



RAPPORT ANNUEL 2023

«Intégration économique pour un COMESA prospère, ancré sur **l'investissement vert, la valeur ajoutée et le tourisme**».



RAPPORT ANNUEL 2023

© COMESA

Conception et publication :
Unité de Communication institutionnelle

SOMMAIRE

Message de la Secrétaire générale	viii
Message du Président en exercice de la Conférence du COMESA	x
Vision et Mission du COMESA	xii
Objectifs du COMESA	xii
Structure institutionnelle du COMESA	xiii
États membres du COMESA	xiii
Résumé analytique	xv
1: ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION COMESA EN 2023	1
Contexte	2
Croissance économique	2
Taux d'inflation	2
Évolution de la politique monétaire, macro-financière et des taux de change	3
Solde budgétaire global, subventions comprises	4
Dette publique	4
Compte courant extérieur, subventions incluses	5
Accumulation des réserves	5
Perspectives à moyen terme et recommandations	6
Risques pesant sur ces perspectives	7
Évolution du commerce du COMESA en 2023	7

2 : MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE COOPÉRATION ET D'INTÉGRATION RÉGIONALES DU COMESA	14
Marché intérieur	15
Programme statistique du COMESA	25
Programme Gouvernance, paix et sécurité du COMESA	31
Renforcer le développement des infrastructures économiques	34
Programme de l'industrie et de l'agriculture	45
Programme genre et affaires sociales	80
Mobilisation des ressources et coopération internationale	85
Bureau de liaison du COMESA à Bruxelles	87
Affaires juridiques et institutionnelles	88
Communication institutionnelle	91
Planification stratégique, recherche et harmonisation des politiques	94
Division Information et réseautage	95
Ressources humaines et administration	97
Budget et finances	101
3 : OPÉRATIONS DES INSTITUTIONS DU COMESA	105
Compagnie de réassurance de la ZEP --ZEP-Re	105
Agence d'investissement régionale du COMESA --AIRC	106
Institut monétaire du COMESA --IMC	110

Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique --ATIDI	112
Institut africain du cuir --ALLPI	115
Conseil des opérateurs économiques du COMESA --COC	117
Commission de la concurrence du COMESA --CCC	121
Cour de justice du COMESA --CJC	125
Fédération des femmes entrepreneurs du COMESA --COMFWB	130
Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe --ACTESA	133
Chambre de compensation du COMESA	140
Banque de commerce et de développement --TDB	143
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS	146

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Objectifs du COMESA
Tableau 2 :	Total des exportations du COMESA par secteur 2022-2023, valeurs en millions USD
Tableau 3 :	Importations par secteur dans le COMESA 2022-2023, valeurs en millions USD
Tableau 4 :	Commerce global au sein du COMESA par pays 2021-2023 (millions USD)
Tableau 5	Principaux produits d'exportation intra-COMESA
Tableau 6 :	État de la mise en œuvre de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, des affaires sociales et de l'autonomisation des jeunes
Tableau 7 :	Indicateurs clés de performance en 2023
Tableau 8 :	Évolution des opérations de compensation dans le COMESA en 2023

LISTE DES GRAPHIQUES


- Graphique 1 : Carte de l'Afrique montrant les États membres du COMESA
- Graphique 2 : Croissance moyenne du PIB réel dans le COMESA (% de variation annuelle)
- Graphique 3 : Prix à la consommation moyens dans le COMESA (moy. annuelle, % de variation)
- Graphique 4 : Moyenne de l'équilibre budgétaire global dans le COMESA (subventions comprises, % du PIB)
- Graphique 5 : Moyenne de la dette publique dans le COMESA (% du PIB)
- Graphique 6 : Moyenne du compte courant extérieur dans le COMESA (subventions incluses, % du PIB)
- Graphique 7 : Réserves moyennes dans le COMESA (mois d'importations de biens et de services couverts)
- Graphique 8 : Commerce mondial du COMESA 2019-2023, valeurs en millions USD
- Graphique 9 : Principaux marchés d'exportation du COMESA 2022-2023, valeurs en millions USD
- Graphique 10 : Principaux marchés sources du COMESA 2021-2022, valeurs en millions USD
- Graphique 11 : Exportations totales intra-COMESA par pays 2021-2023, valeurs en millions USD
- Graphique 12 : Évolution en pourcentage par pays sur la période 2022-2023
- Graphique 13 : Objectifs stratégiques de la SRDS 2021-2025
- Graphique 14 : Désagrégation par genre à l'atelier des Seychelles
- Graphique 15 : Désagrégation par genre à la réunion de démarrage en Érythrée
- Graphique 16 : Désagrégation par genre à l'atelier de démarrage en Zambie
- Graphique 17 : Désagrégation par genre à la réunion de démarrage à l'Union des Comores
- Graphique 18 : Désagrégation par genre de la délégation d'Érythrée
- Graphique 19 : Désagrégation par genre de la délégation de l'Union des Comores
- Graphique 20 : Désagrégation par genre de la délégation de Zambie
- Graphique 21 : Désagrégation par genre de la réunion virtuelle des Seychelles
- Graphique 22 : Désagrégation par genre de la délégation de la COP28
- Graphique 23 : Fonds disponibles pour le Secrétariat du COMESA en vue de la mise en œuvre de ses programmes au cours de la période 1er jan. au 31 déc. 2023 (en \$Com)
- Graphique 24 : Répartition du budget entre les différentes divisions et unités
- Graphique 25 : Répartition des dépenses par pilier
- Graphique 26 : Sources des subventions
- Graphique 27 : Revenus de la réassurance
- Graphique 28 : Bénéfices et actifs de l'entreprise
- Graphique 29 : Nombre de fusions par États membres affectés, exercice 2023
- Graphique 30 : Nombre de cas de pratiques commerciales restrictives par État membre
- Graphique 31 : Nombre de cas de consommation par État membre
- Graphique 32 : Tendance des transactions SRPR

SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

50MFAP	Plateforme de réseautage « 50 Millions de femmes africaines ont la pa-rolé »
ACTESA	Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe
ACTF	Associations des commerçants transfrontières
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AFE	Accord sur la facilitation des échanges
AFRM	Mécanisme africain de réforme de la pêche
AGA/UA	Architecture africaine de gouvernance
AGCV	Accord de gestion de la charge des véhicules
AGOA	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
AIRC	Agence d'investissement régionale du COMESA
ALLPI	Institut africain du cuir
AMTRT	Accord multilatéral sur le transport routier transfrontière
AO-AA-OI	Afrique orientale, Afrique australe et océan Indien
APE-AOA	Accord de partenariat économique de l'Afrique orientale et australe
API	Agence nationale de promotion des investissements
APSA	Architecture de paix et de sécurité en Afrique
ARÉFOA	Association régionale des régulateurs de l'énergie de l'Afrique orientale et australe
ARICEA	Association des régulateurs de l'information et de la communication de l'Afrique de l'Est et australe
ARR	Associations régionales de régulation
ATIDI	Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique
BAD	Banque africaine de développement
BAR	Bilan alimentaire régional
BLB	Bureau de liaison de Bruxelles
CBIC	Chargé de Bureau d'information commerciale
CCC	Commission de la concurrence du COMESA
CCNUCC	Conférence de la Convention-cadre des Nations unies sur les change-ments climatiques
CDC	Code des douanes du COMESA
CDI	Conventions de double imposition
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CDS	Commerce des services
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CER	Communautés économiques régionales
CIF	Centre d'information financière
CJC	Cour de justice du COMESA
CNFE	Comités nationaux de facilitation des échanges
CNS	Comités nationaux de suivi
CNS/ATM	Communication navigation surveillance/Gestion du trafic aérien
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COC	Conseil des opérateurs économiques du COMESA
COI	Commission de l'océan Indien
COMAlerte	Système d'alerte avancée du COMESA
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COMFWB	Fédération des femmes entrepreneurs du COMESA
COMSIS	Système d'information sur les semences du COMESA
COMStat	Base de données statistiques du COMESA
COP	Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CRAAD	Centre régional d'appui à l'automatisation des douanes

CRF	Cellules de renseignement financier
CRM-C	Cadre de reconnaissance mutuelle du COMESA
CTI	Commerce transfrontière informel
DDC	Direction du développement et de la coopération suisse
DDS	Document douanier simplifié
EAC	Communauté est-africaine
EACREEE	Centres d'Afrique de l'Est pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
EAPP	Groupement énergétique de l'Afrique de l'Est
eCO	Certificat d'origine électronique
ECOFISH	Écosystèmes améliorés pour une pêche durable
ECOSOCC	Conseil économique, social et culturel
ECTS	Système électronique de suivi des marchandises
EGEE-TIC	Amélioration de la gouvernance et de l'environnement favorable dans le secteur des TIC
eGU	Guichet unique électronique national –
eGU-Com	Guichet unique électronique régional du COMESA
EMN	Entreprises multinationales
ENABEL	Agence belge de développement
EREA	Association des régulateurs de l'énergie d'Afrique de l'Est
ESREM	Amélioration des marchés énergétiques régionaux durables
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAT	Facilité d'assistance technique
FdF	Formation des formateurs
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fonds monétaire international
FSMA	Loi sur la modernisation de la sécurité des aliments
FTNC	Forum tripartite des négociations commerciales
GABAOA	Groupe anti-blanchiment de l'Afrique orientale et australe
GAFI	Groupe d'action financière
GMaP	Programme Marchés mondiaux
GPS	Gouvernance, paix et sécurité
GTT	Groupe de travail technique
GTTG	Groupe de travail technique sur le genre
ICER	Confédération internationale des régulateurs de l'énergie
ICTF	Initiative du COMESA en faveur du commerce transfrontière
IFD	Institutions de financement du développement
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IMC	Institut monétaire du COMESA
IMSA	Initiative mondiale sur la salubrité des aliments
JeunesCom	Groupe consultatif de la jeunesse du COMESA
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
LCBA/FT	Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
MASE	Programme régional de sécurité maritime
Médac	Mémorandum d'accord
MENA	Région Moyen-Orient et Afrique du Nord
MIEUX-UE	MIgration EU eXpertise
MNT	Mesures non tarifaires
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
MRCI	Mobilisation des ressources et Coopération internationale
MSCIS	Manuel sur les statistiques du commerce international des services
MUTAA	Marché unique du transport aérien africain
n.d.a.	Non dénommé ailleurs
NDICI	Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NPF	Nation la plus favorisée

NTC	Nomenclature tarifaire commune
OCAL	Organismes chargés de l'application de la loi
OEA	Opérateurs économiques agréés
OEACP	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMSA	Organisation mondiale de la santé animale
ONT	Obstacle non-tarifaire
ORDM	Organisations régionales dûment mandatées
ORP	Organismes régionaux de la pêche
OSC	Organisations de la société civile
OTC	Obstacles techniques au commerce
PCI	Programme de comparaison internationale
PCTF	Petit commerce transfrontière
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PER	Perspectives économiques régionales
PFC	Programme de facilitation du commerce
PFCGL	Projet de facilitation du commerce dans la région des Grands-Lacs
PFGU	Poste-frontière à guichet unique
PIB	Produit intérieur brut
PIC	Portail d'information commerciale
P-IMA	Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés
PME	Petites et moyennes entreprises
PMIR-FED	Plan de mise en œuvre régional -Fonds européen de développement
PNIC	Portails nationaux d'information commerciale
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PRCIR	Projet de renforcement des capacités d'intégration régionale
PRIC	Portail régional d'information commerciale
PSMT	Plan stratégique à moyen terme
PTF2T	Programme tripartite de facilitation du transport et du transit
PTRC	Programme tripartite de renforcement des capacités
RdA	Reste de l'Afrique
RdM	Reste du monde
RdO	Règles d'origine
RDPC	Reconstruction et développement post-conflit
RECAMP	Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés
Récos	Régime commercial simplifié
RERA	Association régionale des régulateurs de l'électricité d'Afrique australe
RGTD	Régime régional de garantie du transit sous douane
RIFF	Mécanisme de financement des infrastructures régionales
RIGO-SS	Renforcement des systèmes d'une organisation intergouvernementale régionale
S&E	Suivi & Évaluation
SACREEE	Centres d'Afrique australe pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
SACU	Union douanière de l'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAPP	Groupeement énergétique de l'Afrique australe
SATSD	Appui au développement du secteur du transport aérien
SEJCom	Stratégie d'engagement des jeunes du COMESA
SEMCOM	Plan d'harmonisation des semences du COMESA
SH	Système harmonisé
SIG-CJ	Système intégré de gestion de la Carte jaune
SNDS	Stratégies nationales de développement de la statistique



SPEREE	Stratégie et plan d'action en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique
SPI-Com	Système de plateforme d'interconnexion du COMESA
SPS/NAQM	Normes sanitaires et phytosanitaires / Normalisation, assurance qualité et métrologie
SRDS	Stratégie régionale de développement de la statistique du COMESA
SRPR	Système régional de paiement et de règlement
SSCCT	Système de suivi des corridors de commerce et de transport
Sydonia	Système douanier automatisé
TDB	Banque de commerce et de développement
TEC	Tarif extérieur commun
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNITAR	Institut des Nations unies pour la formation et la recherche
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VICMED	Voie de navigation entre le lac Victoria et la mer Méditerranée
ZEP	Zone d'échanges préférentiels
ZEP-Re	Compagnie de réassurance de la ZEP
ZES	Zones économiques spéciales
ZICC	Zone d'investissement commune du COMESA
ZLE	Zone de libre-échange
ZLEC	Zone de libre-échange du COMESA
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
ZLENC	Zone de libre-échange numérique du COMESA
ZLET	Zone de libre-échange tripartite

MESSAGES



Message de la **Secrétaire générale**

Nous poursuivons résolument notre marche soutenue vers l'intégration, une coopération plus solide et une prospérité partagée, tel que le témoignent les réalisations décrites en détail dans le présent Rapport annuel 2023. Ces progrès rappellent notre engagement inébranlable envers les objectifs inscrits dans le Traité du COMESA pour un avenir de collaboration, la promotion du développement socio-économique, l'établissement d'un marché commun compétitif ainsi que la promotion de la paix et de la sécurité sur l'ensemble de la région. C'est donc avec un réel plaisir que je présente le Rapport annuel du COMESA pour l'exercice 2023 --lequel rapport donne un aperçu exhaustif des performances économiques de la région, des principaux développements au sein des programmes de l'Organisation et de nos priorités pour l'avenir.

L'année 2023 a présenté un environnement économique complexe pour la région COMESA. Alors que certains pays ont connu une reprise notable de la croissance, d'autres ont dû continuer à faire face à des défis réels. Le rapport analyse les principaux indicateurs macroéconomiques; et il renseigne que la croissance régionale moyenne a légèrement ralenti à 5,7%, contre 5,9% en 2022. Cet indicateur masque des variations significatives entre les États membres, environ la moitié d'entre eux connaissant une reprise de la croissance et l'autre moitié un déclin non négligeable. L'inflation a quelque peu augmenté, passant de 19,6% en 2022 à 23,9% en 2023.

Toutefois, certains États membres ont atteint le critère de convergence du COMESA d'une inflation de 7% avec une marge de +/- 1%. Les banques centrales de plusieurs pays ont mis en œuvre des politiques monétaires plus strictes afin de lutter contre l'inflation. Les efforts d'assainissement budgétaire se sont poursuivis, avec une amélioration prévue du déficit budgétaire global, y compris les subventions. Le déficit du compte courant extérieur de la région s'est légèrement réduit, reflétant la chute des prix mondiaux des produits de base, la reprise sensible du tourisme et une poursuite confirmée des envois de fonds des travailleurs émigrés. Cependant, les réserves extérieures ont diminué en raison des pressions exercées pour soutenir les taux de change et les importations.

En ce qui concerne le commerce global, les exportations et importations totales du COMESA ont diminué en valeur par rapport à l'année 2022. Cette tendance reflète une baisse de la demande globale pour certaines exportations clés et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En ce qui concerne les performances à l'exportation, les combustibles, les produits manufacturés et les matières premières agricoles ont diminué, tandis que les exportations de minerais et de métaux, de denrées alimentaires et d'autres produits ont légèrement augmenté. L'Union européenne a maintenu sa place de première destination d'exportation et de première source d'importation pour le COMESA, suivie par la Chine et le commerce intra-COMESA.

Il me plaît de relever que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, ainsi que le Conseil des ministres, les comités techniques et d'autres organes cruciaux, ont œuvré sans relâche en vue de superviser et de maintenir le cap de l'orientation stratégique du COMESA, assurant ainsi une mise en œuvre cohérente et efficace de nos programmes. Nous avons constaté avec plaisir des avancées significatives dans le commerce intra-COMESA, grâce à des initiatives telles que les systèmes de Certificats d'origine électroniques et le programme d'Opérateurs économiques agréés. Ces efforts ont permis de rationaliser les procédures douanières, de réduire sensiblement les obstacles et d'améliorer l'efficacité des échanges des États membres.

Par ailleurs, grâce à des initiatives comme le Programme conjoint d'industrialisation Zambie-Zimbabwe et les engagements du PDDAA/Malabo, nous avons stimulé la productivité agricole et soutenu la croissance d'industries durables. Nos efforts dans le cadre du Projet régional de développement du secteur pharmaceutique illustrent à volonté notre détermination de renforcer les capacités industrielles et de promouvoir la sécurité sanitaire.

Quant au programme Gouvernance, paix et sécurité, il a joué un rôle crucial dans la stabilisation de notre région. Des systèmes d'alerte précoce aux missions d'observation électorale, nos initiatives ont renforcé dans une large mesure la paix, la sécurité et la bonne gouvernance –des facteurs fondamentaux pour le développement durable.

Des progrès significatifs ont été de même réalisés dans le développement de l'infrastructure économique régionale, en particulier les secteurs de l'énergie, des TIC et du transport. Nos différents projets ont mis un accent particulier sur l'augmentation de la participation du secteur privé, la garantie d'un accès durable à l'énergie ainsi que l'harmonisation des réglementations en vue de l'amélioration de la connectivité.

Notre engagement en faveur de l'égalité des genres et de l'intégration sociale reste inébranlable. Malgré les difficultés persistantes, les programmes visant à renforcer l'autonomie des femmes, à impliquer les jeunes et à promouvoir la justice sociale ont donné des résultats notables. Nous sommes déterminés à amplifier ces efforts afin de garantir une croissance inclusive pour tous.

Je dois également signaler qu'une gestion financière saine a permis au Secrétariat de dégager un excédent de fonctionnement cette année, ce qui témoigne de notre utilisation prudente des ressources. Notre transparence et notre obligation redditionnelle dans la gestion des finances du COMESA restent des caractéristiques essentielles de notre réussite.

Nos investissements dans le renforcement des capacités de nos Institutions et de nos États membres par le biais de programmes tels que la plateforme de Paiements de détail numériques instantanés inclusifs du COMESA et les ateliers de formation ont jeté les bases d'une croissance économique et d'une intégration soutenues.

Ce rapport se termine par une discussion sur les perspectives à moyen terme de la région et des recommandations clés. Celles-ci comprennent une meilleure coordination entre les politiques fiscales, monétaires et de taux de change, qui est cruciale pour gérer l'inflation et soutenir la reprise économique; une gestion de la dette qui démontre la nécessité pour nos pays de prioriser l'assainissement budgétaire afin de réduire les niveaux d'endettement et de créer une marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses essentielles. En outre, l'approfondissement de l'intégration régionale par le biais de cadres tels que la Zone de libre-échange continentale africaine –ZLECAF-- peut stimuler le commerce, diversifier les marchés et améliorer la résistance aux chocs extérieurs. En outre, ces efforts permettront de faire face à la fréquence et à l'intensité croissantes des événements liés aux changements climatiques, ce qui est essentiel pour la viabilité économique à long terme, en particulier dans le secteur agricole.

Alors que nous faisons le point de ces réalisations, il est essentiel de reconnaître que dans notre voyage, nous sommes encore bien loin du terminus. Le paysage mondial dynamique présente sans cesse de nouveaux défis et de nouvelles opportunités, qui nous incitent à rester vigilants et à nous adapter en permanence. Je saisis l'occasion pour remercier sincèrement toutes les parties prenantes, y compris nos États membres, nos Institutions, nos partenaires ainsi que nos citoyens, pour leur soutien et leur dévouement inébranlables. Vos efforts collectifs ont permis de faire avancer notre programme d'intégration et d'atteindre les objectifs fixés.

Continuons à construire sur cette base solide, en travaillant ensemble en vue de relever les défis de l'heure et saisir les opportunités de progrès. Nul doute que grâce à notre unité et à notre résilience, nous continuerons à renforcer davantage la prospérité, la sécurité et l'intégration de l'espace COMESA.

Son Excellence Chileshe Mpundu Kapwepwe
Marché commun de l'Afrique orientale et australe -COMESA



Message du Président en exercice de la Conférence du COMESA

La période 2023-24 a été une étape charnière pour le COMESA en tant que bloc régional, l'Organisation consolidant sa position de communauté économique régionale chef de file dans l'espace Afrique orientale et australe. Nos programmes ont continué à servir de référence à travers le continent africain, tandis que nos robustes Institutions donnent toujours le ton pour maintenir le cap d'un cadre directeur de l'intégration régionale. Nous avons maintenu notre leadership dans la mise en œuvre d'initiatives clés dans de multiples secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie et l'infrastructure, lesquels couvrent quatre autres communautés économiques régionales. 2024 est une année spéciale pour le COMESA à plus forte raison que nous célébrons nos 30 ans le 8 décembre. Il s'agit en effet d'une étape mémorable!

J'exprime ma sincère gratitude à nos partenaires de développement, qui ont généreusement pris en charge jusqu'à 70% du financement de nos programmes. Leur engagement indéfectible et leur confiance évidente dans le COMESA sont déterminants pour l'avancement du programme d'intégration régionale. Grâce à leur soutien, notre bloc continue à faire des progrès significatifs vers la réalisation des objectifs que nous avons fixés il y a un an, guidés par le thème: «Intégration économique pour un COMESA prospère, ancré sur l'investissement vert, la valeur ajoutée et le tourisme».

Il est gratifiant de constater que nos interventions se sont concentrées avec détermination sur ces secteurs critiques en facilitant les investissements et en encourageant les partenariats. La région COMESA, en particulier, vise à diversifier sa base manufacturière en augmentant la valeur ajoutée, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des importations de produits agricoles à valeur ajoutée et de produits à base de ressources naturelles. Notre soutien continu à la promotion de la création de parcs industriels communs, notamment le parc agro-industriel entre la Zambie et le Zimbabwe, illustre notre intime conviction que le pouvoir de la collaboration et le développement de chaînes de valeur régionales solides sont des moteurs essentiels de l'industrialisation dans notre bloc régional.

Au sein du COMESA, nous sommes fermement convaincus que le secteur privé est fondamental pour libérer pleinement le potentiel de développement de nos nombreuses ressources. Ainsi, nous continuons à exhorter nos États membres à créer des environnements opérationnels favorables à l'investissement, guidés par des cadres régionaux tels que la Zone d'investissement commune du COMESA -ZICC. Permettez-moi de mettre en exergue le rôle crucial que jouent

l'enrichissement et l'ajout de valeur à nos produits de base ainsi que la promotion de chaînes de valeur robustes dans l'accélération de la croissance économique et du développement.

De même, l'industrialisation, ancrée sur le socle des diverses ressources régionales aptes à soutenir le développement de la chaîne de valeur agricole et l'enrichissement des minéraux, demeure, sous l'impulsion du secteur privé, un pilier incontournable pour l'expansion du commerce régional, le développement inclusif et la croissance économique durable.

L'agro-industrie et le tourisme restent l'épine dorsale de la plupart des économies de l'espace COMESA. L'agro-industrie contribue à elle seule 32% du PIB du COMESA et fait vivre environ 80% de la main-d'œuvre de la région. Quant au secteur du tourisme, il contribue à hauteur de 9,7 % au PIB du COMESA et de 9,9 % à l'emploi. En outre, notre zone est dotée de vastes terres arables, d'énergies renouvelables et d'énormes ressources en eau. L'augmentation des revenus, l'essor démographique et la diversité des conditions climatiques offrent la possibilité d'accroître la capacité de production de la région. C'est pour cette raison que notre Organisation a décidé de continuer à développer des chaînes de valeur solides et viables et à créer des opportunités d'investissement.

Il me plaît de relever que notre quête visant à faire du COMESA une destination unique aussi bien pour les touristes que les investisseurs reste d'actualité ; cette trajectoire sera maintenue à l'avenir. En même temps, nous avons continué à promouvoir les investissements verts et pouvons désormais nous targuer d'un portefeuille non négligeable de projets, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables. L'objectif est de veiller à ce que les investissements dans notre région soient durables sur le plan environnemental, adaptés au changement climatique et conformes à notre engagement de réduire les émissions de gaz à effet de serre en atténuant les risques. Nous considérons qu'il s'agit là d'éléments clés de l'investissement durable. Nous savons gré à nos partenaires de développement qui ont fourni des ressources notables en vue de soutenir les investissements dans le secteur de l'énergie. Les effets dévastateurs du changement climatique observés dans notre région au cours de l'année écoulée, symbolisés par de grandes inondations et de longues sécheresses, rappellent la nécessité absolue d'une veille permanente. Nous devons sans faute continuer à renforcer la résilience grâce à des investissements verts conséquents.

En conclusion, je tiens à remercier tous les États membres pour le soutien sans faille qu'ils m'ont sans cesse apporté tout au long de ma présidence. Votre ferme engagement à appuyer le Secrétariat du COMESA par vos apports financiers et votre active participation aux travaux de notre Organisation régionale a sans aucun doute contribué à faire avancer notre programme d'intégration régionale. Par ailleurs, je salue chaleureusement nos partenaires et reconnais avec satisfaction leur contribution notable à notre processus d'intégration régionale. Votre soutien est inestimable et démontre la confiance que vous témoignez toujours à notre bloc régional dans sa noble mission de stimuler la croissance et le développement de nos peuples.

Ensemble, la prospérité est assurée!

***Son Excellence Hakainde Hichilema
Président de la République de Zambie
Président en exercice de la Conférence des chefs d'État et
de gouvernement du COMESA***



VISION

La vision du COMESA est d'«Être une communauté économique régionale pleinement intégrée, compétitive à l'échelle internationale et caractérisée par un haut niveau de vie pour toutes ses populations --une pierre angulaire fin prête pour l'édifice de la Communauté économique africaine.»



MISSION

La mission du COMESA est d'«Œuvrer en vue de réaliser des progrès économiques et sociaux durables dans tous les États membres à travers le renforcement de l'intégration et de la coopération dans tous les domaines de développement: en particulier le commerce, les douanes et les affaires monétaires; le transport, les communications et l'information; la technologie, l'énergie et l'industrie; ainsi que le genre, l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles.»

Objectifs du COMESA

La mise en œuvre des programmes du COMESA s'aligne sur les buts et objectifs définis dans le Traité du COMESA. L'article 3 dudit Traité précise que les objectifs du Marché commun sont les suivants:

Tableau 1: Objectifs du COMESA

Réaliser une croissance et un développement durables des États membres en favorisant un développement plus équilibré et plus harmonieux de leurs structures de production et de commercialisation.	Promouvoir un développement conjoint dans tous les domaines de l'activité économique et l'adoption conjointe de politiques et programmes macro-économiques en vue de relever les niveaux de vie des populations et de favoriser des relations plus étroites entre les États membres.	Coopérer à la création d'un environnement favorable à l'agriculture, aux investissements étrangers, transfrontières et nationaux, y compris la promotion conjointe de la recherche et l'adaptation de la science et de la technologie au développement.
Coopérer dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité parmi les États membres afin d'accroître le développement économique dans la région.	Coopérer dans le renforcement des relations entre le Marché commun et le reste du monde ainsi que l'adoption de positions communes dans les forums internationaux.	Contribuer à la mise en place, l'avancement et la réalisation des objectifs de la Communauté économique africaine.

Structure institutionnelle du COMESA

La structure décisionnelle du COMESA est la suivante:

- La **Conférence des chefs d'État et de gouvernement**: Il s'agit de l'organe suprême du Marché commun, rassemblant les chefs d'État et de gouvernement des 21 États membres.
- Le **Conseil des ministres**: Il est composé des ministres chargés de la Coordination des affaires du COMESA dans tous les États membres. Il a la responsabilité de superviser le fonctionnement et le développement du COMESA et d'assurer la mise en œuvre des programmes et politiques convenus.
- Les **Comités techniques**: Ils sont constitués d'experts techniques sectoriels des États membres. Ces comités sont responsables de la préparation de programmes et calendriers de mise en œuvre exhaustifs, qui servent à prioriser les programmes par rapport à chaque secteur. En outre, ils surveillent et examinent la mise en œuvre des programmes de coopération.
- Le **Comité des gouverneurs des banques centrales**: Il réunit les gouverneurs des banques centrales de tous les États membres et est en charge des affaires financières et monétaires régionales.
- Le **Comité intergouvernemental**: Il est composé de directeurs/secrétaires généraux des États membres et est en charge de l'élaboration des programmes et plans d'action dans tous les secteurs de coopération, à l'exception des secteurs financier et monétaire. Il surveille le fonctionnement et le développement du Marché commun et supervise la mise en œuvre des programmes conformément aux dispositions du Traité.
- Le **Secrétariat**: son personnel comprend des cadres représentatifs des 21 États membres, et il est dirigé par un Secrétaire général nommé par la Conférence. Le Secrétariat du Marché commun est établi à Lusaka, en Zambie.

Quant à la **Cour de justice du COMESA**, elle constitue l'organe judiciaire de l'Organisation.

États membres du COMESA

Comme l'illustre la carte ci-dessous, les États membres du COMESA sont les suivants: Burundi, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Tunisie, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe.

Graphique 1: Carte de l'Afrique montrant les États membres du COMESA



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En 2023, la région COMESA a connu une légère décélération de la croissance économique, avec un taux de croissance moyen de 5,7%. Cette tendance a été influencée par la consolidation fiscale, l'amélioration des équilibres macroéconomiques et la résurgence des investissements directs étrangers. L'inflation, qui a varié d'un pays à l'autre, a atteint 23,9% au niveau régional, ce qui a entraîné des ajustements des politiques monétaires, certaines régions ayant mis fin à leurs cycles de resserrement. Les déficits budgétaires se sont améliorés pour atteindre -4,2% du PIB, tandis que la dette publique a été ramenée à 55,6% du PIB, et d'autres améliorations sont attendues. Le déficit du compte courant extérieur et la couverture des réserves ont également affiché des tendances positives. Les perspectives à moyen terme restent prudemment optimistes, l'accent étant mis sur la coordination des politiques et la diversification économique malgré les risques persistants tels que les tensions géopolitiques, les pénuries de financement et les effets des changements climatiques. Les échanges commerciaux, tant au sein du COMESA qu'avec les pays africains, ont augmenté de manière significative, dépassant les niveaux d'avant la pandémie de Covid-19.

Toutefois, les exportations et importations totales du COMESA ont diminué en valeur en 2023 par rapport à 2022. L'UE est restée la première destination des exportations et des importations du COMESA. Les échanges intra-COMESA sont restés relativement inchangés, soulignant la nécessité de renforcer la coordination entre les politiques budgétaires, monétaires et de change. La poursuite des efforts en matière de gestion de la dette et d'assainissement budgétaire, de diversification des échanges et d'intégration économique est essentielle pour renforcer la résilience régionale.

Le COMESA a réalisé des progrès substantiels en matière de coopération et d'intégration régionales au cours de l'année. Parmi les principales réalisations, citons les efforts visant à intégrer l'Éthiopie et la République démocratique du Congo dans la Zone de libre-échange --ZLE-- du COMESA, la facilitation des processus d'adhésion de Eswatini et de la Somalie, ainsi que l'extension de la sauvegarde du sucre en faveur du Kenya. Les progrès en matière de douanes et de facilitation du commerce ont été marqués par le développement d'un système électronique de certification de l'origine, le programme des Opérateurs économiques agréés --OEA-- et des systèmes de guichets uniques électroniques opérationnels dans 14 États membres. Le Programme de facilitation du commerce --PFC-- a permis de réduire les obstacles non tarifaires et d'améliorer la gestion des frontières, tandis que le Régime commercial simplifié --Récos-- a étendu son champ d'application. L'Initiative en faveur du petit commerce transfrontière --IPCF-- d'une enveloppe de 15 millions d'euros a progressé avec des accords et des formations entre la RDC et la Zambie. En outre,



Le Projet de facilitation du commerce et de l'intégration dans la région des Grands-Lacs –PFCIGL-- s'est concentré sur l'amélioration du commerce transfrontière en dépit des problèmes de coordination. Les efforts visant à activer la Zone de libre-échange tripartite –ZLET-- ont également progressé. Parallèlement, les initiatives de recherche et de renforcement des capacités, notamment le 10^e Forum annuel de recherche et le programme de Mastères en Intégration régionale, ont continué à progresser. Le développement de la statistique a soutenu diverses activités économiques, en relevant les défis de la transmission des données et des acquisitions de biens et de services.

Le programme Gouvernance, paix et sécurité au sein du COMESA a fait progresser la stabilité régionale grâce à des initiatives en matière de prévention des conflits, de lutte contre le blanchiment d'argent, de risques sécuritaires liés au climat, d'observation des élections et d'engagement des jeunes. Parmi les réalisations notables, citons la création de Bureaux d'alerte précoce sur la vulnérabilité dans huit pays, la révision des lois sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme –LCBA/FT-- , la réalisation d'études sur la sécurité climatique, l'observation des élections au Zimbabwe et en Égypte, et la création d'un centre pour la jeunesse en Ouganda. Ces efforts soulignent l'engagement du COMESA à promouvoir la paix, la sécurité et la gouvernance, piliers incontournables du développement régional.

Des avancées significatives ont également été réalisées dans le développement de l'infrastructure économique régionale, en particulier les secteurs de l'énergie, des TIC et du transport. Parmi les réalisations, nous pouvons relever le renforcement de la participation du secteur privé aux projets énergétiques, la promotion de l'accès à l'énergie durable et propre ainsi que l'harmonisation des réglementations en matière d'électricité. Dans le domaine des TIC, le COMESA s'est concentré sur l'amélioration des cadres réglementaires, de la connectivité et des services TIC sécurisés, grâce à une subvention de l'UE de 8 millions d'euros. Les initiatives en matière de transport se sont concentrées sur l'amélioration des performances des corridors, le soutien au Marché unique du transport aérien africain –MUTAA-- et la réalisation d'études de faisabilité pour des projets d'infrastructure essentiels. Malgré des difficultés telles que la lenteur des procédures d'acquisitions et l'instabilité politique, les efforts du COMESA ont jeté des bases solides pour l'intégration régionale et la croissance économique.

Le programme Industrie et Agriculture a réalisé des progrès notables en matière de productivité agricole, de développement durable de la pêche et de l'élevage, ainsi que de promotion de l'industrialisation, de l'investissement et de la résilience aux changements climatiques. Parmi les initiatives clés, citons les engagements du PDDAA/ Malabo, une plateforme régionale de bilan alimentaire, le Programme conjoint d'industrialisation Zambie-Zimbabwe ainsi que le Projet régional de développement du secteur pharmaceutique. Les efforts déployés dans les domaines SPS et OTC ont permis d'harmoniser les réglementations en matière de sécurité des aliments et de moderniser l'infrastructure météorologique. Le programme Changement climatique a soutenu le respect de l'Accord de Paris et la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national –CDN-- . Malgré de nombreux défis, le COMESA a tiré parti des partenariats et mobilisé des ressources considérables en vue de stimuler l'intégration régionale et la croissance économique durable.

Le programme Genre et Affaires sociales a progressé vers l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes, l'engagement des jeunes et la justice sociale grâce à la recherche, au renforcement des capacités et aux partenariats. Parmi les principales réalisations, citons la recherche sur les questions de santé, de jeunesse et de genre, le soutien à une plateforme numérique pour les femmes entrepreneurs, la tenue de réunions sur le genre et les affaires féminines, ainsi que l'organisation d'ateliers de formation sur l'intégration de la dimension genre et du commerce. Toutefois, des difficultés persistent, notamment le nombre limité d'experts en matière de genre, l'absence d'un mécanisme d'obligation redditionnelle relatif au genre et le financement insuffisant des programmes d'affaires sociales. En vue de relever ces défis, le programme recommande d'accroître le soutien au Groupe de travail technique sur le genre, de développer un mécanisme d'obligation redditionnelle en matière de genre et de plaider en faveur de l'intégration du genre, de la jeunesse et des aspects sociaux dans les divers programmes financés.

L'unité Mobilisation des ressources et Coopération internationale --MRCI-- du COMESA a réalisé des progrès substantiels en matière de mobilisation des ressources, de coopération internationale et de coordination des partenaires de développement, malgré des contraintes budgétaires et les défis en matière de collaboration. Parmi les actions clés, on peut relever l'opérationnalisation du Prélèvement communautaire, le renforcement des partenariats

stratégiques ainsi que la mise à jour de la base de données des partenaires. Les recommandations portent sur l'augmentation de l'allocation budgétaire et l'amélioration de la communication et de l'implication entre les unités.

Quant au Bureau de liaison du COMESA à Bruxelles –BLB--, il a réussi à faire avancer les objectifs stratégiques du COMESA en 2023 en favorisant des partenariats clés et en trouvant des ressources. Le BLB a représenté le COMESA dans les principaux forums internationaux, a facilité le dialogue avec l'UE et l'OEACP, et a mobilisé un financement consistant pour les projets régionaux. Grâce à ces efforts, le BLB a renforcé l'intégration régionale, amélioré la coopération au développement et assuré le progrès continu des programmes et initiatives du COMESA.

En 2023, la Division des affaires juridiques et institutionnelles a fourni d'importants services de conseil juridique, facilité l'adoption d'instruments juridiques clés, géré des affaires juridiques importantes et soutenu des initiatives régionales notables dans les domaines de la propriété intellectuelle et de la migration. Considérant qu'elle est confrontée à des problèmes de financement et de ressources, la division recommande notamment la mise à disposition des ressources nécessaires afin de pouvoir maintenir son efficacité.

L'unité Communication institutionnelle a réussi à améliorer la visibilité et la sensibilisation du public à l'agenda de l'intégration régionale grâce à de nombreuses publications, au renforcement des capacités des médias, à l'engagement actif des parties prenantes et à des productions audiovisuelles. Malgré les difficultés de coordination au niveau des États membres, l'unité recommande d'impliquer davantage les experts nationaux en communication afin d'assurer un meilleur impact.

La division Ressources humaines et Administration du COMESA s'est concentrée sur la fourniture d'un soutien administratif et opérationnel essentiel pour améliorer l'efficacité du Secrétariat. Les principaux domaines de responsabilité comprennent la gestion des ressources humaines, les services de connaissance et d'information, l'organisation de conférences, les acquisitions de biens et de services et les services d'appui généraux. Cette division joue un rôle crucial en assurant la bonne exécution des activités et des programmes prévus, tout en aidant les États membres à atteindre les objectifs définis dans le Plan stratégique à moyen terme 2021-2025 –PSMT-- et le programme d'intégration régionale du COMESA.

Le Secrétariat du COMESA a fait preuve d'une gestion financière saine en 2023, rapportant un excédent de fonctionnement de 3 349 225 \$Com. Les recettes totales ont augmenté de 9,97% à 17 969 571 \$Com par rapport à l'année précédente, tandis que les dépenses totales ont augmenté de 2,42% à 12 657 465 \$Com. Malgré cette augmentation, le Secrétariat a atteint un taux d'utilisation de 96,94% par rapport au budget de l'année.

Les Institutions du COMESA ont réalisé des progrès substantiels en 2023 en matière d'intégration économique régionale, de stabilité financière et de développement sectoriel. Les principaux faits marquants sont les suivants:

- **Compagnie de réassurance de la ZEP --ZEP-Re:** Croissance de 11,2% du chiffre d'affaires dans un contexte économique difficile, grâce à l'expansion stratégique des marchés et à une gestion rigoureuse des risques;
- **Agence d'investissement régionale du COMESA --AIRC:** Renforcement de l'attrait de la région pour les investissements grâce au marketing numérique, à des ateliers de renforcement des capacités et à la participation à des événements internationaux;
- **Institut monétaire du COMESA --IMC:** Intégration monétaire et financière avancée avec des initiatives complètes de formation et de recherche renforçant la stabilité financière régionale;
- **Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique --ATIDI:** A marqué des efforts considérables de repositionnement et de croissance financière, avec une augmentation des bénéfices de 203% et une base d'actionariat élargie, en offrant des solutions innovantes de gestion des risques;
- **Institut africain du cuir --ALLPI:** Axé sur le renforcement des capacités et la création de valeur ajoutée dans le secteur du cuir, il favorise le commerce intrarégional et l'accès au marché;
- **Conseil des opérateurs économiques du COMESA --COC:** A renforcé son rôle de défenseur du secteur privé, avec des initiatives visant à améliorer la compétitivité, l'accès aux marchés et l'élaboration des

- politiques, accompagnées d'un plan stratégique pour 2024-2026;
- **Commission de la concurrence du COMESA --CCC:** Réglementation des pratiques anticoncurrentielles et amélioration de la protection des consommateurs, soutenues par le renforcement des capacités et des actions de sensibilisation dans les États membres;
 - **Cour de justice du COMESA --CJC:** A résolu efficacement des affaires critiques, s'est engagée dans le renforcement des capacités et a poursuivi ses améliorations structurelles afin de faire respecter l'État de droit et de garantir le respect des traités;
 - **Fédération des femmes entrepreneurs du COMESA --COMFWB:** A mis en œuvre efficacement son plan de travail 2023, franchissant des étapes importantes en matière de gouvernance, de mobilisation des ressources, d'élaboration de programmes et de plaidoyer, renforçant ainsi les capacités organisationnelles, soutenant les femmes entrepreneurs et promouvant le commerce au sein de l'espace COMESA, conformément à son Plan stratégique à moyen terme (2021-2025);
 - **Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe --ACTESA:** A fait progresser le commerce agricole intrarégional en Afrique orientale et australe en mettant en œuvre des initiatives stratégiques et des partenariats de collaboration axés sur le développement des semences, l'harmonisation des politiques et le renforcement des capacités, en améliorant considérablement l'accès au marché et le soutien aux petits exploitants agricoles;
 - **Chambre de compensation du COMESA:** Facilitation des paiements pour le commerce et les services entre les États membres par le biais du Système régional de paiement et de règlement --SRPR--. Actuellement, neuf banques centrales sont actives dans le SRPR, et d'autres devraient s'y joindre bientôt. Les transactions sur le SRPR se sont élevées de 23 USD à 4 999 900 USD, couvrant les services et les biens sans avoir besoin de lettres de crédit, ce qui a permis aux importateurs d'économiser plus de 5,5 millions USD;
 - **Banque de commerce et de développement --TDB:** A fait preuve de résilience et de croissance, dépassant les 10 milliards USD d'actifs et réalisant des augmentations significatives des capitaux propres et des bénéfices malgré des conditions macroéconomiques difficiles. En continuant d'attirer des capitaux, en développant le financement vert, en prenant des initiatives solides en matière de développement durable et en mettant l'accent sur le commerce régional et l'infrastructure, la banque TDB a consolidé son rôle essentiel dans le développement de la région, en remportant plusieurs prix prestigieux pour ses solutions de financement innovantes et durables.

Collectivement, ces institutions ont contribué de manière significative au développement économique et à l'intégration de la région COMESA en tirant parti d'initiatives stratégiques, en renforçant l'engagement des États membres et en favorisant un environnement commercial propice.

1

**ÉVOLUTION
MACROÉCONOMIQUE
DANS LA RÉGION
COMESA
EN 2023**

1. Contexte

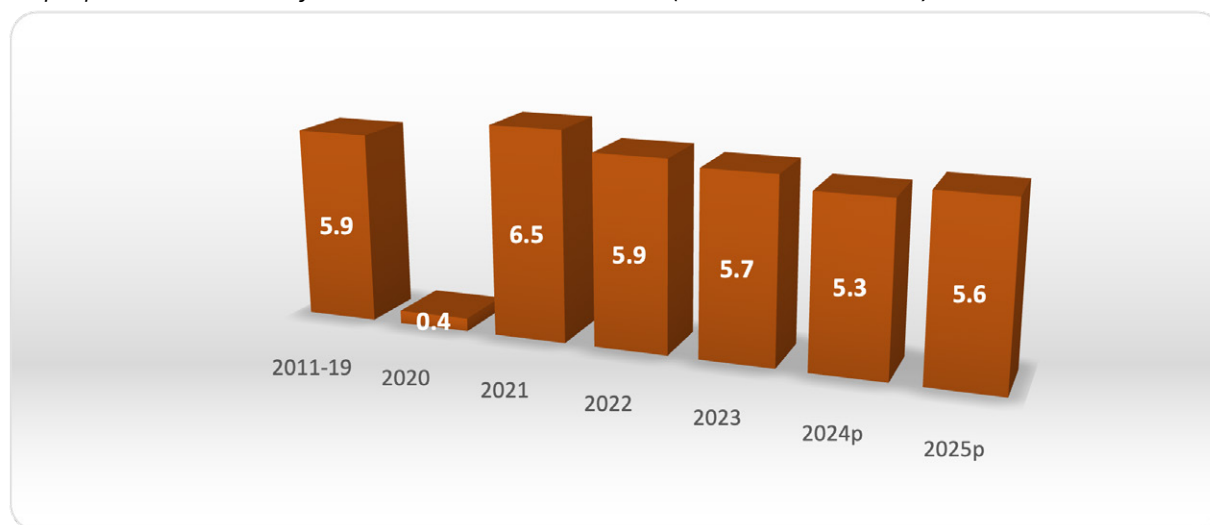
Ce chapitre présente une analyse complète de l'évolution macroéconomique dans la région COMESA en 2023, évalue les principaux indicateurs macroéconomiques, les perspectives à moyen terme, examine les implications politiques et formule des recommandations à court et moyen terme. En outre, il souligne les risques pouvant peser sur les perspectives économiques de la région.

2. Croissance économique

En 2023, la croissance économique moyenne de la région a connu une légère décélération, passant à 5,7% contre 5,9% en 2022. Toutefois, les données divergent d'un pays à l'autre. Ainsi, elle s'est redressée et a diminué dans une proportion d'environ 50/50 dans les États membres du COMESA (Graphique 4) du fait de l'amélioration continue de la stabilité macroéconomique, des efforts d'assainissement budgétaire et de la reprise de l'investissement direct étranger –IDE-- après plusieurs années de faibles flux entrants. En général, les taux d'inflation sont restés modérés dans la plupart des pays, et les efforts visant à améliorer la collecte des recettes et l'efficacité des dépenses --tels que l'élimination progressive des subventions non ciblées-- ont permis de stabiliser le ratio de la dette publique à environ 55,6% du produit intérieur brut –PIB--. Il devrait subir une nouvelle baisse pour s'établir à 51% du PIB en 2024.

À l'inverse, de nombreux gouvernements restent confrontés aux problèmes de financement, caractérisés par une baisse prolongée de l'aide étrangère, des coûts d'emprunt élevés et des risques liés aux coûts du service de la dette, ainsi que des risques de dérapage en raison du resserrement des conditions mondiales de financement. Les rendements agricoles et la productivité de la main-d'œuvre de certains pays ont été gravement affectés par le changement climatique - inondations soudaines et prolongées, sécheresse grave et cyclones dévastateurs. En outre, les tensions géopolitiques, en particulier à Gaza et en Israël, ainsi que les perturbations des routes maritimes de la mer Rouge et la hausse des prix des produits de base (en particulier le pétrole), ont exacerbé les difficultés de la région, touchant de manière disproportionnée certains États membres du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord –MENA--.

Graphique 2: Croissance moyenne du PIB réel dans le COMESA (% de variation annuelle)



Source: FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, avril 2024.

À l'avenir, le FMI prévoit que la croissance de la région devrait tomber à 5,3% en 2024, avant de rebondir à 5,6% en 2025. Les perspectives pour 2024 sont assombries par des risques à la baisse, notamment: les problèmes de financement, l'escalade des tensions géopolitiques dans la région MENA, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse éventuelle des prix des produits de base. La région reste également vulnérable aux chocs externes mondiaux et fait face à la menace d'une instabilité politique croissante, qui pourrait exacerber les pertes humaines et économiques et grever des budgets déjà limités. Les événements climatiques fréquents dans la région sont susceptibles d'exercer des pressions supplémentaires sur les soldes extérieurs et les dépenses publiques.

La reprise prévue en 2025 dépendra de la résolution des chocs météorologiques antérieurs, de l'amélioration progressive des problèmes de la chaîne d'approvisionnement et de l'assouplissement attendu des conditions financières mondiales. Si l'inflation continue de baisser et que la consommation privée et l'investissement continuent de se redresser. On

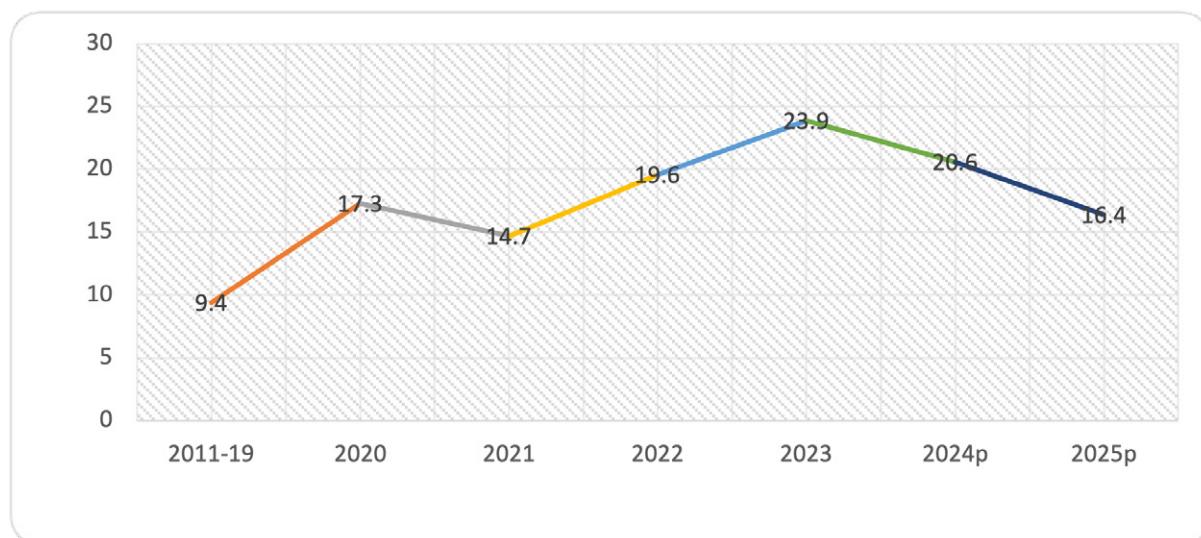
assiste à un regain d'appétit au niveau international pour la dette africaine, ce qui est le reflet de conditions financières mondiales déjà assouplies. En effet, un pays de la région a déjà émis une euro-obligation cette année, et beaucoup d'autres pourraient lui emboîter le pas, ce qui atténuera la pénurie de financement dans ces pays et soutiendra la reprise. La mise en œuvre de réformes structurelles, y compris le rythme de l'intégration commerciale et l'amélioration du climat des affaires, pourrait attirer davantage d'investissements directs étrangers, et diversifier les sources de financement et l'économie.

3. Taux d'inflation

Le taux d'inflation moyen dans la région COMESA a augmenté pour atteindre 23,9% en 2023, contre 19,6% en 2022 (Graphique 3). Cependant, au niveau des pays, les tendances de l'inflation ont été mitigées, la plupart des pays ayant connu une modération des prix à la consommation en raison d'un resserrement antérieur de la politique monétaire et de la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie. En revanche, certains pays ont connu des taux élevés persistants, atteignant deux chiffres, principalement en raison de la dépréciation des taux de change et de politiques monétaires et budgétaires accommodantes.

En 2023, huit États membres du COMESA --Djibouti, Eswatini, Kenya, Libye, Maurice, Seychelles et Somalie-- ont atteint le critère de convergence macroéconomique du COMESA, à savoir un taux d'inflation annuel moyen de 7% (avec une fourchette de +/-1%).

Graphique 3: Prix à la consommation moyens dans le COMESA (moy. annuelle,% de variation)



Source: FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, avril 2024.

À l'avenir, les cours internationaux du pétrole devraient baisser, jusqu'à 2,5% en 2024 et 6,2% en 2025, ce qui, avec les prix des produits de base non combustibles, devrait ralentir l'inflation mondiale. Les prix du pétrole et du brut sont estimés à 73,68 USD le baril en 2024 et 2025, respectivement, contre 85,5 USD en 2022. De même, les prix des produits de base non combustibles devraient rester globalement stables. Ces évolutions devraient ralentir l'inflation mondiale, offrant ainsi un redressement à la région. Par conséquent, l'inflation à l'échelle de la région devrait diminuer pour atteindre 20,6% en 2024 et 16,4% en 2025, tout en restant probablement supérieure à la moyenne pré-pandémique de 9,4%. Ces perspectives dépendent de l'atténuation escomptée des problèmes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et locale ainsi qu'à l'ancrage effectif par les banques centrales des anticipations d'inflation si les pressions inflationnistes menacent de se renforcer.

4. Évolution de la politique monétaire, macro-financière et des taux de change

En 2023, les tendances de l'inflation varient à l'échelle de la région, certains pays connaissant une tendance à la baisse, tandis que d'autres ont vu persister des taux élevés, parfois à deux chiffres, en particulier dans les pays qui ont subi des dépréciations rapides de leur taux de change et qui ont appliqué des politiques monétaires et budgétaires souples. Le FMI prévoit que l'inflation régionale moyenne diminuera pour atteindre 20,6% en 2024 et 16,4% en 2025, même si elle restera supérieure à la moyenne de 9,4% enregistrée avant la pandémie. Parallèlement, la croissance régionale devrait se ralentir pour la troisième année consécutive en 2024, avant de se redresser en 2025.

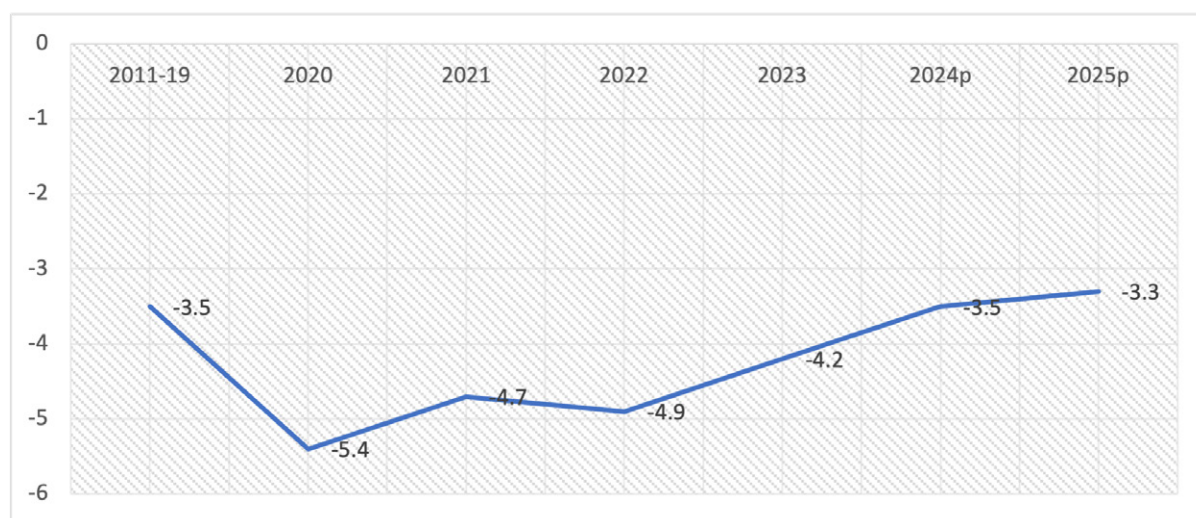
Les cycles de resserrement monétaire semblent avoir pris fin dans les pays où l'inflation se rapproche des moyennes historiques, soutenant ainsi la reprise économique. Dans les pays où l'inflation reste élevée, les décideurs politiques sont confrontés à un défi: celui de trouver un équilibre entre la stabilité macroéconomique, la viabilité de la dette et le soutien à des reprises fragiles. La coordination entre les politiques budgétaires, monétaires et de change reste cruciale, en particulier dans les pays présentant des niveaux d'endettement élevés. Dans certains pays, un nouveau resserrement monétaire pourrait s'avérer nécessaire pour enrayer la hausse de l'inflation, tandis que dans d'autres, les banques centrales pourraient devoir ajuster prudemment les taux directeurs pour soutenir la croissance économique, tout en maîtrisant les attentes en matière d'inflation.

Dans les pays soumis à un taux de change flexible, où l'inflation a été exacerbée par l'effet ricochet du taux de change ou les déséquilibres budgétaires, une politique monétaire restrictive et un assainissement budgétaire ont contribué à stabiliser les anticipations d'inflation, à endiguer les sorties de capitaux, à remédier aux déséquilibres extérieurs et à contenir l'accroissement de la dette lié à la dépréciation du taux de change. Il peut s'avérer nécessaire d'intervenir sur le marché des changes pour atténuer la volatilité des taux de change, en particulier dans les pays où les marchés des changes sont peu profonds et où l'exposition des bilans non couverts est importante. Par conséquent, un resserrement monétaire peut s'imposer dans certains pays pour soutenir les taux de change, même si l'activité économique est faible. D'autre part, les pays soumis à un régime de parité fixe devront surveiller de près la trajectoire de l'inflation tout en maintenant les taux directeurs au niveau du taux d'ancrage afin de préserver la stabilité extérieure et les réserves de change. À l'avenir, la politique monétaire devra s'appuyer de plus en plus sur les données, en fonction des circonstances propres à chaque pays. Il sera essentiel de trouver un équilibre délicat entre l'ancrage des anticipations d'inflation et la réduction des taux d'intérêt pour soutenir la croissance et la reprise économiques fragiles.

5. Solde budgétaire global, subventions comprises

Le déficit budgétaire moyen de la région, subventions comprises, en pourcentage du PIB, a commencé à diminuer, passant de -4,8% en 2021 à -4,2% en 2023, avec une consolidation projetée de -3,5% en 2024 et -3,3% en 2025 (Graphique 4). Cette amélioration traduit les efforts accrus de mobilisation des recettes, l'efficacité des dépenses et l'élimination progressive des subventions non ciblées, alors que les pays s'efforcent d'assainir leurs finances publiques et de maintenir la viabilité budgétaire (en particulier ceux dont la dette est très vulnérable) sur la voie d'un cadre de politique budgétaire à moyen terme crédible et transparent.

Graphique 4: Moyenne de l'équilibre budgétaire global dans le COMESA (subventions comprises, % du PIB)



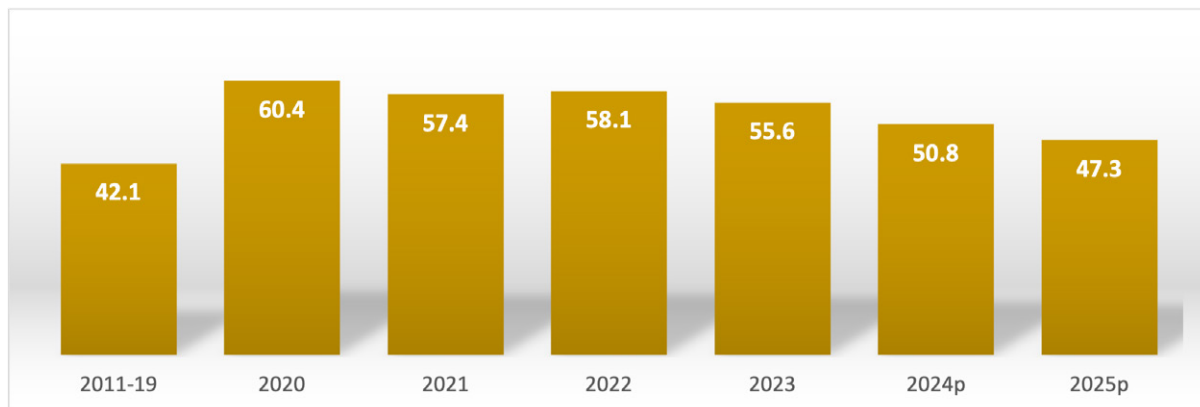
Source: FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, avril 2024.

Par rapport à 2022, le déficit en 2023 s'est réduit dans 11 États membres du COMESA (Burundi, Eswatini, Éthiopie, Libye, Kenya, Madagascar, Malawi, Ouganda, Rwanda, Tunisie et Zambie) et est resté au niveau de 2022 en Égypte et en Somalie; mais il s'est détérioré dans d'autres pays. En outre, selon les données des Perspectives économiques régionales du FMI, 11 États membres du COMESA, à savoir Djibouti, l'Éthiopie, Eswatini, Madagascar, Maurice, l'Ouganda, la RDC, les Seychelles, la Somalie, le Soudan et l'Union des Comores, ont atteint le critère de convergence macroéconomique du COMESA, à savoir un ratio global déficit budgétaire/PIB (subventions incluses) de 5%.

6. Dette publique

La dette publique moyenne de la région en pourcentage du PIB est tombée à 55,6% en 2023, contre 58,1% en 2022 (Graphique 5). Cette réduction reflète l'amélioration des déséquilibres macroéconomiques, l'assainissement budgétaire et la reprise de l'investissement direct étranger –IDE-- après plusieurs années d'atonie. En 2023, 10 États membres du COMESA, à savoir le Burundi, Djibouti, l'Éthiopie, Eswatini, Madagascar, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, les Seychelles et l'Union des Comores, ont atteint l'indicateur de convergence secondaire révisé du COMESA, à savoir une dette publique totale inférieure à 65% du PIB.

Graphique 5: Moyenne de la dette publique dans le COMESA (% du PIB)



Source: FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, avril 2024.

À l'avenir, le ratio moyen de la dette publique de la région par rapport au PIB devrait diminuer pour atteindre 50,8% en 2024 et 47,3% en 2025. Cette projection repose sur plusieurs facteurs:

- Déséquilibres macroéconomiques;
- Assainissement budgétaire;
- Reprise de l'IDE après plusieurs années de stagnation;
- Effets des chocs météorologiques antérieurs;
- Amélioration progressive de la situation concernant les problèmes d'approvisionnement et assouplissement attendu des conditions financières mondiales si l'inflation continue de baisser; et
- Rebondissement de la consommation privée et de l'investissement.

En outre, les conditions financières mondiales ont commencé à s'assouplir, suscitant un regain d'intérêt mondial pour la dette africaine. Un pays de la région a déjà émis une euro-obligation cette année, et d'autres devraient lui emboîter le pas, ce qui pourrait alléger la pression financière et accélérer la reprise économique.

En dépit de ces évolutions positives, plusieurs pays continuent à faire face à des défis réels pour les raisons suivantes:

- Une enveloppe financière en diminution, marquée par une baisse prolongée de l'aide étrangère au cours des quinze dernières années; et
- La nécessité de diversifier les instruments de la dette, d'élargir la base de crédit et de s'engager dans des négociations complexes sur la dette.

Ces difficultés sont exacerbées par les tensions géopolitiques dans les régions du Moyen-Orient et de la mer Rouge, l'instabilité politique croissante et la vulnérabilité accrue aux chocs extérieurs mondiaux et aux événements fréquents liés au changement climatique. Ces risques ont accru l'éventualité d'un dérapage budgétaire, ce qui pourrait se traduire par:

- une augmentation significative de la dette des gouvernements régionaux;
- des risques accrus concernant le financement et un défaut de paiement potentiel de la dette; et
- des ratios de la dette par rapport au PIB de certains pays supérieurs à 80%.

En l'absence de mesures rapides et efficaces pour contrôler la croissance de la dette, l'encours de la dette extérieure et les coûts du service y afférents pourraient augmenter, ce qui constituerait un risque majeur pour la stabilité macroéconomique.

Eu égard à ces réalités, les créanciers doivent mettre en œuvre un «cadre de résolution de la dette» réaliste. Cela inclut le reprofilage ou la restructuration de la dette, afin de créer une marge de manœuvre budgétaire, comme le prévoient les accords avec le FMI pour les pays confrontés à de graves vulnérabilités en matière d'endettement. Toutefois, la coordination entre les créanciers reste difficile et il est nécessaire de mettre en place des processus d'aide plus prévisibles et plus rapides. Les créanciers et les institutions financières internationales doivent améliorer le partage précoce d'informations et introduire un moratoire sur le service de la dette.

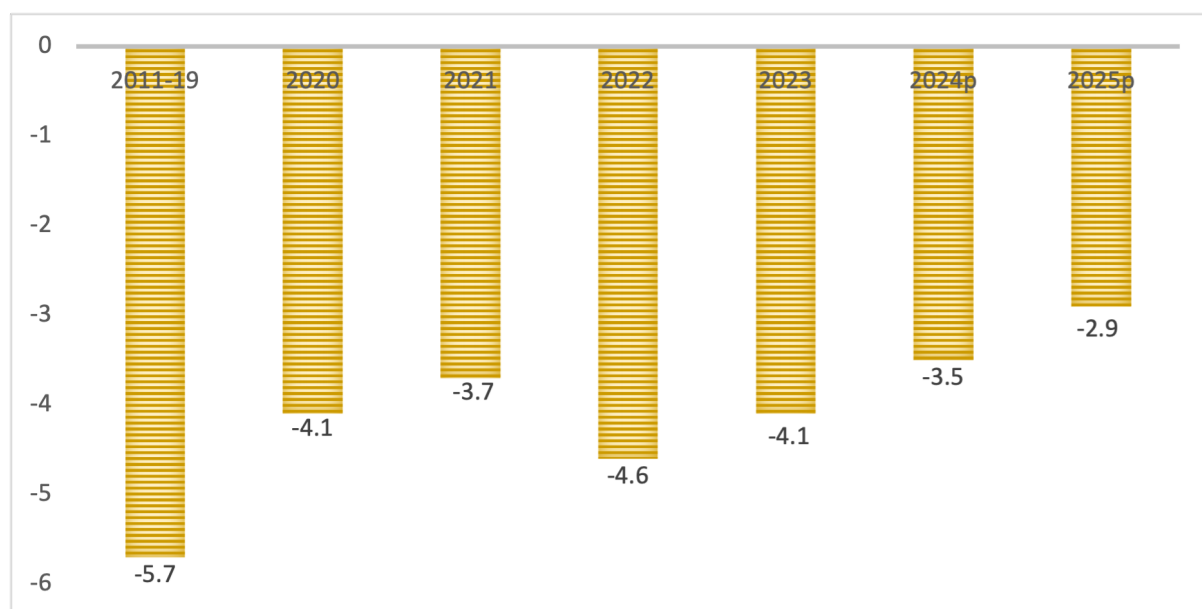
7. Compte courant extérieur, subventions incluses

Le compte courant extérieur, subventions comprises, de la région du COMESA s'est amélioré en 2023, le déficit se réduisant à une moyenne de -4,1% du PIB, contre -4,6% en 2022 (Graphique 6). Cette amélioration s'explique par :

- la chute des prix des matières premières au niveau mondial;
- la reprise du tourisme;
- les transferts de fonds résilients; et
- les efforts d'assainissement budgétaire.

Il est important de noter que le déficit permanent des comptes courants extérieurs de la plupart des économies de la région est dû aux déséquilibres commerciaux persistants habituels, qui résultent de la combinaison d'une demande d'exportation en baisse et de factures d'importation relativement inélastiques. Cela résulte de la hausse des prix des produits de base et, dans certains cas, du décaissement tardif des flux d'aide extérieure auquel sont confrontés la plupart des pays de la région COMESA.

Graphique 6: Moyenne du compte courant extérieur dans le COMESA (subventions incluses, % du PIB)



Source: FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, avril 2024.

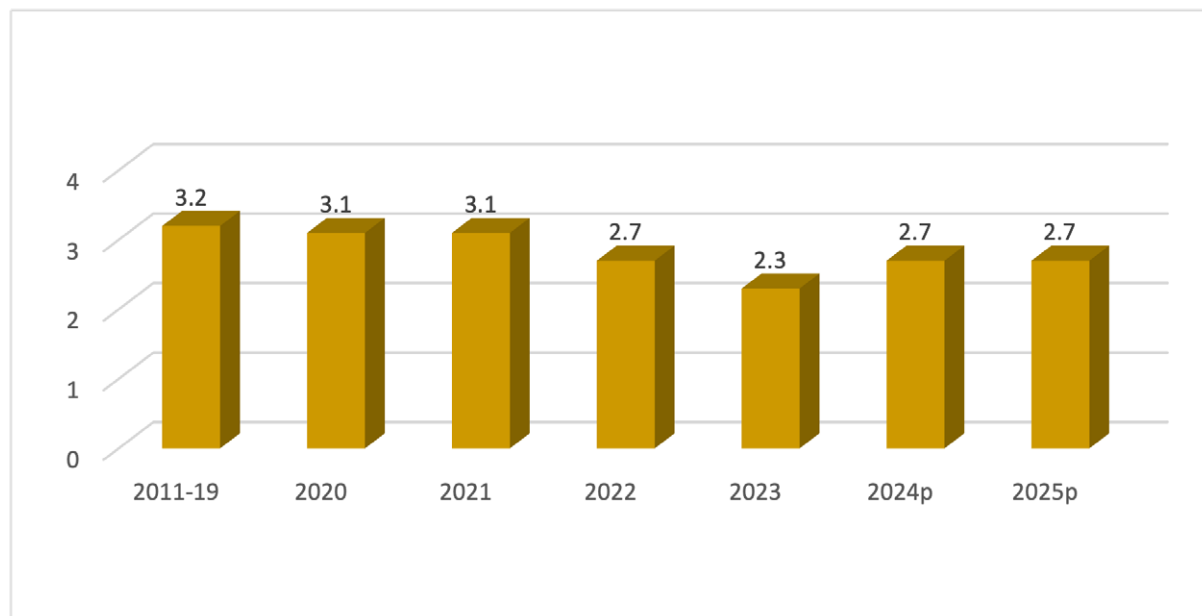
Le compte courant extérieur de la région COMESA, subventions incluses, devrait connaître une embellie pour atteindre -3,5% du PIB en 2024 et -2,9% du PIB en 2025 en raison de la baisse attendue des cours internationaux des produits de base, du rebond du tourisme, de la résilience des envois de fonds et des mesures d'assainissement budgétaire. À l'avenir, il est essentiel de donner la priorité au renforcement des chaînes de valeur continentales, surtout au regard des incertitudes qui pèsent sur l'environnement commercial mondial. Alors que le secteur privé fait des progrès sur la voie de la transition numérique, le continent doit mettre l'accent sur l'amélioration des infrastructures de télécommunications essentielles, telles que la fibre optique et l'Internet à haut débit, et sur l'achèvement du programme de réglementation du commerce électronique et la transition numérique dans son ensemble. Cet investissement sera essentiel pour permettre l'émergence et l'expansion dans la région de chaînes de valeur du 21^e siècle. À moyen terme, la mise en œuvre effective du programme d'intégration régionale des communautés économiques régionales –CER– et de la Zone de libre-échange continentale africaine –ZLECAf– sera essentielle pour renforcer les réseaux de production régionaux, favoriser le commerce, réduire la vulnérabilité du continent aux chocs extérieurs et améliorer les soldes des comptes courants extérieurs.

8. Accumulation des réserves

Afin que les pays puissent gérer efficacement leur économie et répondre aux chocs extérieurs, il leur faut des réserves adéquates. Une bonne gestion des réserves permet de minimiser le coût d'opportunité de la détention de réserves tout en maximisant les rendements. En 2023, la couverture des réserves extérieures de la région COMESA a diminué pour atteindre une moyenne de 2,3 mois d'importations de biens et de services, contre 2,7 mois en 2022 et 3,1 mois en 2021 (Graphique 7).

Cette baisse des réserves extérieures en mois d'importations de biens et de services au cours de l'année sous revue reflète la pression exercée pour fournir des devises afin de gérer la volatilité des taux de change et soutenir les importations de pétrole et de denrées alimentaires, en particulier pour les économies importatrices de produits de base.

Graphique 7: Réserves moyennes dans le COMESA (mois d'importations de biens et de services couverts)



Source: FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne avril 2024.

Avec une moyenne de 2,3 mois d'importations de biens et de services, les réserves ont dépassé le seuil standard de couverture des importations selon les critères de convergence macroéconomique du COMESA, à savoir des réserves extérieures égales ou supérieures à trois mois. Onze États membres du COMESA ont atteint le seuil de couverture des réserves en mois d'importations de biens et de services: l'Égypte, Eswatini, le Kenya, Madagascar, Maurice, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Tunisie, l'Union des Comores et la Zambie. Par rapport à la moyenne historique, la couverture des réserves de la région en 2024 et 2025 devrait augmenter pour atteindre 2,7 mois d'importation de biens et de services, grâce à l'amélioration du compte courant et à l'assouplissement des conditions financières mondiales.

9. Perspectives à moyen terme et recommandations

L'inflation à l'échelle de la région COMESA devrait diminuer à moyen terme, mais restera probablement supérieure aux niveaux atteints avant la pandémie. Le resserrement du financement dû à un accès limité aux fonds et à l'augmentation des coûts du service de la dette, l'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge, ajoutés aux vulnérabilités croissantes aux chocs externes mondiaux et aux menaces d'instabilité politique croissante et aux événements fréquents liés au changement climatique, exercent des pressions supplémentaires sur des budgets en baisse.

Si le resserrement monétaire a pris fin dans certains pays où l'inflation se stabilise, les décideurs politiques des régions où l'inflation persiste doivent trouver un juste équilibre entre la stabilité macroéconomique, la viabilité de la dette et la fragilité de la reprise économique. En réponse à ces défis, il est recommandé les mesures suivantes:

- Renforcement de la coordination des politiques : Renforcer la coordination entre les politiques budgétaires, monétaires et de change pour équilibrer la maîtrise des pressions inflationnistes, soutenir la reprise économique et gérer la volatilité des taux de change;

- Resserrement de la politique monétaire: Dans les pays où l'inflation augmente tant qu'il n'y a pas de signes clairs que les anticipations d'inflation sont bien ancrées. Et lorsque les pressions inflationnistes ont diminué mais restent élevées, les banques centrales peuvent envisager de mener une politique monétaire prudente jusqu'à ce que l'inflation soit fermement engagée sur une trajectoire descendante et que les projections aient rejoint l'objectif à moyen terme de la banque centrale;
- Gestion de la dette : En vue de faire face à l'augmentation des niveaux d'endettement, les États membres devront créer une marge de manœuvre budgétaire en mobilisant les recettes nationales et en améliorant l'efficacité des dépenses. Les cadres budgétaires à long terme doivent établir un équilibre crédible entre le soutien à court terme et l'assainissement à moyen terme;
- Adaptation à des conditions de financement plus strictes. Pour préserver la viabilité budgétaire, les pays doivent doublement stimuler la mobilisation des recettes et donner la priorité à des dépenses efficaces lorsque cela est possible, tout en minimisant les éventuels impacts négatifs sur la croissance et la pauvreté. Une meilleure mobilisation des recettes permettra d'attirer davantage de financements extérieurs, les flux de recettes d'un pays constituant l'un des principaux indicateurs de sa capacité de remboursement de la dette. Toutefois, à court terme, les autorités auront du mal à obtenir ces financements et les vulnérabilités de la dette devraient s'aggraver dans le contexte actuel d'augmentation des coûts d'emprunt et du service de la dette;
- Reprofilage de la dette : Les pays confrontés à des vulnérabilités aggravées en matière d'endettement peuvent être amenés à procéder à un reprofilage ou à une restructuration de la dette. Un cadre de résolution de la dette fonctionnant convenablement sera essentiel pour créer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire à la reprise. Alors que les pays ont élargi la variété des instruments de la dette, la base des créanciers s'est également diversifiée et les négociations sont devenues plus complexes. Dans un tel environnement, il est crucial que les créanciers augmentent leur fiabilité et leur prévisibilité, qu'ils coordonnent les systèmes d'octroi de crédit, qu'ils les rendent plus transparents et qu'ils introduisent un moratoire sur le service de la dette pendant le processus de traitement de la dette;
- Gestion efficace et proactive de la dette : Elle sera essentielle pour réduire les risques liés à la dette. Cette gestion peut aider à trouver un équilibre entre le financement des besoins de l'État et le maintien d'un niveau d'endettement soutenable. Il s'agit notamment d'améliorer les rapports sur la dette, d'allonger les échéances et d'éviter les remboursements groupés afin d'atténuer les risques de refinancement;
- Renforcement de la résistance aux chocs mondiaux : Les perturbations en cascade des routes commerciales et des chaînes d'approvisionnement, dont la dernière en date est le détournement des navires du détroit de Bab al-Mandab en raison d'attaques maritimes en mer Rouge, soulignent l'importance d'accélérer les efforts visant à diversifier les partenaires et à réduire les distorsions commerciales afin de renforcer la résilience face aux chocs futurs et à l'exposition au changement climatique, avec son impact sur les risques liés à la production agricole, qui a accru les vulnérabilités face à la structure commerciale non diversifiée des produits et des débouchés; et
- Transformation structurelle et diversification économique : Cet aspect est crucial pour les économies de la région, en particulier les réformes qui augmentent la croissance potentielle en soutenant le développement du secteur privé et en améliorant les bénéfices tirés du commerce. Si la ZLECAf offre une opportunité significative d'étendre les relations commerciales et d'atténuer les risques associés au ralentissement de l'économie dans les pays, son succès dépend des progrès réalisés pour réduire de manière substantielle les obstacles tarifaires et non tarifaires, renforcer la facilitation des échanges et améliorer l'environnement et l'infrastructure commerciaux sur l'ensemble du continent. Le renforcement de l'intégration commerciale continentale et régionale permettra de créer un marché plus vaste et mieux interconnecté et de faire en sorte que le continent attire plus d'investissements.

10. Risques pesant sur ces perspectives

Malgré la reprise en cours, les risques restent nombreux, notamment l'accès limité au financement, l'augmentation des coûts du service de la dette et les tensions géopolitiques dans les régions du Moyen-Orient et de la mer Rouge. En outre, les vulnérabilités aux chocs externes mondiaux, l'instabilité politique et les événements fréquents liés au changement climatique constituent des risques majeurs pour les économies de la région COMESA. Toutefois, sur une note positive, les prix des combustibles et des produits de base non combustibles devraient diminuer à moyen terme, ce qui permettra à la région de retrouver un peu de sérénité.

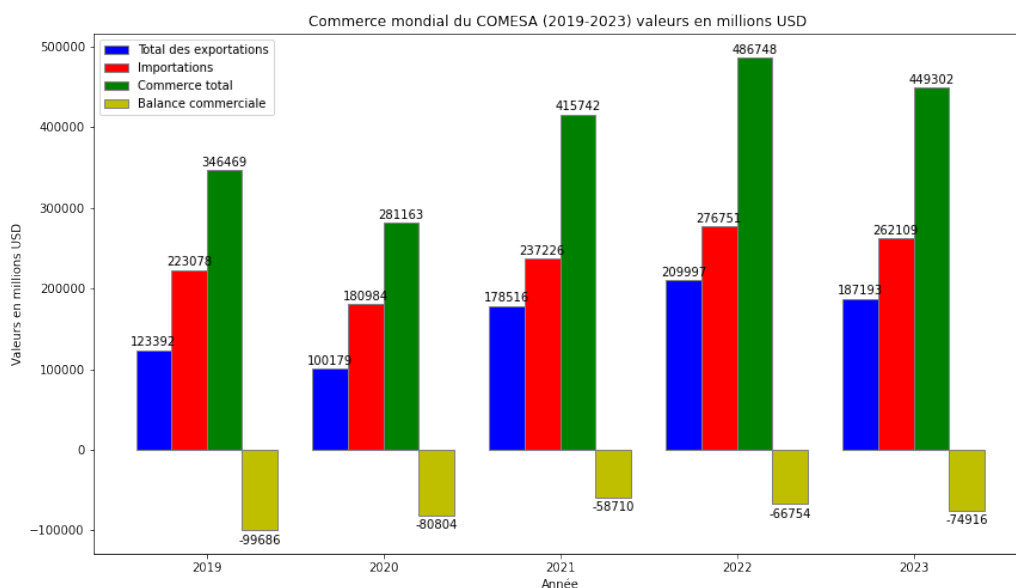
11. Évolution du commerce du COMESA en 2023

11.1 Commerce de biens

En 2023, les exportations totales de la région COMESA ont diminué de 11%, passant de 210 milliards USD en 2022 à 187 milliards USD en 2023. Au cours de la même période, les importations mondiales dans cette région ont également diminué de 5%, passant de 277 milliards USD en 2022 à 262 milliards USD en 2023.

Au cours des cinq dernières années, la balance commerciale de la région a été systématiquement déficitaire, le déficit le plus élevé ayant été enregistré en 2019, et le plus faible en 2021. Une tendance détaillée de la performance commerciale globale du COMESA pour la période 2019-2023 est présentée dans le graphique 8.

Graphique 8: Commerce mondial du COMESA 2019-2023, valeurs en millions USD



11.2. Exportations

Dans l'ensemble, les exportations de la région COMESA en 2023 affichent une tendance négative par rapport à 2022. La baisse des valeurs d'exportation peut être largement imputable à la diminution de la valeur des exportations de carburants, de produits manufacturés et des matières premières agricoles. Plus précisément, les exportations de carburants ont diminué de 26%, passant de 81 milliards USD en 2022 à 60 milliards USD en 2023. Les valeurs à l'exportation des produits manufacturés ont diminué de 6%, tandis que les exportations de matières premières agricoles ont baissé de 8% en 2023. Les valeurs à l'exportation de minerais et de métaux, de produits alimentaires et d'autres produits n.d.a. (non dénommés ailleurs) ont toutefois augmenté de 0,02%, 4,6% et 4,1% respectivement en 2023 en termes de valeur. Le tableau 2 présente le total des exportations du COMESA par secteur pour la période 2022-2023.

Tableau 2: Total des exportations du COMESA par secteur 2022-2023, valeurs en millions USD

Secteur	2022	2023	% de variation pour 2022-2023
Carburants	80 927	60 300	25,49
Produits manufacturés	55 762	52 313	6,19
Minerais et métaux	37 146	37 153	0,02
Denrées alimentaires	24 886	26 033	4,61
Autres produits n.d.a.	8372	8718	4,14

Secteur	2022	2023	% de variation pour 2022-2023
Matières premières agricoles	2 903	2 676	7,80
Total	209 996	187 193	10,86

11.2. Importations

Les importations dans la région COMESA ont également connu une baisse en 2023 et 2022, liée aux performances négatives des produits manufacturés, des carburants, des denrées alimentaires, des minerais et métaux et des matières premières agricoles, qui ont tous diminué respectivement de 3%, 4%, 13%, 12% et 9% en termes de valeur au cours de l'année 2023.

Les importations d'autres produits n.d.a. dans la région COMESA ont toutefois enregistré une hausse de 83%, passant de 1,8 milliard USD en 2022 à 3,2 milliards USD en 2023, comme le montre le tableau 3.

Tableau 3: Importations par secteur dans le COMESA 2022-2023, valeurs en millions USD

Secteur	2022	2023	% de variation pour 2022-2023
Carburants	155 404	150 006	3
Produits manufacturés	50 402	48 283	4
Minerais et métaux	53 292	46 468	13
Denrées alimentaires	11 606	10 244	12
Autres produits n.d.a.	4 274	3 873	9
Matières premières agricoles	1 772	3 235	83
Total	276 750	262 109	5

11.4. Commerce global au sein du COMESA par pays

Le tableau 4 résume les performances commerciales de la région COMESA par pays pour la période 2021-2023.

Tableau 4: Commerce global au sein du COMESA par pays 2021-2023 (millions USD)

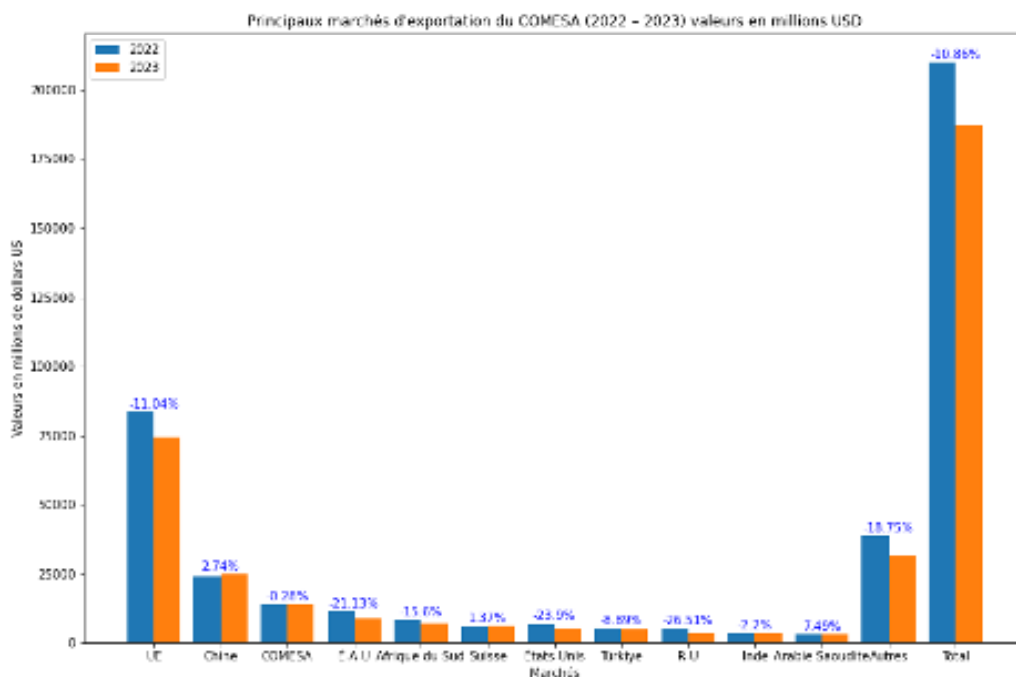
Année	2021		2022		2023		% de variation pour 2022-2023	
	Total exports	Imports	Total exports	Imports	Total exports	Imports	Total exports	Imports
Burundi	166	1 028	192	1 297	206	1 158	7,0	-10,7
Djibouti	348	9 434	544	8 412	394	7 484	-27,6	-11,0
Égypte	40 555	73 523	51 643	94 460	42 061	83 188	-18,6	-11,9
Érythrée	607	403	774	451	336	406	-56,5	-9,9
Eswatini	2 068	2 105	1 958	2 115	2 046	2 028	4,5	-4,1
Éthiopie	2 843	15 573	2 977	17 209	2 704	16 536	-9,2	-3,9
Kenya	6 755	19 588	7 370	21 122	7 170	18 626	-2,7	-11,8
Libye	49 908	27 228	60 300	28 856	49 694	29 073	-17,6	0,8

Année	2021		2022		2023		% de variation pour 2022-2023	
	Total exports	Imports	Total exports	Imports	Total exports	Imports	Total exports	Imports
Madagascar	2 035	4 043	2 879	5 355	1 268	4 499	-55,9	-16,0
Malawi	998	3 067	890	1 566	966	3 145	8,5	100,8
Maurice	1 679	5 130	1 879	6 568	1 689	5 743	-10,1	-12,6
Ouganda	3 285	8 662	2 637	8 570	4 160	11 698	57,7	36,5
RDC	24 125	7 658	30 291	13 039	30 372	14 608	0,3	12,0
Rwanda	1 447	3 796	2 048	5 398	2 417	6 200	18,0	14,8
Seychelles	1 729	1 878	605	2 112	714	3 208	18,0	51,8
Somalie	486	5 776	544	5 276	87	3 728	-84,1	-29,3
Soudan	5 184	10 198	5 490	10 188	3 119	5 553	-43,2	-45,5
Tunisie	16 801	22 636	18 684	26 836	20 049	25 566	7,3	-4,7
Union des Comores	34	326	54	213	32	273	-41,9	28,0
Zambie	11 143	7 096	11 651	9 037	10 485	10 165	-10,0	12,5
Zimbabwe	6 322	8 078	6 586	8 668	7 226	9 225	9,7	6,4
Total	178 518	237 226	209 996	276 748	187 195	252 885	-10,9	-5,3

11.5. Principaux marchés d'exportation

L'UE a conservé sa position de premier marché de destination des exportations du COMESA avec une part de marché de 40% en 2023, soit la même qu'en 2022. Le marché d'exportation de la Chine était classé deuxième en 2023 avec 13%. Le marché d'exportation intra-COMESA vient en troisième position avec 8% en 2023, tandis que le marché des Émirats arabes unis est quatrième avec une part de 5%. La valeur des exportations du COMESA vers le marché de l'UE a toutefois chuté de 11%, passant de 84 milliards USD en 2022 à 74 milliards USD en 2023. La valeur des exportations du COMESA vers la Chine a légèrement augmenté de 3%, tandis que celle des exportations intra-COMESA a légèrement baissé de 0,3%. Voir Graphique 9.

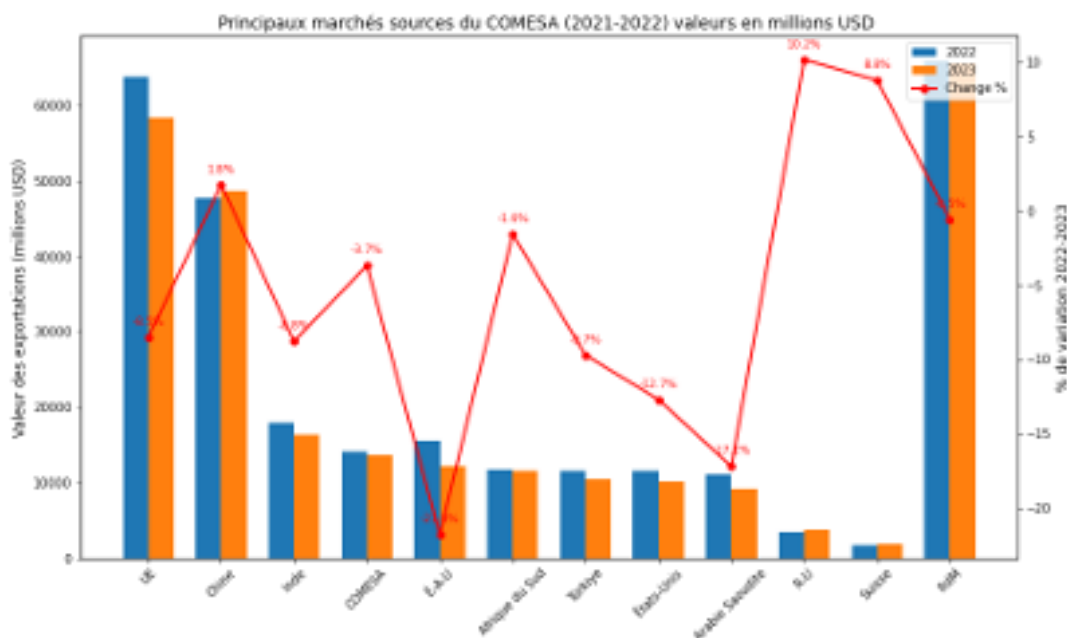
Graphique 9: Principaux marchés d'exportation du COMESA 2022-2023, valeurs en millions USD



11.6. Principaux marchés d'importation

L'UE, qui représente 22% du marché, est la principale source d'importations pour la région COMESA en 2023, suivie par la Chine (19%), l'Inde (6%), le COMESA (5%) et les Émirats arabes unis (5%).

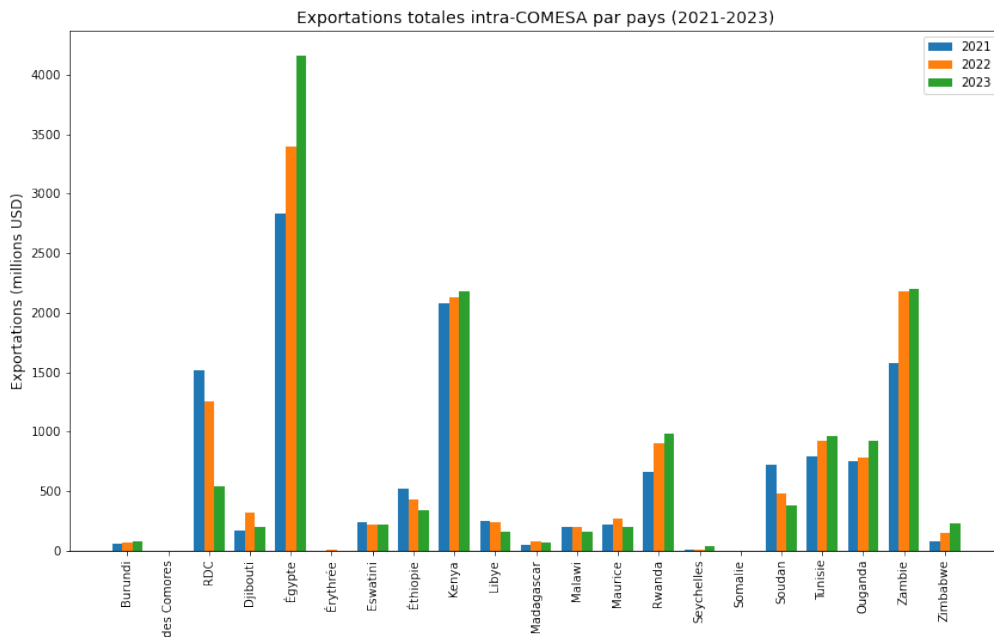
Graphique 10: Principaux marchés sources du COMESA 2021-2022, valeurs en millions USD



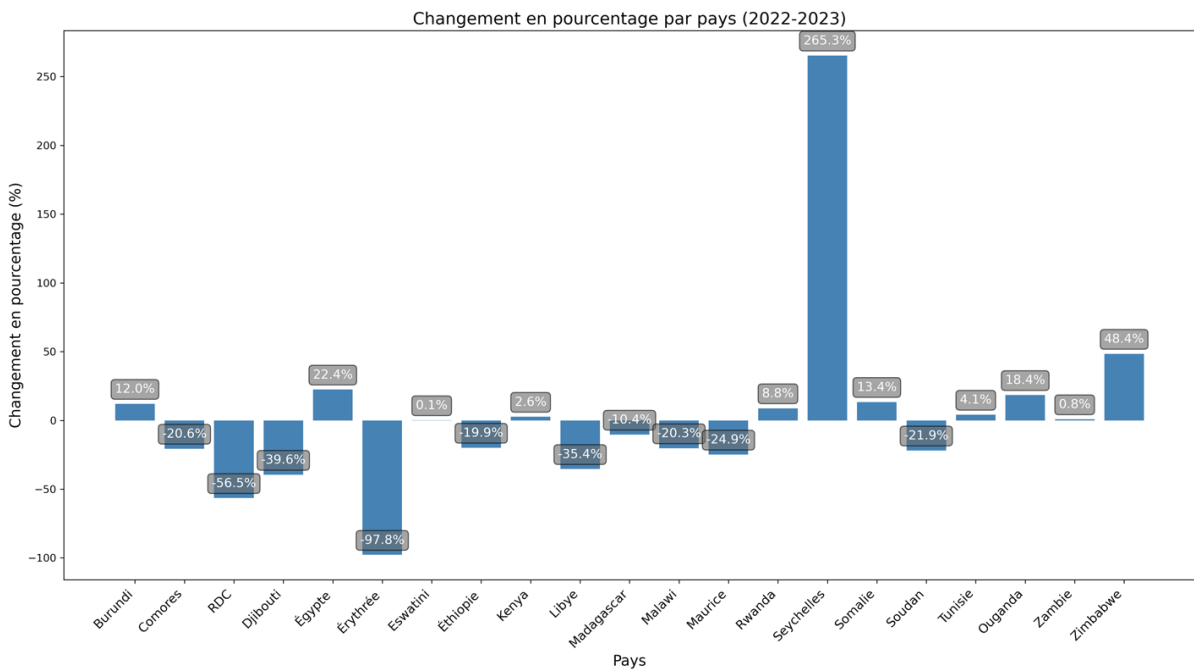
11.7. Commerce intra-COMESA

La valeur des exportations totales intra-COMESA a connu une légère baisse de 0,3%, passant de 14,09 milliards USD en 2022 à 14,06 milliards USD en 2023. Le graphique 11 montre la performance de l'ensemble des exportations intra-COMESA par pays, 2021-2023, ainsi que les variations en pourcentage sur la période 2022-2023 (Graphique 11).

Graphique 11: Exportations totales intra-COMESA par pays 2021-2023, valeurs en millions USD



Graphique 12: Évolution en pourcentage par pays sur la période 2022-2023



Le tableau 5 présente les principaux produits d'exportation intra-COMESA et leur classement en 2023 et 2022, C23 et C22. Les huiles de pétrole sont en tête du classement en termes de valeur (2^e rang en 2022), suivies par la farine de blé/ de méteil (un produit très performant, classé au 17^e rang en 2022). Les exportations d'oxydes et d'hydroxydes de cobalt viennent en 3^e position (4^e en 2022), tandis que le ciment portland occupe la 4^e place en 2023 (5^e en 2022).

Tableau 5: Principaux produits d'exportation intra-COMESA

N°	CTCI	Désignation de la CTCI	Valeurs 2023 (M USD)	C23	C22
1	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	402,62	1	2
2	0461	Farine de blé / de méteil	400,13	2	17
3	52255	Oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt commerciaux	374,70	3	4
4	66122	Ciment portland	357,61	4	5
5	2741	Soufre de toutes sortes, à l'exception du soufre sublimé	301,54	5	6
6	42229	Huile de palme raffinée et ses fractions	287,08	6	3
7	66134	Marbre, travertin et albâtre et ouvrages en ces pierres	284,39	7	32
8	3510	Courant électrique	281,02	8	8
9	07414	Autres thés noirs (fermentés) et autres thés partiellement fermentés	261,65	9	7
10	06129	Autres sucres de betterave/canne à l'état solide, sans ajout d'aromatizants ou de colorants	239,90	10	14
11	05459	Autres légumes, frais/réfrigérés	220,18	11	9
12	06111	Sucre de canne brut, à l'état solide, sans ajout d'aromatizants ou de colorants	218,27	12	12
13	55141	Mélanges de substances odoriférantes et autres mélanges	217,99	13	10
14	11102	Eaux (y compris les eaux minérales et les eaux gazeuses)	184,86	14	13
15	54293	Médicaments, n.d.a., présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente de détail	174,07	15	16
16	55422	Produits de lavage et de nettoyage tensioactifs, n.d.a.	163,85	16	23
17	78211	Tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors des réseaux routiers	160,24	17	191
18	66121	Clinkers de ciment	158,62	18	25
19	89319	Articles pour le transport ou l'emballage de marchandises, n.d.a.	149,89	19	19
20	1222	Cigarettes contenant du tabac	132,79	20	26
21	76411	Appareils téléphoniques, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires/	119,38	21	101
22	09899	Autres préparations alimentaires (à l'exception des positions 098.91-098.94)	117,26	22	36
23	56216	Urée, même en solution aqueuse	113,99	23	11
24	0019	Animaux vivants, n.d.a.	112,56	24	22
25	2631	Coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné	109,90	25	21

2

**MISE EN ŒUVRE
DES PROGRAMMES
DE COOPÉRATION
ET D'INTÉGRATION
RÉGIONALES DU
COMESA**

1. MARCHÉ INTÉRIEUR

1.1. Zone de libre-échange du COMESA –ZLEC–

1.1.1. Rapports intérimaires sur les États membres ne participant pas à la ZLEC

À la fin de 2023, cinq États membres n'avaient pas encore pleinement adhéré à la ZLEC. Il s'agit de l'Érythrée, de l'Éthiopie et de la République démocratique du Congo, ainsi qu'Eswatini (sous dérogation liée à la mise en œuvre de la ZLE tripartite) et la Somalie, qui œuvre actuellement à finaliser son adhésion au COMESA.

En 2023, des efforts ont été déployés pour inciter l'Éthiopie et la RDC à adhérer à la ZLEC. Le Secrétariat du COMESA a fourni un soutien technique à l'Éthiopie afin de mettre en œuvre un plan d'action convenu. En outre, un atelier de mobilisation et de sensibilisation pour la RDC a été planifié en avril 2023, ainsi que des consultations qui devraient continuer à mobiliser la RDC et l'Éthiopie.

Eswatini a maintenu sa dérogation liée à la mise en œuvre de la ZLE tripartite en 2023, tandis que la Somalie œuvrait toujours à finaliser sa pleine adhésion au COMESA. Toutefois, Eswatini a confirmé, lors de la 43^e réunion du Conseil des ministres, qu'il avait ratifié l'Accord de libre-échange tripartite, ce qui lui permettra de participer à l'avenir à la ZLEC.

L'Érythrée offre une préférence tarifaire de 80% aux produits originaires du COMESA sur une base de réciprocité depuis 1998, ce qui implique que le pays n'avait plus qu'à supprimer les 20% restants des tarifs en vertu de la clause de la nation la plus favorisée –NPF-- pour devenir un membre à part entière de la ZLEC. À la fin de l'année 2023, aucun nouveau rapport n'a été soumis par le pays sur les progrès ou les mouvements de libéralisation des 20% restants au titre des tarifs NPF.

1.1.2. Mise en œuvre des mesures de sauvegarde du sucre kenyan

L'industrie sucrière kenyane a bénéficié d'une mesure de sauvegarde en raison de son incapacité à concurrencer les importations de sucre en provenance d'autres États membres du COMESA. Par le biais de la Directive n° 1 de 2007, le Kenya a entrepris plusieurs réformes visant à redresser le secteur sucrier et à le rendre compétitif.

L'objectif principal des mesures de sauvegarde était d'accorder aux producteurs de sucre kenyans, à savoir les planteurs de canne à sucre et les opérateurs des sucreries, une protection pendant un certain temps. Au cours de cette période, les producteurs, en collaboration avec l'État et d'autres parties prenantes concernées, devraient remédier aux contraintes contribuant à la non-compétitivité du secteur.

Le Secrétariat a préparé un rapport technique sur l'efficacité des mesures de sauvegarde du sucre kenyan qui a établi qu'en dépit des efforts déployés, l'industrie sucrière kenyane continue de faire face à des défis de production et à une pression concurrentielle de la part des pays exportateurs de sucre dans le monde entier. Par conséquent, lors de sa 44^e session qui s'est tenue en novembre 2023, le Conseil des ministres a accordé au Kenya une extension de la sauvegarde du sucre de deux ans, de décembre 2023 à novembre 2025.

En outre, sur la base de la recommandation du rapport, le Conseil a ordonné la création d'un Comité des recours commerciaux chargé de fournir une assistance technique concernant toutes les questions liées à la mise en œuvre du Règlement du COMESA relatif aux recours commerciaux et la dissolution subséquente du Sous-comité de sauvegarde du sucre kenyan.

1.2. Douanes et facilitation du commerce

1.2.1. Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la ZLE du COMESA et des instruments de facilitation du commerce Règles d'origine et Certificat d'origine électronique

Au cours de la période sous revue, des progrès notables ont été réalisés en vue de l'opérationnalisation du système électronique de certification de l'origine. L'adoption et la mise en œuvre du système de Certificat d'origine électronique --eCO-- devraient permettre de réduire les retards liés au dédouanement causés par le processus de vérification du certificat d'origine sous format papier du COMESA. En outre, le modèle révisé du Certificat d'origine du COMESA a été adopté par le Conseil et devrait entrer en vigueur en 2024 à la date de publication du Journal officiel, conformément à

l'article 12 du Traité du COMESA. Tout au long de l'année, le Secrétariat a continué à fournir une assistance technique aux États membres sur l'interprétation et l'application des Règles d'origine du COMESA.

Dans le cadre du plan de la Zone de libre-échange numérique –ZLEN--, le système eCO et ses règles d'application ont été élaborés par le Secrétariat et ont été officiellement adoptés en 2019 lors de la 40^e réunion du Conseil des ministres. Au cours de la période sous revue, le Secrétariat a achevé l'élaboration de l'eCO et des modifications techniques nécessaires afin de rendre le système pleinement opérationnel.

Programme des Opérateurs économiques agréés

En septembre 2023, il a été tenu une réunion régionale d'experts en douane sur le système régional d'Opérateurs économiques agréés –OEA-- du COMESA. Cette réunion a été suivie d'une session du Groupe consultatif régional des douanes et du secteur privé sur le programme relatif aux opérateurs économiques agréés. Un exercice régional de diagnostic des OEA a été mené pour les États membres du COMESA, et le Manuel régional de formation à la gestion des risques ainsi que le Manuel régional de contrôle d'audit à posteriori ont été révisés et adoptés pour soutenir le système des OEA. Les prochaines étapes comprennent l'élaboration d'un critère de risque pour le système régional d'OEA du COMESA et la mise en place d'un cadre d'accord de reconnaissance mutuelle –ARM-- pour commencer l'essai pilote du programme OEA du COMESA, qui devrait être mis en œuvre en 2024.

Gestion coordonnée des frontières

Les lignes directrices et la stratégie de mise en œuvre de la Gestion coordonnée des frontières –GCF-- du COMESA ont été finalisées et adoptées par le Conseil, puis diffusées auprès des États membres afin de soutenir les efforts de gestion coordonnée des frontières. En outre, des progrès ont été réalisés dans le soutien à la mise en œuvre du projet du Régime régional de garantie du transit sous douane --RGTD, avec des activités en cours en Éthiopie et à Djibouti. Dans le cadre de ces efforts, des fonctionnaires des deux pays ont effectué une visite d'étude sur le RGTD et les postes-frontières à guichet unique –PFGU- au Rwanda du 23 au 26 octobre 2023. Les prochaines étapes comprennent la finalisation de l'intégration des systèmes douaniers et le lancement du projet pilote entre Djibouti et l'Éthiopie.

Le Secrétariat, dans le cadre du programme de facilitation du commerce financé au titre du Fonds européen de développement (11^e FED), a continué à apporter son soutien à certains États membres (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Malawi, Tunisie, Zambie et Zimbabwe) à cinq postes-frontières afin d'améliorer le contrôle et la facilitation des opérations des douanes. Des projets de modernisation des frontières sont en cours à Chirundu (Zambie/Zimbabwe), Mwami/Mchinji (Zambie/Malawi), Nakonde/Tunduma (Zambie/Tanzanie), Galafi (Djibouti/Éthiopie) et Moyale (Éthiopie/Kenya).

Guichet unique électronique

En décembre 2023, des guichets uniques électroniques nationaux –eGU-- pour le commerce et la logistique étaient opérationnels ou en phase de développement dans les 14 États membres suivants: Burundi, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Malawi, Ouganda, RDC, Rwanda, Soudan, Tunisie, Zambie et Zimbabwe. Les instruments clés du Guichet unique électronique, à savoir le cadre juridique, la stratégie de mise en œuvre et la feuille de route, ainsi que les termes de référence pour le développement du système régional de guichet unique électronique ont été élaborés et adoptés par le Conseil des ministres lors de sa 44^e réunion. La phase suivante consistera à engager une société de conseil pour développer le Guichet unique électronique régional du COMESA --eGU-Com-- en s'appuyant sur le Système de plateforme d'interconnexion du COMESA –SPI-Com--.

Automatisation et site Internet des douanes

Le Secrétariat a signé un accord de co-délégation avec la CNUCED pour développer et mettre en œuvre le Centre régional d'appui à l'automatisation des douanes --CRAAD. Cette initiative vise à normaliser et à harmoniser les systèmes douaniers, à améliorer la connectivité et à faciliter l'échange des données électroniques entre les États membres. Dans le cadre de l'accord de co-délégation, la CNUCED a développé un prototype de CRAAD et une plateforme d'interconnectivité pour l'échange de données et de documents qui sera lancée en 2024, après la finalisation de l'installation du serveur et de la configuration du logiciel au Secrétariat du COMESA.

Parallèlement, la CNUCED a organisé des cours de formation en ligne sur les volets fonctionnels et techniques de Sydonia World, respectivement pour les experts douaniers et les experts informatiques des États membres.

Le programme de bourses d'étude, qui devrait débiter au deuxième trimestre de 2024, formera un groupe d'experts fonctionnels et techniques en Sydonia World des États membres qui ont transmis leurs fichiers de données pour la configuration et la mise en œuvre de l'essai pilote du CRAAD.

Mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges

Conformément aux décisions du Conseil des ministres, le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre du Programme de facilitation du commerce du COMESA dans le cadre du 11^e FED, en tant que stratégie régionale de facilitation du commerce visant à aider les États membres à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges –AFE-- de l'OMC et à améliorer la coopération douanière et la facilitation du commerce.

Les États membres ont mis en place les Comités nationaux pour la facilitation du commerce –CNFC-- et le Programme de facilitation du commerce –PFC-- financé au titre du 11^e FED soutient la mise en œuvre de leurs plans de travail. La plupart des États membres ont besoin d'un appui pour la mise en œuvre des mesures de catégorie C sélectionnées et le PFC du COMESA fournit un soutien limité pour la mise en œuvre des mesures de catégorie C dans les États membres. Madagascar bénéficie d'une assistance pour mener une étude sur le modèle de Guichet unique électronique –eGU-- et élaborer une stratégie nationale de facilitation du commerce et de mise en œuvre d'actions prioritaires dans le cadre de la feuille de route du CNFC.

Les rapports sur la mise en œuvre des mesures de l'Accord commercial multilatéral de l'OMC sont soumis et mis à jour à l'aide du cadre de suivi et d'évaluation pour les mesures des catégories B et C.

Une réunion consultative régionale a été organisée du 27 au 29 septembre 2023 afin de discuter de la mobilisation conjointe des ressources pour la mise en œuvre des mesures de catégorie C de l'OMC, en particulier pour les projets ayant une portée régionale.

Portail régional d'information commerciale

La CNUCED et le Secrétariat sont en train de finaliser le développement du Portail régional d'information commerciale du COMESA –PRIC--, dont le lancement est prévu en 2024. Le PRIC aidera les États membres à partager et à mettre à jour les informations liées au commerce conformément à l'Accord commercial multilatéral de l'OMC et aux règlements du COMESA. En outre, des discussions sont en cours concernant le développement de Portails nationaux d'information commerciale --PNIC-- dans certains États membres, y compris Djibouti, qui est sur le point de signer un accord avec la CNUCED.

Formation pour renforcer les capacités et ateliers de sensibilisation

Au cours de la période sous revue, le Secrétariat a apporté son soutien en matière de renforcement des capacités par le biais de diverses sessions de formation. Dix-sept cadres des douanes ont reçu une formation sur les cours fonctionnels du Sydonia World et, en collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes, le Secrétariat a également offert une formation sur le Système harmonisé pour la classification des marchandises à des fonctionnaires des douanes des États membres du COMESA.

Défis et contraintes

La mise en œuvre du Programme des douanes et de facilitation du commerce s'est heurtée à plusieurs difficultés, notamment:

- Les retards dans le dédouanement des marchandises dans le cadre de la ZLE du COMESA en raison de l'utilisation de certificats d'origine sous format papier. Dans certains cas, les États membres ont mis longtemps à vérifier l'authenticité du certificat d'origine sous format papier du COMESA; et
- Les retards dans la transmission au Secrétariat des spécimens de signature et des empreintes des

cachets mis à jour pour les signataires autorisés à signer les Certificats d'origine du COMESA.

La voie à suivre

L'introduction du Certificat d'origine électronique devrait permettre de remédier aux retards occasionnés par les certificats sous format papier. L'utilisation du certificat d'origine électronique ne nécessitera pas de vérification de l'authenticité des Certificats d'origine du COMESA, ce qui retarde les échanges. La mise en œuvre pilote du Certificat d'origine électronique du COMESA devrait débuter en 2024.

1.3. Programme de facilitation du commerce du 11^e FED

Le Programme de facilitation du commerce –PFC-- joue un rôle essentiel dans l'avancement de l'intégration régionale, la promotion d'une croissance économique régionale inclusive et le renforcement de la compétitivité dans la région COMESA. Plus précisément, le programme vise à accroître les flux commerciaux intrarégionaux de biens, de personnes et de services en réduisant les coûts et les délais d'importation et d'exportation aux postes-frontières. Cet objectif sera atteint grâce à la réduction des obstacles non tarifaires –ONT--, à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange numérique –ZLEN--, à l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges –AFE-- et à l'amélioration de la Gestion coordonnée des frontières --GCF. En outre, le programme soutient la libéralisation du commerce des services et la libre circulation des personnes.

En vertu d'un accord de subdélégation conclu avec les États membres, le programme de formation professionnelle vise à améliorer certains postes-frontières de la région, notamment Chirundu (Zambie/Zimbabwe), Mwami/Mchinji (Zambie/Malawi), Nakonde/Tunduma (Zambie/Tanzanie), Moyale (Éthiopie/Kenya) et Galafi (Djibouti/Éthiopie).

1.3.1. Commerce des services

Les principales activités entreprises dans le cadre du volet «Commerce des services» au cours de la période sous revue sont les suivantes:

- Appui technique et réunions du Comité: Le PFC a fourni un appui technique et organisé le Comité Commerce des services, où quinze États membres ont soumis des projets et des offres révisées. Le Comité a facilité les discussions sur les demandes et les offres échangées et a examiné l'état d'avancement des négociations sur la libéralisation des services au sein de la région COMESA. En outre, il a examiné des projets de procédures pour la rectification, la modification et le retrait des listes afin de faciliter la mise en œuvre des engagements déjà en vigueur. Une étude sur l'extension du Régime commercial simplifié --Récos-- du COMESA à certains secteurs de services a également été validée et un projet de modalités est en cours d'élaboration.
- Renforcement des capacités: Les initiatives de renforcement des capacités se sont concentrées sur les meilleures pratiques internationales pour faciliter la libéralisation progressive du commerce des services et l'analyse des informations nécessaires pour promouvoir les réformes nationales. Cinq ateliers ont été organisés, couvrant des sujets tels que les compétences et techniques en matière de négociation commerciale, ainsi que l'élaboration de politiques. Ces ateliers ont été organisés entre février et juin 2023 dans divers États membres, notamment en Éthiopie (du 4 au 17 avril) et au Malawi (du 19 au 22 juin), en vue d'améliorer les négociations commerciales et leur mise en œuvre.
- Lancement de la Plateforme en ligne sur le commerce des services: Cette plateforme a été lancée afin d'accélérer l'élaboration et l'analyse des projets de listes d'engagements spécifiques dans le cadre des négociations sur le commerce des services du COMESA. L'objectif principal de la plateforme est de permettre aux négociateurs en chef de travailler en collaboration dans la rédaction et la diffusion numérique des listes d'engagements spécifiques auprès de tous les pays membres. La plateforme sert également de portail d'information pour les services où toutes les informations sur le commerce des services au niveau national et régional doivent être publiées à des fins d'information et de transparence. Les États membres ont également été formés à l'utilisation de la plateforme.

1.3.2. Évolution du Régime commercial simplifié

Reconnaissant le rôle vital que joue le commerce transfrontière dans les échanges intrarégionaux, le Secrétariat a lancé

le Régime commercial simplifié --Récos-- en 2010. Cette initiative a pour but de faciliter le petit commerce transfrontière en simplifiant les procédures d'importation et d'exportation de marchandises d'une valeur inférieure ou égale à 2000 USD. Ces marchandises doivent figurer sur une liste commune de produits éligibles négociée et acceptée par les deux pays voisins.

Le Récoc vise à formaliser le commerce transfrontière informel en mettant en place des instruments et des mécanismes adaptés aux besoins des petits commerçants. Ces outils sont déployés dans les zones frontalières, où le commerce informel est très généralisé en vue de faciliter leur accès aux petits commerçants. L'initiative rationalise le processus douanier grâce à l'utilisation d'un Document douanier simplifié --DDS-- et à des procédures de dédouanement simplifiées, ce qui contribue à réduire les coûts et le temps de franchissement des frontières. Des Chargés de Bureau d'information commerciale --CBIC-- ont été déployés aux principaux postes-frontières afin d'aider les petits commerçants à obtenir des informations et à remplir les documents.

Actuellement, huit États membres du COMESA mettent en œuvre le Récoc: le Burundi, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe. D'autres États membres, dont Djibouti, l'Éthiopie et le Soudan sont en train d'adopter le Récoc avec leurs pays voisins.

1.3.3. Défis rencontrés dans le cadre de l'IPCTF

La diversité des politiques des États membres constitue un défi majeur dans la mise en œuvre du Récoc. Les États non-membres de la ZLEC ont rencontré des difficultés pour parvenir à un consensus lors des négociations sur la mise en œuvre dudit Récoc.

1.4. Initiative régionale en faveur du petit commerce transfrontière sous le 11^e FED

L'Initiative régionale en faveur du petit commerce transfrontière --IPCTF--, financée au titre du 11^e FED avec un budget de 15 millions d'euros, vise à renforcer les flux commerciaux transfrontières formels à petite échelle dans la région COMESA/tripartite, conduisant à une collecte des recettes plus élevée pour l'État aux frontières ainsi qu'à une sécurité accrue et à des revenus plus élevés pour les petits commerçants transfrontières. Le programme, signé entre le Secrétariat et l'UE en mai 2018, devait initialement se dérouler jusqu'en mai 2022, mais a été prolongé jusqu'en décembre 2024.

Au cours de la période sous revue, dans le cadre de l'IPCTF, il a été mené les activités suivantes:

- La quatrième réunion, qui s'est tenue les 18 et 19 septembre 2023 à Lusaka, a fourni des orientations politiques et stratégiques sur la mise en œuvre du programme et a insisté sur l'achèvement des activités restantes, en particulier la construction de marchés frontaliers;
- Des réunions ont eu lieu entre la RDC et la Zambie ainsi qu'entre l'Éthiopie et le Kenya pour convenir des listes communes de produits. La RDC et la Zambie ont résolu les questions en suspens relatives à la liste commune et au seuil Récoc, se mettant d'accord sur 86 produits et un seuil initial de 500 USD, sous réserve d'un examen régulier. Le Récoc sera lancé dans ces pays au moment opportun;
- Une réunion bilatérale entre le Malawi et la Zambie s'est tenue les 13 et 14 avril 2023 afin de discuter de produits additionnels pour le Récoc entre ces deux pays. Ils se sont mis d'accord sur 5 produits additionnels à ajouter à leur liste commune pour le Récoc. Les produits convenus sont les suivants: avocats, poussins d'un jour et œufs à couver, cailles habillées, terrazzo et semences de maïs;
- Les modalités du «Laissez-passer vert» ont été validées par les États membres du projet pilote (RDC, Zambie et Zimbabwe);
- Soixante acteurs de la chaîne de valeur du poisson de la RDC, de la Zambie et du Zimbabwe ont été formés aux approches de la réglementation et de l'autoréglementation fondées sur les risques, l'accent étant mis sur l'application de ces compétences lors de la mise en œuvre du Laissez-passer vert, un système qui fait l'objet d'un projet pilote dans la chaîne de valeur du poisson;
- L'Organisation internationale pour les migrations --OIM, qui est co-déléguée dans la mise en œuvre du programme, a achevé la conception et l'élaboration d'une solution de Laissez-passer électronique aux

frontières (e-jeton) qui nécessite l'utilisation d'un smartphone. Cependant, sur la base des commentaires des États membres concernés, l'OIM est en train de mettre au point une solution basée sur une carte. L'e-jeton aidera les services de l'immigration à enregistrer les commerçants qui franchissent les frontières;

- Soixante-quinze petits commerçants transfrontières et fonctionnaires de l'État en Éthiopie ont été formés entre le 22 février et le 1er mars 2023. La formation a porté sur les règles et procédures à suivre pour s'engager dans le petit commerce transfrontière, leur a présenté leurs droits et obligations, et l'importance de créer des associations des commerçants;
- Une deuxième réunion régionale des Associations des commerçants transfrontières –ACTF-- s'est tenue, au cours de laquelle ont été discutés et adoptés des statuts et un plan stratégique pour l'ACTF nouvellement établie, connue sous le nom de Réseau des commerçants transfrontières de l'Afrique orientale et australe, ainsi qu'un plan d'action politique pour les questions liées aux jeunes et aux femmes commerçantes transfrontières. Le réseau a été lancé en septembre 2023 à Lilongwe, au Malawi; et
- La collecte de données sur le petit commerce transfrontière a repris le 1er avril 2023 aux frontières de la Zambie (Chirundu, Kasumbalesa, Nakonde et Mwami), de Mchinji, de Tunduma et de Moyale (Kenya). La collecte de données à la frontière de Chirundu (Zimbabwe) a repris le 1er juin 2023.

1.5. **Projet de facilitation du commerce et de l'intégration dans la région des Grands-Lacs**

Le Projet de facilitation du commerce et de l'intégration dans la région des Grands-Lacs --PFCIGL-- est une opération de prêt régionale de six ans mise en œuvre par le Burundi, la République démocratique du Congo et le COMESA. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large de l'Initiative Grands-Lacs –IGL-- financée par la Banque mondiale, qui reflète l'engagement de cette dernière à aider les pays de la région des Grands-Lacs à réduire la pauvreté et à promouvoir la prospérité commune en ciblant certains des groupes les plus vulnérables dans les régions frontalières de la RDC et des pays voisins (Burundi, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Zambie). Le PFCIGL se concentre sur la promotion de la paix et de la stabilité à travers des programmes qui améliorent les conditions de vie, encouragent le commerce transfrontière et renforcent les relations économiques.

Le PFCIGL couvre quatre principaux domaines d'intervention:

- Amélioration de l'environnement politique et réglementaire pour le commerce transfrontière: comprend la réforme des politiques, la simplification des procédures pour les petits commerçants et la mise en œuvre d'un système frontalier intelligent pour la coordination et le suivi de l'intégration régionale;
- Amélioration de l'infrastructure commerciale de base: implique la réhabilitation et la modernisation des postes-frontières, la construction et le développement des marchés frontaliers, l'amélioration des ports lacustres et la réhabilitation des routes d'accès locales;
- Soutien à la commercialisation des chaînes de valeur transfrontières: comprend des investissements dans des structures permettant d'ajouter de la valeur aux produits, la promotion des exportations de certains produits, ainsi que l'étiquetage, la certification et la conformité de certains produits; et
- Mise en œuvre et suivi et évaluation: Il s'agit d'apporter un soutien à la mise en œuvre, à la communication, au suivi et à l'évaluation du projet.

L'objectif global du projet est de «faciliter le commerce et améliorer la commercialisation de chaînes de valeur sélectionnées ciblant principalement les petits commerçants et les femmes dans les zones frontalières de la région des Grands-Lacs». En vue d'atteindre cet objectif, le Burundi, la RDC et le COMESA mettront en œuvre une série d'initiatives au niveau national et régional, alignées sur les composantes du projet. Le projet soutiendra également le Secrétariat en renforçant sa capacité à assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes d'intégration pertinents du COMESA, et fournira une assistance technique pour harmoniser les programmes des partenaires de développement, en promouvant les synergies et les complémentarités.

Budget du projet: Le montant total du projet est de 250 millions USD, la composante COMESA étant de 8 millions USD.

Suite à l'approbation du Projet de facilitation du commerce et de l'intégration dans la région des Grands-Lacs de la Banque mondiale le 9 juin 2022, ce projet a démarré en octobre 2022. La mise en œuvre effective du projet a commencé au 1^{er} trimestre 2023. Cependant, la mise en œuvre réelle du projet a commencé au deuxième trimestre 2023 après l'approbation du plan de travail et du budget 2023 par la Banque mondiale en juin 2023.

Les principales activités entreprises en 2023 dans le cadre du PFCIGL sont les suivantes:

- Une réunion technique bilatérale sur le Régime commercial simplifié –Récos-- du COMESA s'est tenue à Lusaka, Zambie, du 31 octobre au 3 novembre 2023.

Un atelier de coordination technique sur les aspects de suivi et d'évaluation a été organisé du 27 au 30 novembre 2023 à Lusaka, réunissant des experts en suivi et évaluation et en facilitation du commerce, ainsi que des coordinateurs de projet du Burundi, de la RDC et des Unités d'exécution du projet du COMESA –UEP. L'atelier visait à harmoniser les UEP, les aspects S&E pour assurer une compréhension commune du suivi et de l'évaluation du projet.

Le processus de recrutement de six des sept cadres du projet a été finalisé, et le personnel recruté, notamment le Coordinateur du projet, l'Expert en politique commerciale, l'Expert S&E, le Coordinateur régional CBIC, l'Assistant financier principal et l'Assistant administratif du projet, ont rejoint le projet.

- Une mission sur le terrain a été menée au Burundi et en RDC en décembre 2023 pour le recrutement de Chargés de Bureau d'information commerciale—CBIC-- qui seront basés au poste-frontière de Gatumba au Burundi et au poste-frontière de Kavimvira en RDC. Le processus de recrutement a impliqué des fonctionnaires du Secrétariat du COMESA (UEP du PFCIGL et Ressources humaines et Administration), des hauts fonctionnaires des ministères du Commerce du Burundi et de la RDC (ministère provincial du Commerce, Sud-Kivu), des responsables de l'Association des commerçants transfrontières et des fonctionnaires chargés du contrôle des frontières des deux pays. Deux CBIC, une femme et un homme, ont été sélectionnés pour être déployés au poste-frontière de Gatumba/Kavimvira.

1.5.1. Défis rencontrés dans le cadre du PFCIGL

En 2023, la mise en œuvre des activités dans le cadre du PFCIGL a fait face à des difficultés, principalement en raison de l'inadéquation du mécanisme de coordination du projet. Le chevauchement des activités entre les UEP a également contribué à la lenteur de l'exécution des activités prévues.

1.6. Mise en œuvre de la Zone de libre-échange tripartite COMESA-EAC-SADC --ZLET

Le Secrétariat du COMESA a cédé la direction de la Tripartite au Secrétariat de la SADC lors de la 36^e réunion de la Task Force tripartite –TTF-- qui s'est tenue le 14 juillet 2023 à Nairobi, Kenya.

Le COMESA a organisé plusieurs réunions de haut niveau, notamment la 5^e réunion du Conseil tripartite des ministres tenue le 29 mars 2023 et divers forums techniques. Parmi ces réunions figurent la 9^e session du Comité ministériel sectoriel tripartite sur le commerce, les douanes, les finances, les questions économiques et les affaires intérieures, une réunion du Comité ministériel sectoriel tripartite sur les infrastructures, une session du Comité tripartite des hauts fonctionnaires (17^e TCSO), une réunion spéciale des Chefs de l'immigration de la Tripartite, une réunion du Forum tripartite sur les négociations commerciales, 12 rencontres de divers groupes de travail techniques, trois séances de la Task Force tripartite et plusieurs ateliers et séminaires.

Le mécanisme tripartite de notification et de suivi des ONT par Texto («SMS») a fait l'objet d'améliorations significatives des outils de notification en ligne et par Texto, ainsi que de la mise à jour du logiciel des bases de données sur les mesures non tarifaires. L'outil Texto a été installé dans quatre États membres/partenaires: Malawi, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe. Les plans visant à étendre le système et à sensibiliser les autres États membres restent une priorité.

En outre, la Commission de l'Union africaine a envisagé d'adopter le Programme tripartite de facilitation du transport et du transit – PTF2T-- comme fondement d'un cadre continental de gouvernance et d'harmonisation du transport routier, couvrant toutes les communautés économiques régionales --CER--, à la suite du succès du programme.

En décembre 2023, vingt-trois États membres avaient signé l'Accord sur la ZLET, le Royaume du Lesotho étant le dernier signataire en septembre 2023. À ce jour, onze États membres ont ratifié l'accord, à savoir: l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burundi, l'Égypte, Eswatini, le Kenya, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe. Un minimum de quatorze ratifications est nécessaire pour que l'accord entre en vigueur.

1.6.1. Défis liés à l'opérationnalisation de la ZLET

L'opérationnalisation de la ZLET fait face à plusieurs défis, notamment:

- La lenteur des progrès dans la mise en place d'un secrétariat et d'une structure institutionnelle chargés de la gestion des affaires et des activités de la ZLET. Actuellement, la coordination des activités tripartites est assurée par les CER à tour de rôle;
- Des retards pris dans l'atteinte du seuil de ratification de 14 États membres, ce qui entrave le soutien des partenaires de développement et retarde la mise en œuvre complète de la ZLET;
- L'appartenance multiple à plusieurs CER --COMESA, EAC, SADC-- et ZLECAf ont créé des complexités et des défis pour la mise en œuvre harmonieuse de la ZLE tripartite. Ainsi, les experts qui soutiennent les négociations en cours doivent alterner entre les différentes CER, ce qui, dans certains cas, entraîne un problème de doubles emplois ou des positions contradictoires; et
- Les contraintes en matière de capacités humaines et techniques au sein des CER et au niveau des États membres, qui entravent une mise en œuvre harmonieuse.

1.6.2. Recommandations et voie à suivre

- Accélérer l'élaboration de la stratégie tripartite de mobilisation des ressources, en vue de son examen et de son adoption par le Conseil tripartite des ministres;
- Encourager les États membres à se porter volontaires pour accueillir des réunions techniques et des organes directeurs et des forums après la clôture du Programme de renforcement des capacités de la Tripartite COMESA-EAC-SADC – TCBP-II; et
- La Task force tripartite –TTF-- devrait préparer des propositions à l'intention des organismes de financement tels que la BAD, l'UE, l'OMD, la CNUCED, la Banque mondiale, AFREXIM et d'autres partenaires de développement pour le financement de divers programmes et activités de la Tripartite.

1.7. Recherche en matière de politique économique et commerciale et le projet TradeCOM

1.7.1. Recherche et renforcement des capacités

Le Forum annuel de recherche

Le 10^e Forum annuel de recherche du COMESA s'est tenu sous le thème: «30 ans d'intégration régionale du COMESA: Rétrospective et perspectives». Le forum a rassemblé des décideurs politiques, des universitaires, des groupes de réflexion et des représentants du secteur privé afin d'examiner des documents de recherche et de discuter des questions émergentes dans le domaine du commerce et de l'intégration régionale. Il a été présenté huit travaux de recherche au cours du forum :

- i. Perspectives et défis de la transition de l'industrie minière et métallurgique du COMESA vers l'économie circulaire;
- ii. L'effet de la qualité de l'infrastructure de transport sur le commerce intra-COMESA;
- iii. Les effets des services de transport aérien sur le commerce des produits pharmaceutiques dans la région COMESA;
- iv. Les effets de l'infrastructure de transport sur le commerce intrarégional dans la région COMESA;
- v. Le rôle de la Zone de libre-échange du COMESA dans la promotion de l'efficacité commerciale;

- vi. L'effet de l'infrastructure de transport sur le commerce bilatéral dans la région COMESA;
- vii. L'effet des TIC sur le commerce bilatéral dans la région COMESA; et
- viii. Les effets de la Zone de libre-échange du COMESA sur l'efficacité des exportations.

Publication des résultats de la recherche

Les principaux résultats de la recherche et les notes d'orientation ont été publiés dans *Les Enjeux majeurs de l'intégration régionale* («*Key Issues in Regional Integration*») vol. 10 sous le thème «*Rethinking Trade and Doing Business in the Wake of Covid-19 Pandemic*» (Repenser le commerce et faire des affaires dans le sillage de la pandémie de Covid-19).

Études de recherche

Il a été mené plusieurs études, notamment les suivantes:

- La mise en œuvre des mesures de sauvegarde du sucre kenyan: Efficacité et les leçons tirées de l'expérience;
- Applications et impacts des recours commerciaux dans la région COMESA;
- Le rôle des sports, des arts et des services culturels dans la croissance économique et le développement: Le cas d'économies sélectionnées dans la région COMESA;
- Analyse de la libre circulation des opérateurs économiques et de l'intégration intrarégionale dans l'espace COMESA;
- Le rôle de la technologie et de l'innovation pour les entreprises africaines dans la lutte contre l'impact de la Covid-19 dans la région COMESA; et
- Mise en œuvre de la ZLE du COMESA, dérogations et renforcement de l'intégration régionale.

En outre, trois études ont été commandées et sont à différents stades d'achèvement:

- L'état du transport et de la logistique dans la région COMESA - Effets sur le commerce intrarégional;
- L'évaluation des impacts socio-économiques potentiels de la pandémie de Covid-19 dans la région COMESA: Une analyse d'équilibre général calculable –EGC; et
- Le développement de la stratégie du COMESA concernant la mise en œuvre de la ZLECAf.

1.7.2. Formation et renforcement des capacités

Programme de Maîtrise en intégration régionale

En 2023, le programme de Maîtrise en intégration régionale, proposé conjointement par l'Université Kenyatta et l'Université de Maurice, a continué de progresser. Les principales réalisations sont les suivantes:

- Au total, 23 étudiants ont été admis pour la troisième cohorte à l'Université Kenyatta et à l'Université de Maurice;
- 14 bourses ont été attribuées, dont cinq à l'Université Kenyatta et neuf à l'Université de Maurice;
- Des évaluations de l'assurance qualité ont été réalisées pour le programme de Maîtrise de l'Université Kenyatta et de l'Université de Maurice, ce qui a donné lieu à des recommandations politiques en ce qui concerne la manière d'améliorer le programme et d'assurer sa durabilité;
- L'abonnement à des revues et à des livres électroniques pour le programme de Maîtrise a été facilité afin d'améliorer les ressources disponibles pour les étudiants et les enseignants; et
- Six étudiants ont obtenu une Maîtrise en intégration régionale à l'université de Maurice.

Défis

- Financement insuffisant pour entreprendre des activités de recherche et de renforcement des capacités.

Solutions et recommandations

- Mobiliser des ressources en vue de soutenir la recherche et le renforcement des capacités, les bourses de Maîtrise et les Prix Innovation.

2. PROGRAMME STATISTIQUE DU COMESA

La Stratégie régionale de développement de la statistique du COMESA –SRDS-- 2021-2025 est un cadre directeur à deux niveaux conçu pour répondre aux besoins statistiques décrits dans le Plan stratégique à moyen terme 2021-2025 du COMESA. La stratégie vise à fournir des statistiques fiables et à jour, adaptées aux politiques, dans les secteurs clés

Graphique 13: Objectifs stratégiques de la SRDS 2021-2025

Objectifs du programme



Cette section décrit les réalisations et les progrès accomplis en 2023 dans le cadre de la Stratégie régionale de développement de la statistique –SRDS-- 2021-2025 du COMESA. La SRDS est conçue pour répondre aux besoins statistiques du Plan stratégique à moyen terme –PSMT-- 2021-2025 du COMESA par la fourniture de statistiques actualisées et fiables répondant aux besoins des politiques arrêtées.

2.1 Renforcer les statistiques qui soutiennent le PSMT 2021-2025 du COMESA

2.1.1 Soutien statistique au pilier Intégration du marché: Statistiques du commerce international de marchandises

Le logiciel Eurotrace continue d'être l'outil le plus largement utilisé pour compiler les statistiques du commerce international de marchandises en Afrique. En tant que centre régional, le COMESA fournit une assistance technique et un soutien aux États membres et aux États partenaires d'autres CER qui en font la demande, afin de maintenir et de gérer le logiciel. La Zambie, le Malawi, l'Éthiopie, le Zimbabwe, le Kenya, le Rwanda, le Lesotho, le Burundi, la Tanzanie et le Cameroun ont bénéficié d'une assistance technique pour une utilisation efficace du logiciel Eurotrace.

2.1.2 Statistiques sur le petit commerce transfrontière –PCTF--

Il a été enregistré plusieurs réalisations importantes dans les statistiques du PCTF au cours de la période sous revue:

- La collecte de données PCTF a repris en avril 2023 aux frontières cibles actives de la Zambie (Chirundu, Kasumbalesa, Nakonde et Mwami), Tunduma (Tanzanie), Mchinji (Malawi), Chirundu (Zimbabwe) et Moyale (Kenya);
- Les résultats de l'enquête sur l'établissement de profil des frontières menée aux quatre frontières cibles de la Zambie du 15 au 30 avril 2022 ont été diffusés en marge de la 13^e réunion du Comité Statistique du COMESA –CSC--, qui s'est tenue du 6 au 8 novembre 2023. L'enquête a fourni des informations détaillées sur les environnements commerciaux aux frontières;
- Une formation prévue pour les recenseurs à la frontière de Moyale en Éthiopie a été annulée pour des

raisons de sécurité. Toutefois, du matériel informatique, dont 12 tablettes, un ordinateur de bureau, une imprimante laser et un onduleur ont été expédiés à l'Office éthiopien de statistique (ESS).

2.1.3 Statistiques sur la migration

Les statistiques sur la migration font partie intégrante de la stratégie d'intégration du marché du COMESA, car elles permettent de comprendre le lien entre une gestion efficace des migrations et le développement dans le contexte du commerce et de l'investissement. Le Secrétariat du COMESA est en train de mettre au point une approche afin de s'assurer que les divers membres évoluent progressivement dans la même direction en ce qui concerne la production des statistiques sur la migration. Outre son propre mandat en tant que Secrétariat, le COMESA a également un mandat en tant que l'une des CER devant jouer un rôle dans l'appropriation des objectifs du SHaSA 2 (Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique). Deux initiatives axées sur les statistiques de migration sont actuellement mises en œuvre par le COMESA: le programme sur les migrations (COMESA, CUA et Statistique Suède) et le Programme de gestion des migrations en Afrique australe (SAMM).

Les principales réalisations en 2023 sont les suivantes:

- Adoption du premier rapport sur les tendances des migrations de main-d'œuvre du COMESA;
- Création d'une Base de données régionale sur les migrations du COMESA, comprenant un Portail numérique de partage d'informations sur les statistiques des migrations. Cette base de données se concentre sur les statistiques relatives aux migrations de main-d'œuvre et a facilité la production du Premier Rapport sur les tendances des migrations de main-d'œuvre dans le COMESA;
- Des initiatives de renforcement des capacités ont été menées par le biais d'un cours en ligne (mai-juin 2021) visant à améliorer les capacités techniques et analytiques des États membres dans la production de statistiques harmonisées sur les migrations de main-d'œuvre;
- Création d'un Comité mixte des ministres en charge de l'Immigration et des ministres du Travail;
- Convocation du Dialogue du COMESA sur les migrations (MIDCOM) au niveau ministériel;
- Renforcement institutionnel de l'expertise du COMESA en matière de statistiques sur les migrations de main-d'œuvre: avec le soutien du Programme Migration du COMESA (sous la Division des affaires juridiques et institutionnelles), le renforcement de sa capacité a été assuré par des partenaires de coopération tels que l'Organisation internationale du travail –OIT– et Statistique Suède par le biais de détachement de personnel;
- La deuxième réunion du Comité directeur et le programme de renforcement des capacités pour la deuxième phase du Projet de coopération entre Statistique Suède (SCB), Statistique Norvège (SSB), la CUA et les CER ont été organisés du 27 novembre au 1er décembre 2023 en Tunisie. La réunion comprenait deux parties, à savoir le programme de renforcement des capacités et la deuxième réunion du Comité directeur du projet, avec la participation de l'ambassade de Suède en Éthiopie;
- Les projets de migration ont organisé conjointement des discussions bilatérales avec trois États membres (Zambie, Zimbabwe et Union des Comores) sur le renforcement des capacités afin d'améliorer la coordination et la production de statistiques sur la migration de la main-d'œuvre qui s'alignent sur les normes et concepts internationaux;
- Des ateliers de renforcement des capacités sur les statistiques des migrations de main-d'œuvre pour les offices nationaux de statistique ont été organisés dans les pays suivants:
 - Union des Comores: L'accent a été mis sur les indicateurs du marché du travail et de la migration et sur l'harmonisation régionale, ainsi que le partage d'expériences avec d'autres États membres du COMESA. Y ont participé 20 experts des ministères et départements du gouvernement comorien; et
 - Zambie: Cet atelier visait à améliorer la production de données sur les migrations et à faciliter le dialogue entre les institutions membres du groupe de travail ministériel concernant les statistiques

sur la migration en Zambie, afin de soutenir la production de rapports sur les migrations en série. Ont participé à l'atelier 25 experts des ministères et départements du gouvernement zambien.

2.1.4 Programme de comparaison internationale

Le Programme de comparaison internationale –PCI–, géré par la Banque mondiale sous l'égide de la Commission de statistique des Nations unies, vise à produire des parités de pouvoir d'achat –PPA– et des indices de niveau de prix comparables –INP– pour les économies participantes.

En 2023, il a été mené à bien des activités clés, notamment:

- Enquêtes sur les prix des machines et des équipements;
- Poursuite de la validation des comptes nationaux et des données sur les prix;
- Évaluation de la qualité des données;
- Deux ateliers de validation des données du PCI ont été organisés par le COMESA et la BAD, l'un en janvier 2023 et l'autre en juin 2023; et
- Évaluation de l'intégration du PCI-CPI dans les pays pilotes suivants du COMESA: Djibouti, Rwanda, Union des Comores et Zambie.

2.1.5 Statistiques de la dette et tableau de bord du financement à long terme

Dans le cadre du Programme de renforcement des capacités statistiques (SCB V), le COMESA a coordonné les efforts visant à élaborer des statistiques de la dette dans les États membres et à mettre à jour le tableau de bord du financement à long terme. Les activités entreprises en 2023 dans ces domaines étaient principalement la collecte de données sur les statistiques de la dette et la mise à jour du tableau de bord du financement à long terme. Deuxièmement, le COMESA a organisé un atelier régional sur les statistiques de la dette sous le thème «Renforcement des capacités statistiques pour la reddition des comptes, la transparence et l'établissement des rapports sur les statistiques de la dette publique». Étaient représentés 17 États membres du COMESA é, à savoir: Burundi, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Malawi, Maurice, RDC, Rwanda, Seychelles, Somalie, Tunisie, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe.

2.1.6 Statistiques du travail

Le COMESA coordonne actuellement les travaux sur le renforcement des capacités en matière d'analyse des données sur la main-d'œuvre. Il s'est tenu en 2022 un atelier régional à cet effet, basé sur les lignes directrices de la BAD en la matière.

En 2023, le COMESA, par le biais du programme SCB V, a préparé et finalisé un document sur les contributions africaines aux discussions du projet de résolution sur la révision des normes statistiques de l'informalité lors de la 21^e Conférence internationale sur les statistiques du travail –CIST–. En outre, une assistance technique a été apportée au Kenya et au Zimbabwe au sujet des aspects des enquêtes sur la population active, les statistiques du travail et les systèmes d'information sur le marché du travail.

2.1.7 Répertoires d'entreprises utilisés à des fins statistiques

Dans le cadre du programme SCB V, le COMESA a coordonné le renforcement des capacités en matière de lignes directrices de la BAD pour la création de répertoires d'entreprises utilisés à des fins statistiques en Afrique. En 2023, les travaux se sont concentrés sur la production de la version révisée des Lignes directrices de la BAD pour la création de répertoires d'entreprises utilisés à des fins statistiques en Afrique. En outre, huit ateliers virtuels de suivi ont été organisés, dont ont bénéficié quatre États membres du COMESA, à savoir Madagascar, le Malawi, l'Ouganda et la Somalie.

2.1.8 Statistiques des comptes nationaux

Sous l'égide du programme SCB V, le COMESA a coordonné l'assistance technique sur les comptes nationaux et la réévaluation du PIB dans cinq pays du Fonds africain de développement. Trois États membres du COMESA en ont bénéficié : le Burundi, le Rwanda et le Zimbabwe.

2.2 Soutien statistique du pilier Intégration productive

2.2.1 Statistiques sur la sécurité alimentaire

Le Secrétariat du COMESA, en collaboration avec son partenaire Statistique Norvège (SSB), met en œuvre depuis 2020 un projet visant à renforcer les capacités en matière de statistiques de la sécurité alimentaire dans les États membres du COMESA. Le projet est financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement --NORAD. L'objectif principal du projet est d'améliorer la situation de la sécurité alimentaire dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Cet objectif sera atteint grâce à la production de statistiques plus complètes dérivées des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages (HCES), qui contribueront à leur tour à la formulation de politiques plus efficaces et, par la suite, à la mise en œuvre de projets concrets.

Le projet est principalement axé sur le renforcement des capacités, les pays recevant une formation dans le cadre d'analyses nationales et régionales. Les capacités sont renforcées au sein du COMESA par la réalisation d'analyses nationales et régionales pour les pays pilotes. Au niveau national, les Offices nationaux de statistique --ONS-- des États membres intéressés par l'analyse bénéficient actuellement d'une formation et d'un encadrement de la part du COMESA et du SSB. Depuis le début du projet, six pays --le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la Tanzanie, la Zambie, et le Zimbabwe-- ont participé activement aux activités de renforcement des capacités dans le cadre du projet.

En 2023, le projet a continué à renforcer les capacités des États membres et plusieurs objectifs de référence ont été atteints au courant de l'année, comme indiqué ci-dessous:

- Trois pays, à savoir le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie qui ont signé pour participer au projet, ont été formés et encadrés pour la production de statistiques sur la sécurité alimentaire par le biais d'ateliers de traitement des données dans leurs pays respectifs;
- Une fiche d'information régionale pour trois pays (Zambie, Malawi et Zimbabwe) a été diffusée sur le portail COMStat;
- La Zambie a continué à recevoir un soutien pour la nouvelle enquête et a produit un chapitre sur les statistiques relatives à la sécurité alimentaire pour sa dernière enquête sur la consommation et les dépenses des ménages, l'enquête de suivi des conditions de vie (*Living Condition Monitoring Survey - LCMS*) 2022;
- L'Ouganda a reçu une aide pour le nouvel instrument d'enquête afin de pouvoir produire des statistiques sur la sécurité alimentaire;
- Des lignes directrices pour le traitement des données des enquêtes sur les ménages et les dépenses pour les statistiques sur la sécurité alimentaire ont été élaborées et diffusées, après quoi elles ont été soumises à la Commission de statistique des Nations unies pour approbation en mars 2024; et
- Les ressources pour la deuxième phase du projet de statistiques sur la sécurité alimentaire, qui se déroulera de janvier 2024 à décembre 2027, ont été mobilisées. Au cours de cette deuxième phase, le projet vise à continuer à renforcer la production de statistiques officielles sur l'accès des ménages à l'alimentation et leur consommation, les statistiques sur la sécurité alimentaire étant régulièrement préparées et publiées par les systèmes statistiques nationaux conformément aux méthodes reconnues internationalement. D'autres pays devraient participer au projet.

2.2.2 Statistiques sur l'agriculture

Les principales réalisations enregistrées dans le cadre des statistiques sur l'agriculture pour la période sous revue sont les suivantes:

- Bilans alimentaires: Une assistance technique spécifique a été fournie aux trois États membres du COMESA qui en ont fait la demande, à savoir le Burundi, Madagascar et la Zambie, pour l'élaboration de bilans alimentaires complets;
- Ensemble minimal de données de base: 11 États membres du COMESA ont communiqué un ensemble minimal de données de base pour l'agriculture (Zambie, Zimbabwe, Malawi, Rwanda, Kenya, Éthiopie,

Ouganda, Burundi, Union des Comores, Madagascar et RDC);

- Cadre d'échantillonnage principal: La Zambie a bénéficié d'une assistance technique pour mettre à jour le cadre d'échantillonnage principal pour l'agriculture. La nouvelle base a été utilisée pour l'échantillonnage des unités d'enquête pour les prévisions de récolte 2022/2023. En outre, un atelier a été organisé pour renforcer les capacités en matière de cadres d'échantillonnage principaux, auquel ont participé 14 États membres du COMESA. Ces pays sont: le Burundi, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, la Somalie, l'Union des Comores, la Zambie et le Zimbabwe;
- Statistiques sur le coût de production agricole --AgCOP: Le Malawi a bénéficié d'une assistance technique pour la mise en œuvre des statistiques AgCOP. On s'attend à ce que les résultats aident à prendre des décisions qui reposent sur des données probantes en ce qui concerne la fixation des prix des produits agricoles. En outre, un atelier régional de renforcement des capacités a été organisé sur le coût de production agricole. Les capacités ont été renforcées dans onze États membres du COMESA (Burundi, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, RDC, Rwanda, Union des Comores, Zambie, Zimbabwe); et
- Interview sur place assisté par ordinateur (IPAO): Le Malawi a bénéficié d'une assistance en matière d'IPAO. Cette assistance technique a été reçue en même temps que celle couvrant l'AgCOP.

2.2.3 Statistiques sur l'environnement et le changement climatique

Une assistance technique visant à améliorer les statistiques sur l'environnement et le changement climatique a été offerte au Kenya et au Zimbabwe en 2023 ; deux ateliers nationaux ont été organisés dans ces pays. Le Kenya a produit son tout premier recueil de statistiques sur l'agriculture à la suite de l'assistance. Quant au Zimbabwe, il a établi la feuille de route pour l'amélioration des statistiques sur le changement climatique et a mis en place un groupe de travail technique.

2.3 Soutien statistique au pilier Intégration physique/Connectivité

2.3.1 Statistiques sur les infrastructures et l'énergie

Les données des enquêtes AIKP (Programme de connaissance de l'infrastructure en Afrique) ont été téléchargées sur le portail de l'Autoroute de l'information en Afrique --AIA-- de la BAD ainsi que sur le portail de données COMStat du COMESA. Une deuxième activité clé en 2023 dans ce secteur a été l'achèvement de la modélisation des besoins d'investissement du secteur de l'électricité africain à l'aide des données collectées lors de l'enquête AIKP 2022 et d'autres sources de données. Cette tâche a été entreprise à l'aide de PyPSA, une boîte à outils de simulation et d'optimisation des systèmes énergétiques à code source ouvert. La Division Infrastructure du COMESA et l'ARÉFOA ont participé à la validation des résultats ainsi qu'au renforcement des capacités sur le modèle PyPSA.

2.4 Soutien statistique au pilier Genre et Intégration sociale

2.4.1 Statistiques sur le genre

En 2023, les statistiques sur le genre ont été améliorées grâce à l'organisation d'ateliers nationaux de renforcement des capacités au Malawi et en RDC sur la compréhension et la compilation des statistiques en question.

D'autres statistiques sur le genre basées sur l'ensemble minimal d'indicateurs de genre pour l'Afrique --MSGIA-- ont été collectées pour le Zimbabwe et le Malawi. Elles ont été téléchargées dans la base COMStat.

2.4.2 Analyse de la pauvreté sous l'angle genre

Dans le cadre du partenariat BAD/COMESA, le programme de Renforcement des capacités statistiques --RCS-- a organisé un atelier sur l'analyse de la pauvreté sous l'angle genre, conformément aux meilleures pratiques internationales. Ces analyses rigoureuses constitueront un outil précieux d'aide à la décision pour l'évaluation et le suivi des ODD dans le cadre de l'Agenda 2030. L'atelier a eu lieu à Lilongwe, au Malawi, du 18 au 22 septembre 2023, avec la participation de douze États membres du COMESA.

2.5 Coordination, planification stratégique et partenariats stratégiques

2.5.1 Partenariats

Dans le cadre de la mobilisation des ressources et de la coopération internationale du COMESA, l'Unité Statistique a participé à des discussions sur le partenariat avec la Banque islamique de développement et l'Organisation mondiale du commerce.

2.5.2 Planification stratégique

Avec l'aide du Programme statistique panafricain –PAS-- de la Commission de l'Union africaine, il a été lancé un examen indépendant à mi-parcours de la Stratégie régionale du COMESA pour le développement de la statistique.

2.5.3 Réunions statistiques statutaires

La treizième réunion du Comité Statistique du COMESA s'est tenue du 6 au 8 novembre 2023. Elle a examiné le rapport des activités entreprises par le Programme de renforcement des capacités statistiques qui a été clôturé le 31 décembre 2023. Un examen plus approfondi a été effectué sur l'état d'avancement des activités dans le cadre des enveloppes de financement du 11^e FED, de Statistique Norvège et de Statistique Suède. Un projet de rapport intérimaire sur l'évaluation a également été examiné, et il a été décidé que le Comité se réunirait à nouveau au début de l'année 2024 pour son examen final.

Le COMESA a convoqué et participé en 2023 aux réunions des groupes de travail techniques et des groupes d'experts suivants:

- Groupe d'experts du domaine des statistiques sur l'environnement et le changement climatique sous l'égide de la Division Statistique des Nations unies;
- Groupe technique spécialisé sur le secteur extérieur --STG-ES-- sous l'égide de la CUA;
- Comité exécutif du SHaSA II;
- Réunion du groupe d'experts sur les comptes nationaux; et
- Groupe de travail technique chargé des statistiques sur la migration.

Défis:

- Retards dans la transmission des données par les États membres;
- Difficulté d'obtenir des exonérations de TVA de la part des États membres du COMESA afin de répartir équitablement les ateliers régionaux; et
- Retards dans les acquisitions de biens et de services, en particulier lorsqu'on a un large portefeuille de consultants individuels.

Solutions et recommandations:

- Transition vers des contrats-cadres basés sur des entreprises afin de rationaliser la gestion de nombreux consultants individuels;
- Un dialogue constant avec les États membres sur leurs responsabilités en matière de partage des données; et
- Encouragement des États membres à accorder une exonération de TVA au début du cycle annuel afin de faciliter l'acquisition des services sur leur territoire.

Leçons tirées de l'expérience:

Pour la gestion des projets financés par des partenaires, il est nécessaire de procéder à des examens préalables, à des évaluations et à des concertations avec les États membres bénéficiaires. Cette démarche permettra d'éviter des retards indus lors de la mise en œuvre.



3. PROGRAMME GOUVERNANCE, PAIX ET SÉCURITÉ DU COMESA

Cette section du rapport met l'accent sur une approche holistique de la paix et de la sécurité par la prévention des conflits, l'amélioration de la législation contre le financement du terrorisme, l'intégration du changement climatique, le soutien aux élections démocratiques et l'engagement actif des jeunes --autant d'éléments essentiels pour favoriser un développement économique stable dans la région.

Conformément à l'article 3(d) du Traité du COMESA, la paix et la sécurité sont reconnues comme des fondements essentiels du développement économique dans la région. En 2023, le COMESA a mis en œuvre un éventail de programmes axés sur la prévention des conflits, la consolidation de la démocratie, la reconstruction post-conflit, le changement climatique et le rôle des jeunes dans la promotion de la paix et la sécurité :

- **Prévention des conflits:** Par l'intermédiaire de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), le programme Gouvernance, Paix et Sécurité a accéléré le déploiement de la méthodologie d'alerte précoce sur la vulnérabilité structurelle du COMESA dans les États membres. En 2023, un pays supplémentaire (Malawi) a tenu sa réunion de consultation nationale multipartite au cours de laquelle des rapports d'alerte précoce sur l'évaluation des vulnérabilités structurelles --EVS--, qui décrivent les prévisions de vulnérabilité structurelle et les facteurs de résilience, ont été diffusés auprès d'un ensemble de parties prenantes. Cela porte à huit le nombre total de pays de la région qui ont examiné conjointement leurs rapports d'alerte précoce sur l'EVS et établi une structure d'intervention sous la forme de bureaux nationaux EVS. En outre, deux nouveaux pays se sont portés volontaires pour entreprendre une évaluation plus complète et participative des vulnérabilités structurelles et de la résilience des pays de l'Union africaine, et ont ainsi élaboré de solides stratégies d'atténuation visant à remédier aux vulnérabilités et à renforcer la résilience à long terme. Des efforts ont également été déployés en vue d'améliorer les connaissances des États membres et les capacités de ces derniers à comprendre et apprécier la méthodologie EVS du Système d'alerte avancée du COMESA --COMAlerte-- et le Cadre



Des responsables de la commune et des membres de la communauté bénissent le ruban avant de le couper lors de l'inauguration officielle du Centre à guichet unique d'Apala



Un jeune utilisant l'un des nouveaux ordinateurs du Centre d'Apala

continental de prévention structurelle des conflits, qui englobe l'Évaluation de la vulnérabilité et de la résilience structurelles des pays et la Stratégie d'atténuation de la vulnérabilité structurelle des pays.

- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT): Le COMESA a joué un rôle essentiel en aidant les États membres à réviser leur législation LBC/FT et à élaborer des lignes directrices en la matière. L'Organisation a notamment soutenu la révision des lois LBC/FT des Seychelles et l'élaboration de lignes directrices pour les entités déclarantes. En sus de ces efforts, le Secrétariat a soutenu l'évaluation des politiques LBC/FT d'Eswatini, du Kenya et du Rwanda afin de les aligner sur les normes internationales. Les évaluations, qui sont entreprises par les sponsors du pays, s'inscrivent dans le cadre des procédures et des étapes nécessaires à l'évaluation en vue de l'obtention du statut de membre d'Egmont. En collaboration avec la Fondation MASC, le COMESA a organisé un symposium intitulé «Mobiliser l'intelligence collective pour contrer et prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme en Afrique», qui a favorisé l'échange de connaissances entre les centres nationaux de lutte contre le terrorisme et les organisations de la société civile.
- Lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité: Dans le cadre de ses priorités stratégiques, le COMESA a mené et validé cinq études de groupe en 2023, explorant le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité. Ces études se sont concentrées sur différents groupes régionaux, notamment la Corne de l'Afrique, les îles, les tropiques, l'Afrique australe et l'Afrique du Nord. Les résultats informeront l'approche du COMESA pour intégrer les considérations relatives au changement climatique dans les systèmes d'alerte avancée, les efforts de médiation, la justice climatique et les stratégies de consolidation de la paix.
- Observation des élections: Reconnaissant l'importance des élections dans la consolidation de la démocratie dans la région, le COMESA s'est associé à l'Union africaine pour observer les élections au Zimbabwe et en Égypte, respectivement en août et en décembre 2023. Ces observations ont été menées conformément aux lignes directrices du COMESA en la matière et à d'autres cadres de gouvernance régionaux. En outre, une évaluation préélectorale a été menée en Zambie, et des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer les processus électoraux et renforcer la démocratie dans la région.
- Programme Jeunesse, paix et sécurité: Conformément au Cadre continental pour les jeunes, la paix et la sécurité, le COMESA a continué à accorder une grande priorité à la participation des jeunes au processus de paix et de sécurité. Entre autres interventions, l'Organisation, en partenariat avec *Save the Children* et le *Horn of Africa Youth Network*, a créé un guichet unique pour la jeunesse à Alebtong (Ouganda). Ce guichet s'appuie sur une approche intégrée de la promotion de la jeunesse en fournissant aux jeunes des espaces sûrs en milieu rural où ils peuvent se rencontrer, travailler en réseau et accéder aux informations et aux ressources essentielles au développement mû par la jeunesse, y compris la consolidation de la paix, la gouvernance, l'innovation, la recherche et l'élaboration de politiques, et en leur inculquant la valeur du volontariat et des compétences de la vie courante.

Un deuxième Forum de dialogue intergénérationnel ayant pour thème «La paix et la sécurité en tant que catalyseurs de la mise en œuvre de la ZLECAf» s'est tenu en octobre 2023 en Zambie. Il s'est efforcé de créer un espace sûr pour les échanges et les meilleures pratiques sur la manière d'élaborer des stratégies et des perspectives de transformation visant à optimiser la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine --ZLECAf-- dans le contexte de la paix et de la sécurité de la région COMESA. Le Forum a réuni 135 participants, dont le Secrétaire permanent du ministère de la Jeunesse, Sports et Développement de la République de Zambie, le Secrétaire général adjoint-Programmes du COMESA, le Groupe consultatif des jeunes du COMESA, des experts en commerce, des opérateurs économiques de premier plan, des dirigeants de mouvements de jeunes, des jeunes entrepreneurs, des universitaires et des représentants des médias. Le COMESA continue également à proposer des stages rémunérés aux jeunes de la région.



4. RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

4.1. Énergie

Les initiatives en 2023 se sont concentrées sur le renforcement du développement des infrastructures économiques, en particulier dans le secteur de l'énergie, sous la direction du Plan stratégique à moyen terme --PSMT--. Les principaux objectifs pour l'année se sont consacrés à la réalisation de projets phares, à savoir, le Fonds régional de financement des infrastructures --RIFF--, le projet «Accélérer l'accès à une énergie propre et durable» --ASCENT-- et l'harmonisation régionale des cadres réglementaires par l'intermédiaire de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe --ARÉFOA--. Ce rapport expose en détail les progrès réalisés dans chacun de ces domaines prioritaires, en soulignant les réalisations, les défis rencontrés et les recommandations futures en vue d'optimiser la mise en œuvre des projets. Les efforts de collaboration avec la Banque mondiale, la BAD et d'autres parties prenantes ont permis de faire avancer ces initiatives, qui visent à améliorer l'accessibilité et la durabilité de l'énergie ainsi que la cohérence des réglementations en Afrique orientale et australe.

Objectifs du programme pour 2023

Les principales priorités étaient les suivantes:

Priorité 1: Mise en œuvre d'activités environnementales habilitantes dans le cadre du projet du Mécanisme de financement des infrastructures régionales --RIFF-- financé par la Banque mondiale.

Priorité 2: Formulation de l'approche programmatique multi-phases pour «Accélérer l'accès à une énergie propre et durable» --ASCENT dans la région de l'Afrique orientale et australe.

Priorité 3: Harmonisation régionale des cadres réglementaires et des outils pour une meilleure régulation de l'électricité dans le cadre de l'ARÉFOA.

État d'avancement de la mise en œuvre:

Projet du Mécanisme de financement des infrastructures régionales --RIFF

La convention de financement pour la mise en œuvre du projet RIFF a été signée entre le COMESA et la Banque mondiale le 3 août 2020. L'objectif de développement du projet est d'étendre le financement à long terme aux entreprises privées dans certains secteurs d'infrastructure en Afrique orientale et australe. Le RIFF comprend deux composantes: (i) le volet COMESA, une subvention de 10 millions USD qui vise à fournir une assistance technique et à renforcer les capacités des États membres en mettant l'accent sur le secteur privé; et (ii) un crédit de 415 millions USD à la banque TDB.

Dans le cadre du volet COMESA, il a été réalisé les activités suivantes:

Révision du Cadre de politique énergétique type du COMESA

En réponse à la Directive ministérielle de Nairobi de 2019, le Secrétariat a achevé l'examen et la mise à jour du Cadre de politique énergétique type de 2008 afin de prendre en considération les nouveaux développements tels que les changements climatiques, le commerce régional de l'énergie et l'e-mobilité. Ce processus s'est achevé en décembre 2022 et le Cadre de politique énergétique type a été approuvé par les ministres de l'Infrastructure à Kigali en septembre 2023.

Élaboration des Normes types du COMESA en matière d'énergie solaire

L'initiative d'élaborer des Normes types en matière d'énergie solaire a été prise afin de répondre à la prolifération de produits de mauvaise qualité dans la région. Les Normes types seront utilisées comme un outil de promotion de la qualité et du commerce régional entre les États membres, car les produits peuvent être fabriqués dans n'importe quel pays et vendus n'importe où sans se soucier de la compatibilité des normes. Le processus a débuté en avril 2022 et s'est achevé en décembre 2022. Ce processus a été conclu en décembre 2022 et le Cadre de politique énergétique type a été approuvé par les ministres de l'Infrastructure à Kigali en septembre 2023.

En outre, des activités de renforcement des capacités visant à améliorer la compréhension et l'adoption des normes en matière d'énergie solaire ont été organisées au Burundi, en RDC et au Soudan du sud.

Élaboration du Cadre PPP du COMESA et de la Loi type sur les PPP

La participation du secteur privé dans le développement des infrastructures a été reconnue comme l'une des stratégies permettant de combler le déficit d'infrastructure dans le monde. Les partenariats public-privé (PPP) sont l'une des méthodes par lesquelles cette participation peut être réalisée. À cet égard, le COMESA a conclu le processus d'appel d'offres pour solliciter les services d'un cabinet de conseil afin de réaliser une évaluation dans la région concernant les cadres de PPP existants/manquants. L'évaluation sera suivie par l'élaboration de lignes directrices et d'une loi type sur les PPP, lesquelles serviront de document de référence aux praticiens des PPP. Le processus de cette élaboration devrait s'achever en 2024.

Approche programmatique multi-phases du projet ASCENT dans la région Afrique orientale et australe

En 2023, le Secrétariat et la Banque mondiale ont formulé le projet «Accélérer l'accès à une énergie propre et durable» --ASCENT-- dans la région de l'Afrique orientale et australe, qui a abouti à la signature d'une convention de financement entre le COMESA et la Banque le 8 décembre 2023. Le projet ASCENT devrait donner accès à l'électricité à 100 millions d'habitants dans 20 pays au moyen de solutions sur réseau et hors réseau. Le projet s'appuiera sur les 5 milliards USD de la Banque mondiale pour mobiliser une somme supplémentaire de 10 milliards USD auprès des partenaires de développement, des gouvernements, des services publics nationaux, des bailleurs de fonds privés et commerciaux, des marchés du carbone, des financiers axés sur le climat et sur d'autres impacts, ainsi que des partenaires philanthropiques et autres. Les quatre premiers pays à rejoindre le projet ASCENT étaient le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Somalie et la Tanzanie, et d'autres pays devraient y adhérer au fur et à mesure de sa mise en œuvre. La Banque a retenu les quatre premiers pays sur la base du fait qu'ils sont des champions de l'électrification et qu'ils illustrent les différents stades et contextes de l'électrification dans la région, offrant ainsi une source d'inspiration et d'enseignements aux pays se trouvant dans des conditions similaires.

Le projet comporte trois piliers. Le pilier 1 est la plateforme du COMESA, qui dispose d'une enveloppe de 50 millions USD. Cette composante financera l'assistance technique, les outils et le renforcement des capacités pour: (i) la numérisation, y compris l'adoption de plateformes numériques; (ii) les stratégies et la planification de l'accès à l'énergie, les politiques et les réglementations habilitantes; (iii) la mobilisation et la coordination du financement, y compris la mobilisation de financement carbone/climat; (iv) la collecte de données, l'intelligence du marché, les évaluations d'impact et l'échange de connaissances; (v) le développement et le déploiement de structures d'agrégation; (vi) l'analyse et les approches pour la rationalisation des chaînes de valeur et l'identification des opportunités pour la fabrication et l'assemblage locaux; (vii) l'identification, la facilitation et le soutien à l'électrification transfrontière; (viii) la collaboration intersectorielle; (ix) la résilience et l'adaptation aux changements climatiques; (x) le développement des compétences, y compris dans les domaines des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques --STIM--, en particulier pour les femmes; (xi) le développement de l'utilisation productive, l'inclusion, la sensibilisation des consommateurs, et (xii) d'autres formes d'assistance technique et de renforcement des capacités pour les organismes étatiques, les services publics nationaux et les sociétés productrices d'énergies renouvelables décentralisées et de cuisson propre. Le premier pilier permettra également de couvrir les coûts de gestion du projet et les dépenses de fonctionnement. La mise en œuvre du projet devrait démarrer en 2024.

Association régionale des régulateurs de l'énergie pour l'Afrique orientale et australe --ARÉFOA

Le projet d'harmonisation régionale des cadres réglementaires et des outils pour l'amélioration de la régulation de l'électricité dans la région COMESA est soutenu par la BAD.

Le projet comprend les volets suivants:

- **Composante 1 :** Élaboration et adoption de principes régionaux de régulation de l'électricité (RERP) et d'indicateurs clés de performance de la régulation et des services publics (UKPI) pour le COMESA;
- **Composante 2 :** Comparaison harmonisée des tarifs de l'électricité (HCET) et Outil cadre d'évaluation de la réflectivité des coûts (CRAFT); et
- **Composante 3 :** Mise au point d'un système de gestion de l'information.

La mise en œuvre est assurée par l'organisme de régulation de l'énergie du COMESA, à savoir l'Association régionale des régulateurs d'énergie de l'Afrique orientale et australe --ARÉFOA--, en partenariat avec l'Association des régulateurs de l'énergie de l'Afrique de l'Est --EREA-- basée à Arusha (Tanzanie).

Les activités du projet sont mises en œuvre par le biais de deux missions de conseil, comme suit:

- Service de conseil pour l'harmonisation régionale des cadres réglementaires et des outils pour une meilleure régulation de l'électricité dans le COMESA; et
- Service de conseil pour l'élaboration d'un système de gestion de l'information pour l'ARÉFOA.

Le projet est une initiative régionale conçue dans le but de renforcer la durabilité du secteur de l'électricité dans la région COMESA au moyen de cadres réglementaires efficaces, uniformes, transparents et pratiques qui définissent des principes, des règles, des processus et des normes clairs. Il vise à harmoniser et à aligner les cadres réglementaires afin de faciliter le commerce d'électricité parmi les États membres du COMESA. Le projet couvre douze États membres de l'Organisation ainsi que le Soudan du sud. La mise en œuvre du projet est dirigée par l'ARÉFOA, en collaboration avec l'EREA.

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants:

- Cadres réglementaires harmonisés dans le COMESA;
- Cadre amélioré de suivi des performances des services publics;
- Migration améliorée vers des tarifs reflétant les coûts et des cadres tarifaires harmonisés; et
- Collecte, stockage et diffusion de données énergétiques améliorées et sécurisées.

Au cours de l'année 2023, l'ARÉFOA a fait appel aux services de CRISIL Ltd pour mener à bien une mission de conseil qui contribuera à l'élaboration des deux produits livrables d'ici fin septembre 2024.

4.2. Technologies de l'information et de la communication --TIC

L'objectif principal de 2023 était de poursuivre la mise en œuvre du programme Amélioration de la gouvernance et de l'environnement propice dans le secteur des TIC (EGEE-TIC), qui s'étend sur 4 ans, de janvier 2021 à décembre 2024.

Objectifs du programme pour 2023:

Priorité 1: Mettre en œuvre les activités dans le cadre du programme Amélioration de la gouvernance et de l'environnement propice dans le secteur des TIC (EGEE-TIC) dans la région AFOA-OI.

Priorité 2 État d'avancement de la mise en œuvre.

Amélioration de la gouvernance et de l'environnement propice dans le secteur des TIC (EGEE-TIC) dans la région AFOA-OI

Le COMESA et l'UE ont conclu une convention de subvention d'une valeur de 8 millions d'euros pour l'Amélioration de la gouvernance et de l'environnement propice dans le secteur des TIC (EGEE-TIC) dans la région Afrique orientale et australe et océan Indien (AFOA-OI). L'EGEE-TIC est un programme de 4 ans qui vise à soutenir l'examen ou l'élaboration efficace de divers cadres politiques et réglementaires régionaux d'une manière harmonisée qui contribuera à renforcer la concurrence et à améliorer l'accès à des services TIC rentables et sécurisés.

L'EGEE-TIC sera mis en œuvre par le COMESA en tant que CER chef de file, en collaboration avec d'autres CER partenaires (SADC, EAC, IGAD et COI). Il est prévu que le programme s'étende de janvier 2021 à décembre 2024. L'objectif global du programme consiste à approfondir l'intégration régionale et la croissance du secteur des TIC dans la région AFOA-OI.

Les objectifs spécifiques du programme sont de disposer:

- d'une politique des TIC des secteurs public et privé coordonnée au niveau régional;
- d'un environnement politique et réglementaire amélioré pour des marchés compétitifs et des TIC qui tiennent compte de la dimension genre; et
- d'une connectivité des infrastructures et d'un accès amélioré aux TIC.

Les principaux bénéficiaires de l'EGEE-TIC seront les États membres de la région AFOA-OI, par l'intermédiaire de leurs ministères et régulateurs des TIC respectifs, dans la mesure où ils utiliseront le programme pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de cadres réglementaires qui instaureront un environnement propice

au développement efficace du secteur des TIC. On peut citer, parmi d'autres bénéficiaires, les associations régionales des régulateurs qui jouent un rôle important dans l'élaboration de lignes directrices et de réglementations et dans le processus d'harmonisation, à savoir l'Association des régulateurs des communications d'Afrique australe --CRASA--, l'Organisation des communications de l'Afrique de l'Est --EACO-- et l'Association des régulateurs de l'information et de la communication de l'Afrique de l'Est et australe --ARICEA-

Il a été pris les mesures suivantes au cours de la période considérée:

- *Élaboration de cadres harmonisés pour l'itinérance et l'interconnexion:* Une étude sur les cadres existants et l'élaboration d'un modèle de coût pour l'itinérance et l'interconnexion régionales a été réalisée. Le projet de rapport final de l'étude a été examiné et validé lors d'un atelier de validation qui s'est tenu du 27 au 29 novembre 2023 à Nairobi (Kenya); et des préparatifs sont en cours pour l'atelier de validation des projets de cadres politiques et réglementaires pour l'itinérance et l'interconnexion et la politique sur le transit Internet, qui est prévu pour mars 2024;
- *Étude sur la fibre optique:* Une étude sur les réseaux de fibre optique existants, les chaînons manquants et les cadres a été achevée. Le projet de rapport final de l'étude sur les infrastructures de fibre optique a été examiné et validé lors d'un atelier tenu du 1^{er} au 3 novembre 2023 à Lusaka (Zambie). Un atelier consultatif sur le projet de cadre politique et réglementaire pour les infrastructures de fibre optique s'est tenu du 30 novembre au 1^{er} décembre 2023 à Nairobi (Kenya). Lors de l'atelier consultatif, le consultant a obtenu des données, des informations et des perspectives supplémentaires en vue d'améliorer l'élaboration des cadres politiques et réglementaires; et les préparatifs sont en cours pour l'atelier de validation des projets de cadres politiques et réglementaires concernant les infrastructures de fibre optique, qui devrait avoir lieu en mars 2024;
- *Échange entre pairs:* Une visite d'échange entre pairs avec l'Autorité indépendante des communications d'Afrique du sud --ICASA-- a eu lieu les 30 et 31 août 2023 à Pretoria (Afrique du Sud); et
- *Atelier de formation et de familiarisation des médias:* Le deuxième atelier de formation et de familiarisation à l'intention des professionnels des médias des pays d'Afrique de l'Est et du Nord. Des professionnels des médias de 11 pays et des cadres des secrétariats du COMESA, de l'EAC et de la SADC ont participé à l'atelier les 25 et 26 octobre 2023 à Bujumbura (Burundi). L'objectif global de l'atelier était de renforcer les capacités des professionnels des médias afin d'améliorer l'appréciation, la production et la diffusion de contenus médiatiques pour les programmes EGEE-TIC et SATSD, entre autres. L'atelier a examiné le rapport d'évaluation du premier atelier de formation et de familiarisation des médias qui s'est tenu en octobre 2022 aux Seychelles.

Activités prévues pour 2024 :

Les activités suivantes sont approuvées pour l'année prochaine :

- Développer des modules de formation et renforcer les capacités des associations régionales des TIC;
- Développer un cadre de coopération et un plan d'action régional pour le développement de la politique des TIC ;
- Élaborer des politiques et des réglementations pour renforcer la participation du secteur privé au développement des infrastructures du secteur des TIC ;
- Une étude sur les politiques et réglementations nationales et régionales existantes en matière d'autorisation et d'accès universel ; et
- Cadres politiques et réglementaires pour le commerce électronique, la protection des données et l'infrastructure à clé publique --ICP--.

Écarts par rapport au programme de travail :

- Le report des activités de 2022 à 2023 a eu un effet d'entraînement sur la mise en œuvre des activités du programme pour 2022.

Défis :

- La lenteur des processus d'acquisition des biens et de services a eu un impact négatif sur l'exécution des activités prévues ;
- Retards dans l'acquisition de services de conseil pour les activités prévues au cours de la période considérée ;
- Faible réponse aux demandes de données et d'informations lors de la collecte de données pour les études ;
- Difficultés à organiser des réunions de projet dans certains États membres en raison de retards dans le traitement des demandes d'accueil et d'exonération fiscale, entre autres ; et
- Certains appels d'offres sans réponse.

Solutions et recommandations :

- Concevoir des mécanismes pour surmonter les goulots d'étranglement internes affectant les processus d'acquisition des biens et de services ;
- Préparer et soumettre une demande de prolongation du programme à l'UE d'ici mars 2024 ;
- Élaborer un plan d'accélération du programme pour accélérer la mise en œuvre des activités ;
- Améliorer l'utilisation du budget ;
- Partager les annonces de demandes de services de conseil avec les États membres et les CER pour une couverture plus large ; et
- Suivre de près la mise en œuvre du plan de travail annuel.

Leçons tirées de l'expérience :

- Il est nécessaire d'améliorer les mécanismes de collecte de données auprès des États membres.



4.3 Transport

Cette section décrit les interventions stratégiques entreprises en 2023 en vue d'améliorer les infrastructures économiques dans le secteur des transports dans la région Afrique orientale et australe et océan Indien (AFOA-OI). Elle expose en détail les objectifs, les progrès, les défis et les recommandations des projets visant à améliorer la performance des corridors, le développement du transport aérien, les études de faisabilité maritime et l'harmonisation des politiques de transport routier, en mettant l'accent sur l'intégration régionale et le développement durable.

Les principaux objectifs consistaient à:

- Soutenir l'amélioration des performances des corridors;
- Appuyer la mise en œuvre du Projet d'appui au développement du secteur du transport aérien dans la région AFOA-OI;
- Faciliter une étude de faisabilité sur l'établissement d'une compagnie maritime pour le COMESA/les États insulaires;
- Soutenir la mise en œuvre du Programme tripartite de facilitation du transport et du transit --PTF2T--; et
- Appuyer la mobilisation des ressources et l'étude de faisabilité pour l'établissement d'une voie de navigation entre le lac Victoria et la mer Méditerranée --VICMED--.

État d'avancement de la mise en œuvre:

Amélioration des performances des corridors

Projet de poste-frontière à guichet unique --PFGU-- de Kasumbalesa: La mise en œuvre du projet favorisera la fluidité des échanges commerciaux et la circulation des personnes au poste-frontière de Kasumbalesa, entre la RDC et la Zambie, grâce à la réduction des retards et des encombrements au poste-frontière, à une meilleure utilisation des ressources, à l'amélioration de la coordination et du flux d'informations entre les organismes en charge des frontières, à la réduction du risque de vol de marchandises et de l'exposition aux risques sanitaires pour les conducteurs, ce qui aura pour effet global de réduire le coût des activités commerciales.

Le cadre juridique et institutionnel du projet de PFGU à Kasumbalesa élaboré en 2020 est actuellement soumis à un examen législatif et à l'approbation de la République démocratique du Congo.

Mise en place d'institutions de gestion des corridors: La mise en place d'Institutions de gestion des corridors --IGC-- vise à améliorer la gestion du trafic international et à soutenir l'intégration régionale par l'harmonisation des procédures opérationnelles, des politiques, des compétences, des infrastructures et des équipements entre les États du corridor. En ce qui concerne la mise en place des IGC, l'accent a été mis sur les corridors Djibouti et Port-Soudan.

Les États membres concernés sont restés attachés à la mise en place des deux corridors. Toutefois, aucun progrès n'a été réalisé dans la finalisation des accords pour les deux corridors en 2022, les États du corridor ayant indiqué depuis 2019 qu'ils avaient besoin de plus de temps avant de signer les accords et qu'ils feraient signe lorsqu'ils seraient prêts. La période de décaissement de la subvention PTF2T consacrée aux activités spécifiques du COMESA a expiré, de sorte qu'aucun travail supplémentaire n'a pu être entrepris sans financement.



Soutien au développement du secteur du transport aérien dans la région AfoA-OI (8 millions d'euros)

Objectifs du programme:

L'objectif global du programme est de contribuer au développement du secteur du transport aérien dans la région AfoA-OI. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Mise en place opérationnelle d'un Marché unique du transport aérien en Afrique –MUTAA--;
- Renforcement des capacités réglementaires et institutionnelles des institutions de l'aviation civile dans la région AfoA-OI; et
- Amélioration de l'efficacité de la navigation aérienne dans l'espace AfoA-OI.

État d'avancement de la mise en œuvre:

- L'examen des lois, règles et politiques nationales des États membres de la région AfoA-OI afin d'en assurer la conformité avec les dispositions de la Décision de Yamoussoukro. Le projet de loi type pour la transposition des instruments de la DY dans les législations nationales des États membres de l'AfoA-OI a été adopté;
- Des ateliers de sensibilisation ont été organisés dans les pays qui ne se sont pas encore engagés sur le MUTAA afin de garantir leur adhésion, notamment le Burundi, Madagascar, le Malawi, les Seychelles, la Somalie et l'Union des Comores;
- L'élaboration du cadre institutionnel régional pour le déploiement de systèmes CNS/ATM interopérables pour les États membres de la région AfoA-OI a été achevée, ouvrant la voie à l'adoption et à l'opérationnalisation du cadre au niveau de chaque CER.

Ont débuté en 2023 les services de conseil en cours suivants:

- Aider les États membres à répondre aux exigences du MUTAA;
- Examiner et élaborer des politiques de défense de la concurrence et mettre en œuvre des règles communes en matière de concurrence;
- Élaborer et diffuser des cadres et des instruments institutionnels régionaux pour favoriser la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro ;
- Élaborer des modèles appropriés basés sur les coûts afin de maintenir les revenus des organismes de régulation dans les États membres;
- Faire du lobbying par le biais d'ateliers de sensibilisation sur l'égalité des genres et les possibilités de carrière pour les femmes dans le secteur de l'aviation (quatre consultants);
- Aider les États membres à atteindre les objectifs de sûreté d'Abuja;
- Concevoir des cadres (accords types) qui favorisent une utilisation flexible de l'espace aérien;
- Renforcer les capacités par la formation à la coopération civilo-militaire; et
- Conduite du 2e atelier de formation et de familiarisation des médias à l'intention du personnel des médias afin de les sensibiliser aux activités du programme SATSD. L'atelier s'adressait aux États membres de l'EAC, de l'IGAD, du COMESA (Égypte, Libye et Tunisie) et aux organismes de radiodiffusion régionaux.

Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'établissement d'une compagnie maritime pour le COMESA/les États insulaires

La compagnie maritime, si elle est établie, favorisera le commerce entre les États insulaires et les États continentaux du COMESA, approfondissant ainsi l'intégration régionale. Les échanges entre les États insulaires et leur participation au transport maritime international seront renforcés. L'étude de faisabilité de l'établissement d'une compagnie maritime pour les États insulaires du COMESA a pour objectif principal d'identifier les exigences légales, les coûts, les volumes de trafic/l'argument commercial, les investissements et les exigences opérationnelles, les infrastructures et les équipements requis pour l'établissement de la compagnie maritime; et de formuler des recommandations sur les segments de marché pour la prestation de services. Les États insulaires concernés sont Madagascar, Maurice, les Seychelles et l'Union des Comores.

L'étude de faisabilité a été achevée et le projet de rapport final a été validé. Les commentaires et les nouvelles questions soulevées par les États membres concernés ont été intégrés dans le rapport.

Établissement d'une voie de navigation entre le lac Victoria et la mer Méditerranée - VICMED

Les pays concernés par le projet sont le Burundi, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, le Soudan, le Soudan du sud et la Tanzanie.

L'objectif du projet est d'établir une voie de navigation le long du fleuve Nil, allant du lac Victoria à la mer Méditerranée. Les objectifs stratégiques du projet consistent à réduire les coûts de transport pour le commerce, de promouvoir l'intégration et la cohésion socio-économiques, de mettre en place un système de transport multimodal intégré et durable, de soutenir la durabilité environnementale, de renforcer le commerce et le tourisme et de réduire la pauvreté dans les pays du bassin du Nil.

Une fois mis en œuvre, le projet profitera à la région en lui offrant un mode de transport relativement moins coûteux et respectueux de l'environnement, une voie de transport plus courte et directe entre l'Europe occidentale et l'Afrique orientale et centrale via le Nil, en créant des emplois, en approfondissant l'intégration régionale, en permettant le transfert de connaissances et en contribuant à la réduction de la pauvreté.

Le projet a été inclus dans le Plan d'action prioritaire 2 du PIDA (PIDA-PAP 2) et reste donc l'un des projets prioritaires du continent.

Initiatives tripartites: Politique de transport routier et harmonisation réglementaire dans le cadre du Programme tripartite de facilitation du transport et du transit --PTF2T--

L'objectif stratégique global du programme était de faciliter le développement d'un marché régional de transport routier intégré et libéralisé plus compétitif dans la zone de l'Afrique orientale et australe --AFOA--. Le projet s'est achevé en mai 2023 après avoir atteint les objectifs suivants:

- Accord sur la gestion de la charge des véhicules --AGCV--;
- Accord multilatéral sur le transport routier transfrontière --AMTRT--;
- Cinq lois types; et
- Système de surveillance des déplacements sur les corridors --SSDC--

L'Union européenne a offert une subvention de 12 millions d'euros pour le programme qui succédera au PTF2T. Ce programme facilitera la mise en œuvre des livrables de la première phase et introduira d'autres composantes particulièrement liées aux changements climatiques et à la durabilité.

Écarts par rapport au programme de travail:

- Les institutions de gestion des corridors n'ont pu être mises en place comme prévu en raison de la situation politique au Soudan et de l'indisponibilité des ressources; et
- L'étude de faisabilité complète du projet VICMED n'a pu être entreprise en raison de l'indisponibilité des fonds.

Défis:

- L'indisponibilité des données des États membres, qui a affecté les études en termes de durée et de qualité;
- L'indisponibilité des ressources financières pour réaliser l'étude de faisabilité détaillée du projet VICMED;
- La coordination des activités avec les parties prenantes identifiées au sein des États membres et entre les CER.

Solutions et recommandations:

- Identifier les points focaux compétents des États membres/partenaires pour faciliter la tâche lorsque des retards sont imminents;
- Une meilleure coordination entre les CER est nécessaire pour les programmes qui impliquent plusieurs d'entre elles;
- La base de ressources doit être diversifiée afin de réduire le risque que le programme échoue en cas de retrait du bailleur de fonds; et
- La procédure d'acquisitions de biens et de services doit être accélérée dans tous les cas afin d'éviter les retards.

Leçons tirées de l'expérience:

- Il est nécessaire d'établir et de maintenir des bases de données afin de faciliter les études futures;
- Les sources de financement doivent être diversifiées pour assurer la continuité des projets et des programmes.

5. PROGRAMME DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE

5.1 Programme agricole du COMESA

L'année 2023 a marqué une étape charnière pour le programme agricole, dont l'objectif principal est de catalyser une croissance agricole inclusive et une transformation durable. Le programme s'est concentré sur quatre objectifs spécifiques: faire progresser la mise en œuvre des engagements du PDDAA/Malabo, renforcer les systèmes de données agroalimentaires, faciliter les engagements politiques publics-privés régionaux et soutenir la transposition au niveau national des cadres stratégiques du COMESA.

Des progrès significatifs ont été réalisés au cours de la période considérée, en collaboration avec diverses parties prenantes et partenaires de développement. Parmi les principaux points saillants figurent la production du quatrième rapport d'évaluation biennal du PDDAA continental approuvé par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA, le développement d'une plateforme numérique de bilan alimentaire régional –BAR– pour renforcer les systèmes de données agroalimentaires et la facilitation des dialogues régionaux sur la sécurité alimentaire et la politique commerciale.

Malgré ces résultats, le programme a dû faire face à des défis tels que l'insuffisance des allocations budgétaires. Il est essentiel de relever ces défis en renforçant les partenariats et en mobilisant les ressources pour parvenir à une productivité agricole durable et à la sécurité alimentaire dans la région.

Le programme agricole 2023 souligne l'importance des partenariats stratégiques et de l'engagement continu des États membres pour mener à bien le programme régional de transformation agricole.

Objectifs du programme 2023

Les objectifs spécifiques du programme d'agriculture 2023 étaient de:

- Faire progresser la mise en œuvre des engagements PDDAA/Malabo pour stimuler la productivité et la production agricoles dans la région afin d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire;
- Contribuer au renforcement des systèmes de données agroalimentaires dans la région pour améliorer l'accès et le commerce du marché agricole dans certains produits de base de la région;
- Faciliter les engagements régionaux public-privé sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région; et
- Développer et soutenir la transposition au niveau national des cadres/instruments stratégiques régionaux du COMESA pour stimuler la productivité agricole durable et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.

Progrès dans la mise en œuvre

Au cours de la période considérée, le Secrétariat a réalisé les progrès suivants sur la mise en œuvre des interventions prévues:

- Dans le cadre des efforts visant à faire progresser la mise en œuvre du PDDAA, le Secrétariat, en collaboration avec le DARBE-CUA et d'autres CER, a aidé les États membres à produire le quatrième rapport de l'Évaluation biennale –EB– continentale du PDDAA (2023), qui a été approuvé par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA en février 2024. Le processus EB aide les États membres à suivre les progrès réalisés dans la poursuite des principaux objectifs du PDDAA/Malabo. Bien que le quatrième rapport EB indique que de nombreux États membres de la région ont réalisé des progrès en termes de productivité et de production agricoles et d'augmentation des investissements dans l'agriculture, aucun État membre n'était en voie d'atteindre les objectifs fixés par la Déclaration de Malabo/PDDAA d'ici 2025.
- En collaboration avec l'AGRA, le Secrétariat a continué de développer et de mettre en œuvre la plateforme du bilan alimentaire régional numérique dans six pays pilotes (Zambie, Malawi, Kenya,

Ouganda, Rwanda et Tanzanie) avec le soutien financier de ses partenaires de développement, notamment la Fondation Rockefeller, le *Foreign Commonwealth and Development Office* (FCDO) du Royaume-Uni, la Fondation Bill et Melinda Gates et l'Agence des États-Unis pour le développement international --USAID--. Dans le cadre des efforts visant à renforcer les systèmes de données et les capacités des pays afin de leur permettre de générer des données adéquates et de qualité pour la plateforme Bilan alimentaire régional --BAR--, le Secrétariat a organisé une formation de recyclage pour les points focaux nationaux du BAR sur la production de données de qualité et les pratiques de gestion de ce dernier. Le Secrétariat a également organisé des réunions d'évaluation semestrielles des parties prenantes régionales qui ont délibéré sur les progrès, les défis et les opportunités du BAR et ont fourni des contributions techniques pour faire progresser son développement et sa mise en œuvre. En vue de renforcer l'appropriation et la gouvernance des parties prenantes de l'initiative BAR, un comité directeur du BAR a été constitué, composé de hauts fonctionnaires de l'État et de responsables d'associations du secteur privé des six pays pilotes ; et par la suite, des réunions semestrielles du comité directeur ont été convoquées pour donner une orientation et des conseils stratégiques à l'effort du BAR. Des groupes de travail techniques nationaux --GTTN-- ont été constitués avec succès dans les six pays pilotes en vue de générer des données pour la plateforme BAR, et ils se réunissent régulièrement pour collecter, consolider et valider les données nationales, ce qui conduit à des soumissions cohérentes de données à la plateforme BAR. Une analyse de rentabilisation/des modèles BAR et une stratégie de ressources ont été élaborées pour servir de guide pour tester et exploiter différents modèles de revenus afin de soutenir l'outil BAR et ses produits de base pour sa durabilité. L'initiative BAR sera élargie de manière progressive pour couvrir d'autres pays et produits de base dans les années à venir avec l'ambition d'en faire une initiative à l'échelle du COMESA.

- Le Secrétariat a convoqué un dialogue régional public-privé sur la sécurité alimentaire et la politique commerciale basée sur les données de la plateforme BAR et les rapports analytiques. Le dialogue a créé une meilleure compréhension des objectifs de l'initiative BAR et a généré des recommandations clés en vue d'améliorer le commerce régional des aliments et la sécurité alimentaire, ce qui a conduit à un intérêt et à une utilisation accrues des données BAR et des rapports analytiques des décideurs politiques, en particulier des ministères, départements et agences responsables de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du commerce et des agro-industries.
- En collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO-RAF) et la Commission de l'Union africaine (CUA)-SAFGRAD et grâce à de nombreux échanges avec les États membres, le Secrétariat a élaboré le projet final de Stratégie régionale de développement de l'irrigation et de gestion de l'eau pour l'agriculture du COMESA et son plan de mise en œuvre. Le projet de stratégie et le plan de mise en œuvre seront présentés au prochain Comité mixte du COMESA sur l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement (2024) pour examen/adoption.
- En vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, le Secrétariat a développé des directives régionales du COMESA sur la création, les opérations et la gestion des réserves alimentaires stratégiques. Le projet de lignes directrices sera présenté en 2024 au Comité technique mixte du COMESA sur l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles pour examen et adoption.

Défis:

Un budget inadéquat pour soutenir la mise en œuvre d'interventions clés, conduisant à des activités prioritaires cruciales non financées qui contribueraient à l'amélioration de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et du commerce dans la région. Par exemple le soutien aux États membres pour transposer les directives régionales du COMESA pour la création, les opérations et la gestion du Système de récépissés d'entrepôt --SRE-- pour les produits agricoles.

Solutions et recommandations:

Le Secrétariat du COMESA devra continuer à renforcer/élargir les partenariats structurés pour tirer parti des ressources (techniques et financières), notamment à partir de sources non traditionnelles pour soutenir ses programmes et assurer des engagements continus des États membres, afin de payer systématiquement leurs contributions annuelles au

Secrétariat et de limiter la surdépendance à l'égard du soutien des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de l'agenda régional de COMESA.

Leçons tirées de l'expérience:

Il est essentiel d'œuvrer avec et par le biais de partenaires stratégiques pour tirer parti des ressources qui peuvent soutenir le développement et la mise en œuvre du programme régional de transformation agricole. Il convient d'être critique et intentionnel dans la sélection de partenaires potentiels pour garantir les intérêts mutuels en vue d'améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des communautés de la région pour des impacts plus importants et durables des partenariats.

5.2 Développement de l'élevage et de la pêche

Conformément au PSMT, des progrès significatifs ont été réalisés dans la promotion du pilier Intégration productive, avec un accent particulier sur le développement de l'élevage et de la pêche. Cette initiative vise à améliorer la production et la productivité de l'élevage et de la pêche grâce à l'adoption de technologies modernes, de meilleures pratiques d'élevage, de mesures sanitaires renforcées, d'une plus grande résilience aux chocs environnementaux, ainsi qu'un meilleur accès au marché et une plus grande valeur ajoutée.

Objectif du programme

Augmenter la production et la productivité de l'élevage et de la pêche grâce à l'utilisation des technologies, l'élevage amélioré, la santé et la résilience aux chocs et l'accès aux marchés et la valeur ajoutée.

a. Le programme de pêche

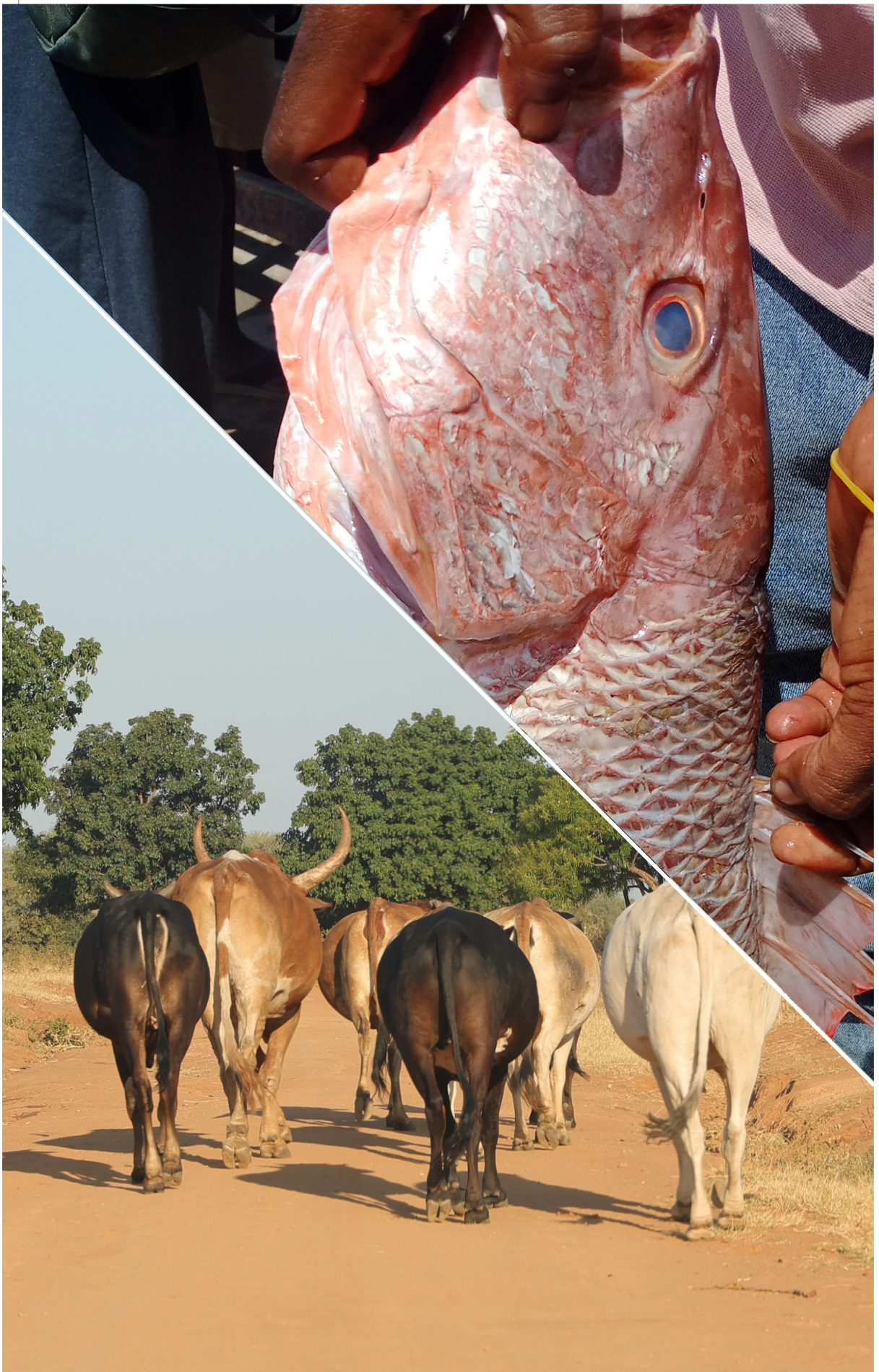
La «Contribution de la pêche durable à l'économie bleue de l'Afrique orientale, australe et de la région océan Indien (OA-AA-OI)», communément appelée programme ECOFISH, est une initiative interrégionale financée par le 11^e FED. Le programme est géré par la Délégation de l'Union européenne à Maurice et mis en œuvre par le Secrétariat de la COI en partenariat avec le COMESA et d'autres CER.

Réalisations

- Développement d'un compte satellite de la pêche, d'un manuel d'utilisation et d'un tableau de bord macroéconomique. Le Kenyan Fisheries and Aquaculture Research Institute a accepté de piloter le compte satellite de pêche développé et utilise le système de collecte de données sur la pêche et les informations pour le développement du secteur.
- v Formation régionale sur les compétences en communication et sensibilisation à l'importance de la pêche et de l'aquaculture.

Suivi de la mise en œuvre des activités pilotes dans chaque État membre:

- *Programme ECOFISH Kenya* --Le projet KECO FISH a signalé les résultats suivants: 7 unités de gestion de plage ont été formées à la collecte des données à l'aide de l'équipement de collecte de données sur la pêche mobile (y compris téléphones mobiles, carte de mesure, ruban de mesure, imperméable, torche, échelle de pesée et papeterie) à Lamu et dans le comté de Kwale; 24 associations d'épargne et de crédit villageoises (VSLA) ont été sélectionnées; 15 unités de gestion de plage ont été évaluées à l'aide de l'outil d'évaluation des capacités OSC du WWF.
- *Programme ECOFISH Maurice:* Le projet ECOFISH-PNUD a fourni le soutien suivant à ce jour: deux ensembles de Dispositifs de concentration de poissons (DCP) à bouée unique ont été reçus et déployés en mer, et l'achat de trois autres est en cours afin d'améliorer l'efficacité de la pêche; 196 pêcheurs ont été sensibilisés aux meilleures pratiques de pêche ; des supports de formation pour la localisation des DCP à l'aide de signaux GPS ont été élaborés dans le cadre du projet et remis aux partenaires de mise en œuvre.
- *Programme ECOFISH Madagascar:* Il contribue aux efforts de conservation des espèces et des habitats menacés par la sensibilisation et le renforcement des capacités à tous les niveaux de la communauté,



des enfants aux pêcheurs, en passant par les femmes et les anciens. Un nombre de 223 pêcheurs ont assisté à la réunion de consultation sur la pêche artisanale durable à Ampasindava, Anjiamaloto et Sarimbatavo, Amboaboaka ; 24 collecteurs de données d'Ambolobozokely et d'Irodo ont été formés à la collecte de données sur les prises. Dix-sept activités de sensibilisation des jeunes sur la pêche et la gestion marine ont été organisées. 641 écogardes juniors ont renforcé leurs capacités et leurs connaissances sur la biodiversité marine et la surveillance des habitats. Sept communautés et 221 écogardes juniors ont été sensibilisés à la biodiversité, aux lois sur la pêche et aux tortues de mer. Plus de 1 201 étudiants et 130 écogardes juniors ont participé à la journée internationale de sensibilisation, notamment la Journée mondiale de l'environnement, la Journée mondiale des tortues marines et les Journées mondiales de l'océan. Il a été distribué 120 exemplaires des nouveaux livres d'histoires du C3 sur les habitats marins (mangrove, herbiers et récifs coralliens) et de T-shirts écopoissos pour le nouveau Club Écogardes junior d'Ambolobozobe.

- *Programme ECOFISH Zambie:* Grâce à *Action Aid Zambia* et avec l'aide de la *Namibia Natural Foundation* (NNF) dans le cadre du projet de renforcement des pêches communautaires dans la région de Kaza, plusieurs zones ont été protégées, ce qui a permis la mise en place de nouvelles règles de pêche. Les nouvelles réglementations contribueront à accroître les stocks de poissons. Pour la Zambie, par l'intermédiaire d'Action Aid Zambia, un manuel de cogestion des pêches a été élaboré et est utilisé en Zambie.
- *Autonomisation et renforcement des capacités:*
 - 896 personnes ont été formées à la pêche et à l'agriculture intégrées;
 - La capacité de 84 vulgarisateurs de l'État a été renforcée;
 - 389 pêcheurs ont été formés à l'accès aux marchés sous l'angle genre ;
 - 441 bénévoles communautaires ont été formés comme formateurs en création de valeur ajoutée;
 - 4 758 membres des comités de pêche communautaires et 40 agents des pêches ont été formés à la sécurité de jouissance et aux directives volontaires de la FAO; et
 - 2 440 pêcheurs ont été formés aux droits et au contrôle des ressources halieutiques aquatiques.

b. Programme Fish-GOV II avec BIRA-UA: développement durable de la pêche et de l'aquaculture

- Visite de partage d'expériences à WorldFish et à l'Université suisse en Égypte. Formation pratique sur la production de semences de poissons pour le développement d'une aquaculture durable par le professeur Adel Shaheen et sur l'élevage de tilapia par le professeur El'Naggar Gamal ; depuis la formation, plusieurs pays ont amélioré leur production aquacole. Une formation a également été dispensée sur les maladies des poissons et sur les méthodes de contrôle. Par exemple, la production de poisson en Zambie a triplé grâce à la production aquacole ; et le Kenya, l'Ouganda et le Zimbabwe ont enregistré une augmentation de leur production aquacole.
- Élaboration d'une Stratégie d'économie bleue pour le COMESA: Elle a été élaborée par un consultant international, puis validée et présentée lors de la réunion ministérielle conjointe et adoptée comme stratégie du COMESA pour guider l'économie bleue de la région. Le projet de développement de l'économie bleue a été soumis à la BAD pour financement.
- Mise en œuvre du Mécanisme africain de réforme de la pêche --MARP-- en vue de faciliter l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de réformes dans la gouvernance et la gestion de la pêche, lesquelles contribueraient à transformer la pêche africaine de la surexploitation et de la surcapitalisation vers la durabilité environnementale, économique et sociale. En tant que président du groupe de travail commerce et marketing, le COMESA a planifié les réunions continentales pour discuter de la manière d'améliorer la chaîne de valeur de la pêche. Différentes réunions et ateliers ont eu lieu en vue d'améliorer la chaîne de valeur de la pêche et faciliter le commerce.

- Examen au niveau continental des aires marines protégées --AMP-- existantes, les leçons documentées, les meilleures pratiques et la formulation de lignes directrices pour leur mise en œuvre durable et leur gouvernance dans la conservation des ressources de la biodiversité aquatique dans les régions de l'Afrique orientale et australe ont été achevés et validés. Le document est prêt à être utilisé.
- Des sections régionales de femmes ont été créées dans la région pour soutenir les femmes et les jeunes dans le secteur de la pêche. Plus de 60% des commerçants de poisson sont des femmes. Une structure de transformation et de commerce du poisson a été financée à la frontière de Busia entre l'Ouganda et le Kenya afin de faciliter le commerce.

c. Programme du sommet Ocean Innovation Africa:

En partenariat avec *Ocean Innovation Africa*, le programme travaille à accélérer le développement et l'adoption de solutions à impact océanique en Afrique en présentant des opportunités pour les innovateurs et les investisseurs, en soulignant les défis et les solutions prioritaires pour un développement durable et équitable, et en réunissant les principales parties prenantes du monde entier pour partager leurs idées et aligner les efforts en faveur de la croissance bleue. Le COMESA et *Ocean Hub Africa* (OHA) ont signé un mémorandum d'accord pour coopérer au développement d'une économie basée sur l'océan dans la région COMESA. Il a été signé par la secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, et M. Alexis Grosskopf, directeur exécutif d'Ocean Hub Africa, lors du sommet *Ocean Innovation Africa* au Cap, en Afrique du sud, le jeudi 23 février 2023.

Nouveaux projets:

- Soutien du Secrétariat en vue d'améliorer l'économie bleue dans les États membres du COMESA pour une gestion des écosystèmes inclusifs et durables et la diversification des moyens de subsistance - soumis à la BAD pour la mobilisation des ressources; et
- Système alimentaire durable – commerce de poissons et de produits halieutiques «Catalyser les investissements durables dans la pêche et l'aquaculture et commerce des produits de poisson et de produits halieutiques» - soumis à NORAD pour la mobilisation des ressources.

d. Programme d'élevage

Le programme consiste à améliorer la production et le commerce du bétail, les principales réalisations du programme étant d'améliorer le secteur privé, en particulier la participation des petits et moyens producteurs et des acteurs des chaînes de valeur régionales et mondiales durables.

Des représentants de 10 États membres du COMESA ont tenu une réunion consultative de trois jours du 3 au 5 mai 2023 à Nairobi, Kenya. Ces États étaient la RDC, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, Maurice, la Somalie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. La réunion a été convoquée pour identifier les moyens d'améliorer le commerce et la promotion des chaînes de valeur régionales et mondiales durables par des acteurs à petite et moyenne échelle du secteur animal. Les participants venaient des secteurs public et privé ainsi que des organisations régionales, continentales et mondiales.

Il a été conclu de renforcer la capacité des producteurs, des organisations de producteurs et d'autres acteurs de la chaîne de valeur à améliorer la compétitivité, la valeur ajoutée et l'accès au marché.

Les opportunités et les défis ont été identifiés. Il a été de même conclu la voie à suivre pour soutenir les producteurs de produits laitiers, de volaille, de viande, d'animaux et de cuir et les acteurs de la chaîne de valeur pour améliorer leur compétitivité.

La visite de partage d'expérience à *Kenya Meat Expo* a été entreprise et des discussions d'affaires tenues. Les participants ont pu identifier les défis majeurs et les domaines de renforcement des capacités des producteurs, des organisations de producteurs et d'autres acteurs de la chaîne de valeur pour améliorer la compétitivité, la valeur ajoutée et l'accès au marché. Un accord a été conclu sur la voie à suivre pour soutenir les entreprises à petite et moyenne échelle et d'autres acteurs de la chaîne de valeur afin d'améliorer leur compétitivité et leur accès au marché.

e. Amélioration de la chaîne de valeur laitière régionale

Les membres ont noté l'importance du secteur laitier tel que les produits laitiers utilisés comme sources de protéines pour les enfants et les adultes, une mesure de richesse et de statut social dans certaines cultures, source de revenus réguliers pour les ménages d'éleveurs. Il a été souligné que les prix du lait dans la plupart des pays étaient libéralisés avec des prix bas à la ferme. Les membres ont noté une dissuasion pour la production et l'amélioration de la productivité laitière dans tous les États membres du COMESA. Cependant, le Kenya a informé d'avoir un prix minimal du lait à la ferme réglementé afin de protéger les producteurs. Les membres ont discuté de ce qui suit:

- Les mises à jour sur les processus nationaux de politique/réglementation et les programmes de développement laitier, les leçons tirées et les opinions sur les défis actuels;
- Des expériences avec des systèmes d'incitation à la gestion de la qualité dans les chaînes de valeur laitière, y compris les systèmes de paiement basés sur la qualité du lait; et
- Des sources actuelles d'informations sur le marché laitier et des lacunes et d'autres services de soutien pour améliorer les performances des chaînes de valeur laitière. Le groupe a également identifié certaines solutions possibles.

f. Amélioration de la chaîne de valeur de la volaille et du commerce

Les membres ont identifié la volaille et sa chaîne de valeur en mettant en évidence les différents segments d'éleveurs de sélection pour les poulets de chair, les pondeuses et les poulets de village.

Le groupe a identifié les défis et les solutions possibles:

- Inexistence de fournisseurs de volailles de sélection dans la région, qui dépend actuellement des importations en provenance d'Europe et des États-Unis et de l'élargissement de la franchise avec des fournisseurs de la plateforme GPS pour différentes races dans au moins deux pays de la région COMESA;
- Un nombre limité de pays (2/21) ont mis en place des fermes d'élevage pour approvisionner la région en F1 (PS); il faut donc améliorer les liens d'approvisionnement des deux fournisseurs de F1 vers le reste des pays (œufs à couver fécondés);
- Une valeur ajoutée limitée, d'où la nécessité d'investir dans des installations de transformation dans les pays qui ont des infrastructures limitées, des liens régionaux pour l'approvisionnement en produits à valeur ajoutée, limiter les quantités importées de l'extérieur de la région afin de donner de la place à la création d'un marché au sein de la région;
- Fournisseurs d'aliments limités dans la plupart des pays, ce qui nécessite un besoin de liens au sein de la région sur les matières premières, d'investissement dans la production de prémélanges d'aliments;
- Production limitée de médicaments et de vaccins vétérinaires, d'où la nécessité d'investir pour attirer les ressources vers la chaîne d'approvisionnement régionale;
- Les défis liés au transport nécessitent donc d'améliorer les infrastructures communes pour les routes, l'air, le chemin de fer et l'eau, tant aux points d'arrêt aux frontières qu'à l'intérieur des pays;
- La formation limitée des acteurs de la chaîne de valeur, ce qui nécessite une sensibilisation des acteurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur;
- L'amélioration génétique des races de volailles indigènes, la création d'un institut de recherche dynamique; et
- La production d'équipements avicoles et de matériaux d'emballage, d'où la nécessité d'investir dans la technologie et l'équipement au sein de la région.

g. Améliorer la chaîne de valeur et le commerce de la viande et des animaux vivants

Les membres ont expliqué l'ensemble de la chaîne de valeur du bétail, de la viande et des produits carnés dans la

région. Ils ont noté les avantages comparatifs du secteur, en soulignant une vaste base de ressources génétiques pour le bétail, des races indigènes plus résistantes que les races exotiques, un nombre important de têtes de bétail en raison de la capacité de production, une base de marché énorme en raison de la population humaine, les agriculteurs qui ont des connaissances indigènes, la résilience des agriculteurs malgré les conditions défavorables et la main-d'œuvre bon marché. Le groupe a souligné certains des défis et des solutions possibles.

h. Améliorer la santé animale pour contrôler les maladies animales transfrontières --MAT-- et améliorer l'accès aux marchés d'exportation

- Organisation d'une réunion en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé animale --OMSA-- pour le Groupe permanent d'experts sur la Pleuropneumonie contagieuse bovine --PPCB--, l'une des maladies animales transfrontières en Afrique. Évaluation de la situation de la maladie en Afrique australe et accord sur la voie à suivre pour faciliter le contrôle et l'éradication de la maladie;
- Le groupe de travail pour le contrôle progressif de la fièvre aphteuse --FA-- a élaboré un plan de travail sur 2 ans (2023-2024) en partenariat avec le Cadre mondial pour le contrôle des maladies animales transfrontières (GF-TAD). L'élaboration du plan de travail a été dirigée par l'OMSA.

Écarts par rapport au programme de travail:

Des écarts par rapport au programme de travail se sont produits en raison de la limitation des ressources et il a donc été élaboré des propositions de projets, et on attend actuellement que les partenaires de développement soutiennent les initiatives.

Défis:

L'insuffisance des ressources entraîne une dépendance lourde et insoutenable des programmes aux financements des bailleurs de fonds.

Solutions et recommandations:

- Étudier différentes approches pour renforcer la mobilisation des ressources afin de soutenir le développement et la mise en œuvre des programmes ;
- Résoudre les principaux obstacles pour améliorer la production et la productivité et renforcer la chaîne de valeur des ressources animales; et
- Mobiliser suffisamment de ressources pour employer davantage du personnel professionnel afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Leçons tirées:

- Le partenariat avec les organisations mondiales (FAO, OMS, OMSA, OMC), continentales (CUA, BIRA-UA, BAD), les CER et d'autres blocs régionaux, y compris la COI, les associations régionales, ainsi que les organisations publiques, est très important pour mobiliser des ressources.
- L'engagement et la participation totale des ministères, des organisations du secteur privé et des associations dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies.
- L'utilisation du système numérique pour la communication et la mise en œuvre des programmes.

5.3 Intégration productive/ Promotion de l'industrialisation

Objectifs du programme 2023:

L'objectif général de l'Unité Développement de l'industrie et du secteur privé est d'accroître la valeur ajoutée par l'industrialisation et la compétitivité accrue des PME dans les chaînes de valeur identifiées au sein des États membres. Le programme de travail et le budget 2023 visaient à mettre en œuvre les activités soulignées dans la Stratégie industrielle et plan d'action du COMESA 2017-2026 et dans le cadre du PSMT 2021-2025 du COMESA et du Traité de l'Organisation. Les objectifs spécifiques comprenaient les éléments suivants:

- Faciliter le renforcement des capacités du secteur privé, en particulier des micro, petites et moyennes entreprises;
- Appuyer la mise en œuvre du programme conjoint d'industrialisation Zambie-Zimbabwe;
- Mobiliser des ressources pour les différentes activités de la division liées au développement de l'industrie et du secteur privé;
- Réexaminer la Stratégie d'industrialisation du COMESA; et
- Faciliter la mise en œuvre du soutien du COMESA au Projet régional de développement du secteur pharmaceutique.

a. *Facilitation de l'approvisionnement local pour le partenariat entre les entreprises chefs de file et les PME*

Grâce à la Fédération des femmes entrepreneurs du COMESA --COMFWB-- et au Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés --RECAMP--, les PME bénéficient d'une formation sur l'internalisation des activités dans le but d'améliorer leur compétitivité sur le marché régional. Plus de 524 PME ont depuis bénéficié d'une formation.

Afin d'aider ces entrepreneurs à accéder aux marchés, le Secrétariat, par l'intermédiaire de la division, a aidé un certain nombre d'entrepreneurs à trouver des marchés pour leurs produits en facilitant leur participation à la Foire commerciale intra-africaine--FCIA--. Huit entrepreneurs de huit États membres ont été invités à participer à l'événement dans le but de les exposer aux opportunités potentielles du marché régional africain.

b. *Programme conjoint de coopération en matière d'industrialisation entre la Zambie et le Zimbabwe*

Le Programme conjoint d'industrialisation entre la Zambie et le Zimbabwe a été conçu en 2019 et repose sur la nécessité de parvenir à l'industrialisation dans les deux États membres, par le biais de la collaboration. L'objectif de l'initiative est d'accroître la disponibilité des biens et services industriels pour le marché bilatéral entre eux; d'élargir le commerce intrarégional de produits manufacturés; de développer des industriels qui acquerraient la propriété et la gestion des industries, entre autres.

L'un des projets phares de l'initiative est la création d'un parc agro-industriel commun entre la Zambie et le Zimbabwe (Zim-Zam CAIP). Une étude de pré-faisabilité sur les parcs agro-industriels communs proposés entre les deux États membres et un cadre politique, juridique, réglementaire et institutionnel pour ancrer le parc agro-industriel commun ont depuis été élaborés. La prochaine étape consistera à mener une étude de faisabilité pour le CAIP.

Le CAIP a acquis une reconnaissance significative au niveau continental et a été désigné comme programme phare de l'Agenda 2063 de l'UA dans le cadre de l'initiative Parcs agro-industriels communs d'Afrique (CAAP), avec le CAIP Cacao Côte d'Ivoire-Ghana (CIGC) lors du Sommet de l'UA de 2024. Le Secrétariat, par l'intermédiaire de la division, continue de mobiliser des ressources pour la conduite de l'étude de faisabilité et l'identification du site proposé pour le CAIP.

c. *Examen à mi-parcours de la Stratégie d'industrialisation du COMESA*

Le Secrétariat, par l'intermédiaire de la division, a lancé un examen de la Stratégie d'industrialisation du COMESA 2017-2026. L'examen à mi-parcours visait à évaluer la pertinence et l'efficacité de la stratégie dans la réalisation des buts et objectifs souhaités conformément au programme d'intégration régionale du COMESA. L'exercice s'est principalement concentré sur les points suivants:

- Estimer les niveaux et la manière dont la mise en œuvre de la stratégie par le biais de sa transposition au niveau national était susceptible de conduire à l'obtention des résultats escomptés;
- Évaluer dans quelle mesure les différents rôles/tâches dans le déploiement de la stratégie dans les contextes régionaux existants et émergents ainsi que les modèles d'engagement associés sont propices

à l'obtention des résultats escomptés; et

- Évaluer le potentiel des interventions d'industrialisation du COMESA au niveau national et, sur la base des leçons tirées de l'expérience, faire des recommandations pour l'amélioration future de la stratégie.

d. Soutien du COMESA au Projet régional de développement du secteur pharmaceutique

Le Projet de développement du secteur pharmaceutique régional du COMESA est mis en œuvre par la Division Industrie et Agriculture, sur financement de la BAD. L'activité est conçue d'avril 2023 à avril 2025, pour un coût global de 5 millions UC (6 638 900 USD).

Le projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'industrialisation du COMESA 2017-2026, de sa Politique d'industrialisation 2015-2030 et de l'un des piliers de la ZLE tripartite sur le développement industriel, où le secteur pharmaceutique est l'une des industries prioritaires pour la consolidation des chaînes de valeur régionales. L'objectif général du projet est de créer une industrie pharmaceutique dynamique dans la région grâce au renforcement des capacités institutionnelles des organismes de régulation pharmaceutique, des systèmes de contrôle et de gestion de la qualité, des institutions de recherche et de développement pour une fabrication efficace de produits pharmaceutiques sûrs et de qualité dans la région.

Les objectifs spécifiques comprennent:

- L'institutionnalisation et la transposition au niveau national du Plan de fabrication pharmaceutique pour l'Afrique --PMPA-- et du Programme d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique;
- Le renforcement des organismes/institutions de réglementation des médicaments et des produits pharmaceutiques dans la région; et
- Le renforcement des capacités des principales parties prenantes et le soutien aux programmes transrégionaux de recherche et développement.

Des progrès ont été réalisés dans la mise en place de l'Unité d'exécution du projet, la création d'un comité directeur du projet et d'un groupe de travail technique. Le projet a également commandé plusieurs études pour éclairer les activités du projet.

Écarts par rapport au programme de travail:

- Transposition au niveau national des politiques et stratégies adoptées. Seuls deux États membres ont exprimé leur volonté de bénéficier d'une assistance technique pour la transposition du cadre de contenu local; et
- L'examen à mi-parcours de la Stratégie d'industrialisation du COMESA a été reporté à 2023 afin de permettre la finalisation du processus de recrutement d'un consultant.

Défis:

Insuffisance des ressources, notamment pour les activités relevant du budget du Secrétariat du COMESA, étant donné que la plupart des activités du programme sont mises en œuvre grâce au financement des bailleurs de fonds.

Solutions et recommandations:

- Il est nécessaire de garantir l'engagement rapide des experts; et
- Il est nécessaire de garantir la durabilité des interventions soutenues par les bailleurs de fonds à la clôture du projet.

Leçons tirées:

- Il est important de disposer de politiques qui créent un environnement propice au commerce, à l'investissement et à l'accès au marché, mais il est également nécessaire de soutenir et de veiller à ce que leur mise en œuvre soit effectuée efficacement au niveau des États membres;

- Il s'impose de renforcer les synergies et la collaboration avec la ZLECAf, la CUA et les CER sœurs pour apprendre les uns des autres et éviter les chevauchements et la duplication des efforts; et
- Il est nécessaire d'assurer un suivi soutenu auprès des bailleurs de fonds afin qu'ils soutiennent les programmes, en particulier dans les secteurs émergents tels que l'économie circulaire.

5.4 Intégration productive / Promotion des investissements

La section se concentre sur l'objectif d'intervention de la promotion de l'investissement qui consiste à améliorer la compétitivité et à renforcer la capacité de production régionale dans l'espace COMESA. Cet objectif vise à approfondir l'intégration régionale par le biais d'initiatives telles que l'industrialisation inclusive, le développement du secteur privé et la transformation de l'agriculture. Les interventions de l'unité comprennent la création d'un environnement commercial favorable, la promotion des meilleures pratiques et l'identification des opportunités de prospérité économique et sociale pour les citoyens du COMESA.

Progrès dans la mise en œuvre:

Transposition de l'Accord relatif à la Zone d'investissement commune du COMESA –AZICC--

Conformément aux directives du Conseil des ministres, la Division Industrie et Agriculture a poursuivi ses efforts en vue de la transposition au niveau national de l'Accord relatif à la Zone d'investissement commune du COMESA. Avec le soutien financier du Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés --RECAMP--, la division a organisé des ateliers de sensibilisation dans cinq États membres, à savoir la RDC, Madagascar, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. L'objectif de l'atelier était de les informer des avantages de l'accord et d'encourager sa ratification. Tous les États membres ont exprimé leur intérêt à transposer l'Accord, raison pour laquelle des plans de travail ont été élaborés pour guider les prochaines étapes à entreprendre par les États membres.

Lignes directrices pour améliorer l'environnement des affaires et des investissements pour les PME

L'élaboration de lignes directrices visant à améliorer l'environnement des affaires et des investissements a été lancée dans le cadre de consultations avec les États membres. Un environnement des affaires propice joue un rôle crucial pour garantir la prospérité des PME. Une fois adoptées, les lignes directrices constitueront un point de référence des bonnes pratiques visant à améliorer l'environnement des affaires et des investissements pour les PME dans les États membres.

Examen du modèle de Convention préventive de la double imposition de 2013

Les Conventions préventives de la double imposition –CPDI-- ont joué un rôle important en tant qu'instruments juridiques favorisant les relations commerciales et d'investissement entre les nations et garantissant que les contribuables honnêtes ne finissent pas par payer des impôts dans deux pays signataires de la convention. Le Secrétariat est en train de réviser le modèle de CPDI 2013 du COMESA afin d'encourager le commerce transfrontière, de faciliter l'assistance mutuelle, l'échange d'informations et d'attirer les investissements étrangers. Un consultant a élaboré un projet de modèle de CPDI révisé qui sera validé par les États membres.

Défis

- Manque de ressources pour faciliter la sensibilisation de tous les États membres, ce qui ralentit le processus de transposition au niveau national.

Leçons tirées

- Il est nécessaire de consulter de manière cohérente les États membres sur les questions d'investissement (par exemple, la ZICC) pour maintenir la dynamique. Cela garantira l'appropriation au niveau national, ce qui permettra au Secrétariat de mettre en œuvre plus facilement ses stratégies et ses politiques.
- Il convient d'innover pour relever les défis liés au manque de ressources. Avoir des partenaires stratégiques et utiliser des plateformes virtuelles pour les réunions/ateliers est efficace pour minimiser les coûts.

5.5 Intégration productive/ RECAMP

L'objectif global du programme RECAMP est de «contribuer à l'approfondissement de l'intégration économique régionale dans la région COMESA», et l'objectif spécifique est «d'accroître la participation du secteur privé dans les chaînes de valeur régionales et mondiales durables».

Progrès enregistrés lors de la mise en œuvre:

Domaine de résultat 1: *La compétitivité et l'accès au marché des PME et d'autres entreprises dans les chaînes de valeur/secteurs ciblés sont améliorés de manière durable.*

Sous-résultat 1.1 : L'accès au marché et les liens commerciaux dans les secteurs ciblés sont renforcés.

Réalisations

- Quatre ateliers supplémentaires de renforcement des capacités sur les plateformes d'information commerciale en ligne, un accent particulier étant mis sur la plateforme de l'Observatoire du commerce africain et Trade Map ciblant 253 PME (133 H et 120 F), ont été organisés dans quatre États membres en collaboration avec le Centre du commerce international --CCI--; Eswatini, le Zimbabwe, le Kenya et le Rwanda étaient les États membres ciblés. Cela porte à huit le nombre d'ateliers destinés à huit États membres (Eswatini, Zimbabwe, Kenya, Rwanda, Éthiopie, Malawi, Zambie et Égypte). 487 petites et moyennes entreprises (269 H et 218 F) ont développé leur capacité à accéder et à analyser les marchés à l'intérieur et à l'extérieur de la région en utilisant des plateformes numériques en ligne.
- Quatre États membres --Zimbabwe, Eswatini, Malawi et RDC-- ont participé à des exercices de renforcement des capacités sur la politique du COMESA en matière de genre et les statistiques nationales sur le genre. Chaque État membre a accueilli un atelier pour le groupe de travail technique sur le genre --GTTG-- dans le cadre d'initiatives de sensibilisation à la dimension genre visant à intégrer plus largement le genre dans la planification nationale. Au total, quatorze États membres ont bénéficié d'un soutien au cours de la période sous revue: Djibouti (34), Éthiopie (30 publics, 28 privés et 3 OSC), Kenya (25 publics et 3 privés), Rwanda (9 publics, 10 privés et 9 OSC), Seychelles (60), Soudan (65), Zambie, Zimbabwe, Eswatini, Malawi et RDC.
- Un deuxième rapport du COMESA sur les statistiques relatives au genre a été élaboré et diffusé auprès de tous les États membres.
- La livraison d'équipements (ordinateurs portables) dans 11 des 14 États membres soutenant l'essai pilote du système de traçabilité des cuirs et peaux a été achevée. L'acquisition de tampons pneumatiques et compresseurs pour 14 États membres a également été conclue au cours de la période considérée, en attendant la livraison.
- Deux dialogues régionaux axés sur l'accès aux marchés et les chaînes de valeur agricoles ont été organisés lors du Sommet du COMESA afin d'identifier les lacunes et les possibilités de faire progresser le développement des chaînes de valeur et l'accès aux marchés en vue de prendre des décisions éclairées en matière de politique, d'investissement et de commerce, et de répondre aux situations d'urgence alimentaire et de moyens de subsistance dans la région.

Sous-résultat 1.2 : Les capacités des entreprises bénéficiaires en matière de SPS, de normes régionales et de gestion de la qualité sont améliorées

- Une étude d'évaluation des besoins SPS/OTC a été menée et validée par la suite afin d'identifier les défis qui entravent le commerce régional entre les PME et d'autres acteurs dans les chaînes de valeur prioritaires.
- Un cabinet de conseil, Victus Global, s'est vu attribuer un contrat pour développer le programme volontaire de renforcement des capacités dans le cadre de l'Initiative mondiale sur la salubrité des aliments --IMSA--, avec des activités comprenant la collecte de données, des ateliers de validation des parties prenantes organisés dans neuf États membres. Le schéma de conception de l'IMSA a été élaboré et validé, et une plateforme en ligne du schéma a été conçue et mise en œuvre. En outre, une analyse des lacunes a été menée dans six États membres, à savoir l'Éthiopie, le Rwanda, Madagascar, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe, avec des parties prenantes du Programme Marchés mondiaux --GMaP-- dans le pays, telles que Spar, Shoprite, PepsiCo, Massmart, KFC, Pick n Pay, Java, Radisson et McDonald's, entre autres, qui ont été recrutées pour soutenir les PME. Des consultants et des stagiaires

locaux ont été recrutés pour travailler en étroite collaboration avec les PME dans les États membres.

Sous-résultat 1.3 : Mécanisme d'assistance technique pour soutenir les États membres dans la mise en œuvre des sous-résultats du domaine de résultats 1

- Trois mémorandums d'accord –Médacs-- ont été signés dans le cadre de la Facilité d'assistance technique –FAT-- et la mise en œuvre des activités a commencé dans trois États membres: Kenya, Zimbabwe et Eswatini. L'objectif visé par les initiatives nationales financées par la FAT se concentre sur l'amélioration de l'accès au marché et de la compétitivité au sein des chaînes de valeur concernées. Par la suite, le nombre d'États membres ayant signé les Médacs dans le cadre de la FAT/RECAMP a été porté à neuf au total (Zambie, Maurice, Rwanda, Ouganda, Malawi, Eswatini, Zimbabwe, Kenya et Seychelles).
- Le Rwanda a achevé avec succès son projet TAF sur l'accès au marché, tandis que les huit autres États membres ont entamé la mise en œuvre d'activités et en sont à divers stades d'achèvement.

Résultat 2: L'environnement des entreprises est amélioré pour les PME et les autres entreprises des chaînes de valeur sélectionnées

Sous-résultat 2.1: Les plateformes régionales de dialogue public-privé sont soutenues et renforcées afin de promouvoir les possibilités économiques

- Afin d'améliorer le climat des affaires et des investissements pour les PME dans les trois chaînes de valeur, un projet de rapport sur les recommandations régionales en matière de meilleures pratiques a été élaboré et sera validé par les États membres au cours du premier trimestre 2024.
- Un atelier régional de dialogue économique entre le secteur public et le secteur privé –DPP-- sur le renforcement de la participation du secteur privé, en particulier de petits et moyens producteurs d'animaux et de produits animaux, et des acteurs des chaînes de valeur régionales et mondiales durables a été organisé à Nairobi, Kenya, ce qui porte à trois le nombre total de dialogues organisés.

Sous-résultat 2.2: Les politiques régionales en faveur du développement des chaînes de valeur sont élaborées et intégrées dans les politiques nationales

- Deux autres États membres du COMESA ont publié dans le journal officiel des lois/réglementations nationales relatives aux semences alignées sur le Règlement du COMESA, à savoir l'Éthiopie (24 juillet 2023) et Eswatini (16 août 2023).
- Quatre États membres ont participé à des campagnes de sensibilisation des parties prenantes et à des réunions de sensibilisation concernant la Zone d'investissement commune du COMESA –ZICC--. La RDC, le Zimbabwe, Madagascar et l'Ouganda figurent parmi les États membres qui ont été sensibilisés à la ZICC et encouragés à transposer l'instrument dans leur législation interne. Au total, conformément à l'objectif du programme, sept États membres (Eswatini, Malawi, Zimbabwe, Madagascar, Ouganda et RDC) ont été informés de l'existence de l'AZICC.
- Quatre États membres --Zimbabwe, Eswatini, Malawi et RDC-- ont mené des exercices de renforcement des capacités sur la politique de genre du COMESA et les statistiques nationales en matière de genre. En outre, un atelier pour le GTTG a été organisé dans le cadre d'initiatives de sensibilisation au genre visant à intégrer plus largement la dimension genre dans la planification nationale. Quatorze États membres ont bénéficié d'un soutien tout au long de la période de programmation: Djibouti (34), Éthiopie (30 dans le secteur public, 28 dans le secteur privé et 3 OSC), le Kenya (25 dans le secteur public et 3 dans le secteur privé), le Rwanda (9 dans le secteur public, 10 dans le secteur privé et 9 OSC), Seychelles (60), Soudan (65), Zambie, Zimbabwe, Eswatini, Malawi et RDC.
- Neuf États membres ont participé à un atelier technique sur la gestion des Zones économiques spéciales –ZES-- et des Parcs industriels –PI-- à Nairobi, Kenya, du 11 au 14 avril 2023. L'objectif de l'atelier était de partager les meilleures pratiques en matière de gestion des ZES et des PI et à travers l'apprentissage entre pairs.

- Une analyse des lacunes a été réalisée dans les neuf États membres afin de déterminer les domaines nécessitant un soutien additionnel en termes de gestion des PI/ZES.
- Un cadre comprenant des variables et des indicateurs clés a été mis au point pour faciliter la réalisation d'enquêtes le long de la chaîne de valeur de l'horticulture. Un système de suivi des investisseurs a été installé dans quatre États membres et les détails de connexion à un système d'essai ont été diffusés auprès des agences de promotion des investissements suivantes –API--: SomInvest (Somalie), Agence nationale de promotion des investissements (Union des Comores), Agence nationale de promotion des investissements (Djibouti), Centre de commerce et d'investissement (Malawi) grâce au soutien du programme fourni par le biais de l'AIR du COMESA.
- La carte des investissements du COMESA a été finalisée et rendue opérationnelle

Défis:

Les projets de la Facilité d'assistance technique –FAT-- ont connu des retards dans la signature des Médac, le dernier étant celui avec le Kenya en avril 2023.

Leçons tirées :

- Planification collaborative des activités: L'engagement actif et les interactions impliquant tous les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes ont joué un rôle essentiel dans l'amélioration de la mise en œuvre des activités, conduisant à de meilleurs résultats et renforçant la capacité d'absorption du programme.
- Renforcement de l'impact grâce à des partenariats régionaux sur les chaînes de valeur: Les partenariats avec les parties prenantes dans le développement de la chaîne de valeur régionale, comme la cartographie du commerce, ont eu un impact significatif en mettant en commun l'expertise et les ressources pour obtenir des résultats efficaces. Cette collaboration s'est notamment manifestée dans les activités liées aux ZES et aux parcs industriels, ainsi que dans les réunions de dialogue auxquelles ont participé divers partenaires de mise en œuvre et qui ont abouti à l'organisation réussie du Sommet des chefs d'État du COMESA.
- Renforcement des capacités des Points focaux et des Juristes: Reconnaisant les retards imputables à la lenteur du traitement des accords FAT et d'autres processus de mise en œuvre, un atelier d'initiation est essentiel pour orienter d'une façon approfondie les Points focaux et les Juristes en ce qui concerne les procédures FAT afin d'accélérer la mise en œuvre de la FAT.
- Amélioration de la communication et de la visibilité: L'accent mis sur ces deux volets s'est avéré indispensable pour faire connaître les initiatives du programme. Les efforts accrus en matière de communication et de visibilité à la suite des ateliers de renforcement des capacités et des sessions de formation des PME ont démontré l'importance de mettre en valeur les réalisations par le biais de documents utilisés par les États membres pour souligner leurs réalisations résultant de la participation à diverses activités soutenues par le programme RECAMP du COMESA.

5.6 Mesures sanitaires et phytosanitaires et normes techniques

Objectifs du programme en 2023:

L'objectif global des programmes axés sur les mesures sanitaires et phytosanitaires –SPS-- et les obstacles techniques au commerce –OTC-- dans le cadre du programme de travail/budget 2023 était d'assurer de meilleurs niveaux de mise en œuvre de SPS et des normes techniques harmonisées et fondées sur la science. Les activités ont été mises en œuvre dans le cadre de divers projets, dont les suivants:

- Programme de facilitation du commerce –PFC;
- Initiative régionale en faveur du petit commerce transfrontière --IPCTF;
- Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés --RECAMP--; et
- Amélioration du commerce régional des produits agricoles --projet MRA.

Les objectifs spécifiques étaient les suivants:

- Aider les États membres à élaborer une réglementation en matière de salubrité des aliments fondée sur les risques et renforcer les capacités de prise de décision fondée sur les risques en matière de sécurité des aliments et de limites réglementaires harmonisées au niveau régional;
- Promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion de la salubrité des aliments et, en particulier, de contrôle des importations;
- Renforcement du système de laboratoires de référence du COMESA;
- Renforcer les Organisations nationales de protection des végétaux –ONPV-- et créer une plateforme régionale de mise en réseau pour le partage d'informations sur les risques pour la santé humaine et la santé des végétaux liés aux ravageurs et maladies transfrontières;
- Mise en place d'un système d'alerte précoce et d'intervention d'urgence;
- Renforcement/amélioration de l'infrastructure métrologique régionale;
- Renforcement des infrastructures et des systèmes régionaux d'évaluation de la conformité;
- Renforcement du système d'accréditation dans la région; et
- Établissement d'accords de reconnaissance mutuelle pour faciliter le commerce.

a. Aider les États membres à élaborer une réglementation en matière de salubrité des aliments fondée sur les risques et renforcer les capacités de prise de décision fondée sur les risques en matière de sécurité alimentaire et de limites réglementaires harmonisées au niveau régional

Cette intervention est en cours et mise à l'essai dans quatre États membres, à savoir le Kenya, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe, dans le but d'harmoniser les mesures de salubrité des aliments entre ces États membres pilotes pour les produits de base d'importance commerciale régionale. Les quatre États membres pilotes ont identifié les produits de base importants pour le commerce régional et les contrôles de salubrité des aliments applicables à ces produits dans chacun des pays ciblés. Les étapes suivantes ont été franchies en vue de l'harmonisation des mesures réglementaires en matière de salubrité des aliments pour les produits d'importance commerciale régionale:

- Quatre ateliers ont été organisés dans chacun des États membres pilotes afin de valider les produits prioritaires et les contrôles de salubrité des aliments connexes, ainsi que les données sur le niveau de mise en œuvre des contrôles de salubrité des aliments;
- Un atelier sous-régional a été organisé pour les quatre États membres pilotes afin d'harmoniser les exigences réglementaires en matière de salubrité des aliments, et les processus d'harmonisation ont commencé; et
- Un projet de cadre/stratégie d'harmonisation a été élaboré sur la base des divergences et des convergences identifiées entre les mesures réglementaires en matière de salubrité des aliments.

b. Adoption de pratiques de contrôle des importations alimentaires fondées sur les risques

L'intervention vise à renforcer les capacités en matière de contrôle des importations alimentaires fondé sur les risques. Elle est mise à l'essai dans six États membres francophones et arabophones, à savoir Djibouti, Madagascar, l'Union des Comores, l'Égypte, le Soudan et la Tunisie. Sur la base d'une analyse de la situation, d'une formation au contrôle des importations alimentaires fondé sur les risques et de plans d'action nationaux visant à adopter le contrôle des importations alimentaires fondé sur les risques, une mise en œuvre sur place des plans d'action nationaux dans les États membres ciblés s'est poursuivie. Les principales réalisations à Madagascar et en Tunisie sont les suivantes:

- Élaboration de procédures opérationnelles standard et de matériel de formation pour les inspecteurs des frontières;
- Atelier de formation physique sur le contrôle des aliments importés fondé sur les risques à l'intention

des inspecteurs et des importateurs;

- Sensibilisation des parties prenantes aux bonnes pratiques d'importation; et
- Formation sur les normes du Codex Alimentarius, comme base pour faciliter le commerce.

La poursuite de la mise en œuvre des plans d'action nationaux à Djibouti et en Égypte est prévue pour 2024.

c. *Renforcement du système de Laboratoires de référence du COMESA*

Les laboratoires de référence désignés par le COMESA sont les suivants: *Central Veterinary Research Institute –CVRI--* en Zambie pour la santé animale; *Kenya Plant Health Inspectorate Service –KEPHIS--* au Kenya pour la santé végétale et *Food Technology Laboratory –FTL--* à Maurice pour la salubrité des aliments. Cette intervention vise à renforcer le système de laboratoires de référence du COMESA en identifiant des laboratoires de référence additionnels répartis dans les cinq régions géographiques du COMESA (Nord, Corne de l'Afrique, Est, Sud, îles de l'océan Indien) avec un rôle et des responsabilités rationalisés dans les domaines de compétence des laboratoires. Au cours de la période sous revue, il a été obtenu les résultats suivants :

- Évaluation des capacités des laboratoires d'essai disponibles dans la région;
- Validation du rapport d'évaluation des capacités des laboratoires d'essai disponibles par les experts des laboratoires;
- Sur la base du rapport d'évaluation, des laboratoires additionnels potentiels ont été identifiés pour les paramètres clés, sous réserve d'une sélection finale par le biais d'évaluations sur place; et
- Un mécanisme opérationnel pour le système de laboratoires de référence a été mis au point.

La liste finale des laboratoires recommandés sera établie après une évaluation sur place prévue pour 2024.

d. *Renforcer les ONPV et concevoir un système d'alerte précoce et d'intervention d'urgence pour la santé des végétaux et la salubrité des aliments, avec la création d'une plateforme régionale de réseautage pour le partage d'informations sur les risques pour la santé humaine et la santé des végétaux découlant des ravageurs et des maladies transfrontières*

Cette intervention vise à renforcer les capacités des organisations nationales de protection des végétaux –ONPV– à gérer les risques liés aux parasites et à concevoir un système d'alerte précoce et d'intervention d'urgence. L'intervention vise également à créer une plateforme régionale de mise en réseau pour le partage d'informations sur les risques pour la santé humaine et la santé des plantes découlant des ravageurs et des maladies transfrontières. Dans le cadre de cette intervention, il a été obtenu les résultats suivants :

- Une évaluation du flux de travail des contrôles aux frontières basé sur les risques, y compris les exigences techniques, informatiques et infrastructurelles dans cinq États membres du COMESA, a été réalisée ;
- Préparation aux situations d'urgence : guide pour l'élaboration de plans d'urgence en cas d'apparition d'organismes de quarantaine ;
- Trois États membres ont reçu une formation concernant les mesures de préparation et d'intervention en cas de la Fusariose tropicale race 4 –TR4– dans les bananes ;
- Formation des États membres à la surveillance et à l'alerte précoce du Fusarium TR4 dans les bananes ;
- Guide de prévention, de préparation et d'intervention concernant le TR4 de la banane ; et
- Formation des États membres au diagnostic du Fusarium TR4 dans les bananes.

e. *Renforcement/amélioration de l'infrastructure métrologique*

Sur la base des conclusions et des recommandations de l'évaluation de l'infrastructure métrologique dans la région COMESA, il a été mis en œuvre les interventions suivantes en vue de renforcer/améliorer l'infrastructure métrologique :

- Soutien à huit États membres pour mettre au point/étendre leur cadre législatif en matière de métrologie légale afin de répondre aux exigences de l'Organisation internationale de métrologie légale –OIML ;
- Création de sessions de sensibilisation sur l'importance des systèmes d'infrastructure de la qualité pour le développement national dans les États membres qui ne disposent pas de systèmes nationaux d'infrastructure de la qualité, identifiés lors de l'étude d'évaluation de la métrologie ; et
- L'acquisition et l'expédition d'équipements de métrologie pour 16 instituts nationaux de métrologie et organisations de métrologie légale dans 14 États membres pour la masse, le volume, la température et les dimensions, d'une valeur de 2,6 millions d'euros, ont débuté et sont en cours.

f. Renforcer l'infrastructure d'évaluation de la conformité

Le renforcement de l'infrastructure d'évaluation de la conformité est mis en œuvre en synergie avec les interventions visant à renforcer le système de laboratoires de référence du COMESA, comme indiqué au point c) ci-dessus. Les activités additionnelles mises en œuvre au cours de la période sous revue sont les suivantes :

- Renforcement des capacités des analystes de laboratoire pour combler les lacunes identifiées lors de l'évaluation des performances des essais d'aptitude –EA ;
- Le personnel de laboratoire de 15 États membres a été formé aux systèmes de qualité des laboratoires en collaboration avec le Texas A&M Agrilife Research Institute ;
- Programme d'essais d'aptitude (EA) sur les aflatoxines et les fumonisines – également en collaboration avec le Texas A&M AgriLife Research Institute ;
- L'évaluation des laboratoires dans la région COMESA a été réalisée et l'étude a été validée par les États membres. Un groupe d'experts a été mis en place pour procéder à l'évaluation physique des laboratoires dont la désignation a été recommandée. Cette évaluation débutera en mars 2024 ;
- Un cadre régional de réglementation technique a été élaboré. Des travaux sont en cours avec la CUA pour l'aligner sur le cadre réglementaire technique africain de la Commission avant d'aider les États membres à le transposer dans leur législation nationale ;
- Le premier cycle d'essais sur les aflatoxines et les fumonisines s'est achevé. Le programme 'EA a été organisé à la suite d'un atelier d'évaluation afin d'évaluer les performances des laboratoires du COMESA qui participent à l'EA ;
- Des concertations avec Texas A&M Agrilife Research pour la formation des prestataires de services d'essais d'aptitude dans la région sur le renforcement des capacités des laboratoires d'essai concernant la prestation de services du système d'essais d'aptitude–sur les aflatoxines et les fumonisines ;
- L'atelier d'évaluation et le programme d'essais d'aptitude sur les aflatoxines et les fumonisines se sont déroulés avec succès du 26 au 28 avril 2023 à l'Office national ougandais de normalisation –UNBS. Les analystes de 14 laboratoires des États membres formés à l'analyse des fumonisines ont reçu une formation sur place ; et
- Le deuxième cours sur les systèmes de qualité dans les laboratoires –LQS–a été organisé en 2023 avec 45 participants du COMESA.

g) Renforcement des services d'accréditation

L'insuffisance et la diversité des compétences en matière d'évaluation de la conformité, de métrologie et d'accréditation continuent de nuire à la compétitivité des biens produits dans la région COMESA. La compétitivité des produits sur le marché est soutenue par la confiance du marché dans la qualité des services d'évaluation de la conformité, qui est obtenue grâce à l'accréditation. Toutefois, au sein du COMESA, quelques États membres ont mis en place des organismes nationaux d'accréditation pour fournir des services d'accréditation, par exemple l'Égypte (Egyptian Accreditation Council – EGAC), le Kenya (Kenya Accreditation Service – KENAS), Maurice (Mauritius Accreditation Service – MAURITAS), la Tunisie (Conseil tunisien d'accréditation – TUNAC). La plupart des États membres n'ont

pas créé d'organismes nationaux d'accréditation non seulement en raison des coûts prohibitifs liés à la création d'un organisme national d'accréditation à part entière, mais aussi parce que la demande pour ce type de service au niveau national est insuffisante pour soutenir de telles institutions. Il a donc été jugé prudent de mettre en place un système d'accréditation régional dont la viabilité dépend de la demande commune dans l'ensemble de la région COMESA. À cet égard, cette intervention vise à renforcer les capacités des évaluateurs d'accréditation dans les États membres afin de soutenir les organismes d'accréditation existants. Il est prévu que l'utilisation d'un pool d'évaluateurs d'accréditation basés dans les États membres contribuera à réduire le coût de l'accréditation dans la région.

En 2023, il a été mis en œuvre les interventions suivantes :

- La validation du rapport d'évaluation du champ d'application et des compétences disponibles des évaluateurs d'accréditation par rapport aux domaines requis pour les services d'accréditation afin de déterminer les domaines de renforcement des capacités des évaluateurs dans chaque État membre ;
- L'élaboration des interventions basées sur les résultats de l'évaluation afin de combler les lacunes dans le champ d'application et les compétences des évaluateurs d'accréditation ; et
- La mise en œuvre d'interventions visant à combler les lacunes dans le champ d'application et les compétences des évaluateurs d'accréditation est prévue pour 2024.

h) Renforcer le commerce régional des produits agricoles

Ce programme est mis en œuvre par le COMESA en collaboration avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique –AGRA– et avec le soutien du Foreign, Commonwealth and Development Office –FCDO–(R-U). Le programme vise à renforcer le commerce régional des produits agricoles de base dans la région par l'établissement d'accords de reconnaissance mutuelle –ARM– entre les États membres partenaires commerciaux. Il est mis à l'essai au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, l'ARM englobant six produits de base clés commercialisés dans la région : maïs, arachide, soja, riz, haricot et sorgho. L'initiative vise à atteindre cet objectif par la mise en place d'ARM fondés sur les piliers du cadre de reconnaissance mutuelle –CRM, à savoir l'inspection, l'échantillonnage et l'essai. Il a été mis en œuvre les activités suivantes :

- Formation des États membres pilotes à la mise en œuvre des piliers du CRM et des procédures opérationnelles normalisées –PON-- ;
- Des consultations nationales des parties prenantes ont été menées dans les six États membres cibles afin d'obtenir leur contribution et leur soutien à la mise en place des ARM ;
- Acquisition d'équipements de classement pour les six États membres ; et
- En s'appuyant sur les consultants des parties prenantes au niveau national, des engagements bilatéraux entre partenaires commerciaux potentiels ont été planifiés pour 2024.

i) Régime «Laissez-passer vert»

Le Laissez-passer vert est un projet mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative du COMESA en faveur du petit commerce transfrontière –IPCTF, soutenu par le Programme de facilitation du commerce financé dans le cadre du 11^e FED. Il vise à faciliter le commerce transfrontière pour les petits commerçants dans le cadre du Régime commercial simplifié – ont été mises en œuvre Récos– du COMESA en simplifiant les exigences en matière de documents SPS/OTC tout en garantissant la salubrité des aliments. L'initiative a été mise à l'essai sur le poisson originaire du district de Luangwa en Zambie et commercialisé au-delà de plusieurs frontières, y compris la RDC par le poste-frontière de Kasumbalesa. Il a été mis en œuvre les mesures suivantes :

- Lancement de l'initiative «Laissez-passer vert» aux frontières de Chirundu et de Mwami/Mchinji ;
- Renforcement des capacités des petits commerçants et des autorités SPS/OTC en matière d'autorégulation et de réglementation fondée sur le risque ;
- Construction d'un mini-laboratoire dans le district de Luangwa pour abriter des kits de test rapide pour le poisson séché et du matériel de pesage ; et

- Les produits de base présentant un intérêt pour les petites entreprises transfrontières ont été identifiés pour les frontières de Chirundu et de Mwami/Mchinji.

j) *Élaboration et mise en œuvre d'un Programme régional volontaire de renforcement des capacités fondé sur le Programme Marchés mondiaux –GMaP– de l'Initiative mondiale pour la salubrité des aliments*

L'intervention est mise en œuvre dans le cadre du programme RECAMP financé au titre du 11^e FED et est spécialement orientée vers le secteur privé en vue lui faciliter l'accès aux marchés. Il s'agit d'un programme visant à renforcer les capacités du secteur privé à répondre aux exigences du marché pour un accès durable au marché. Il a été mis à l'essai dans 10 États membres du COMESA, à savoir l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, Maurice, l'Ouganda, le Rwanda, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe, avec un objectif de 200 PME au total. L'intervention envisage la mise au point d'un programme volontaire régional de renforcement des capacités.

- Les PME ont été identifiées dans chacun des 10 États membres pilotes pour participer au programme ; et
- 154 PME ont été évaluées et intégrées au programme dans huit des dix États membres pilotes.

Écarts par rapport au programme de travail :

L'évaluation sur place des laboratoires de référence potentiels identifiés n'a pas pu être réalisée comme prévu en 2023 parce que les experts requis n'ont pas répondu à l'appel à experts pour effectuer l'évaluation et l'appel a dû faire l'objet d'une nouvelle annonce.

Les activités mises en œuvre par la FAO dans le cadre du Programme de facilitation du commerce par le biais de l'accord de co-délégation n'ont pas atteint les objectifs initialement prévus dans la description de l'action du projet.

Défi

Deux États membres ciblés doivent encore soumettre la liste des PME à intégrer dans le programme pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme volontaire régional de renforcement des capacités basé sur le GMaP de l'Initiative mondiale pour la salubrité des aliments –IMSA.

Solutions et recommandations :

- Les activités mises en œuvre par la FAO dans le cadre de la facilitation du commerce qui n'ont pas atteint l'objectif souhaité ont été intégrées dans le TCMAP pour une mise en œuvre continue afin d'atteindre les objectifs du projet lorsque le PFC arrivera à son terme en décembre 2024 ;
- Une mobilisation accrue des États membres restants à faire participer les PME au programme pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme volontaire régional de renforcement des capacités basé sur le GMaP de l'IMSA ; et
- Les activités SPS/OTC mises en œuvre dans le cadre des projets PFC, RECAMP, IPCTF et COMESA-AGRA doivent se poursuivre au-delà des dates de fin des projets respectifs pour avoir un impact au niveau des États membres.

Leçons tirées :

L'opérationnalisation de l'initiative «Laissez-passer vert» exigera des États membres qu'ils mettent en œuvre de bonnes pratiques réglementaires afin de simplifier les procédures SPS/OTC. Comme cela ne fait pas partie de la description de l'action, un programme complémentaire est nécessaire pour renforcer les capacités des États membres en matière de bonnes pratiques réglementaires.

5.7 Intégration productive (Programme sur le changement climatique)

Ce programme vise à aider les États membres à se conformer aux accords internationaux sur le changement climatique et à évoluer vers des économies vertes.

*Projets au titre du Programme sur le changement climatique:***a. Initiative de renforcement des capacités pour une meilleure transparence --IRCT--:**

Au moyen d'un financement du Fonds pour l'environnement mondial --FEM--, le COMESA soutient quatre États membres (Érythrée, Seychelles, Union des Comores et Zambie) par le biais d'un projet régional de renforcement des capacités afin qu'ils se conforment aux exigences en matière de transparence visées à l'article 13 de l'Accord de Paris.

b. Partenariat CDN Zambie:

Le Fonds d'action du partenariat CDN --PAF-- a été établi lors de la COP 26 et vise à aider les pays en développement membres à accélérer la mise en œuvre de leurs CDN et à combler les lacunes en matière de soutien. Le PAF garantit aux pays un meilleur accès aux ressources techniques et financières et permet au plus grand nombre possible de membres du Partenariat de répondre rapidement aux besoins des pays en développement membres. Le COMESA est membre du Partenariat et peut donc recevoir des subventions de temps à autre.

c. Plan d'action pour la relance verte de l'Union africaine (AU GRAP)

Ce programme vise à aider les États membres et les CER à mettre en œuvre le Plan d'action pour la relance verte de l'Union africaine (AU GRAP) en vue de transformer les économies africaines.

Domaines d'intervention thématiques actuels du programme:

- Soutenir les efforts visant à renforcer les capacités des États membres du COMESA à se conformer aux exigences de l'Accord de Paris en matière de transparence;
- Soutenir les États membres dans la révision et la mise en œuvre de leurs CDN, y compris la mise à jour des stratégies nationales d'intervention face aux changements climatiques;
- Appuyer les négociations sur le changement climatique;
- Soutenir le renforcement de la résilience; et
- Améliorer la capacité des États membres à accéder au financement du climat.

Au cours de la période considérée, le Programme sur le changement climatique a entrepris les activités suivantes:

Le programme a organisé des activités de clôture de projet pour le Programme intra-ACP AMCC+ financé par la Commission de l'Union européenne (Bruxelles). Le but du projet était «d'accroître la résilience de la région COMESA (et de ses États membres) face aux changements climatiques et d'atteindre l'Objectif de développement durable 13 des Nations unies.

Le programme a également démarré la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé «Renforcement des capacités régionales des États membres du COMESA en Afrique orientale et australe pour renforcer la transparence dans le suivi, la déclaration et la vérification des changements climatiques», tel que défini dans l'Accord de Paris (Projet régional IRCT), par la mise en place d'une initiative régionale de renforcement des capacités pour la transparence en Afrique orientale et australe (IRCT), d'un cadre de transparence pour le suivi, la déclaration et la vérification (MRV) des actions climatiques, d'un rapport sur les CDN et de la diffusion des connaissances. Le projet renforcera également les cadres nationaux de transparence par la conception et la mise en œuvre de systèmes nationaux de mesure, de notification et de vérification (MRV) pleinement fonctionnels et harmonisés pour la mise en œuvre efficace des CDN et d'autres activités liées à la transparence dans les quatre États membres.

Le COMESA est l'agent d'exécution et le projet est mis en œuvre dans quatre pays, à savoir l'Érythrée (ministère de l'Eau, Terres et Environnement), les Seychelles (ministère de l'Agriculture, Changement climatique et Environnement), l'Union des Comores (ministère de l'Agriculture, Pêche, Environnement, Aménagement du territoire et Urbanisme) et la Zambie (ministère de l'Économie verte et Environnement). Le partenaire d'exécution est le Centre régional de cartographie des ressources pour le développement --RCMRD--, tandis que *Conservation International* est l'organisme d'exécution. Le projet a pour objectif global de «renforcer les capacités des États membres du COMESA à se conformer aux exigences de l'Accord de Paris en matière de transparence par la mise en place d'un cadre régional de transparence de l'Afrique

orientale et australe pour le suivi, la déclaration et la vérification (MRV) des actions climatiques, l'établissement de rapports sur les CDN et la diffusion des connaissances».

En outre, le COMESA, en tant que membre du Partenariat CDN, a reçu une subvention pour aider le gouvernement zambien à élaborer et à lancer sa Stratégie pour une croissance verte. L'Organisation, au nom de la Zambie, a demandé un soutien financier au Partenariat CDN pour élaborer sa stratégie relative à une croissance verte. Dans sa demande, le gouvernement a indiqué qu'il souhaitait que le COMESA soit un partenaire de mise en œuvre pour le processus d'élaboration de la stratégie. Le Secrétariat a été invité à transformer la demande de la Zambie en un projet à part entière décrivant l'étendue des travaux, lequel a été soumis, approuvé et financé pour un montant de 223 621 USD.

Le programme a soumis avec succès une proposition à la Commission de l'Union africaine le 18 août 2023 et a reçu une lettre de notification de cette dernière le 21 novembre 2023 concernant le résultat positif de la proposition soumise, qui sera incluse dans la première cohorte pour piloter la phase inaugurale de mise en œuvre du «Plan d'action pour la relance verte» de l'Union africaine (AU GRAP).

Clôture du Programme intra-ACP de l'AMCC+ de l'UE

Le COMESA a signé une convention avec l'Union européenne représentée par la Commission européenne le 26 décembre 2017 pour une subvention de 7 153 838,89 euros afin de mettre en œuvre l'une des composantes régionales du Programme intra-ACP de l'AMCC+ financé par le 11^e FED. Le COMESA s'est vu attribuer cette subvention afin d'intensifier ses travaux entrepris de 2010 à 2014. La subvention au titre de l'AMCC+ a donc succédé au Programme AMCC que l'UE a financé de 2010 à 2014 dans le cadre du Programme intra-ACP sur l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets dans la région COMESA, que le Secrétariat a mis en œuvre avec succès. L'objectif global du projet était d'accroître la résilience de la région COMESA (et de ses États membres) face aux changements climatiques et d'atteindre les Objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier l'Objectif 13 «Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions» afin de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement durable. Son objectif spécifique était d'améliorer les réponses régionales et nationales d'adaptation et d'atténuation face aux défis des changements climatiques auxquels sont confrontés les pays du COMESA aux niveaux opérationnel, institutionnel et financier. Indirectement, l'action vise également à contribuer à la conservation de la biodiversité en appliquant des solutions fondées sur les écosystèmes à l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe. La mise en œuvre s'est étendue de 2018 à 2022, avec une période de clôture de six mois jusqu'en juin 2023.

Un rapport de fin de projet a été compilé, couvrant toute la durée de mise en œuvre du projet, de janvier 2018 à décembre 2022. Meilleures pratiques et enseignements tirés de l'ensemble du projet : Six résultats du projet ont été collectés et documentés et un audit final a également été entrepris. Le rapport de fin de projet a été approuvé par l'UE (Bruxelles).

Lancement du projet IRCT

Le projet régional IRCT du COMESA est le premier du genre au titre de l'initiative IRCT du Fonds pour l'environnement mondial --FEM--. C'est la raison pour laquelle le FEM s'intéresse de très près à la réalisation du projet, car sa réussite peut fournir de nombreux enseignements pour la programmation future de projets régionaux IRCT. En outre, les quatre pays sont habitués à recevoir un appui technique et financier spécifique du FEM. Par conséquent, ils sont également très désireux de recevoir le soutien technique qui répond à leurs besoins et priorités spécifiques tout en partageant, au niveau régional, les leçons tirées, les expériences, les défis et les opportunités pour répondre aux exigences de l'Accord de Paris en matière de cadre de transparence renforcée --ETF--. Le projet arrive à point nommé, car les pays sont en train de passer au nouveau régime de déclaration dans le cadre de l'ETF, puisqu'ils devront bientôt soumettre leurs rapports biennaux sur la transparence --RBT--. Il est donc prévu que l'IRCT du FEM joue un rôle crucial dans le renforcement des capacités requises pour améliorer les systèmes de MRV et d'inventaire des gaz à effet de serre --GES--, les dispositifs institutionnels ainsi que l'ensemble du processus de transparence et de notification dans les quatre pays concernés par le projet. Compte tenu de l'élan déjà créé dans les pays, il est essentiel que la division Afrique de *Conservation International* --CIAFd--, le COMESA et le RCMRD mettent en place des stratégies pour accélérer la mise en œuvre du projet.

Atelier de démarrage: 9-10 mars 2023

Un atelier de lancement régional s'est tenu les 9 et 10 mars aux Seychelles pour lancer officiellement l'IRCT du FEM au niveau régional. Ont participé à l'atelier des représentants du COMESA, dont la délégation était menée par le directeur de la Division Industrie et Agriculture, de la CIAfD, du Centre régional de cartographie des ressources pour le développement --RCMRD-- ainsi que des fonctionnaires des ministères responsables du projet IRCT du FEM aux Seychelles, à l'Union des Comores et en Zambie.

L'objectif principal de l'atelier régional de lancement était de:

- Lancer le projet IRCT du FEM au niveau régional;
- Présenter le budget global et le plan de travail du projet aux pays partenaires;
- Présenter les partenaires d'exécution du projet;
- Discuter des modalités de mise en œuvre du projet;
- Former et orienter tous les partenaires du projet et les États membres sur les sauvegardes environnementales et sociales du FEM et sur les activités interdites par les règles et règlements du FEM; et
- Examiner et discuter des exigences du FEM en matière de communication et de visibilité.

Résultats de l'atelier:

Les résultats de l'atelier régional de lancement étaient les suivants:

- Le projet IRCT du FEM a été officiellement lancé et techniquement approuvé par les États membres présents à l'atelier (à l'exception de l'Érythrée dont la délégation était absente);
- Le budget et le plan de travail du projet ont été examinés et discutés en détail, et des activités régionales et nationales spécifiques identifiées;
- Des modalités de mise en œuvre détaillées ont été présentées aux pays, couvrant des questions telles que les modalités de décaissement financier et les exigences en matière de rapports techniques dans le cadre du projet (le COMESA étant l'agence d'exécution chargée de consolider tous les rapports techniques pour les soumettre au FEM par l'intermédiaire de la CIAfD) et l'appui technique pour répondre aux besoins des États membres en matière de renforcement des capacités;
- Tous les participants présents ont reçu des directives de la CIAfD au sujet des garanties environnementales et sociales, en particulier sur la nécessité d'adhérer au règlement du FEM en matière de genre;
- Les exigences en matière de communication et de visibilité ont été diffusées à tous les participants, notamment en ce qui concerne la nécessité d'inclure les logos du FEM dans tous les rapports de projet, la production de bannières de projet et la mise à disposition du mécanisme de responsabilisation et de plaintes sur le site Internet du COMESA;
- Le COMESA doit rédiger des termes de référence --TdR-- pour les coordinateurs nationaux et les communiquer aux quatre États membres pour examen, contribution et finalisation afin de permettre le recrutement des coordinateurs de projet nationaux;
- Les trois pays présents ont été informés par la CIAfD que les quatre coordinateurs nationaux et tous les consultants qui seront recrutés dans le cadre du projet ne peuvent pas être des employés de l'État, comme le prévoient les règles du FEM;
- Le COMESA doit élaborer un plan de d'acquisition de biens et de services qu'il communiquera à la CIAfD afin d'assurer la fluidité des achats dans le cadre du projet. En lieu et place du plan de d'acquisition de biens et de services, le COMESA devrait demander une non-objection pour chaque marché supérieur

à 5 000 USD; et

- Le COMESA doit extrapoler le budget global en budgets nationaux, les États membres ayant demandé à connaître l'allocation STAR par pays.

Genre: L'atelier régional de lancement a vu la participation de 20 délégués (65% hommes et 35% femmes).

Ateliers de lancement nationaux (Érythrée, Seychelles, Union des Comores, Zambie):

Après avoir lancé le projet IRCT du FEM au niveau régional, il était essentiel d'organiser des ateliers de lancement nationaux pour lancer le projet au niveau pays afin d'obtenir l'approbation et l'adhésion du gouvernement et de diffuser le projet auprès de toutes les parties prenantes concernées au niveau national. Les objectifs des ateliers de lancement nationaux étaient les suivants:

- Diffuser les modalités de mise en œuvre du projet au niveau national;
- Aborder les aspects de coordination technique du projet au niveau national;
- Établir des cadres institutionnels nationaux sur les changements climatiques en faisant participer des agents techniques et toutes les parties prenantes impliquées dans les processus de transparence, de déclaration et d'inventaire des GES dans les quatre pays;
- Présenter le budget du projet et le plan de travail des activités au niveau national;
- Discuter du mécanisme de coordination du projet au niveau national, y compris les termes de référence du comité directeur du projet; et
- Discuter des modalités d'engagement des points focaux sectoriels du GIEC et du point focal de l'IRCT au niveau national.

Résultats de l'atelier de lancement par pays:

Seychelles, 20-21 avril 2023

- Les modalités de mise en œuvre du projet au niveau national ont été diffusées;
- Coordination technique: l'atelier a convenu que le ministère de coordination du projet IRCT du FEM devait être le ministère responsable des questions relatives au changement climatique et à l'IRCT. Le ministère de l'Agriculture, Changement climatique et Environnement --MACCE-- a donc été désigné comme ministère coordinateur du projet aux Seychelles;
- Comité directeur du projet au niveau national: l'atelier a recommandé que le projet IRCT du FEM ne soit pas perçu comme une réinvention de la roue au niveau national. Par conséquent, les comités directeurs actuels sur les changements climatiques devraient être soutenus;
- Des cadres institutionnels nationaux sur les changements climatiques ont été établis;
- Le budget du projet et le plan de travail des activités au niveau national ont été présentés au MACCE et à toutes les parties prenantes;
- Un mécanisme de coordination du projet au niveau national, y compris le mandat du comité directeur du projet, a été élaboré; et
- Des modalités d'engagement des points focaux sectoriels du GIEC et du point focal de l'IRCT au niveau national ont été établies.

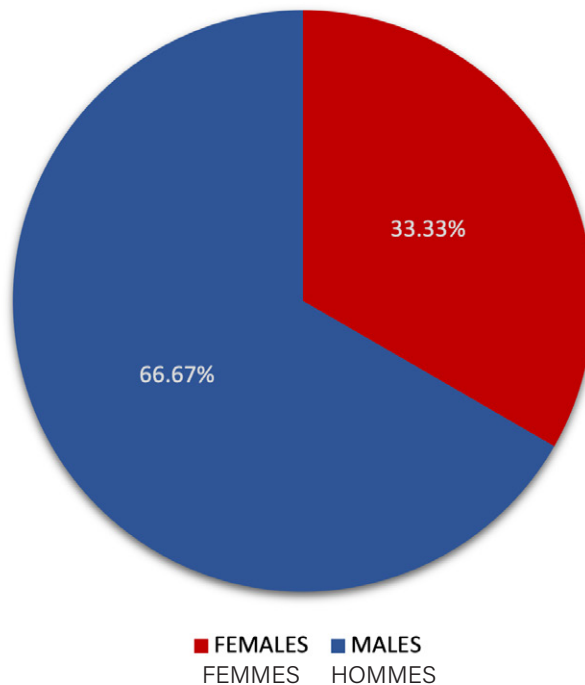
Recommandations pour une mise en œuvre efficace du projet IRCT du FEM aux Seychelles

L'atelier a formulé les recommandations suivantes à l'attention du COMESA, de l'Agence d'exécution du FEM (CI-GEF) et du RCMRD pour une mise en œuvre efficace du projet aux Seychelles:

- Il est nécessaire de former davantage d'experts, en particulier les jeunes, aux changements climatiques, au traitement des données sur les GES et aux processus d'inventaire des GES aux Seychelles;
- Il est nécessaire de renforcer l'engagement entre les secteurs, le MACCE et les parties prenantes;
- Il serait superflu de créer d'autres structures de coordination supplémentaires : il faut utiliser les structures existantes;
- Il est nécessaire de créer un dépôt central de données sur les GES aux Seychelles, car les données sont dispersées un peu partout et certaines d'entre elles se trouvent encore sur les ordinateurs portables personnels des consultants. Le MACCE devrait étudier la possibilité d'être le dépositaire central des données;
- Il est nécessaire de définir le mandat du comité national sur le changement climatique et du CPS;
- Le comité national sur le changement climatique doit être réactivé afin qu'il puisse coordonner efficacement le projet IRCT;
- Les structures qui seront utilisées pour la mise en œuvre et la coordination du projet IRCT ne devraient pas être surchargées, car les membres sont déjà accaparés par d'autres tâches;
- Le secteur de l'agriculture, foresterie et autres usages du sol (AFOLU) est très complexe et doit faire l'objet d'une attention particulière aux Seychelles;
- Il est nécessaire d'impliquer les acteurs non étatiques dans les échanges et les initiatives régionales;
- L'organisation de formations sur le GIEC dans tous les secteurs à la fois peut s'avérer contraignante et déroutante, d'où la nécessité d'étudier la possibilité d'organiser des formations sectorielles spécifiques-- par exemple, la formation pour le secteur de l'énergie ne devrait pas être combinée avec celle concernant l'AFOLU ou les déchets;
- Le coordinateur national de l'IRCT devrait réorganiser la composante «formation» de manière à ce que des formations fondamentales puissent être organisées avec les secteurs concernés, tout en segmentant les formations sectorielles spécifiques;
- Le projet IRCT devrait envisager l'acquisition de logiciels, de matériel et d'images satellite pour les Seychelles, et la CIAfD devrait examiner le budget global afin de déterminer quels sont les budgets disponibles pour l'acquisition d'équipements pour chaque pays;
- Les Seychelles ne sont pas touchées par les questions de genre, comme c'est le cas dans d'autres pays où les femmes et les filles sont marginalisées. En revanche, les femmes dans le pays sont plus autonomes que les hommes, d'où la nécessité de faire preuve d'innovation lors de la mise en œuvre des composantes «genre» du projet aux Seychelles, afin de tenir compte du contexte national;
- Dans le contexte des MRV, les femmes aux Seychelles ne participent pas activement au calcul de l'inventaire des GES et à la compilation des données MRV. Cette situation exige des améliorations dans le cadre des activités ultérieures du projet; et
- Au lieu de recruter un consultant international pour couvrir 4 pays, les Seychelles préféreraient avoir un consultant national pour les GES et un autre pour les MRV dans le cadre du projet plutôt qu'un consultant international pour les deux composantes. Cette proposition sera présentée à Conservation International pour examen et avis afin que le projet puisse être mis en œuvre sans heurts et sans obstacles apparents.

L'atelier national de lancement des Seychelles a réuni 21 participants, soit 7 femmes et 14 hommes.

Figure 14: Désagrégation par genre à l'atelier des Seychelles



Atelier de lancement en Érythrée, 10-12 mai 2023

L'État d'Érythrée n'a pas participé à l'atelier régional de lancement qui s'est tenu à Mahé, Seychelles. En outre, la correspondance avec cet État membre a été difficile en raison de problèmes d'Internet. Il a donc été jugé nécessaire d'organiser une réunion de supervision de l'appui au projet avant de convoquer l'atelier national de lancement. Cette réunion était d'une importance cruciale car le projet IRCT du FEM nécessite l'appropriation et l'adhésion du gouvernement, en particulier des points focaux opérationnels du FEM et des ministères responsables du changement climatique. Les objectifs de la réunion étaient les suivants:

- Tenir des discussions approfondies avec le ministère de Coordination et le ministère de l'Environnement sur la meilleure approche de mise en œuvre du projet IRCT du FEM;
- S'entretenir avec le point focal opérationnel du FEM et le point focal de la CCNUCC sur le projet IRCT;
- Présenter le plan de travail et le budget du projet IRCT du FEM à l'équipe technique en Érythrée;
- Comprendre les dispositions institutionnelles du pays et les meilleures modalités d'engagement des points focaux sectoriels du GIEC et de toutes les parties prenantes impliquées dans les processus de transparence, de déclaration et d'inventaire des GES dans le cadre du projet IRCT; et
- Discuter et planifier l'atelier de lancement en Érythrée et identifier toutes les parties prenantes à y inviter.

Les résultats de la réunion sont les suivants:

- Le point focal opérationnel du FEM a salué et approuvé le projet IRCT, qui permettra de relever certains des défis techniques rencontrés pour répondre aux exigences en matière de cadre de transparence renforcée (ETF) et aux exigences de la CCNUCC en matière d'établissement de rapports;
- Le plan de travail et le budget globaux du projet ont été présentés au point focal opérationnel (PFO) du FEM et aux représentants du gouvernement, qui ont demandé à ce que le plan de travail et le budget soient élaborés de manière plus approfondie au niveau bilatéral;
- Les dispositions institutionnelles en Érythrée ont été expliquées par le PFO du FEM, détaillant la manière dont les données sur les GES sont transmises par les secteurs au ministère des Terres, Eau et Environnement, qui est mandaté pour mettre en œuvre les interventions liées au changement climatique

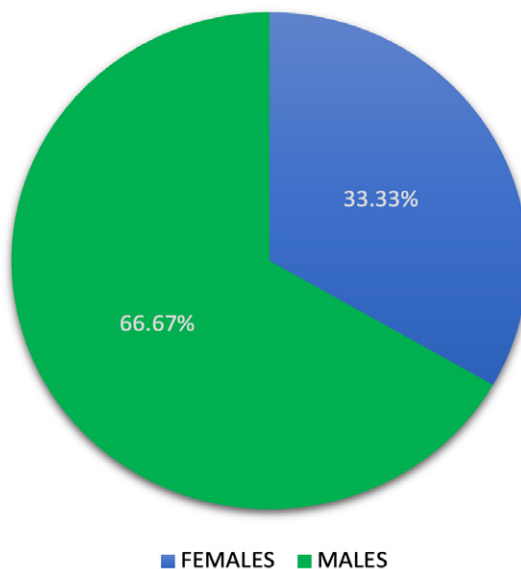
et à l'IRCT; et

- L'Atelier de lancement en Érythrée a été planifié, des dates réelles ont été fixées et toutes les parties prenantes à y inviter ont été identifiées.

La réunion de lancement en Érythrée a rassemblé 24 délégués, soit 8 femmes et 16 hommes.

Figure 15: Désagrégation par genre à la réunion de démarrage en Érythrée

Délégation de l'Érythrée - Désagrégation par genre



Zambie, 21-22 juin 2023

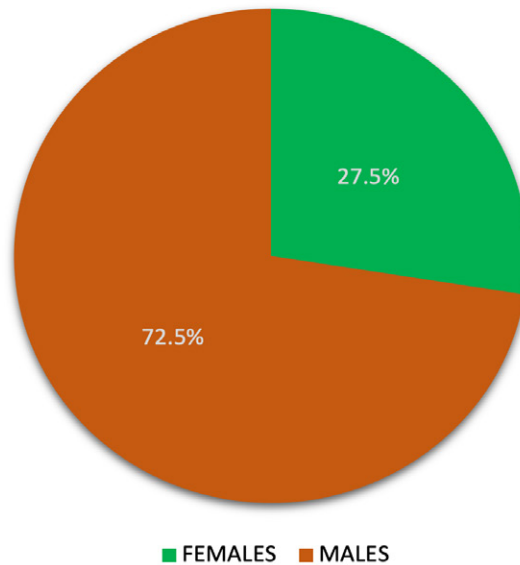
L'atelier de lancement en Zambie s'est tenu en juin 2023 et a rassemblé des fonctionnaires du ministère de l'Économie verte et Environnement et toutes les parties prenantes (publiques et privées) impliquées dans le processus d'inventaire des gaz à effet de serre dans le pays. La réunion a examiné le plan de travail global des activités et le budget total, et en a discuté. Les résultats et les recommandations sont les suivants:

- Le projet ayant tardé à démarrer, le pays n'en est pas au même niveau qu'au stade de la conception, car de nombreux processus ont eu lieu, dont certains concernent le renforcement des capacités et les dispositions institutionnelles;
- Afin de répondre à la préoccupation exprimée au point ci-dessus, il est nécessaire de procéder à une évaluation des besoins afin d'identifier les domaines prioritaires spécifiques pour le renforcement des capacités ainsi que les lacunes, les défis et les opportunités pour répondre aux exigences de l'ETF;
- Le projet devrait mettre en place un système robuste de suivi et d'évaluation, notamment pour assurer le suivi de la composante «genre»;
- Il est nécessaire de revoir le budget, en particulier les activités liées à l'achat de matériel et de logiciels, afin de déterminer exactement l'aide qui sera apportée aux pays; et
- Bien que le projet soit régional, il est nécessaire d'analyser l'estimation budgétaire pour l'allocation propre à la Zambie.

L'atelier de lancement en Zambie a réuni 40 participants, à savoir 11 femmes et 29 hommes.

Figure 16: Désagrégation par genre à l'atelier de démarrage en Zambie

Délégation de la Zambie - Désagrégation par genre



Atelier de lancement de l'Union des Comores, 4 juillet 2023

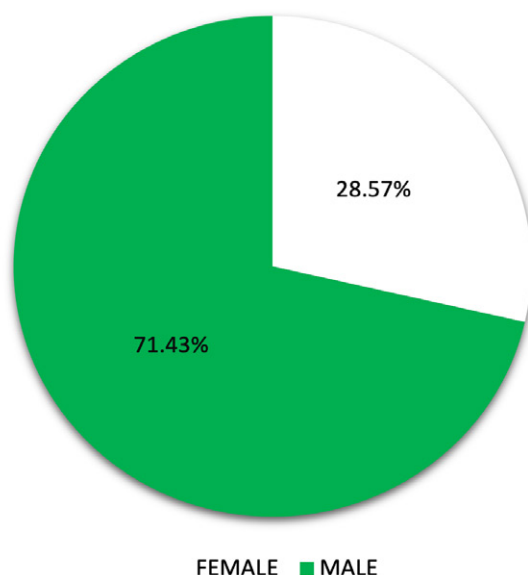
Le COMESA a organisé l'atelier national de lancement de l'IRCT du FEM de l'Union des Comores à Moroni, le 4 juillet 2023. Cet atelier a réuni le point focal opérationnel du FEM, les points focaux de la CCNUCC, les points focaux sectoriels du GIEC et toutes les autres parties prenantes concernées par la transparence, la déclaration et le processus d'inventaire des gaz à effet de serre dans l'Union des Comores. Les principaux résultats de l'atelier sont les suivants:

- Des discussions approfondies ont eu lieu en vue d'examiner le plan de travail et le budget avec les principaux responsables sectoriels;
- Certaines des activités du plan de travail ont déjà eu lieu, d'où la nécessité d'aligner le plan de travail global sur les processus nationaux en cours;
- Il est nécessaire de revoir le budget, en particulier les activités liées à l'achat de matériel et de logiciels, afin de déterminer exactement l'aide qui sera apportée aux pays;
- Le projet a tardé à démarrer et le pays n'est donc pas au même niveau qu'au stade de la conception, car de nombreux processus ont eu lieu, dont certains impliquent un renforcement des capacités et des dispositions institutionnelles;
- Afin de répondre à la préoccupation exprimée au point ci-dessus, il est nécessaire de procéder à une évaluation des besoins afin d'identifier les domaines prioritaires spécifiques pour le renforcement des capacités ainsi que les lacunes, les défis et les opportunités pour répondre aux exigences de l'ETF; et
- Le budget du COMESA devrait être étudié pour inclure la traduction, le français étant la langue officielle de l'Union des Comores.

L'atelier de lancement à l'Union des Comores a réuni 35 participants, à savoir 10 femmes et 25 hommes.

Figure 17: Désagrégation par genre à la réunion de démarrage à l'Union des Comores

Délégation de l'Union des Comores - Désagrégation par genre



Mission de soutien au projet en Érythrée

Le COMESA a organisé la réunion de lancement de l'IRCT du FEM en Érythrée du 10 au 12 mai 2023 à Asmara. La session a rassemblé toutes les parties prenantes impliquées dans les processus de transparence et de déclaration dans le pays. Des discussions détaillées ont eu lieu sur les modalités de coordination, le modèle de financement et la feuille de route de la mise en œuvre. La réunion a particulièrement noté que depuis la conception du projet jusqu'à ce jour, de nombreux processus et activités nationaux ont eu lieu, d'où la nécessité de revoir le plan de travail de l'IRCT du FEM approuvé pour 2023 et 2024 dans le contexte des circonstances actuelles. En outre, le ministère des Terres, Eau et Environnement a demandé qu'une évaluation des besoins soit réalisée dans un premier temps afin de déterminer les besoins et les priorités de l'Érythrée en matière de renforcement des capacités. Les résultats de la réunion sont les suivants:

- Le projet de cahier des charges pour l'évaluation des besoins a été examiné en détail et des contributions ont été reçues du point focal opérationnel (PFO) du FEM et d'autres responsables techniques;
- Alors que les trois autres pays (Seychelles, Union des Comores et Zambie) ont recruté un coordinateur national pour le projet IRCT du FEM, l'Érythrée n'en recrutera aucun mais aura recours au personnel existant pour coordonner le projet. M. Teame Tekleab a été désigné comme coordinateur national du projet IRCT du FEM en Érythrée; et
- Le ministère des Terres, Eau et Environnement a travaillé avec des sociétés de conseil qui disposent d'une réserve d'experts. Le COMESA devrait examiner les CV soumis par l'Érythrée, qui comprendront ceux des institutions.

Réunions d'examen des plans de travail nationaux (Érythrée, Seychelles --virtuelle, Union des Comores et Zambie)

Lors des ateliers nationaux de lancement, les pays ont demandé que le plan de travail des activités soit revu sous un angle critique afin de l'aligner sur les processus nationaux. Ceci est d'autant plus vrai qu'il s'est écoulé beaucoup de temps entre la conception et le lancement du projet. Par conséquent, le COMESA a organisé des sessions de planification du travail afin d'examiner le plan de travail détaillé des activités. Les objectifs de ces réunions étaient les

suivants:

- Examiner le plan de travail des activités du projet et en discuter au niveau national;
- Aligner le plan de travail sur les processus en cours au niveau national;
- Programmer les activités par trimestre en synergie avec celles qui sont déjà programmées au niveau gouvernemental; et
- Examiner d'un œil critique le projet de cahier des charges et y apporter des contributions techniques pour l'évaluation des besoins de l'IRCT du FEM qui sera menée dans l'Union des Comores.

Les principaux résultats des réunions d'examen du plan de travail sont les suivants:

- Le plan de travail des activités du projet au niveau national a été discuté, examiné et approuvé;
- Les activités du projet IRCT au niveau national ont été alignées sur les processus en cours au niveau national;
- Des calendriers d'activités ont été élaborés avec des échéances spécifiques conformément au plan de travail approuvé; et
- Le projet de cahier des charges pour l'évaluation des besoins de l'IRCT du FEM a été examiné et finalisé afin de permettre au COMESA d'entamer le processus officiel d'engagement des consultants.

Données ventilées par genre des participants aux sessions de planification du travail par pays:

Figure 18: Désagrégation par genre de la délégation d'Érythrée

Délégation de l'Érythrée - Désagrégation par genre

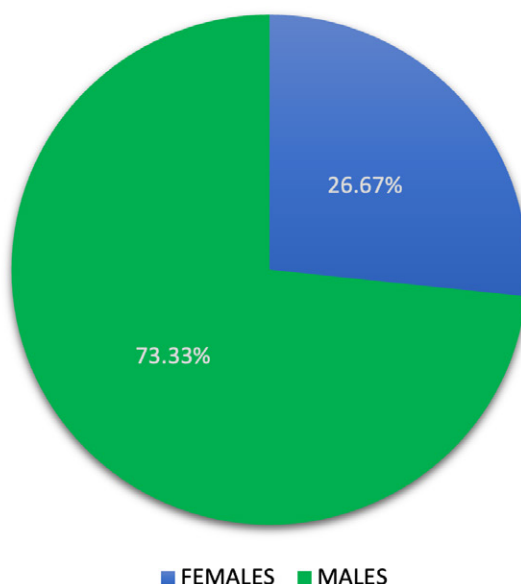


Figure 19: Désagrégation par genre de la délégation de l'Union des Comores

Délégation de l'Union des Comores - Désagrégation par genre

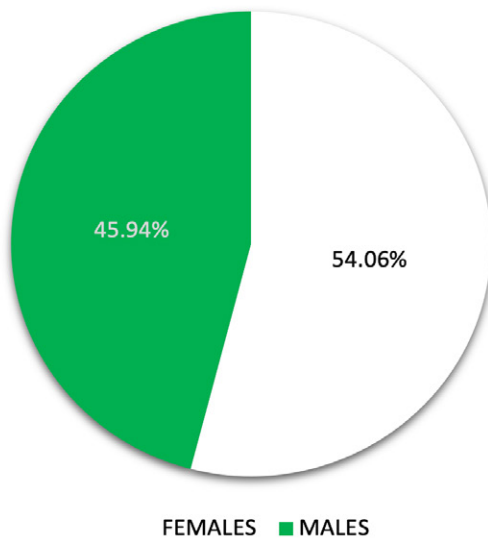


Figure 20: Désagrégation par genre de la délégation de Zambie

Délégation de la Zambie - Désagrégation par genre

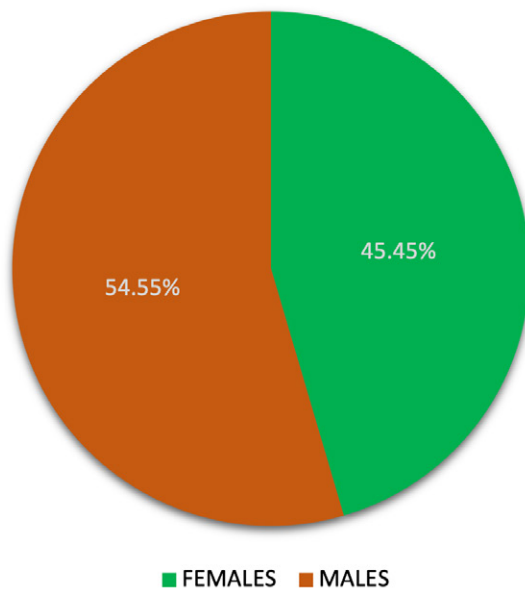


Figure 21: Désagrégation par genre de la réunion virtuelle des Seychelles

Réunion virtuelle des Seychelles - Désagrégation par genre

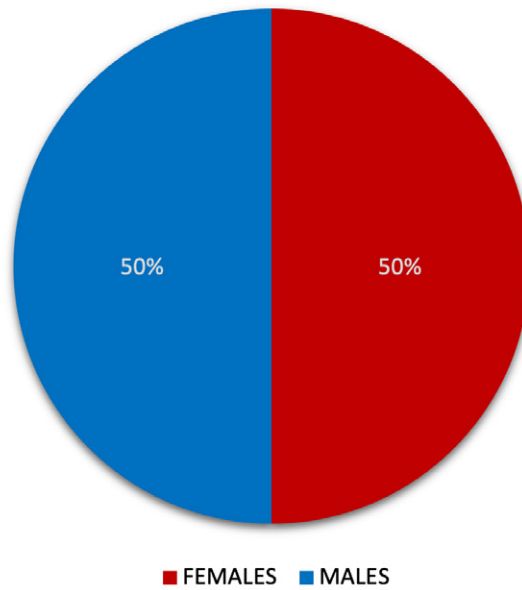
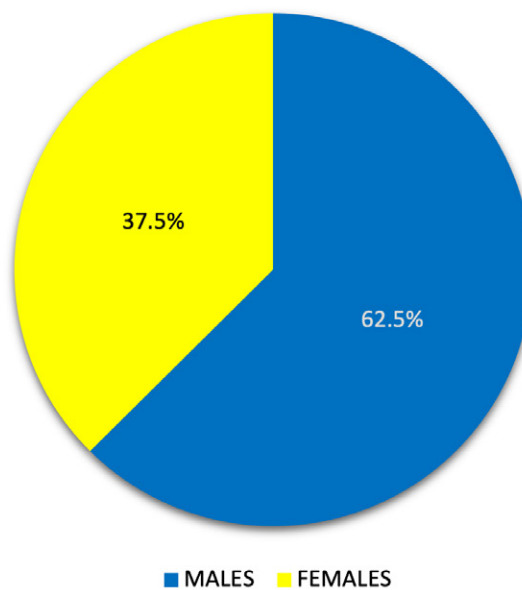


Figure 22: Désagrégation par genre de la délégation de la COP28

Délégation de la COP28 - Désagrégation par genre



Première réunion du Comité directeur du projet 4-6 septembre 2023

Comité directeur du projet IRCT du FEM

Le projet a tenu la première réunion régionale du Comité directeur du projet les 4 et 5 septembre 2023 à Nairobi (Kenya), au Centre régional de cartographie des ressources pour le développement (RCMRD), sous la présidence du Secrétaire général adjoint – Programmes du COMESA.

Objectifs de la réunion du Comité directeur du projet:

- Expédition stratégique dans une transparence renforcée en matière d'engagements climatiques: La réunion du Comité directeur du projet vise à orienter le projet vers un renforcement stratégique de la transparence en matière d'engagements climatiques dans les États membres du COMESA en Afrique orientale et australe. Cet objectif implique d'étudier des voies innovantes pour élever les processus de surveillance, de déclaration et de vérification alignés sur l'Accord de Paris;
- Catalyser la dynamique de collaboration: L'objectif de la réunion du Comité directeur du projet est de susciter une dynamique de collaboration entre les principales parties prenantes, en favorisant la synergie entre les États membres du COMESA, le partenaire bailleur de fonds et l'expert technique. La réunion servira de plateforme pour exploiter les connaissances, les expériences et les ressources collectives;
- Suivi des progrès et lien décisionnel: La réunion vise à établir un lien décisif pour suivre l'avancement du projet et prendre des décisions en connaissance de cause. En examinant les étapes, les réalisations et les défis du projet, le Comité directeur du projet vise à fournir une orientation stratégique et à donner la priorité aux actions qui amplifient l'impact du projet; et
- Élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du projet.

La réunion a approuvé et adopté le cahier des charges du Comité directeur du projet. En outre, elle a examiné l'état d'avancement du projet à ce jour et les difficultés rencontrées, et a formulé des recommandations pour accélérer sa mise en œuvre.

Subvention du Partenariat CDN pour la Zambie

Le COMESA a reçu des fonds pour aider le gouvernement zambien à élaborer sa stratégie pour une croissance verte. La Zambie a demandé un soutien financier au Partenariat CDN pour élaborer sa stratégie pour une croissance verte. Dans sa demande, le gouvernement a indiqué qu'il souhaitait que le COMESA soit un partenaire d'exécution pour l'élaboration de la stratégie. Le COMESA a été invité à élaborer la demande de la Zambie en un projet à part entière décrivant l'étendue des travaux qui ont été financés pour un montant de 223 621 USD.

Le Fonds d'action du Partenariat CDN --PAF-- a été établi lors de la COP 26 et vise à aider les pays en développement membres à accélérer la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national --CDN-- et à combler les lacunes en matière de soutien. Le PAF garantit aux pays un meilleur accès aux ressources techniques et financières et permet au plus grand nombre possible de membres du Partenariat de répondre rapidement aux besoins des pays en développement membres.

Le COMESA est devenu membre du Partenariat CDN en 2019, ce qui signifie qu'il est habilité à soutenir les États membres dans l'accès au financement des CDN et à leur fournir un soutien technique. En 2022/2023, la Zambie, par l'intermédiaire du ministère de l'Économie verte et Environnement, a demandé au COMESA d'être son partenaire d'exécution en sollicitant un financement en son nom auprès du Fonds d'action du Partenariat CDN afin d'élaborer et de lancer la Stratégie pour une croissance verte de la Zambie. Le Fonds d'action du Partenariat CDN, géré par le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), a mené une évaluation des capacités de gestion financière --FMCA-- (diligence raisonnable) auprès du COMESA, que celui-ci a réussie et s'est vu octroyer une subvention de 198 621 USD pour une durée de neuf mois. Une convention de subvention a été signée par le COMESA et l'UNOPS en avril 2023.

Le COMESA, bénéficiant de l'appui financier du Partenariat CDN et d'autres bailleurs de fonds, a donc aidé la Zambie à élaborer et à lancer la Stratégie pour une croissance verte, le Plan de mise en œuvre et la Stratégie de mobilisation des ressources.

La Stratégie pour une croissance verte contribuera activement à promouvoir la croissance verte et la croissance et le développement économiques à faibles émissions de carbone, tout en garantissant l'inclusion sociale. Le processus d'élaboration de la Stratégie pour une croissance verte, du Plan de mise en œuvre et de la Stratégie de mobilisation des ressources est mené par le ministère de l'Économie verte et Environnement. À ce jour, le ministère a mis au point un indice de croissance verte qui a alimenté la première version du Cadre stratégique sur la croissance verte. Le Programme sur le changement climatique a depuis soutenu le ministère de l'Économie verte et Environnement et a convoqué avec succès la séance de rédaction du 19 au 23 juin 2023 et la quatrième séance de rédaction du 9 au 13 août 2023, ainsi qu'une cinquième séance qui a conclu l'élaboration de la Stratégie pour une croissance verte qui devrait démarrer en 2024. Les troisième et quatrième séances de rédaction ont constitué l'étape la plus importante par rapport à l'objectif gouvernemental consistant à lancer une stratégie pour la croissance verte en 2024.

La Zambie a élaboré une stratégie de croissance verte pour orienter la croissance économique du pays vers la durabilité environnementale et le développement à faible émission de carbone, tout en promouvant l'inclusion sociale. La mise en œuvre des interventions en faveur de la croissance verte décrites dans le projet de Stratégie pour une croissance verte est également envisagée comme un moyen de catalyser les efforts de la Zambie pour réaliser les aspirations de la Vision 2030, du huitième plan national de développement (8NDP), des objectifs de développement durable --ODD-- et des contributions déterminées au niveau national --CDN--. Il est essentiel de lancer simultanément le plan de mise en œuvre de la Stratégie pour une croissance verte de la Zambie et la stratégie de mobilisation. Ces initiatives serviront de cadre global pour la mise en œuvre de la Stratégie pour une croissance verte de la Zambie. Simultanément, elles établiront une mobilisation des ressources visant à formuler et à obtenir des ressources nouvelles et supplémentaires, qui donneront des orientations quant au réalignement et à la réaffectation des ressources existantes en vue d'un impact optimal. À cette fin, le ministère de l'Économie verte et Environnement a sollicité les services de deux consultants qualifiés pour élaborer un plan de mise en œuvre ainsi qu'une stratégie de mobilisation des ressources pour la Stratégie de croissance verte de la Zambie.

Le COMESA a apporté son soutien aux séances cruciales de rédaction de la Stratégie pour une croissance verte. Il s'agissait des troisième, quatrième et cinquième séances, qui comprenaient des consultations provinciales et la deuxième GEM. Cette dernière visait à compiler les contributions techniques ultimes des parties prenantes, jetant ainsi les bases de la prochaine réunion de validation nationale. Initialement prévue pour le 21 novembre 2023, cette réunion de validation nationale a été reportée à l'année suivante faute de temps.

Plan d'action de l'Union africaine pour la relance verte (AU-GRAP)

Le programme a soumis une proposition le 18 août 2023 et a reçu une lettre de notification de la Commission de l'Union africaine datée du 21 novembre 2023, l'informant du succès de la proposition soumise pour être incluse dans la première cohorte pour piloter la phase inaugurale de la mise en œuvre du Plan d'action de l'Union africaine pour la relance verte (AU-GRAP). Les autres membres de la cohorte retenus sont deux communautés économiques régionales --CER--, à savoir l'EAC et la SADC, et sept États membres de l'UA : la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Lesotho, la Namibie, le Rwanda, le Sénégal et la Zambie. Une première réunion de lancement de la cohorte est prévue au premier trimestre 2024 et sera organisée par la CUA, après quoi la mise en œuvre débutera. La subvention du COMESA est destinée à aider les États membres et les CER à mettre en œuvre le Plan d'action de pour la relance verte dans le but de transformer les économies africaines. Les phases de mise en œuvre comprendront:

Phase A: Engagement de l'AU GRAP auprès du COMESA, élaboration de diagnostics, d'indicateurs clés de performance (KPI) et d'analyses comparatives; Phase B: Détermination et élimination des écarts afin de satisfaire aux exigences du COMESA ; Phase C: Élaboration de politiques, par le biais du développement des capacités et de l'amélioration des compétences des décideurs nationaux, conformément à la phase B; Phase D: Élaboration de l'environnement propice (pour permettre au capital financier et humain de circuler) avec divers ministères de l'UA et du COMESA; Phase E: Mise en œuvre à grande échelle du projet.

Participation à la COP28 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Expo City, Dubaï

COP28 Dubaï: Le Secrétariat du COMESA a le statut d'observateur dans les processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques –CCNUCC-- et participe à la Conférence des Parties (COP) de la CCNUCC depuis 11 ans. Dans le cadre de sa participation, l'Organisation a organisé plusieurs sessions pour présenter les étapes, les réalisations et les enseignements tirés de la mise en œuvre de ses programmes de lutte contre le changement climatique dans la région. Il a également soutenu les négociateurs dans leur participation avant et après la COP par le biais de réunions techniques et d'une participation effective aux négociations. La 28^e Conférence de la CCNUCC s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2023 à l'Expo City. Le projet a également soutenu la participation des États membres par les quatre pays chargés de la mise en œuvre.

Lors de la COP28, le COMESA a participé à des événements connexes, a tenu des réunions bilatérales avec certains États membres ainsi que des discussions avec des partenaires internationaux tout en soulignant les priorités de ses États membres, en partageant les meilleures pratiques en matière d'action climatique et en menant des consultations avec des partenaires mondiaux pour la mobilisation des ressources.

Événements parallèles et réunions

- Des événements parallèles ont été organisés et d'autres ont réuni des participants autour de thèmes tels que l'agriculture durable, les systèmes alimentaires, le transport fluvial, la résilience climatique et les cadres de transparence, sans oublier la réunion organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique.
- Des réunions stratégiques avec des organisations clés telles que le Secrétariat du Commonwealth, la CCNUCC, le Partenariat CDN, la BAD, la Commission de l'Union africaine et Conservation International ont été organisées pour discuter des collaborations dans les domaines des changements climatiques et de l'environnement, de l'énergie, des politiques environnementales et du renforcement des capacités du cadre de transparence.
- Le Forum inaugural des entreprises et de la philanthropie sur le climat de la COP28 a eu lieu et a mobilisé des chefs d'entreprise et des philanthropes du monde entier en vue de faire avancer les initiatives conformément au Programme d'action présidentiel de la COP28 ainsi que les actions intersectorielles autour des objectifs de zéro émission nette et de respect de la nature. Le Forum a réuni des chefs d'entreprise, des philanthropes et des décideurs pour assurer la cocréation, la collaboration et l'accélération nécessaires pour débloquer des solutions et obtenir des résultats plus audacieux. Parmi les participants notables, on peut citer Sir Mohammed Fathi Ahmed Ibrahim KCMG, un homme d'affaires milliardaire soudano-britannique.
- La COP28 a permis de mettre en valeur le rôle du COMESA dans l'action climatique et de préparer le terrain pour une collaboration et un soutien accrus à ses États membres. Bien que certains résultats clés aient été obtenus au niveau de la COP28, le COMESA a encore un rôle important à jouer dans la poursuite de l'action en faveur de la résilience climatique et du développement durable, en particulier dans la mise en œuvre et la révision des CDN et le renforcement des capacités dans le cadre de la transparence améliorée.

Prochaines étapes pour le COMESA après la COP28

- Traduire les résultats de la COP28 en stratégies concrètes pour les États membres;
- Renforcer les capacités des États membres pour améliorer la transparence et les négociations sur le climat;
- Faciliter l'accès au financement climatique et la préparation aux opportunités de financement;
- Élaborer et mettre en œuvre des projets conjoints avec des partenaires internationaux tels que le Commonwealth, le Partenariat CDN et la CCNUCC; et

- Mobiliser des ressources pour des secteurs tels que l'agriculture intelligente face au climat, en s'adaptant aux besoins régionaux spécifiques.

Défis:

Le financement reste un défi majeur pour pouvoir soutenir principalement les États membres, notamment:

- Le manque de financement adéquat pour soutenir la mise en œuvre des CDN dans au moins dix États membres;
- Le manque de financement adéquat pour renforcer la capacité des États membres à se conformer aux exigences de l'article 13 de l'Accord de Paris en matière d'ETF;
- Le manque de ressources financières pour mettre en œuvre le cadre de résilience du COMESA;
- Le manque de financement adéquat pour le déploiement de la CSA englobant l'ensemble des interventions de financement climatique des 21 États membres, tant pour l'adaptation que pour l'atténuation; et
- La capacité limitée en ressources humaines pour répondre pleinement aux besoins techniques de l'ensemble des 21 États membres en matière de changement climatique, le programme étant doté d'un personnel réduit.

Solutions et recommandations

- Mener une campagne de mobilisation des ressources et continuer à bénéficier de l'adhésion au Partenariat CDN, ce qui permet au COMESA de soumettre des propositions de financement.
- Soumettre des propositions et tenter d'obtenir plus de financement auprès du FEM.



6. PROGRAMME GENRE ET AFFAIRES SOCIALES

Les cadres de développement mondiaux, continentaux et régionaux considèrent l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et des jeunes et la justice sociale comme des éléments essentiels d'un développement inclusif et durable. L'un des objectifs du Plan stratégique à moyen terme --PSMT-- du COMESA pour la période 2021-2025 est de promouvoir l'égalité des genres et le développement social afin de réduire les inégalités hommes-femmes et de renforcer l'inclusion des femmes et des jeunes dans le développement social, politique et économique. En 2022, le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre d'initiatives guidées par le PSMT en vue d'atteindre les résultats suivants:

- Développement social, économique et de la santé inclusif et tenant compte de l'égalité des genres, et des femmes et des jeunes;
- Meilleur accès des femmes et des jeunes aux opportunités de croissance sociale et économique inclusive;
- Cadres économiques, sociaux et juridiques améliorés et meilleur environnement politique qui favorise la participation des femmes et des jeunes au développement durable;
- Capacités accrues d'intégration de la dimension genre et de la jeunesse dans les programmes mis en œuvre par les États membres, le Secrétariat et les Institutions du COMESA;
- Capacités renforcées des États membres à compiler des statistiques sensibles au genre en rapport avec le Programme d'intégration régionale du COMESA.

Le rapport est divisé en cinq parties: 1. Introduction; 2. Progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, affaires sociales et autonomisation des jeunes; 3. Écart par rapport au programme de travail 2023; 4. Défis, solutions et recommandations; et 5. Leçons tirées.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, affaires sociales et autonomisation des jeunes

Tableau 6: *État de mise en œuvre de l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes, les affaires sociales et l'autonomisation des jeunes*

Activité	Montant dépensé (USD)	Résultat
Recherche et connaissances sur la santé, la jeunesse et le genre pour éclairer des politiques et des programmes inclusifs	45 000 pour les frais de trois consultations	Quatre études de recherche ont été menées sur la santé, la jeunesse et le genre: une étude sur la deuxième édition du Bulletin statistique, une étude sur l'abus d'alcool et de drogues chez les jeunes, une étude sur les besoins pharmaceutiques des femmes et des hommes et une étude sur les effets de la Covid-19 sur le genre. Les conclusions et recommandations de ces études contribueront à garantir l'inclusion et le soutien des jeunes, de la santé et des femmes en matière de développement socio-économique. L'étude statistique sur le genre a révélé des lacunes persistantes dans la disponibilité d'informations ventilées par genre pour de nombreux indicateurs de développement.
Soutien à la participation des femmes et des jeunes au développement socio-économique pour accroître l'accès aux opportunités économiques	72 000 pour la gestion de la plateforme	<p>Promotion et soutien de la plateforme numérique pour les femmes entrepreneurs. La plateforme a continué à fournir des informations, des services de réseautage et de renforcement des capacités ainsi que des opportunités aux femmes et aux jeunes de tous les États membres et au-delà. Plus de 600 000 utilisateurs ont fréquenté la plateforme et 16 000 se sont inscrits. Plus de 25 200 femmes ont participé à des groupes de réseautage créés via la plateforme.</p> <p>En outre, un soutien a été apporté aux initiatives sur l'autonomisation des femmes et des jeunes telles que IPCTF, PFCGL, RECAMP, Projet Jeunesse et COMFWB par le biais de réunions du comité technique et de pilotage, de réunions des États membres sur la mise en œuvre du Récos et des foires commerciales.</p> <p>Participation à la réunion ministérielle sur la jeunesse, la paix et la sécurité dans la région est-africaine qui s'est tenue au Burundi.</p> <p>Déploiement de jeunes stagiaires au Secrétariat du COMESA dans le cadre du projet d'initiatives sur les industries culturelles et créatives.</p>

Activité	Montant dépensé (USD)	Résultat
Environnement juridique et politique	14 100 pour la traduction des documents de travail, l'interprétation et d'autres frais logistiques	<p>Réunions techniques et ministérielles sur le genre et les affaires féminines organisées pour examiner les programmes et les progrès en matière d'intégration du genre et d'autonomisation des femmes au niveau du Secrétariat et au niveau national. La politique régionale du COMESA sur les VBG en milieu professionnel, le système de gestion des questions de genre, les effets de la Covid-19 sur le genre et l'évaluation des statistiques sur le genre ont été examinés.</p> <p>Quatorze États membres: Burundi, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, RDC, Seychelles, Tunisie, Zambie et Zimbabwe, ont partagé des mises à jour sur les lois, les politiques et les programmes mis en œuvre en matière de genre et d'autonomisation des femmes, et ont recommandé des échanges éducatifs.</p> <p>Le COMESA, en collaboration avec la Commission de l'océan Indien, a reçu une subvention pour mettre en œuvre un projet culturel financé par l'UE, HEVA dans 13 États membres - Burundi, Kenya, Rwanda, Ouganda, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Somalie, Soudan, Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles pour la période de mars 2023 à avril 2024. Le projet a soutenu:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'examen des cadres juridiques et politiques des industries culturelles et créatives --ICC-- dans le but d'identifier les lacunes politiques et réglementaires qui doivent être comblées pour que les ICC contribuent au développement socio-économique aux niveaux national et régional à travers le commerce de biens et services créatifs au sein de la Zone de libre-échange --ZLE-- du COMESA et d'autres marchés communs régionaux; • Formation d'experts culturels et de statisticiens des États membres ciblés sur les indicateurs Culture 2030 de l'UNESCO en vue d'améliorer la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda mondial 2030 sur la culture; • Évaluation du paysage du droit d'auteur au Kenya et à Madagascar et production de vidéos pour présenter l'état des lois sur le droit d'auteur au sein des industries créatives et culturelles et les défis à relever pour améliorer la protection du travail des artistes; • Une rencontre de plus de 80 artistes pour sensibiliser sur les lois relatives au droit d'auteur; • Le COMESA a établi un Comité technique culturel dans les pays.

Activité	Montant dépensé (USD)	Résultat
Amélioration des capacités d'intégration du genre et des jeunes dans les programmes mis en œuvre par les États membres, le Secrétariat et les Institutions du COMESA.	50 835	<p>En ce qui concerne l'intégration de la dimension genre et le renforcement de la participation des femmes dans le commerce régional, une formation a été dispensée à 100 acteurs (70 femmes et 30 hommes) des secteurs public et privé d'Eswatini, du Malawi et du Zimbabwe, en mettant l'accent sur la politique genre, la plateforme numérique pour les femmes entrepreneurs et les lignes directrices de planification multisectorielle en matière de genre. La formation a contribué aux objectifs du programme régional de la concurrence et d'accès aux marchés pour les PME des femmes et des jeunes. Les secteurs public, privé et les organisations de la société civile ont le devoir d'user des principes d'équité et d'inclusion pour garantir que personne ne soit laissé de côté dans le partage des bénéfices des efforts d'intégration régionale.</p> <p>Des dialogues ont été menés avec les parties prenantes des secteurs public et privé dans deux États membres (RDC et Maurice) sur la mise en œuvre de la Politique genre du COMESA, les instruments commerciaux, la plateforme numérique pour les femmes entrepreneurs et les engagements continentaux et mondiaux en matière de genre. 238 personnes - femmes, hommes et jeunes (133 en RDC et 105 à Maurice) ont participé aux dialogues.</p> <p>Des vidéos sur les modules de formation relative au genre et au commerce ont été produites dans les trois langues du COMESA pour soutenir la mise en œuvre du cours en ligne. Le cours permettra d'améliorer la compréhension de la relation entre le commerce et le genre au niveau du personnel.</p>
Renforcement de la capacité des États membres à compiler des statistiques sensibles au genre liées au programme d'intégration régionale du COMESA	122 938	<p>Les statistiques sur le genre aident à suivre l'intégration de la dimension genre et la mise en œuvre des engagements en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes dans tous les secteurs. Au cours de la période considérée, trois sessions de renforcement des capacités ont été organisées dans trois États membres - RDC, Malawi, Zambie. Au total, 95 participants (68 femmes et 27 hommes) représentant les offices nationaux de statistique, les ministères du genre, de l'agriculture, du commerce, les agences des Nations unies, les ONG et le secteur privé ont participé à la formation. Parmi eux, 30 venaient de RDC (24 femmes et 6 hommes), 35 du Malawi (23 femmes et 12 hommes) et 30 de Zambie (21 femmes et 9 hommes). La formation a porté, entre autres, sur le dialogue entre utilisateurs et producteurs de statistiques sur le genre, les avantages de l'utilisation des statistiques, les concepts d'intégration de la dimension genre, les statistiques sur le genre, l'analyse et la communication d'informations, la qualité des données, la manière de calculer/désagréger les données sur le genre.</p> <p>La formation a également été dispensée au Secrétariat à 12 membres (60% de femmes) du Groupe de travail technique sur le genre du COMESA.</p>
Partenariats		<p>Signature d'un accord de partenariat entre le COMESA et Africa Resource Centre –ARC-- pour soutenir la Cellule Santé du COMESA. L'ARC a nommé un conseiller pour aider le COMESA à renforcer les opérations de la Cellule Santé dans le cadre de la conception de l'égalité des genres et l'intégration de la dimension genre dans les services d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement du secteur de la santé publique, qui répondent aux défis de santé et aux maladies spécifiques au genre et à l'âge.</p> <p>Une proposition a été soumise en réponse à l'appel à propositions de Réponse au climat d'investissement sur le genre et l'autonomisation économique des femmes.</p>



Écart par rapport au programme de travail 2023

Au cours de la période considérée, les progrès réalisés dans la mise en œuvre de certaines activités prévues dans le domaine des affaires sociales, telles que les ateliers sur la charte sociale et les lignes directrices en matière de rapports sur la jeunesse, ainsi que l'étude sur la création du tournoi sportif et du festival culturel du COMESA, ont été plutôt lents.

Défis

- Nombre limité d'experts en genre pour soutenir adéquatement tous les programmes.
- L'absence d'un mécanisme de responsabilisation en matière de genre compromet l'obligation attendue de tout le personnel d'être responsable en matière de genre.
- Le financement des programmes des affaires sociales, notamment la santé, est limité.

Solutions et recommandations

- Le système de gestion du genre a été élaboré pour assurer la redevabilité sur les questions du genre.
- Le partenariat avec l'ARC a permis d'obtenir un conseiller en santé pour soutenir le COMESA sur les questions de santé. Il faut faire le plaidoyer pour l'intégration du genre, de la jeunesse et d'autres aspects sociaux dans les programmes du COMESA financés.

Leçons tirées

- Les dialogues multipartites entre les secteurs public et privé se sont révélés être un forum précieux pour faire connaître les instruments commerciaux du COMESA et d'autres initiatives telles que sa politique genre et la plateforme numérique pour les femmes entrepreneurs. En outre, les DPP sont des outils précieux pour recueillir les avis des parties prenantes. Ces dialogues devraient être organisés dans plusieurs États membres. D'autres dialogues seront menés en 2024.
- Les rapports des États membres sur l'environnement politique et juridique et les programmes en matière de genre et d'autonomisation des femmes sont toujours appréciés car ils permettent l'apprentissage et l'extension des échanges.
- La formation en matière de statistiques sur le genre est très sollicitée. Les États membres ont demandé un soutien. Des ressources supplémentaires ont été mobilisées pour la formation de trois États membres supplémentaires aux statistiques sur le genre.

7.. MOBILISATION DES RESSOURCES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE --MRCI

Les activités de l'Unité MRCI sont axées sur trois domaines prioritaires pour l'année 2023.

Progrès dans la mise en œuvre des programmes de 2023

Domaine prioritaire 1: Renforcement des modalités de mobilisation des ressources. Au titre de ce domaine prioritaire, l'Unité continue de piloter les processus et les activités visant à rendre opérationnelle le Prélèvement communautaire en tant que modalité de mobilisation durable des ressources nationales.

Un consultant a été recruté pour élaborer la Stratégie de mobilisation des ressources --SMR-- et la formulation du document d'orientation sur la mise en œuvre du Prélèvement communautaire. Le rapport initial a été validé et le consultant va recueillir les informations auprès des États membres.

Dans le cadre du domaine prioritaire 1, l'Unité continue de mener des activités visant à assurer une coordination efficace et efficiente des partenaires de développement en vue de mobiliser des ressources extrabudgétaires (subventions) auprès de ces derniers.

Pour 2023, l'Unité a continué à:

- Soutenir les divisions/unités/institutions dans la mobilisation des ressources en fournissant un soutien technique pour la préparation des propositions de demande de subvention, notamment le EU-Youth Lab, le Fonds USAID pour les femmes dans l'économie numérique et le projet Ignite Culture.
- Organiser et faciliter des réunions bilatérales avec des partenaires pour mobiliser des ressources supplémentaires, tels que l'OCDE, l'OIF, la BID, le CCG, l'USAID-RIGO, la Fondation MaîtriseCard, la Fondation Bill & Melinda Gates, la Chine, l'Arabie saoudite, la Russie, l'Agence française de développement, le Fonds Heva, notamment:
 - *Banque mondiale* – Accélération de la transformation de l'accès à l'énergie durable et propre (ASCENT);
 - *Banque africaine de développement* – Stratégie et plan d'action régional pour la transition vers les énergies propres.
- Participation à la réunion du Comité directeur et aux revues à mi-parcours: mission d'appui à la mise en œuvre du Projet Grands-Lacs, Mécanisme de financement des infrastructures régionales (RIFF); revue à mi-parcours du document de Stratégie d'intégration régionale de l'Afrique australe 2020-2026; évaluation à mi-parcours de la Stratégie régionale du COMESA pour le développement de la statistique.

Domaine prioritaire 2: Renforcement de la coopération internationale, à travers l'amélioration et la promotion de la participation et de l'influence du COMESA auprès d'autres organisations régionales, continentales et internationales.

L'Unité a entrepris les actions suivantes:

- Organisation et facilitation de l'accréditation auprès du COMESA des Ambassadeurs, Représentants permanents et spéciaux des institutions et pays suivants: Japon, Italie, Cuba, USA, Russie, Union européenne, OIM, OIT, Eswatini;
- Coordination/facilitation de plusieurs visites de courtoisie auprès du Secrétaire général COMESA, des Chefs de missions diplomatiques et Ambassadeurs, notamment Allemagne, Arabie saoudite, Inde, Russie, OIM, OIT, CEA, BAD, Chine et Cuba;
- Organisation et coordination de la participation du COMESA aux travaux de la CUA, de l'UA-NEPAD, du 5e Sommet de coordination semestriel UA-CER-MR, des réunions de coordination inter-CER, des négociations de l'UE, des réunions tripartites et de la Commission de l'océan Indien;

- Organisation et coordination de la participation du COMESA aux événements et aux travaux des partenaires tels que la 67e CSW, la réunion annuelle de la BAD, la réunion Türkiye-Afrique;
- Organisation et accueil des réunions bilatérales avec des partenaires existants et nouveaux afin de renforcer la coopération et les partenariats, notamment la BAD, la Banque mondiale, l'Organisation internationale de la Francophonie, les réunions techniques de l'OCDE, la Banque islamique de développement, l'Ocean Hub Africa, l'Agence française de développement, la France/Alliance française, la Fondation MasterCard, l'OIT et l'ARC, EISA, Interface Solutions, PNUD, GOPA, CABI, UICN, EU-CBRN, Cap Business Océan Indien, pour ne citer que quelques-uns;
- Coordination et facilitation des négociations et signature de mémorandums d'accord entre le COMESA et les partenaires stratégiques: Médac avec Ocean Hub Africa, ARC, ITC, EISA, Inde, CABI, **Save the Children**, SDGA Centre, IDEA, CEHA, EUSL, CSVR, COI, Inde, AFUR, Chine, PMAESA, et entre autres.

Domaine prioritaire 3: Renforcement des mécanismes de coordination et de dialogue avec les partenaires de développement en facilitant et en coordonnant la mise à jour permanente de la base de données des partenaires de développement, l'organisation d'un dialogue semestriel avec ces partenaires et l'échange d'informations, d'expériences et de leçons tirées entre les programmes et les partenaires.

- L'Unité, en étroite collaboration avec l'Unité Acquisition des biens et des services, a annulé l'appel d'offres pour le recrutement du consultant chargé de développer la base de données en ligne des partenaires. Avec l'appui de l'USAID-RIGO, le projet a développé un logiciel de base de données en ligne destiné aux trois CER (COMESA, EAC, IGAD). La base de données a été remise au COMESA. Le prototype de base de données de RIGO sera adapté aux besoins du COMESA;
- L'Unité a continué à tenir à jour la liste des mémorandums d'accord et la base de données des partenaires de développement

Écarts par rapport au programme de travail

- Mise en place d'une plateforme de coordination inter-CER;
- Discussion sur la possibilité pour le personnel du COMESA d'obtenir une bourse pour des formations de courte durée en Chine;
- Mise en œuvre d'un programme de formation en français;
- Soutien à la mise en œuvre du projet culture.

Défis

- Limitation du budget alloué à l'Unité.

Mesures correctives et recommandations

- Accroissement du budget alloué à l'Unité.

8. BUREAU DE LIAISON DU COMESA À BRUXELLES

Le Bureau de liaison du COMESA à Bruxelles --BLB-- joue un rôle crucial dans le soutien des objectifs stratégiques d'intégration régionale, de mobilisation des ressources et de renforcement des capacités en favorisant les relations entre le Secrétariat du COMESA et les principales institutions européennes et internationales. Le BLB représente efficacement le COMESA auprès de l'Union européenne, de l'Organisation du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique --OEACP--, d'autres groupes africains et des partenaires de coopération basés à Bruxelles. Cela garantit une participation active et un soutien au COMESA dans les négociations commerciales multilatérales et divers efforts de coopération.

En 2023, le BLB a concentré ses efforts sur 3 domaines essentiels, à savoir:

Assurer une représentation adéquate du COMESA à Bruxelles

Le BLB a représenté le COMESA dans diverses réunions et forums importants, notamment ceux avec l'OEACP, les institutions de l'UE, les ambassadeurs de l'Union africaine et d'autres CER. Les principaux engagements comprenaient le Comité des ambassadeurs de l'OEACP, la Plateforme de dialogue UE-Afrique subsaharienne et les réunions ministérielles UA-UE.

Le BLB a facilité des discussions et des présentations critiques sur les questions d'intégration régionale, de paix et de sécurité en Afrique orientale et australe.

Coopération au développement avec des partenaires stratégiques

Le BLB a joué un rôle déterminant dans la facilitation du dialogue et de la collaboration entre le COMESA, l'UE et l'OEACP sur diverses initiatives stratégiques, les évaluations de conformité et la mise en œuvre de résolutions et d'accords tels que le nouvel Accord de partenariat UE-OEACP (Accord de Samoa).

Il a participé à la rédaction de rapports et de documents techniques sur des questions importantes affectant la région COMESA, telles que les impacts du Règlement de l'UE sur la chaîne d'approvisionnement sans déforestation. Le BLB a contribué activement aux discussions sur les flux financiers, la criminalité transnationale et la coopération régionale, en soulignant le rôle des organisations régionales dans ces domaines.

Mobilisation des ressources de l'UE et des fonds intra-ACP

Le BLB a joué un rôle central dans les efforts de mobilisation des ressources, en obtenant un financement pour de multiples projets et en coordonnant avec diverses divisions du siège du Secrétariat du COMESA.

Le BLB a assuré un suivi et présenté continuellement des rapports sur les projets financés par l'UE et a facilité les dialogues afin d'améliorer l'efficacité du développement dans la région du COMESA.

Dans l'ensemble, le BLB a réussi à faire progresser les objectifs stratégiques du COMESA en renforçant la coopération avec les partenaires européens et internationaux, en participant à d'importantes négociations multilatérales et en garantissant des ressources essentielles pour les projets en cours et futurs.



9. AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

La Division des Affaires juridiques et institutionnelles fournit des services de conseil juridique aux Organes directeurs du Marché commun, aux Institutions et aux agences spécialisées et aux États membres du COMESA.

État d'avancement de la mise en œuvre

La division a apporté son soutien au Cabinet du Secrétaire général, aux Institutions du COMESA et aux États membres lors des réunions des organes statutaires, notamment le Conseil des ministres, les Gouverneurs des banques centrales, le Comité intergouvernemental et autres comités subsidiaires, dont le Comité juridique.

La division a aidé et facilité la rédaction et la conclusion des instruments juridiques suivants:

- Règles relatives à la nomination du Conseil des commissaires de la Commission de la concurrence du COMESA;
- Amendement des Règles d'acquisition des biens et des services de la Commission de la concurrence du COMESA;
- Amendement du Règlement financier de la Commission de la concurrence du COMESA;
- Amendement de l'article 6 de la Charte de l'Agence d'investissement régionale du COMESA;
- Règlement intérieur du Comité des gouverneurs des banques centrales.

La division a notamment fourni des avis juridiques sur les questions suivantes:

- Accord financier ACTESA-Bill et Melinda Gates;
- Accord COMESA-Suède sur les statistiques;
- Accord COMESA-Norvège sur les statistiques;
- Accord de partage des recettes entre le Secrétariat du COMESA (CVTFS) et l'Office des recettes du

Malawi;

- COMFWB - Indemnité d'intérim pour la Directrice générale intérimaire;
- Accord avec le gouvernement tunisien relatif à l'accueil d'une réunion du COMESA ;
- Accord avec le gouvernement malgache relatif à l'accueil d'une réunion du COMESA;
- Mise à niveau de Sydonia World;
- Statut des Maldives au sein de l'OACP;
- Membres du Conseil des Bureaux pour les États non-membres du COMESA;
- Règlement du personnel du Secrétariat du Conseil des Bureaux de la Carte jaune;
- Services de consultance WAVTEQ Irlande;
- Institut africain du cuir;
- Secrétariat du COMESA - Accréditation des observateurs;
- ZEP-Re: Demande à ACRE en tant qu'agence spécialisée du COMESA;
- ACTESA: Personnalité juridique et enregistrement des opérations;
- ACTESA: Contrat pour le Directeur général;
- COMESA et USAID: Amendement à l'accord de coopération et de financement;
- Secrétariat du COMESA - Élections du Comité des sages;
- LLPI-Recrutement du Directeur général;
- Secrétariat du COMESA - Remboursement des fonds confisqués par un État membre du COMESA;
- Secrétariat du COMESA - Adhésion de la Somalie au COMESA;
- Secrétariat du COMESA - Rapport du Conseil;
- Secrétariat du COMESA – Suspension d'un État membre;
- COMESA-Bureau des Nations unies pour l'appui aux projets (UNOPS) – Élaboration et lancement de la Stratégie de croissance verte de la Zambie;
- COMESA/RGTD-Afreximbank;
- Accord de subvention COMESA–Conservation International Foundation.

La division a participé aux négociations et à la conclusion des accords suivants financés par des bailleurs de fonds:

- Projet COMESA-Banque mondiale sur la facilitation du commerce dans la région des Grands-Lacs;
- Accord COMESA-USAID (Accord de subvention pour les objectifs de développement régional);
- COMESA-Banque africaine de développement - Financement du développement du secteur pharmaceutique régional dans l'espace COMESA;
- Extension du projet COMESA–Statistiques Suède; et
- COMESA-Organisation internationale du travail - Financement MIDCOM.

En matière d'assistance juridique, entre autres, il a été traité les affaires suivantes:

- Agilis Ltd c. Maurice et consort ;
- Michael Adara c. COMESA.

Mise en œuvre du Programme de droits de propriété intellectuelle du COMESA

La Division juridique, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, a organisé une conférence régionale sur la propriété intellectuelle –PI-- pour les femmes dans l'agro-industrie du 15 au 17 mai 2023 à Kigali, Rwanda.

En outre, dans le cadre du volet transfrontière du programme du 11^e FED, le programme PI du COMESA a identifié des domaines nécessitant des interventions en matière de droits de propriété intellectuelle pour la promotion, la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle sur les biens échangés au-delà des frontières du Marché commun. À cet égard, des termes de référence pour l'engagement de consultants ont été élaborés pour entreprendre des études visant à combler les lacunes identifiées.

Mise en œuvre du programme Migration du COMESA

La Division juridique a convoqué la première réunion conjointe des ministres en charge des Migrations et du Travail. Cette session a notamment permis de lancer le premier rapport statistique sur les migrations de main-d'œuvre dans l'espace COMESA. C'est la première fois que de telles données sont consolidées et documentées par l'Organisation. Un manuel de formation sur les migrations et la santé a également été élaboré à l'intention des agents des frontières, destiné à être utilisé dans la gestion des migrations/mobilités aux frontières en cas de crise sanitaire.

Outre les étapes susmentionnées, le COMESA a lancé la base de données régionale sur les migrations qui aidera les États membres à prendre des décisions et élaborer des politiques fondées sur des données probantes. Les ministres ont également adopté une stratégie et une feuille de route/plan d'action pour la mise en œuvre des protocoles du COMESA et le renforcement des capacités sur la libre circulation des personnes, qui serviront à guider les groupes de travail du COMESA dirigés par les États membres sur la mise en œuvre du programme de migration du COMESA.

Défis

- Capital humain insuffisant;
- Insuffisance des ressources financières pour des programmes tels que le volet propriété intellectuelle ;
- Retards dans la mise en œuvre des activités en raison de la lenteur des États membres à confirmer les réunions et activités prévues.

Solutions et recommandations

Lorsque le COMESA mobilise des fonds auprès de partenaires, veiller à ce qu'il soit aussi inclus un volet de financement pour le recrutement de juristes lors de la phase de négociation de cette subvention. Une autre proposition consisterait à ce que les divisions qui mettent en œuvre des programmes impliquant le traitement de questions juridiques prévoient un budget suffisant pour le recrutement d'un juriste qualifié pour appuyer la mise en œuvre de ce programme.

10. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

L'objectif principal de l'Unité Communication institutionnelle est d'améliorer l'accès à l'information sur le Programme d'intégration régionale du COMESA, ses opportunités et avantages pour les parties prenantes, dans le but d'accroître la visibilité, la prise de conscience du public et la participation. Ci-dessous les principales activités entreprises au cours de la période considérée.

10.1 État d'avancement de la mise en œuvre

Publications

- Édition et publication de quatre bulletins trimestriels qui donnent un aperçu annuel sur les principales activités du COMESA;
- Publication de 16 éditions de bulletins d'information numériques bimensuels e-COMESA et partage avec un large éventail de parties prenantes;
- Production d'autres publications clés, notamment le Rapport annuel du COMESA 2022, le Journal officiel du COMESA n° 28, l'enquête sur le profilage des frontières, le rapport sur les statistiques du travail, la brochure sur la Zone de libre-échange tripartite, les rapports spéciaux, la Cour de justice et le PSMT.



Atelier de formation des médias à Eswatini

Renforcement des capacités

- Ateliers de renforcement des capacités pour les médias nationaux et régionaux pour accroître leur couverture des programmes du COMESA;
- Atelier national de formation de 37 professionnels des médias à Eswatini (29-30 novembre 2023) et leur intégration dans le réseau en ligne du COMESA pour l'échange d'informations (groupe WhatsApp);
- Atelier régional de formation et de familiarisation des médias sur le renforcement de la gouvernance et d'un environnement favorable dans le secteur des TIC (RGEF-TIC) & Programme d'appui au développement du secteur du transport aérien (SATSD) en Afrique orientale, en Afrique australe et dans

la région de l'océan Indien (AO-AA-OI), au Burundi (25-26 octobre 2023). Trente-six professionnels des médias et experts techniques y ont participé.

Sensibilisation et engagement des parties prenantes

- Participation à cinq foires commerciales régionales (Djibouti, Ouganda, Kenya, Rwanda, Zambie et la Foire commerciale intra-africaine en Égypte) pour dialoguer directement et partager des informations avec un large éventail de parties prenantes, notamment des opérateurs économiques, des étudiants, des décideurs politiques, des responsables gouvernementaux, du secteur privé et des établissements d'enseignement supérieur, entre autres. Plus de 6 000 échanges directs ont été menés lors des événements et 1 800 ressources d'information diverses ont été diffusées.

Productions audiovisuelles

- Production de 27 vidéos documentant les programmes et événements de l'Organisation, y compris le Sommet du COMESA;
- Production d'un documentaire institutionnel, «Le COMESA en bref», couvrant les réalisations dans le cadre des quatre piliers du PSMT 2021-2025: intégration des marchés, intégration productive (industrie et agriculture), intégration physique (connectivité des infrastructures) et intégration sociale et de genre. Le documentaire a été diffusé à l'échelle régionale par le biais de la télévision nationale et des plateformes de médias sociaux qui ont atteint un large éventail de parties prenantes dans la région. Cela a permis de sensibiliser le public au programme d'intégration régionale du COMESA.

Prix Médias du COMESA

L'objectif de ce Prix est de promouvoir la couverture médiatique du Programme d'intégration régionale du COMESA ; en reconnaissance du travail des journalistes qui ont contribué au programme d'intégration. Les prix sont ouverts aux journalistes de tous les 21 États membres du COMESA.

- En 2023, quatre lauréats du prix de 2022 ont été reconnus et récompensés au cours du 22^e Sommet du COMESA, en Zambie;
- Il a été reçu 52 soumissions, dont quatre ont été sélectionnées, en provenance du Burundi, du Kenya, de Maurice et de Zambie. Ces lauréats seront récompensés au Sommet du COMESA de 2024.



Cérémonie de remise des Prix Médias du COMESA lors du 22^e Sommet en Zambie



Stand du COMESA à une foire commerciale

Couverture médiatique

- Des informations sur les activités et les événements du COMESA ont été compilées chaque semaine tout au long de l'année et publiées dans des bulletins d'information et sur des plateformes en ligne, notamment le site Internet du COMESA, LinkedIn, X (Twitter), Facebook et YouTube. Une croissance significative a été enregistrée sur les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés sur Twitter ayant augmenté de 48% et sur Facebook de 75%, passant de 82 900 à 110 203, et le nombre d'abonnés passant de 186 à 16 984. Plus de 120 articles de presse ont été générés et publiés dans 16 bulletins d'information numériques et plateformes en ligne. Tout cela a fourni une source d'informations aux médias régionaux et internationaux.

10.2 Défis

Faible implication des coordonnateurs de la communication du COMESA dans les activités menées par l'Organisation dans les États membres. Ces coordonnateurs servent d'interface entre le COMESA et les médias au niveau national et dans les activités de publicité connexes.

10.3 Mesures correctives et recommandations

Renforcement continu de l'implication et la participation des Experts en communication des Ministères de Coordination et d'autres ministères de tutelle dans les activités du COMESA au niveau national, afin de soutenir la visibilité du COMESA.

10.4 Leçons tirées

Le renforcement des capacités d'engagement direct des parties prenantes pour les professionnels de la communication du secteur public et des médias a considérablement amélioré la visibilité du COMESA au niveau national. La nécessité de renforcer les capacités est clairement apparue au vu des retours d'information obtenus. Le réseautage, le partage d'informations sur le COMESA, la participation aux événements du COMESA et la couverture médiatique ont été renforcés parmi les professionnels des médias.

11. PLANIFICATION STRATÉGIQUE, RECHERCHE ET HARMONISATION DES POLITIQUES

L'Unité Recherche, Planification stratégique et Harmonisation des politiques –RPS-- joue un rôle de premier plan dans la gestion des stratégies. En développant et en formulant des plans stratégiques et des programmes de travail, l'Unité RPS soutient les divisions/unités et les Institutions du COMESA en vue d'assurer l'alignement sur la Stratégie organisationnelle globale. En outre, l'unité assure l'harmonisation des stratégies à travers différents secteurs du COMESA.

Dans le but de promouvoir l'efficacité, l'efficacité et l'économie (3E) opérationnelles, l'Unité examine les décisions du Conseil, les plans de travail et les stratégies à moyen terme et collabore étroitement avec la Division Budget et Finances ainsi qu'avec l'Unité Suivi et Évaluation. Compte tenu des programmes de développement mondiaux et continentaux sur lesquels l'orientation stratégique du COMESA est alignée, l'unité coordonne les rapports sur les questions liées aux Objectifs de développement durable –ODD-- et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Principales réalisations en 2023:

- Diffusion du Plan stratégique à moyen terme 2021-2025 du COMESA auprès des parties prenantes afin de promouvoir la sensibilisation et l'appropriation;
- Participation à des réunions visant à aligner la Stratégie du COMESA sur celle d'autres entités clés telles que la Commission de l'Union africaine –CUA-- et la Commission économique pour l'Afrique –CEA--;
- Préparation de rapports décrivant l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes du COMESA, y compris les Rapports annuels, les Rapports pays, les Contributions à l'Agenda 2063 et le Rapport sur l'intégration régionale;
- Soutien à la mise en place d'un Système opérationnel de suivi et d'évaluation en ligne par les moyens suivants: création d'un groupe de travail chargé de recevoir et de tester le système, coordination de la formation et du déploiement du système avec ses développeurs, et identification des Points focaux (champions);
- Préparation du Plan de travail annuel consolidé pour 2022 et des calendriers d'activités correspondants.

12. DIVISION INFORMATION ET RÉSEAUTAGE

La Division Information et Réseautage est chargée de la mise en œuvre et de la maintenance des systèmes d'information, de l'infrastructure informatique et des services d'appui aux systèmes informatiques du COMESA afin de faciliter la mise en œuvre efficace du PSMT. En 2023, la division a entrepris plusieurs initiatives en vue d'améliorer le soutien technologique dans l'ensemble du COMESA.

Principales réalisations en 2023:

- Système de Certificat d'origine électronique --eCO--: la Division a modifié le système eCO existant en vue d'un pilotage et a commencé son déploiement auprès des États membres;
- Frontières intelligentes: soutien à la mise en œuvre et au déploiement de deux frontières intelligentes au sein des États membres afin de rationaliser les processus aux frontières;
- Système de permis d'importation/exportation en ligne: mise en œuvre d'un système générique en ligne pour faciliter les permis d'importation/exportation dans les États membres;
- Centre régional d'appui à l'automatisation douanière CRAAD--: création d'un CRAAD pour fournir un soutien au système Sydonia lorsque cela est nécessaire dans les États membres;
- Plateforme de réseautage «50Millions de femmes africaines ont la parole» --50MFAP: poursuite de la maintenance de la plateforme;
- Développement Internet: amélioration des sites Internet COMESA existants et développement de nouveaux sites Internet pour les programmes COMESA;
- Amélioration de l'intranet: mise à niveau de l'intranet du COMESA, notamment en améliorant la présentation et en dispensant une formation au personnel administratif pour une meilleure gestion;
- Marché en ligne du COMESA: développer et lancer la plateforme pour faciliter les échanges commerciaux dans la région;
- Environnement sans papier et Centre de données: des actions en vue de la création d'un environnement sans papier au sein du COMESA et établissement d'un Centre de données pour centraliser la gestion des données;
- Politique et stratégie TIC sur 5 ans: formulation d'une politique et d'une stratégie TIC globales pour les cinq prochaines années;
- Visioconférence: fourniture de matériel et de logiciels de visioconférence aux États membres afin d'améliorer l'infrastructure de communication;
- Conformité ISO: examen des services et politiques existants pour garantir la conformité aux normes ISO; et
- Projet Africa Cloud Ecosystem --ACE--: réalisation d'une étude de pré-commercialisation pour le projet ACE.

Progrès dans la mise en œuvre

- Le système eCO a été développé et a passé avec succès le test d'acceptation utilisateur (UAT). L'étape suivante consistera à aider les États membres à utiliser le système pour tirer parti des avantages de l'automatisation. Les tests techniques et les UAT sont importants pour garantir que les systèmes sont pleinement fonctionnels avant leur déploiement;
- Des visites d'étude aux postes-frontières tels que Mwami (Zambie-Malawi), Kasumbalesa (Zambie-RDC), Kazungula (Zambie-Botswana) et Katima-Mulilo (Zambie-Namibie) ont contribué à l'élaboration de termes de référence pour la mise en place de frontières intelligentes;
- Une formation fonctionnelle et technique Sydonia a été dispensée aux agents des États membres anglophones et francophones et au personnel du COMESA;
- Un appel d'offres pour l'acquisition d'équipements et de logiciels CRAAD pour le Centre régional d'automatisation des douanes Sydonia a été lancé – Le processus de finalisation de l'acquisition était en cours;
- La plateforme de réseautage 50MFAP est désormais hébergée et maintenue par le Secrétariat;
- Développement et poursuite de la présence en ligne du COMESA - Site Internet du Sommet développé et lancé, site Internet de ARÉFOA -En attente de lancement officiel: Soutien au développement du secteur du transport aérien (SATSD). En attente de lancement officiel: Maintenance des sites Internet COMESA existants, à savoir: Site Internet sur la gouvernance, la paix et la sécurité; et Portails principaux Covid-19 et COMESA;
- En collaboration avec le Centre des ressources d'information, formation et soutien aux assistants administratifs et aux secrétaires pour gérer l'intranet du COMESA. En outre, la mise en page de la plateforme a été améliorée;
- Assurance d'un environnement opérationnel sécurisé et ininterrompu. L'infrastructure informatique a été améliorée en intégrant les équipements de la plateforme 50MFAP, ce qui a permis d'importantes économies sur les coûts d'hébergement dans le cloud. Les systèmes et services suivants ont continué d'être fournis au personnel et aux parties prenantes: courrier électronique, accès Internet, sauvegarde et redondance robustes, systèmes unifiés de gestion des menaces, authentification et autorisation, plateforme de collaboration d'entreprise, hébergement et plateformes de réunions virtuelles (Teams et Zoom);
- Fourniture d'une solution de signature en ligne (GMO Sign) pour promouvoir un environnement sans papier;
- Pour l'automatisation des processus opérationnels internes, soutien au développement du système électronique d'acquisition des biens et des services du COMESA, qui est en cours de réalisation; et
- Facilitation des processus de développement des portails de suivi et d'évaluation et de négociations sur le commerce des services.

13. RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

La Division Ressources humaines et Administration est chargée de fournir un soutien administratif et opérationnel complet au Secrétariat du COMESA et à ses États membres. La mission principale de la division est d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du Secrétariat par le biais de services tels que la gestion des ressources humaines, les services de connaissances et d'information, les conférences, les acquisitions et les services d'appui général. Ces fonctions contribuent à soutenir la capacité du Secrétariat à mettre en œuvre ses activités et programmes prévus ainsi qu'à aider les États membres à atteindre les objectifs du PSMT 2021-2025 et le Programme d'intégration régionale du COMESA.

Au cours de la période considérée, les quatre services de la Division: Ressources humaines, Centre d'information et de ressources, Conférences, et Acquisitions et Services généraux, ont contribué de manière significative au bon fonctionnement du Secrétariat, garantissant l'alignement sur les objectifs du PSMT 2021-2025.

13.1 Unité Ressources humaines

L'Unité Ressources humaines est essentielle au succès du programme d'intégration régionale, car elle surveille la gestion de l'atout le plus précieux du Secrétariat, à savoir son personnel. Au cours de la période considérée, il a été mené les principales activités suivantes :

- Restructuration organisationnelle: Suite à l'approbation par le Conseil de la phase 1 de la Structure organisationnelle du Secrétariat qui ajoutera huit cadres de programme au Secrétariat début de 2024, le service poursuivra l'exercice de restructuration et obtiendra l'approbation pour passer à la phase II visant quatre cadres supplémentaires devant rejoindre le Secrétariat en 2025;
- Recrutement: Le recrutement est resté l'activité principale du service en raison de l'augmentation du nombre de postes vacants grâce à la mise en œuvre de la phase 1 de la restructuration organisationnelle en cours qui a vu l'approbation de huit nouveaux postes d'administrateurs créés et le pourvoi de quatre postes devenus vacants. Le service a également facilité le recrutement aux postes de direction pour ses Institutions, à savoir: l'Institut africain du cuir --ALLPI et le Régime de la Carte jaune du COMESA;
- Ajustement du coût de la vie: Le service, en collaboration avec la division Budget et Finances, a réussi à obtenir l'approbation d'un ajustement du coût de la vie de 15% pour le personnel, à mettre en œuvre sur deux ans, contribuant ainsi à compenser l'impact de la hausse du coût de la vie sur les salaires;
- Régime médical: Conformément à la valorisation de son personnel en tant qu'atout le plus important et en raison de la prise de conscience qu'une main-d'œuvre en bonne santé et productive est essentielle à la réalisation de ses buts et objectifs, le Secrétariat, par l'intermédiaire du service Ressources humaines, a continué de fournir une couverture d'assurance médicale à son personnel;
- Bien-être du personnel: Dans le cadre du programme bien-être du personnel, le service, en collaboration avec le fournisseur d'assurance médicale, a organisé une discussion sur la santé avec le personnel concernant les maladies non transmissibles et a facilité le dépistage de divers problèmes de santé. Le service a continué de soutenir les activités sportives et de remise en forme telles que les séances d'aérobic et le football en vue d'améliorer le bien-être physique et mental du personnel; et
- Bourses du COMESA: En collaboration avec la division Commerce et Douanes, le service a facilité la sélection et l'engagement de la 3e cohorte d'étudiants de tous les États membres du COMESA pour participer à ce diplôme de maîtrise. L'objectif du programme est de fournir une formation à la fois académique et pratique sur l'intégration économique régionale.

13.2 Centre de ressources d'information

Le service Centre de ressources d'information joue un rôle essentiel dans la gestion, la sécurisation et la diffusion



des ressources intellectuelles du Secrétariat. Il soutient les activités de gestion des connaissances, de recherche et d'intégration régionale, conformément aux objectifs du PSMT 2021-2025. Le service joue un rôle essentiel dans l'amélioration de l'efficacité des opérations du Secrétariat en rationalisant les pratiques de gestion des documents et d'archivage. Conformément au PSMT 2021-2025 actuel, le service a tiré parti des technologies numériques pour améliorer la prestation de services et a rempli son mandat dans les domaines suivants:

- Services d'appui à la recherche et d'information: Le service a amélioré la gestion et l'accès à l'information numérique à sa large clientèle à l'appui des programmes du COMESA et de Maîtrise virtuel du COMESA en intégration régionale par le biais de systèmes d'information appropriés. Les services d'appui à la recherche sont désormais entièrement numérisés et comprennent un référentiel numérique de toutes les publications phares, un catalogue en ligne Liberty mis à jour, MyLOFT - une plateforme de recherche fédérée qui regroupe des revues en ligne, des livres électroniques et des bases de données en ligne, des abonnements annuels à des bases de données thématiques faisant autorité, telles que ScienceDirect, JSTOR, EBSCO ainsi que le partage collaboratif de ressources électroniques avec des bibliothèques électroniques réputées telles que la bibliothèque électronique du FMI, la bibliothèque électronique de l'OCDE, la bibliothèque électronique de la Banque mondiale, UN Research4Live parmi une multitude d'autres bases de données. Le lien vers les ressources électroniques est désormais accessible à partir du site Internet du COMESA sous Ressources, ressources électroniques. L'unité a organisé régulièrement des sessions de formation virtuelles pour les utilisateurs de l'information;
- Gestion des dossiers: Afin d'atteindre l'efficacité opérationnelle grâce à une circulation fluide de l'information au sein du Secrétariat, le service a mis en œuvre la politique de gestion des dossiers du Secrétariat et le calendrier de conservation et d'élimination. Cela a abouti à ce que chaque division dispose d'un index de classement entièrement fonctionnel pour guider les pratiques de gestion des dossiers et à l'élaboration d'un index de fichiers maître pour l'ensemble du Secrétariat. L'Intranet est le dépositaire central des dossiers et documents internes offrant un accès permanent aux informations à tout le personnel du Secrétariat dans les divisions et services respectifs. Les plans sont à un stade avancé pour trouver un système de gestion électronique des documents afin de rationaliser la gestion des informations et le flux de travail au sein du Secrétariat. La sécurité des informations, tant numériques

qu'imprimées, a été mise en avant par le biais de divers mécanismes, à la fois de stockage physique sécurisé et de contrôles numériques. Une attention particulière a été accordée à la protection des données personnelles par le biais des identifiants de connexion des utilisateurs et des restrictions d'accès aux données nécessaires. Une formation intensive a été dispensée à tout le personnel du Secrétariat sur les pratiques de gestion des dossiers ainsi que sur l'archivage électronique; et

- Gestion des connaissances: En tant que gardien de la mémoire organisationnelle, le service a continué de conserver des copies d'archives de l'histoire du COMESA, notamment les rapports du Conseil, les documents de travail du COMESA, les décisions du Conseil, les publications de réserve et les rapports de programme. Le service est au centre du partage des connaissances et des informations au sein du Secrétariat, des États membres, des partenaires de collaboration et d'échange de connaissances avec lesquels elle continue de forger des relations solides dans la région et dans le monde. Le service a participé à diverses foires commerciales internationales dans les États membres, à des séminaires et à des ateliers pour éduquer, informer et diffuser des informations. Au cours de la période considérée, le service a participé à diverses sessions de partage des connaissances et des informations des États membres, à savoir: la Foire commerciale internationale du Caire, la Foire commerciale internationale du Rwanda, la Foire commerciale internationale de Kampala, la Foire commerciale internationale de Nairobi, la Foire commerciale internationale de Djibouti et le Sommet du COMESA en Zambie.

13.3 Département des Acquisitions et Services généraux

Le service a soutenu l'achat de biens, de travaux et de services pour le Secrétariat et ses Institutions et Agences spécialisées sur la base de principes clés tels que la transparence, la compétitivité et la rentabilité afin de leur permettre d'atteindre les objectifs stratégiques décrits dans le PSMT 2021-2025.

Les activités entreprises au cours de la période considérée comprennent:

- Élaboration du plan annuel d'acquisitions en consultation avec les parties prenantes et conformément aux règles d'approvisionnement, ce qui a permis au Secrétariat de réaliser tous les achats de manière systématique et coordonnée;
- Prestation de services aux divisions utilisatrices, aux départements et aux institutions du COMESA, y compris des services de conseil et l'achat de biens et d'équipements conformément au budget approuvé, au plan de travail et au plan d'acquisitions;
- Coordination du développement d'un système d'acquisitions électronique qui automatisera et numérisera les processus d'approvisionnement, ce qui aboutira à la réduction du délai d'exécution de tous les achats en éliminant le double emploi;
- Par l'intermédiaire de la section Gestion immobilière, le département a facilité l'entretien et la réhabilitation des locaux, des propriétés et des actifs du COMESA et a équipé les bureaux de toute la logistique nécessaire pour garantir au personnel un environnement de travail propice;
- Par l'intermédiaire de la section Voyages, le département a facilité la fourniture de services de voyage au personnel, aux délégués et aux autres parties prenantes pour les déplacements intérieurs et aériens afin qu'ils puissent mettre en œuvre les programmes et activités du COMESA dans les États membres;
- Le service a soutenu plusieurs réunions, ateliers et conférences des États membres, grâce à l'acquisition en temps opportun de lieux de réunion, d'installations de conférence, de transport et de logistique de tous les délégués; et
- Fourniture d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités professionnelles aux institutions du COMESA telles que l'AIRC, COMFWB, Carte jaune, COC et ARÉFOA pour les aspects liés aux marchés publics.

13.4 Services de Conférences et Documentation

Le service de Conférences fournit des services de gestion des conférences et d'appui à la documentation au Secrétariat, aux États membres et aux autres parties prenantes concernées. Les services d'appui comprennent l'identification et la personnalisation des installations de conférence, l'appui à la documentation, les services de traduction et d'interprétation ainsi que la fourniture de systèmes d'appui à la gestion des réunions générales et des ateliers. L'objectif principal du service est de veiller à ce que les services soient fournis de manière professionnelle, efficace et normalisée, conformément aux objectifs généraux du COMESA tels que guidés par le PSMT et les attentes des parties prenantes. Il sert de centre de gestion des réunions et de traitement des documents multilingues (français, anglais et arabe) de l'organisation, qui offre des services sur mesure à toutes les branches de l'organisation, guidés par les besoins exprimés et prescrits.

Le service a mené les activités clés suivantes:

- **Traduction et interprétation:** Le service a rempli ses fonctions de traduction et d'interprétation de manière efficace et conforme aux normes, en répondant aux besoins des parties prenantes et en veillant à ce que toutes les réunions et tous les ateliers soient organisés en conséquence. La qualité de la traduction dans les langues du COMESA --le français, l'arabe et l'anglais-- était appropriée, ponctuelle et conforme aux normes internationales, tandis que les lacunes identifiées ont été traitées grâce aux processus de gestion de la qualité totale du service. Le département a très bien appliqué sa stratégie de gestion et d'assurance qualité, en évaluant ses performances et ses résultats par rapport aux meilleures pratiques. Tous les services ont été fournis de manière satisfaisante, en travaillant avec des professionnels internes et externes, en garantissant les normes les plus élevées possibles, en félicitant les bonnes performances, tout en réprimandant et en examinant les lacunes au sein des équipes.
- **Documentation:** Le système de suivi des documents mis en place en 2022 a été continuellement testé et amélioré, afin d'établir un processus de gestion des dossiers efficace, traçable et convivial. Il est envisagé que le système, une base qui alimente le système de gestion des documents à l'échelle de l'organisation une fois mis en place, sera intégré de manière transparente. Les rapports des réunions ont été classés dans les 3 langues du COMESA, tandis que les annexes et les documents de travail ont été classés conformément aux directives des divisions et départements sources. Le département a également fourni des services d'édition et de contrôle de la qualité des documents de travail, des lettres et des mémorandums des départements et divisions de l'ensemble du Secrétariat.
- **Gestion des réunions:** La logistique des salles de réunion, l'accueil, la disposition des salles, la décoration et les questions de protocole ont été bien organisés à la satisfaction des délégués et des parties prenantes. Le service a collaboré avec la Division des Technologies de l'information et réseaux pour recentrer le système de contrôle des documents afin de créer un partenariat garantissant le bon déroulement de toutes les réunions prévues, en utilisant le système sans papier du Secrétariat, ainsi que des plateformes en ligne telles que Zoom et Microsoft Teams.

14. BUDGET ET FINANCES

14.1 Finances et subventions

Conformément au Règlement financier du COMESA, le Secrétaire général est responsable de la préparation des états financiers du Secrétariat du COMESA. Ces états, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, les états des revenus, des dépenses, des variations des fonds accumulés et des flux de trésorerie, sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences du Traité du COMESA.

Le Secrétaire général veille également à la mise en œuvre de contrôles internes adéquats afin d'établir des états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs. En outre, il est chargé de tenir des registres comptables suffisants et d'un système efficace de gestion des risques.

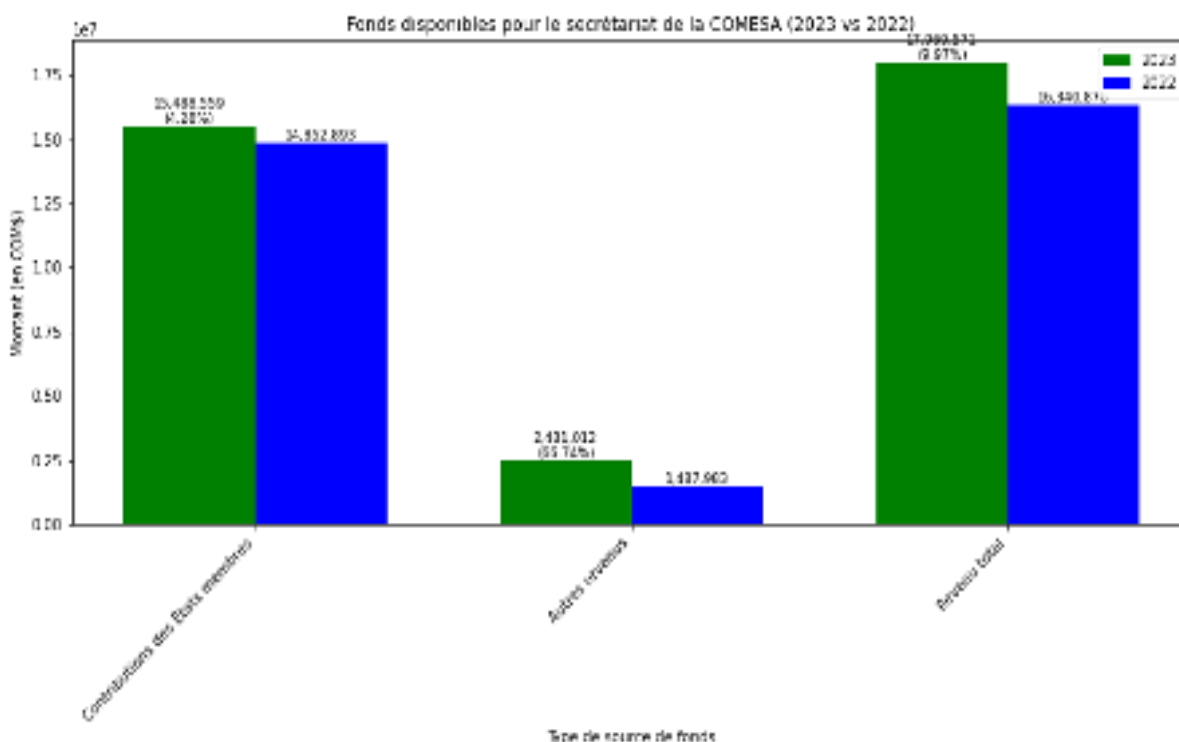
La Secrétaire générale a évalué la capacité du Secrétariat du COMESA à poursuivre son activité et n'a aucune raison de croire que le Secrétariat ne sera pas en mesure de poursuivre son activité au cours de l'année à venir.

La responsabilité du commissaire au comptes est de rendre compte si les états financiers présentent une image fidèle et juste conformément au référentiel d'information financière pertinent.

En 2023, le Secrétariat a enregistré un excédent d'exploitation de 3 349 225 \$Com (2022: 4 352 894 \$Com). Le revenu total pour 2023 s'est élevé à 17 969 571 \$Com, soit une augmentation de 9,97% par rapport au revenu de 2022 de 16 340 876 \$Com.

L'analyse des revenus reconnus au cours de l'exercice est présentée dans le graphique 23:

Graphique 23: Fonds disponibles au Secrétariat du COMESA pour la mise en œuvre des programmes de l'Organisation au cours de la période 1er jan. au 31 déc. 2023 (en \$Com)

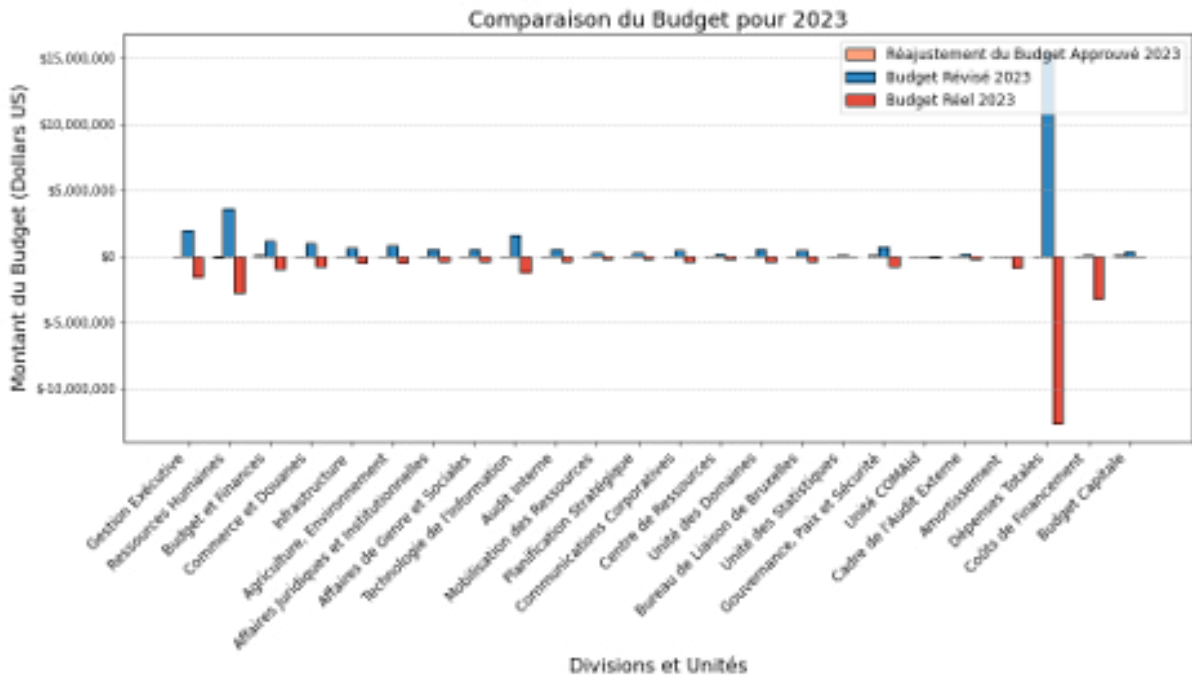


Les dépenses totales pour 2023 se sont élevées à 12 657 465 \$Com, soit une augmentation de 2,42% par rapport aux 12

358 377 \$Com de 2022. Le Secrétariat a atteint un taux d'utilisation de 96,94% (Budget: 15 527 051 \$Com; Réel: 15 051 171 \$Com hors amortissement de 796 445 \$Com sur les fonds fournis par les États membres).

D'après le graphique ci-dessous, la division ayant la plus grande allocation budgétaire pour 2023 était Ressources humaines et Administration, avec un budget de 3 664 813 \$Com. En revanche, le service ayant la plus petite allocation budgétaire était la Statistique, avec un budget de 60 000 \$Com.

Graphique 24: Répartition du budget entre les différentes divisions et unités

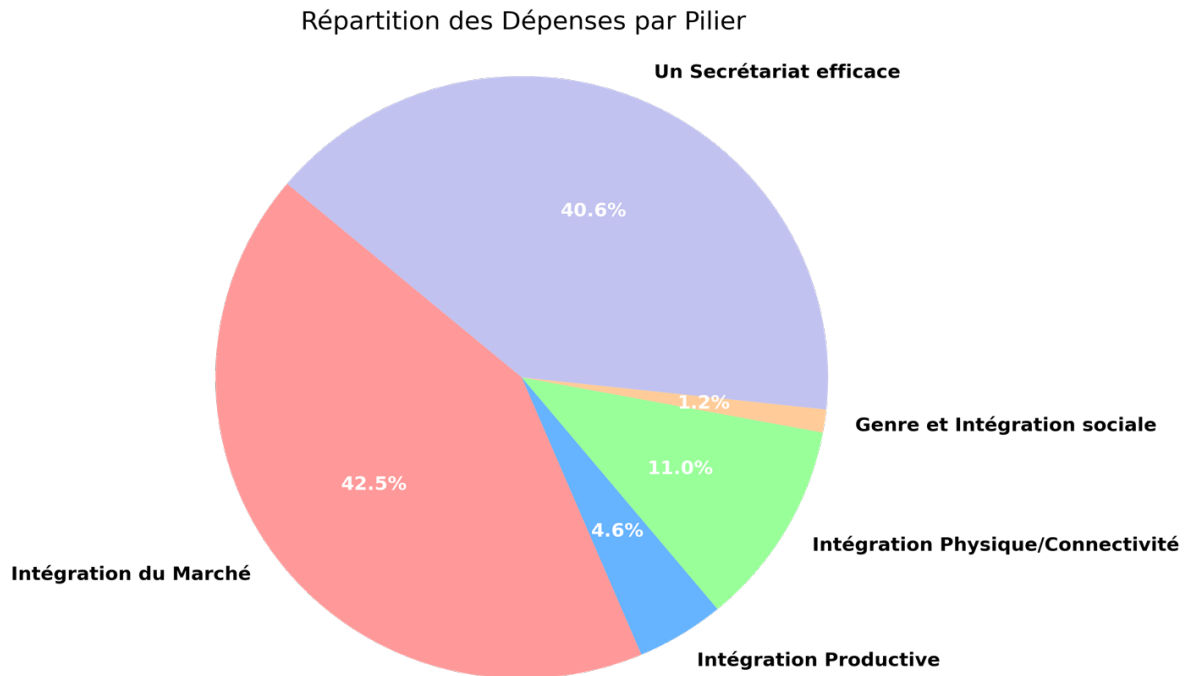


Les actifs du Secrétariat ont augmenté de 1,26%, passant de 80 686 203 \$Com en 2022 à 81 703 224 \$Com en 2023. Ces fonds comprennent des contributions annuelles impayées s'élevant à 19 393 716 \$Com (2022: 21 772 890 \$Com).

14.2 Dépenses du Secrétariat du COMESA par pilier

Entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2023, le Secrétariat du COMESA a alloué un total de 112 556 002,75 USD à cinq piliers clés. Les dépenses les plus importantes ont été consacrées à l'intégration du marché (47,8 millions USD, 42,50%) et à l'efficacité du Secrétariat (45,7 millions USD, 40,61%), ce qui reflète l'accent mis sur le renforcement de l'intégration commerciale et de l'efficacité administrative. L'intégration physique/connectivité a reçu 12,4 millions USD (11,03%), soutenant le développement des infrastructures, tandis que l'intégration productive (5,2 millions USD, 4,64%) et l'intégration du genre et de la société (1,4 million USD, 1,23%) ont reçu des fonds comparativement inférieurs, ce qui indique des domaines potentiels d'investissement accru pour promouvoir un développement régional inclusif et global. Cette répartition des dépenses souligne l'orientation stratégique du Secrétariat sur l'intégration économique et l'efficacité opérationnelle, mais suggère la nécessité d'une allocation équilibrée des ressources afin d'assurer une croissance durable et inclusive dans tous les piliers.

Figure 25: Répartition des dépenses par pilier



14.3 Événements survenus après la date du présent rapport

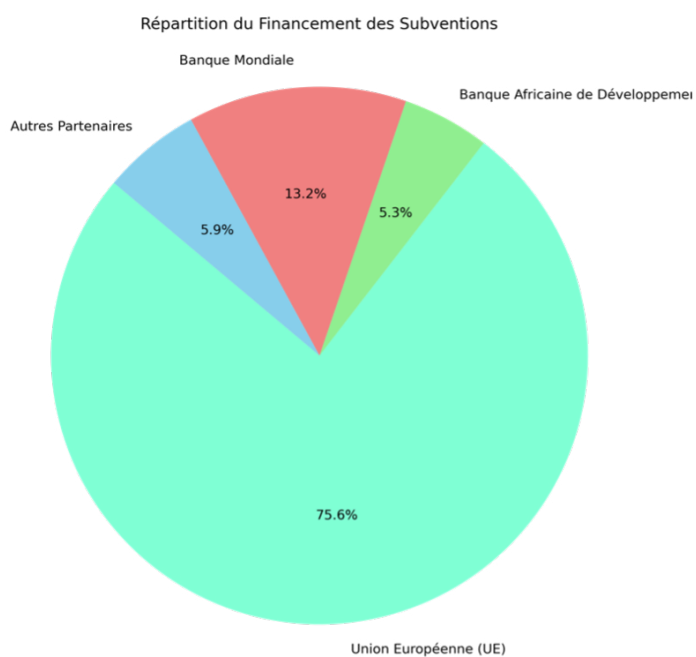
Aucun événement ni circonstance n'est survenu entre la clôture de l'exercice et la date du présent rapport qui pourrait affecter de manière significative l'interprétation de ces états financiers.

14.4 Aperçu du financement et de l'utilisation des subventions

Le montant total des subventions s'élève à 136 682 299 USD, avec des dépenses cumulées de 48 320 020 USD, ce qui laisse un solde de subvention de 90 140 223 USD. Le taux d'absorption global de toutes les subventions est de 35%, ce qui indique les domaines dans lesquels les taux d'absorption doivent être améliorés afin de garantir une utilisation efficace des fonds de subvention.

Les sources de financement de ces subventions proviennent de plusieurs entités de financement, notamment l'UE, la BAD, la Banque mondiale et d'autres partenaires de coopération. L'UE contribue à la majorité des fonds, représentant environ 75,6% du montant total des subventions. La BAD fournit environ 5,3% du financement total, tandis que la Banque mondiale contribue à hauteur de 13,2%. Les autres partenaires de coopération contribuent collectivement à hauteur de 5,9% environ du financement total des subventions.

Figure 26: Sources des subventions



Les diverses sources de financement mentionnées ci-dessus soulignent l'importance de la collaboration dans le soutien de divers programmes de développement, l'UE étant le principal contributeur. Il est essentiel de reconnaître les efforts combinés de ces entités de financement pour générer un impact positif et un développement durable dans les projets et programmes soutenus.

3

**OPÉRATIONS
DES INSTITUTIONS
DU COMESA**

LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE DE LA ZEP

La Compagnie de réassurance de la ZEP (ZEP-Re) est une institution du COMESA, créée par un accord signé par les chefs d'État et de gouvernement le 23 novembre 1990 à Mbabane, Swaziland (actuel Eswatini).

Signataires et actionnariat

Les États membres signataires de l'accord sont les suivants: Angola, Burundi, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe. Le siège de la ZEP-Re est à Nairobi, Kenya, et la compagnie exploite huit bureaux nationaux à Abidjan, Addis-Abeba, Harare, Kampala, Khartoum, Kigali, Kinshasa et Lusaka.

La ZEP-Re compte actuellement 41 actionnaires, dont huit gouvernements (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Maurice, Rwanda, Somalie, Soudan et Zambie), 13 sociétés d'assurance et de réassurance publiques, 16 sociétés privées, 2 Institutions du COMESA (le Secrétariat du COMESA et la TDB) et deux institutions de financement du développement (la BAD et la DEG).

Vision et mandat

La vision de la ZEP-Re est de devenir un réassureur de premier plan en Afrique. En vue d'atteindre cet objectif, le plan stratégique actuel de la société se concentre sur divers objectifs commerciaux clés, notamment l'identification, le développement et le maintien d'un modèle de croissance commerciale durable qui met l'accent sur la rentabilité, l'amélioration de la valeur actionnariale, la pratique d'une gestion saine des risques et la contribution au développement économique de la région COMESA. La société travaille également avec les États membres pour mettre en œuvre des politiques qui permettent l'accès aux services d'assurance et garantissent la rétention des primes, favorisent une pénétration accrue de l'assurance dans la région et augmentent les investissements dans l'espace COMESA.

Performances commerciales et financières de l'exercice 2023

Performances des économies régionales

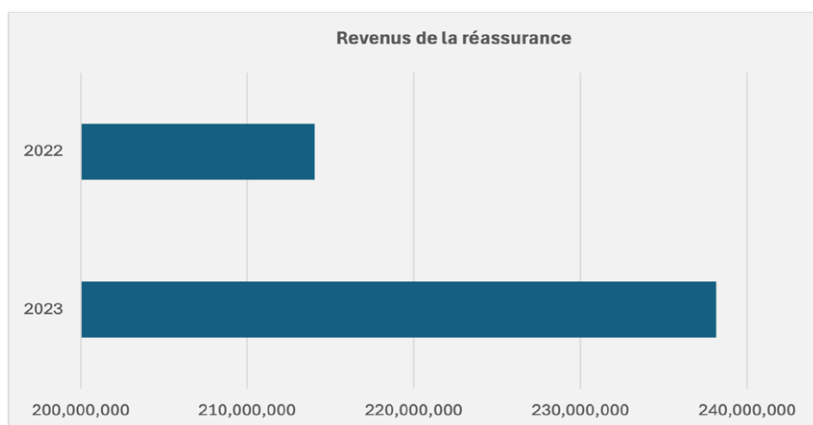
Selon le FMI, la croissance du PIB en Afrique subsaharienne a ralenti à 3,3% en 2023, contre 4% en 2022. Malgré une performance positive dans certains pays, dans l'ensemble, le ralentissement économique sur les marchés développés et les conditions financières strictes continuent de peser sur l'activité économique en Afrique subsaharienne. Le lourd fardeau de la dette reste un problème majeur pour de nombreuses économies africaines, 33% des pays africains affichant des ratios dette/PIB supérieurs à 70%, au-dessus du seuil de 60% pour la soutenabilité de la dette. La hausse des taux d'intérêt empêche les pays africains d'accéder aux marchés financiers mondiaux pour le refinancement de leur dette, ce qui a aggravé la situation.

Performance de la compagnie

La croissance des marchés de l'assurance est restée modérée. La ZEP-Re a réussi à enregistrer une croissance de 11,2% de ses revenus de réassurance par rapport à l'année précédente, faisant preuve d'une résilience remarquable malgré un ralentissement économique régional. Le Kenya est resté le principal contributeur à l'activité de la compagnie en 2023, suivi de la Zambie, de l'Ouganda, du Zimbabwe, de la Tanzanie, de la RDC et de l'Éthiopie. La discipline de souscription est restée la priorité absolue de la société, et l'acceptation sélective des risques a permis d'obtenir un ratio de sinistres plus stable.

La compagnie a collecté 238,13 millions USD de revenus de réassurance pour l'année 2023, ce qui représente une croissance de 11,25% par rapport aux 214,6 millions USD enregistrés en 2022. Cette performance est principalement attribuable aux nouvelles affaires des marchés clés, qui ont affiché des taux de croissance à deux chiffres. La société a obtenu des résultats de souscription positifs au cours d'un exercice caractérisé par des pressions continues sur les taux de prime, une sous-cotation des prix et une faible pénétration de l'assurance. Le résultat des services d'assurance en 2023 s'est élevé à 28,93 millions USD, ce qui représente une croissance de 24,25% par rapport aux 22,86 millions USD de 2022.

Graphique 27: Revenus de la réassurance



La ZEP-Re a enregistré un bénéfice de 14,19 millions USD en 2023, soit une baisse de 55% par rapport à un bénéfice de 31,6 millions USD enregistré en 2022. Cette baisse est principalement due à la baisse des revenus d'investissement et à l'impact des pertes de change résultant de la dépréciation des principales devises africaines. Les fonds propres au 31 décembre 2023 s'élevaient à 336,56 millions USD contre 318,02 millions USD en 2022, soit une augmentation de 5,8% principalement due aux nouveaux capitaux investis dans la société et aux bénéfices non distribués issus du bénéfice de la période. L'actif total de la compagnie en 2023 s'élevait à 481 millions USD.

Figure 28: Bénéfices et actifs de la compagnie

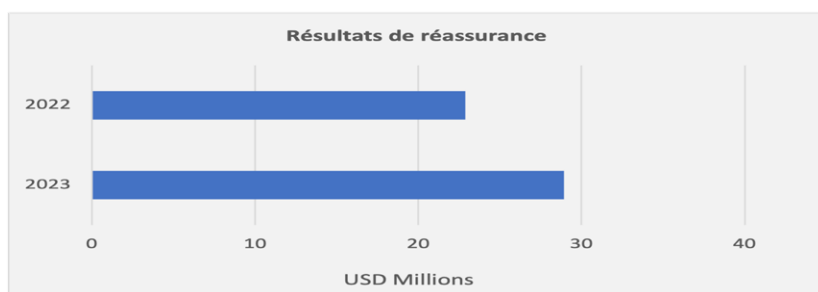


Tableau 19: Indicateurs clés de performance en 2023

	2023	2022
Revenu de réassurance	238 134 146	214 060 258
Frais de réassurance	140 860 167	113 366 989
Résultats de la réassurance	28 927 594	22 860 799
Bénéfice de l'année	14 187 025	31 613 756
Total des capitaux propres	336 558 890	318 021 939
Total des actifs	481 006 249	409 587 130

Rapport de développement et d'impact

La ZEP-Re reste déterminée à soutenir la croissance régionale par le biais de politiques et d'activités qui améliorent la pénétration de l'assurance, l'innovation et l'inclusion financière.

Commerce, développement et inclusion financière

En 2023, la ZEP-Re a collaboré avec les gouvernements régionaux afin de formuler des politiques pour des marchés d'assurance durables, l'inclusion financière et la croissance de la micro-assurance dans l'agriculture.

Soutien à la politique régionale

La 43^e session du Conseil des ministres du COMESA a exhorté les États membres à tirer parti des ressources techniques de la ZEP-Re, notamment Acre Africa Ltd, pour élaborer des politiques d'inclusion financière. La ZEP-Re participe

désormais aux initiatives du COMESA en matière d'agriculture et de résilience climatique pour 2024.

Initiatives spécifiques à chaque pays

En RDC, la ZEP-Re s'est associée à l'ARCA pour améliorer la rétention des primes de réassurance et les classes d'assurance obligatoires pour un régime national d'assurance agricole. Au Malawi, la société a investi dans le renforcement des capacités et étudié la mise en œuvre d'un régime national d'assurance agricole avec des négociations en cours sur la création d'un bureau de pays. En Zambie, la société a soutenu la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les assurances par le biais de l'engagement des parties prenantes, de réglementations subsidiaires et de lignes directrices sur la réassurance pour 2024. La ZEP-Re a également collaboré avec les régulateurs pour améliorer les normes de souscription et les capacités techniques sur les marchés éthiopien et tanzanien.

Initiatives de micro-assurance

La compagnie a soutenu des initiatives d'inclusion financière en RDC, au Malawi et en Zambie, pour développer des cadres de micro-assurance qui offrent une couverture aux plus de 10 millions de personnes non assurées dans ces pays. L'entreprise a également fourni un soutien technique pour développer des programmes agricoles nationaux en RDC, au Malawi et en Tanzanie, où vivent potentiellement quatre millions de ménages agricoles ayant besoin d'une assurance récolte.

En Zambie, la société a soutenu des programmes de sécurité alimentaire couvrant des millions d'agriculteurs et a indemnisé environ 120 millions ZMW (4,8 millions de USD) pour les pertes de récoltes. Elle travaille également avec la Société financière internationale et le gouvernement zambien par l'intermédiaire de l'Autorité des pensions et des assurances pour fournir un soutien technique afin d'améliorer l'assurance climatique. L'impact attendu de cet exercice sera la conception d'au moins 3 produits et 1 500 000 polices d'assurance, l'élaboration de nouvelles polices et l'amélioration du cadre réglementaire et du transfert de compétences au sein du marché.

Commerce régional

La ZEP-Re gère le Consortium de réassurance pour les programmes de la Carte jaune du COMESA et du RGTD, lesquels favorisent le commerce régional par le biais d'assurances automobiles et de garanties douanières.

En 2023, un total de 308 844 Cartes jaunes a été émises, générant un total de primes de 17,23 millions USD au cours de la période, ce qui reflète une croissance de 20,3% du nombre de cartes émises et de 17% des primes. Le consortium a enregistré un revenu de primes de 4,7 millions USD, soit une augmentation de 6% par rapport aux 4,4 millions USD de l'année précédente. Le portefeuille d'investissement du consortium a augmenté de 15% en 2022, passant de 18 738 923 USD à 21 468 642 USD. Il a enregistré un bénéfice de 3 818 752 USD en 2022, soit une augmentation de 15,1% par rapport à l'année précédente. Cette forte rentabilité est principalement due aux solides performances techniques du consortium en 2022.

Le programme RGTD du COMESA a vu plus de 1 238 cautionnements émis en 2023, d'une valeur de 718,6 millions USD. Plus de 401 120 carnets ont été émis pour le transfert de marchandises sur le Corridor Nord, marquant une augmentation de 21,3% par rapport à l'année précédente. Le programme reste essentiel pour soutenir le commerce intra-COMESA d'une valeur de plus de 10 milliards USD sur ce corridor actif. Le revenu des primes du Consortium de réassurance RGTD pour l'année s'est élevé à 1 078 476 USD, et son portefeuille d'investissement a augmenté de 40,1% pour atteindre 1 987 968 USD. Le Consortium a également enregistré un bénéfice de 357 914 USD, soit une augmentation de 29,8% par rapport à l'année précédente.

Adaptation et atténuation des risques climatiques (programme DRIVE)

Le programme DRIVE améliore l'accès financier des éleveurs aux mesures d'atténuation de la sécheresse et soutient la facilitation du commerce du bétail. Le programme est actuellement mis en œuvre à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. En tant qu'agent de mise en œuvre de la composante 1, la ZEP-Re a alloué 179 millions USD à la fourniture de services financiers intégrés. Ces services comprennent une assurance paramétrique contre la sécheresse, des incitations à l'épargne, des comptes numériques et des initiatives d'éducation financière.

Le programme a eu un impact positif considérable sur les communautés de la Corne de l'Afrique, en permettant à

1,6 million d'élèves d'accéder à des services financiers. Il a réussi à mobiliser plus de 572 millions USD de capitaux privés pour soutenir ses initiatives. Grâce à ces efforts, le programme a connecté plus de 2 500 groupes d'élèves aux marchés, a permis l'adaptation au changement climatique, a amélioré la gestion des troupeaux et a introduit des stratégies d'atténuation pour les communautés pastorales.

Formation et renforcement des capacités -Académie ZEP-Re

Créée en 2016, l'académie forme le personnel des assurances, mène des recherches, élabore des manuels de souscription et encadre les jeunes dirigeants. Elle collabore avec les régulateurs, les instituts internationaux et les associations locales pour répondre aux besoins de formation. Ses réalisations en 2023 sont notamment les suivantes:

- Développement de la marque: L'académie a étendu ses programmes de formation en ligne et en présentiel, élaboré des programmes d'études, mené des recherches et publié un bulletin d'information trimestriel. L'académie vise à devenir le principal institut de ressources de données d'Afrique pour le secteur des assurances;
- Mise en œuvre du programme phare de l'académie: En 2023, l'académie a formé et certifié 108 professionnels par le biais de webinaires et d'ateliers, y compris son programme phare intitulé Maîtrise de la pratique de la réassurance à court terme (PSTRP);
- Renforcement des capacités du programme DRIVE: L'académie a élaboré des programmes de formation et des outils de sensibilisation pour les parties prenantes du projet DRIVE, et a utilisé ces outils pour former 4 200 participants au Kenya, en Somalie et en Éthiopie;
- Projet d'assurance climatique: l'académie a dispensé une formation et renforcé les capacités de 157 participants, sensibilisant les agriculteurs et les parties prenantes à l'assurance indicielle et climatique;
- Renforcement des capacités des régulateurs: l'académie a organisé des ateliers et des rencontres avec les régulateurs en Tanzanie et en Somalie afin de soutenir la stabilité financière, la solvabilité, la conduite du marché et le développement législatif; et
- Collaboration avec des partenaires de l'industrie: L'académie a également collaboré avec diverses institutions pour offrir une formation spécialisée, améliorant les compétences de l'industrie en matière d'assurance médicale et technique, de défauts d'assurance et de lignes financières.

Insurtech

La ZEP-Re vise à être à la pointe de l'innovation technologique sur le marché de l'assurance grâce à des investissements stratégiques, au renforcement des capacités et à la recherche de pointe.

En 2023, la compagnie a réalisé des investissements importants dans l'Insurtech afin d'améliorer le traitement des sinistres, le service client et la détection des fraudes dans le secteur de l'assurance dans la région. Elle a lancé une cohorte de pôles d'innovation, incubant cinq solutions issues de 90 présentations, avec trois startups en cours de déploiement sur le marché. Cette initiative a non seulement créé des opportunités d'emploi, mais a également accru l'intérêt du marché. La société a également poursuivi ses partenariats avec des fournisseurs de services télématiques, tels qu'Altron, pour transformer les produits d'assurance automobile. Les retours positifs du programme pilote ont indiqué un potentiel de réduction des coûts et d'amélioration de la satisfaction des clients.

En conclusion, les objectifs commerciaux et d'impact de la ZEP-Re pour 2023 se sont concentrés sur la création de valeur pour les actionnaires, l'apport de capacités au secteur de l'assurance de la région et l'amélioration de ses initiatives d'impact pour favoriser la croissance et la durabilité régionales. Cela comprend le soutien politique aux gouvernements, le développement du marché, l'inclusion financière et les avancées dans le domaine de l'Insurtech.

L'AGENCE D'INVESTISSEMENT RÉGIONALE DU COMESA

Établie en 2006 au Caire en Égypte, l'Agence d'investissement régionale du COMESA --AIRC-- est une institution du COMESA dont la mission est de positionner le bloc économique comme une destination de choix pour les investisseurs régionaux et internationaux tout en soutenant l'investissement national par des activités ciblées de promotion, de facilitation et de plaider en faveur de l'investissement.

En 2023, l'AIRC a progressé en matière d'amélioration de la visibilité de la région en tant que destination privilégiée des investissements. Cet objectif a été atteint grâce à la mise en œuvre de diverses campagnes de marketing numérique et aux partenariats stratégiques avec des conférences internationales sur l'investissement. En outre, l'Agence a mis l'accent sur le renforcement des capacités des fonctionnaires des agences nationales de promotion des investissements --API-- et des centres de services aux investisseurs des États membres en organisant divers ateliers régionaux de renforcement des capacités et des événements de partage d'expériences. Au nombre des principaux sujets abordés figuraient les incitations sectorielles à l'investissement, la prochaine vague de secteurs post-Covid-19 et le développement de systèmes de suivi des investisseurs. En outre, l'AIRC a également produit des guides commerciaux spécifiques à chaque pays pour deux États membres et une publication régionale sur les opportunités d'investissement dans l'espace COMESA.

Activités de renforcement des capacités des API

- Séminaire de partage d'expériences et de réseautage des API du COMESA. En février 2023, à Mahé, aux Seychelles, l'AIRC a organisé la deuxième édition de ce séminaire. Cet événement a servi de plateforme vitale qui a permis aux API d'échanger des expériences réussies, de partager des modèles d'affaires et d'établir une coopération bilatérale tangible entre elles. Vingt directeurs généraux et responsables d'agences nationales de promotion des investissements de 17 États membres étaient présents. Les patrons de ces API se sont engagés à mettre en œuvre les actions et priorités suivantes pour leurs institutions, y compris en matière de collaboration conjointe:
 - Consigner les progrès réalisés dans le cadre du plan d'action et partager les bonnes pratiques sur la plateforme de connaissances de l'AIRC afin de faciliter l'appréciation et l'apprentissage entre les États membres;
 - Continuer à s'engager dans des activités bilatérales de promotion conjointe et cartographier les secteurs communs et les chaînes de valeur à fort potentiel d'investissement;
 - Constituer des groupes de travail internes aux API pour garantir la normalisation et l'actualisation des informations et inclure des contacts clés à jour dans les contacts du projet de carte des investissements
 - Réévaluer et, si possible, réaménager les structures d'incitation afin de les aligner sur les objectifs de développement durable --ODD-- et de les cibler; et
 - Assurer une collaboration intra-agences plus visible et le partage de ces mises à jour avec l'équipe de l'AIRC.
- Participation des API des États membres du COMESA à divers ateliers organisés lors de la réunion annuelle sur l'investissement (AIM2023) à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis. Ces ateliers ont porté sur les sujets suivants:
 - Possibilités d'attirer l'IDE grâce aux données et à des outils numériques innovants;
 - API du nouvel âge: s'aligner sur l'ordre mondial changeant; et
 - Avenir de la promotion des investissements - NxtZones.
- Webinaire régional de renforcement des capacités sur la prochaine vague de secteurs post-Covid-19. L'événement a fourni à plus de 100 directeurs généraux et fonctionnaires des API du COMESA des informations actualisées sur l'état des différents secteurs après la Covid-19. Il a mis en évidence les tendances clés qui stimulent la croissance sectorielle ainsi que les opportunités pour les API d'attirer et de retenir l'IDE dans ces secteurs;
- Programme régional de renforcement des capacités sur les incitations sectorielles à l'investissement. Ce webinaire, auquel ont pris part 79 responsables des API du COMESA, s'est concentré sur le partage des réussites d'API régionales et mondiales. Les participants ont acquis des connaissances sur la mise en œuvre d'incitations sectorielles efficaces et ont appris à assurer le suivi de leur efficacité pour attirer

- de nouveaux investissements;
- Partage d'expériences entre l'Agence de promotion des investissements d'Eswatini (EIPA) et RDB --l'Office du Rwanda pour le développement. L'événement a facilité l'échange de bonnes pratiques dans l'établissement et la gestion des centres de services aux investisseurs (guichet unique); et
- Mise à jour du Centre de connaissances du COMESA (KC). Ce centre s'est enrichi de 29 nouvelles ressources, dont des rapports régionaux et internationaux ainsi que du matériel de formation issu des ateliers de renforcement des capacités de l'AIRC.

L'espace COMESA en tant que destination d'investissement attrayante

En 2023, l'AIRC a activement facilité la participation des API et des représentants gouvernementaux des États membres du COMESA aux principaux forums internationaux sur l'investissement et a renforcé les efforts de sensibilisation numérique:

- Participation à la Réunion annuelle sur l'investissement (RAI) 2023. L'AIRC a facilité l'engagement des API et des représentants gouvernementaux des États membres à la RAI 2023, qui s'est tenue à Abu Dhabi, Émirats arabes unis. L'événement a été marqué par la participation active des API du Burundi, de la RDC, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, de l'Ouganda et du Zimbabwe;
- Participation à la Conférence sur l'investissement en Afrique (AFSIC 2023). L'AIRC a soutenu la participation des API des États membres à l'AFSIC 2023 à Londres, Royaume-Uni. Cet événement a permis de présenter et de promouvoir les opportunités d'investissement dans la région COMESA auprès d'investisseurs et d'entreprises potentiels. Les API ont participé activement et organisé divers sommets sur l'investissement au niveau national pour l'Égypte, l'Éthiopie, Maurice, le Rwanda, les Seychelles et la Zambie. Comme conséquence directe de l'AFSIC 2022, le Rwanda Development Board est actuellement en train de conclure deux accords d'investissement qui découlent de sa participation à l'événement;
- Campagnes de marketing numérique spécifiques à chaque pays. L'AIRC a mis en œuvre diverses campagnes de marketing numérique spécifiques à chaque pays afin de sensibiliser les investisseurs potentiels à l'attractivité des États membres du COMESA en tant que destinations pour l'investissement; et
- Engagement numérique des parties prenantes. L'Agence d'investissement régionale du COMESA a maintenu une communication continue avec les 10 000 parties prenantes de l'IDE figurant dans sa base de données. Grâce à des bulletins d'information électroniques trimestriels et à une plateforme en ligne, les parties prenantes ont reçu des mises à jour continues sur les activités de l'AIRC et sur les évolutions importantes en matière de commerce dans la région COMESA et dans ses États membres.

L'AIRC en tant que centre d'information pour les investisseurs et les parties prenantes de l'IDE

- 2023 COMESA Investment Teaser (Avant-goût sur l'investissement dans le COMESA) : Cette publication a identifié plus de 200 opportunités d'investissement dans différents secteurs d'importance stratégique pour les États membres du COMESA. La plupart des projets étaient étayés par une documentation suffisante, notamment des études de faisabilité, des analyses de préfaisabilité et des documents conceptuels de projet;
- Guide pratique pour faire les affaires à Djibouti : Cette publication a été conçue afin de donner aux investisseurs une vue d'ensemble du climat d'investissement et des affaires de chaque pays. Le guide offre des informations essentielles que les investisseurs doivent prendre en compte au cours de leur processus de prise de décision ; et
- La Carte d'investissement du COMESA. Dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer les efforts de promotion de l'investissement, l'AIRC a lancé sa carte d'investissement en ligne de la région. Cette carte comporte des informations sur toutes les opportunités d'investissement identifiées par les États membres ainsi que leurs profils complets. La carte s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large d'amélioration de la plateforme numérique existante, visant à promouvoir les opportunités d'investissement existantes, à générer des leads, à accroître la visibilité de la région et des États membres et, par conséquent, à contribuer au programme d'intégration du COMESA.

L'INSTITUT MONÉTAIRE DU COMESA

Depuis sa création, l'Institut monétaire du COMESA --IMC-- met l'accent sur la mise en œuvre de deux programmes clés. Le premier est le Programme d'intégration monétaire du COMESA, exécuté par le biais du Cadre de surveillance macroéconomique multilatérale du COMESA. Cela implique des évaluations régulières des performances des États membres concernant la convergence macroéconomique. L'objectif principal de cette intervention est d'assurer la viabilité et la durabilité du programme d'intégration monétaire du COMESA, ce qui favorise une zone de stabilité macroéconomique. Le second est le plan de développement et de stabilité du système financier du COMESA. Ce programme implique l'évaluation régulière du développement des systèmes financiers des États membres. L'objectif principal de cette intervention est de réaliser l'intégration financière régionale.

En vue de soutenir l'amélioration de la gestion macroéconomique et de la stabilité financière dans la région, l'IMC a mené diverses activités de développement des capacités, notamment des formations, des ateliers et des activités de recherche spécifiques à chaque pays. Ces efforts visent à renforcer les programmes d'intégration monétaire et financière de la région COMESA. Les principales activités réalisées par l'IMC en 2023 sont les suivantes:

Activités de renforcement des capacités

En 2023, l'Institut monétaire du COMESA a organisé les formations suivantes:

- Application d'un logiciel économétrique à des données d'enquête transversales utilisant des données d'inclusion financière et son implication pour la stabilité financière;
- Analyse fondamentale des différents canaux de transmission de la politique monétaire à l'aide d'un modèle d'équilibre général dynamique et stochastique (EGDS);
- Modélisation et prévision de la volatilité sur les marchés financiers;
- Application pratique d'une approche de régression automatique vectorielle bayésienne (BVAR) pour analyser les mécanismes de transmission de la politique monétaire, à l'aide du logiciel de codage R;
- Outils analytiques pour l'évaluation des risques dans le système financier des pays en développement;
- Analyse intermédiaire des différents canaux de transmission de la politique monétaire à l'aide d'un cadre de modélisation de l'EGDS;
- Analyse des systèmes de paiement, de l'interconnexion bancaire et du risque systémique à l'aide de l'analyse des réseaux;
- Application de la régression auto vectorielle en panel (PVAR) à l'aide du logiciel RATS (analyse d'enregistrement des séries chronologiques) dans l'analyse de la transmission des chocs à l'économie; et
- Applications de l'analyse des mégadonnées et de l'intelligence artificielle dans les systèmes des banques centrales, offertes en collaboration avec la Banque centrale d'Égypte.

Activités de recherche

- L'institut a entrepris et validé des études de recherche spécifiques à chaque pays, en faisant appel au personnel des banques centrales des États membres, sur les sujets suivants:
 - Impact du changement climatique sur la stabilité financière; et
 - Répercussion du taux de change sur les prix intérieurs - analyser l'effet des fluctuations du taux de change sur les niveaux de prix intérieurs.
- L'institut a organisé des ateliers de validation concernant le guide de l'utilisateur sur la réforme *Bâle III et la surveillance macroprudentielle*.

- À l'issue d'un processus rigoureux d'évaluation par les pairs, il a publié ses documents de travail suivants:
 - *Assessing the lending channel of the monetary policy transmission mechanism in Rwanda using panel data* [Évaluation du canal de prêt du mécanisme de transmission de la politique monétaire au Rwanda à l'aide de données recueillies au moyen d'un panel];
 - *Empirical analysis of the effects of external shocks on selected macroeconomic variables: The case of Zambia* [Analyse empirique des effets des chocs externes sur certaines variables macroéconomiques: le cas de la Zambie];
 - *Assessing the bank lending channel of the monetary policy transmission mechanism in Zimbabwe: A panel data analysis* [Évaluation du canal des prêts bancaires du mécanisme de transmission de la politique monétaire au Zimbabwe: analyse de données recueillies au moyen d'un panel];
 - *Empirical analysis of the effects of key external shocks on selected macroeconomic indicators in Mauritius* [Analyse empirique des effets des principaux chocs externes sur certains indicateurs macroéconomiques à Maurice];
 - *Assessing the lending channel of monetary policy transmission process in Mauritius: Evidence from panel data* [Évaluation du canal de prêt dans le processus de transmission de la politique monétaire à Maurice: Éléments probants des données recueillies au moyen d'un panel];
 - *Modelling the spillover effects of volatility in international commodity prices on financial stability in Zimbabwe* [Modélisation des effets d'entraînement de la volatilité des prix internationaux des matières premières sur la stabilité financière au Zimbabwe];
 - *Inflation dynamics in Zimbabwe* [Dynamique de l'inflation au Zimbabwe];
 - *Effects of external shocks on macroeconomic performance in Malawi* [Effets des chocs externes sur les performances macroéconomiques au Malawi];
 - Impact de la volatilité des cours des produits de base sur la stabilité financière;
 - *Empirical analysis of the effects of key external shocks on selected macroeconomic indicators in Mauritius* [Analyse empirique des effets des principaux chocs externes sur certains indicateurs macroéconomiques à Maurice]; et
 - Modélisation et prévision de la dynamique de l'inflation en RDC: Une application des modèles de correction d'erreur vectorielle (VECM) et Box-Jenkins.
- En collaboration avec des experts des banques centrales des États membres, l'institut a achevé le processus d'évaluation par les pairs des documents sur les sujets suivants:
 - Marchés interbancaires et efficacité de la politique monétaire; et
 - Impact de l'évolution des systèmes financiers sur leur stabilité.
- En collaboration avec des experts des banques centrales des États membres, l'institut a entamé le processus d'évaluation par les pairs des documents sur les sujets suivants:
 - Taux de change effectif réel d'équilibre et mise en œuvre de la politique monétaire; et
 - Implications de la FinTech sur la stabilité financière.
- Il a préparé les rapports spéciaux suivants qui sont disponibles sur les sites Internet du COMESA et de l'IMC:
 - *Reducing the costs of remittance transfer remains: a critical policy issue for Africa* [Réduire les coûts des transferts de fonds: une question politique cruciale pour l'Afrique];
 - *Why large dependency on foreign aid yet only small detectable growth effects in low-income countries?* [Pourquoi une forte dépendance à l'égard de l'aide étrangère et des effets de croissance détectables minimales dans les pays à faible revenu?];
 - *The monetary tightening cycle and its implication on the economies of the COMESA region* [Le cycle de resserrement monétaire et son implication sur les économies de la région COMESA]; et
 - *Operational issues for the implementation of the inflation targeting monetary policy framework*. [Questions opérationnelles pour la mise en œuvre du cadre de politique monétaire axé sur l'inflation].
- L'IMC a préparé les autres rapports suivants --qui sont disponibles aussi sur son site Internet :
 - *Macroeconomic developments in the COMESA region in 2022* [Évolution macroéconomique dans la région COMESA en 2022];

- *Implementation of the COMESA assessment framework for financial system stability in 2022* [Mise en œuvre du cadre d'évaluation du COMESA pour la stabilité du système financier en 2022];
- *Analysis of macroeconomic shocks on the economies of COMESA countries* [Analyse des chocs macroéconomiques sur les économies des pays du COMESA]; et
- *COMESA-wide financial stability report for 2022* [Rapport sur la stabilité financière du COMESA pour l'exercice 2022].

L'institut a organisé les réunions statutaires suivantes:

- Réunion des experts du bureau 2023 pour réviser et finaliser le projet de Règlement intérieur du Comité des gouverneurs des banques centrales du COMESA;
- Réunion de l'équipe spéciale chargée de revoir le Cadre d'évaluation de la stabilité financière du COMESA et de préparer le rapport sur la stabilité financière 2022 dans la région COMESA;
- 17^e réunion du Sous-comité Développement et stabilité du système financier du COMESA;
- 20^e réunion du Sous-comité Politiques monétaires et de change;
- Réunion d'experts pour préparer la 43^e réunion du bureau du Comité des gouverneurs des banques centrales du COMESA;
- 27^e réunion du Comité des affaires financières et monétaires du COMESA;
- 43^e réunion du bureau du Comité des gouverneurs des banques centrales du COMESA; et
- 27^e réunion du Comité des gouverneurs des banques centrales du COMESA.

Participation à des conférences régionales et continentales:

- 55^e session de la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique, 15-21 mars 2023, Addis-Abeba, Éthiopie (en mode virtuel);
- Séminaire continental 2023 de l'Association des banques centrales africaines (ABCA), 15-17 mai 2023, Yaoundé, Cameroun;
- Assemblées annuelles 2023 des conseils de gouverneurs du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), 22-26 mai 2023, Charm el-Sheikh, Égypte;
- 2^e session du Sous-comité Fiscalité et flux financiers illicites (FFI) du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, 31 mai - 2 juin 2023, Addis-Abeba, Éthiopie;
- Forum d'affaires du COMESA et 22^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement du COMESA, 7 et 8 juin 2023, Lusaka, Zambie;
- Réunion du comité d'orientation du Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique australe (AFRITAC Sud), 19 juin 2023, Union des Comores;
- 6^e Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, 17-21 juillet 2023, Nairobi, Kenya;
- 5^e dialogue public-privé sur l'inclusion financière numérique du COMESA: vers l'opérationnalisation du système de paiement numérique au détail du COMESA, 25 juillet 2023, Lilongwe, Malawi;
- Symposium de l'Association des banques centrales africaines (ABCA) pour 2023, 3-4 août 2023, Livingstone, Zambie; et
- Forum des gouverneurs du MEFMI sur le changement climatique et son impact sur la gestion macroéconomique et financière, 5 août 2023, Livingstone, Zambie.

ASSURANCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

L'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA) opère désormais sous l'appellation « Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique » (ATIDI), lancée en juillet 2023 lors de la 23^e Assemblée générale annuelle des actionnaires à Kigali, Rwanda. Le changement d'appellation de l'ACA en ATIDI permet de souligner l'importance accrue accordée par l'entreprise à l'impact des investissements et du commerce sur le développement à travers le continent, d'où l'inclusion des mots « investissement » et « développement » dans son nouveau nom. La nouvelle appellation « ATIDI » entend repenser le risque en proposant des interventions financières et des mesures d'atténuation du risque innovantes, et en renforçant sa capacité à faciliter le financement par le biais de nouvelles approches et solutions en faveur du commerce et de l'investissement en Afrique. Le nouveau nom est audacieux et progressiste, et s'aligne sur la stature croissante de l'organisation en tant que le plus grand fournisseur d'assurance-investissement et d'assurance-crédit en Afrique, tout en symbolisant également l'optimisme et le dynamisme du continent.

Depuis sa création en tant qu'initiative du COMESA en 2001, l'ATIDI a constamment élargi son offre de produits pour répondre à la demande croissante et à l'augmentation des volumes d'investissement et de commerce en Afrique. Ayant pour objectif d'améliorer le financement du développement dans ses États membres, l'ATIDI, forte d'un capital de 700 millions USD et d'un bilan solide de 9,6 milliards USD d'exposition brute en décembre 2023, se positionne comme l'une des institutions de financement du développement --IFD-- les plus importantes et les plus stratégiques en Afrique, soutenant les pays dans la réalisation de leurs objectifs de développement économique.

Les performances financières de l'ATIDI en 2023 ont été exceptionnelles, avec une croissance significative d'une année sur l'autre pour différents indicateurs: le bénéfice de l'année a augmenté de 203%, les revenus d'assurance de 14%, les expositions brutes de 19%, le total des actifs de 27%, les capitaux propres de 25% et les résultats nets d'assurance et d'investissement de 174%.

En 2023, le portefeuille d'exposition brute de l'ATIDI a dépassé les 9,6 milliards USD de projets de commerce et d'investissement soutenant les États membres dans des secteurs tels que l'agriculture, la sylviculture et la pêche, la construction, l'énergie et le gaz, les activités financières et d'assurance, l'information et la communication, l'industrie manufacturière, les mines et les carrières, le transport et l'entreposage, l'approvisionnement en eau, et le commerce de gros et de détail.

Au cours de l'année sous revue, l'empreinte géographique et la base de membres de l'ATIDI à travers le continent se sont considérablement élargies, l'Association comprenant désormais 24 États membres africains, un État membre non africain et 13 actionnaires institutionnels. En 2023, l'ATIDI a accueilli de nouveaux actionnaires, notamment les gouvernements de l'Angola, du Burkina Faso, du Tchad et du Mali, ainsi que la société japonaise Nippon Export Investment Insurance (NEXI), respectivement dans les catégories A et D2. Il est prévu que plusieurs actionnaires potentiels approuvés par l'AGA finalisent bientôt leurs conditions d'adhésion à l'ATIDI. Il s'agit notamment des gouvernements de Mauritanie, du Mozambique, de Guinée, de Tunisie, d'Égypte, et de la Banque allemande de développement (KfW). Compte tenu de cette croissance continue de l'empreinte régionale de l'ATIDI, tous les États membres du COMESA sont encouragés à rejoindre l'Association en adhérant à son Traité afin de bénéficier de la qualité de membre, de ses garanties et de ses produits d'assurance.

En dépit des vents contraires économiques qui ont suivi la pandémie de Covid-19, l'ATIDI a enregistré un bénéfice net significatif de 52,9 millions USD, reflétant une croissance de 61% et une augmentation des capitaux propres de 25% au cours de la période. Cette croissance est due aux capitaux supplémentaires reçus des actionnaires par le biais de nouvelles adhésions, de dividendes réinvestis, d'augmentations de capital, d'une croissance de 70% des primes brutes émises qui a entraîné une augmentation des primes nettes acquises et des commissions et, enfin, d'une croissance de 134% des produits financiers.

En reconnaissance du nombre croissant de ses membres, de l'amélioration de la diversification de son portefeuille, de ses bonnes performances en matière de souscription, de sa rentabilité et de l'adéquation de ses fonds propres, l'ATIDI

a vu sa cote de crédit de première qualité relevée à A+ (perspective stable) par S&P et à A3 (perspective stable) par Moody's. Cela place l'ATIDI parmi les institutions financières africaines les mieux notées par les agences de notation internationales, ce qui témoigne d'une performance remarquable malgré le contexte difficile de la relance à la suite de la crise de Covid-19 et l'environnement opérationnel difficile.

L'ATIDI a clôturé l'exercice 2023 avec une croissance de 70% des primes brutes émises --PBE-- qui s'élèvent à 226,2 millions USD, contre 133,2 millions USD l'exercice précédent. Afin de renforcer davantage sa résilience commerciale, l'ATIDI a mis en œuvre des contre-mesures et une nouvelle stratégie d'entreprise (2023-2027). En 2023, l'organisation s'est également lancée dans un certain nombre de projets, notamment l'atteinte de niveaux de capitalisation plus élevés avec des capitaux de niveau 1 et de niveau 2, la mise en œuvre de la norme IFRS17 pour la mise à jour rétrospective des cycles de reporting annuel, le renforcement de la transformation numérique afin d'améliorer et d'automatiser les processus opérationnels et l'optimisation de la stratégie de rétention de la réassurance pour obtenir une meilleure tarification, de meilleures réserves pour sinistres et un meilleur effet de levier sur le capital de l'actionnaire. L'ATIDI a également adopté un cadre stratégique de résistance au changement climatique dans le cadre de son approche à l'égard de la lutte contre les changements climatiques et de sa responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance dans l'ensemble des États membres.

Le prochain plan stratégique quinquennal (2023-2027) est aligné sur la vision, la mission, le mandat et les valeurs de l'ATIDI et se concentrera sur la transformation du développement, la robustesse et la fiabilité (DTR²). Au cours des cinq dernières années, l'ATIDI a construit une base commerciale et financière solide pour soutenir la croissance du continent, en franchissant des étapes importantes, non seulement en élargissant sa base d'actionnaires souverains et institutionnels, mais également en augmentant ses fonds propres et sa couverture commerciale à travers l'Afrique. Ces réalisations ont permis à l'ATIDI de se positionner comme une institution plus importante, plus performante et plus pertinente que ce qu'elle avait envisagé à l'origine, il y a cinq ans.

En 2023, l'ATIDI a procédé à une révision complète de son Traité et des instruments juridiques connexes afin de les aligner sur les meilleures pratiques internationales. Ses actionnaires ont adopté cette série de révisions fondamentales lors de la 22^e Assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Accra, Ghana. Les changements introduits dans le Traité de l'ATIDI comprennent la reclassification des catégories d'actions et la révision de la composition du Conseil d'administration, en y prévoyant jusqu'à deux administrateurs indépendants. L'édition révisée du Traité ATIDI a été publiée et peut être consultée sur le site Internet de l'ATIDI.

Recommandations

Avec l'appui des États membres du COMESA, des actionnaires institutionnels et des IFD, l'ATIDI est bien placée pour continuer à jouer son rôle anticyclique de facilitateur de prêts privés et multilatéraux dans des secteurs clés du développement tels que la santé, l'éducation, l'énergie et les infrastructures. Ce soutien est essentiel pour favoriser le commerce, l'investissement et la croissance économique dans les États membres.

En adoptant la nouvelle identité de marque, nous sommes déterminés à renouveler notre engagement envers les États membres du COMESA et à saisir cette occasion pour:

- Inviter tous les États membres du COMESA qui ne sont pas encore membres de l'ATIDI à rejoindre l'institution en adhérant à son Traité. L'adhésion à l'ATIDI procure des avantages et des opportunités, tels que des garanties et des produits d'assurance sur mesure conçus pour atténuer les risques liés au commerce, à l'investissement et à la politique en Afrique; et
- Exhorter les États membres du COMESA ayant des retards de paiement à procéder au remboursement des créances souveraines payées en leur nom par l'ATIDI. Nous demandons à ces États membres de prendre les dispositions nécessaires pour rembourser sans délai l'ATIDI, conformément à leurs obligations de membres et au statut de créancier privilégié conféré à l'institution du fait de la ratification parlementaire de son Traité par les États membres.

L'INSTITUT AFRICAIN DU CUIR

L'Institut africain du cuir (ALLPI), anciennement connu sous le nom d'Institut du cuir du COMESA (LLPI), est une organisation intergouvernementale créée par une charte signée en 1990 par les chefs d'État de 17 États membres du COMESA.

L'ALLPI a pour mission de faciliter le développement du secteur du cuir en Afrique en mettant en œuvre des interventions visant à revaloriser le secteur en le propulsant de la production et de l'exportation de matières premières à la production et à l'exportation de produits finis.

La vision de l'ALLPI est d'être le premier centre d'excellence d'Afrique pour un secteur du cuir compétitif au niveau mondial. Il a pour mission d'aider les États membres et les partenaires de liaison, les entreprises et les institutions à créer de la valeur ajoutée et à réaliser leurs objectifs de durabilité et de compétitivité dans le secteur du cuir par le partage des connaissances et de l'innovation. La Stratégie 2016-2025 guide les travaux de l'ALLPI en s'alignant sur les piliers de développement du Marché commun.

En 2023, l'institut a entrepris diverses activités dans le domaine du renforcement des capacités, du développement institutionnel et des connexions commerciales interentreprises (B2B). Ces activités contribuent directement aux quatre piliers stratégiques du COMESA, à savoir: Intégration du marché, Intégration productive, Genre et Intégration sociale.

Les activités les plus importantes réalisées par l'ALLPI en 2023 sont les suivantes:

Conception, artisanat et préparation à l'exportation: Afin de soutenir la croissance du commerce intra-africain de produits à valeur ajoutée couvrant à la fois la production et l'intégration du marché, l'ALLPI a mis en œuvre diverses activités.

Formation de formateurs sur la conception et le développement de produits de niveau atelier de maître en matière d'accessoires: En collaboration avec la célèbre *Accademia Della Moda* d'Italie, l'ALLPI a organisé une formation hautement spécialisée sur la conception et le développement de produits, s'appuyant sur les vastes connaissances et l'expérience de l'industrie européenne de la mode. Cette formation vise à former des stylistes et des responsables de l'industrie de la mode hautement qualifiés, capables d'améliorer la fabrication de produits finis en cuir compétitifs pour les marchés nationaux et les marchés d'exportation. L'ALLPI a formé 15 stylistes du Burundi, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Kenya, du Malawi, de l'Ouganda, du Rwanda, du Soudan, de la Zambie et du Zimbabwe. Ces 15 formateurs transmettront leurs compétences à au moins 20 PME dans chaque État membre en 2024. L'accent mis sur la conception et le développement de produits est essentiel à la création de valeur ajoutée et à la production d'articles en cuir à la mode. La formation aidera les PME à améliorer la qualité des créations et, par conséquent, à améliorer leur accès au marché.

Concours de création pour les jeunes talents africains 2023 (*Young Africa Talent Design Competition 2023*): L'ALLPI, en partenariat avec le Leather & Hides Council of America (LHCA), a organisé le concours de création « *Young Africa Talent* », auquel ont participé 45 jeunes créateurs des États membres de l'ALLPI. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une campagne de marketing mondiale intitulée « *Real Leather Stay Different* » (Le cuir véritable, c'est différent!), qui célèbre la polyvalence, la beauté, la durabilité et la pérennité du cuir. Le concours vise à sensibiliser les jeunes créateurs influents à l'histoire, aux applications et aux caractéristiques durables du cuir. Par le biais de cette initiative, l'ALLPI souhaite reconnaître et récompenser la créativité, le savoir-faire et l'innovation, et créer des ambassadeurs de l'utilisation du cuir, qui influenceront leurs pairs et les industries de la mode et du design dans leur ensemble. Le concours constitue un tremplin gratifiant pour les créateurs débutants, encourage le développement de marques africaines dirigées par des PME et défend le concept de *Slow Style* («Le style sans hâte»), par opposition à la *Fast Fashion* («La mode pressée») non durable et qui se remplace rapidement.

L'ALLPI représente l'Afrique dans cette campagne mondiale. En 2024, la compétition s'étendra à l'ensemble de l'Afrique dans le cadre de la ZLECAf. L'ALLPI se positionne ainsi comme un acteur continental et mondial de l'industrie de la mode du cuir.



Formation sur la conception de chaussures et d'articles en cuir, l'artisanat et la préparation à l'exportation:

L'ALLPI a organisé une formation à l'intention de 30 PME à Asmara (Érythrée), sur la conception de chaussures et d'articles en cuir, l'artisanat et la préparation à l'exportation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du travail continu de l'ALLPI dans la région afin de renforcer la capacité des PME à concevoir et à fabriquer des produits en cuir écologiques, à la mode et de qualité, qui répondent aux tendances de la mode et aux normes internationales. La formation est essentielle pour positionner la région COMESA en tant que producteur de cuir, et contribue à la croissance du commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECAf.

Renforcer les groupements de PME dans la chaîne de valeur du cuir: L'ALLPI a donné la priorité au développement des groupements de PME dans les États membres afin de stimuler la croissance des entreprises en exploitant les économies d'échelle générées par une action commune et en encourageant l'utilisation commune d'installations et de machines. Le développement des regroupements est l'une des initiatives phares de l'ALLPI, qui se poursuit depuis 2013. Au cours de la période considérée, l'ALLPI a mis en œuvre les activités suivantes:

- 80 acteurs de la chaîne de valeur du cuir et 28 fonctionnaires de 4 États membres (Érythrée, Malawi, Rwanda et Ouganda) ont été formés à la conception, à la mise en place et à la gouvernance des groupements;
- Au total, 120 entreprises du secteur du cuir de 4 États membres (Érythrée, Malawi, Ouganda et Rwanda) ont reçu une formation sur la création de groupements; et
- L'ALLPI, en collaboration avec les États membres, a créé des groupements à Asmara (Érythrée), à Blantyre (Malawi), à Kigali (Rwanda) et à Kampala (Ouganda).

Foires commerciales et accès au marché: Le lien avec le marché est indispensable au pilier « Intégration du marché » du COMESA. L'ALLPI entreprend des activités chaque année en vue de renforcer le commerce intra-africain et international. L'Institut a mis en œuvre les activités suivantes au cours de la période considérée:

- A facilité la participation de neuf PME de neuf 9 États membres - Burundi, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda, Zambie et Zimbabwe - au Salon panafricain du cuir -AALF-- (All-Africa Leather Fair) qui s'est tenu à Addis-Abeba (Éthiopie);
- A permis à quatorze PME du Kenya et d'Éthiopie de présenter leurs produits lors de foires commerciales organisées à Addis-Abeba (Éthiopie) et à Nairobi (Kenya);
- A facilité la formation de 60 entreprises du Kenya et de l'Érythrée dans le but d'améliorer leurs compétences en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement, de commercialisation et de lien avec le marché;
- A parrainé quatre producteurs de cuir d'Éthiopie et les a aidés à présenter leurs produits à la foire commerciale Ethiopia Tamrit (Let Ethiopia Produce), organisée par le ministère de l'Industrie de la République fédérale d'Éthiopie à Addis-Abeba, (Éthiopie). Ethiopia Tamrit est une initiative nationale qui vise à créer une industrie manufacturière compétitive en résolvant les multiples défis du secteur de manière durable, intégrée et globale;
- En partenariat avec le projet BAHAVANA World, l'ALLPI a organisé une réunion virtuelle à l'intention de certaines PME du Kenya et de l'Ouganda afin de les sensibiliser aux attentes des acheteurs états-uniens en ce qui concerne les articles en cuir provenant d'Afrique;
- A facilité la participation des États membres à son forum consultatif régional afin de leur permettre de présenter leurs produits;
- A parrainé des entreprises éthiopiennes détenues par des femmes pour qu'elles participent à l'exposition

- « Yegna Mirt » dans le but de renforcer les liens en matière de production et de commercialisation; et
- Dans le cadre de RECAMP III, l'ALLPI a formé 56 personnes à l'application des normes pour la chaîne de valeur du cuir, y compris la conception de processus de finition du cuir et la production de produits en cuir conformes aux normes réglementaires et de sécurité du marché. Le personnel formé provenait de 14 pays du COMESA: Burundi, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, RDC, Rwanda, Soudan, Zambie, Zimbabwe.

Élaboration de programmes d'études: Le travail de l'ALLPI est basé sur le modèle de la triple hélice, qui encourage la collaboration entre les secteurs public, privé et universitaire pour stimuler l'innovation et le développement. Au fil des ans, l'organisation a aidé les institutions de ses États membres à élaborer des programmes d'études sur les technologies du cuir. Au cours de la période considérée, elle a mis en œuvre les activités suivantes:

- A formé 12 fonctionnaires et 8 décideurs gouvernementaux à la révision et à l'élaboration de programmes d'études en collaboration avec le Conseil de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) du Rwanda.

Plan d'affaires et développement intégré du secteur du cuir: Au-delà de l'amélioration des compétences techniques, l'ALLPI se concentre également sur le renforcement des aspects immatériels des entreprises en aidant les institutions et les PME à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'affaires dans leurs activités quotidiennes. Dans le même ordre d'idées, l'ALLPI a mené les activités suivantes au cours de la période considérée:

- A élaboré et validé le plan d'affaires du studio de design satellite et du centre d'incubation de Zambie en vue d'une gestion efficace et efficiente des installations.
- A facilité la rédaction de l'initiative de développement intégré du secteur du cuir en Zambie. Cette approche multi-institutionnelle du développement du secteur du cuir en Zambie est conçue pour améliorer la collaboration et optimiser l'utilisation des ressources.

Promouvoir l'accès des PME et des artisans au cuir fini: Conformément au pilier stratégique « Intégration productive » du COMESA, l'ALLPI a formé des artisans au traitement du cuir fini au moyen d'agents de tannage planifiés afin de réduire la pénurie de cuir tanné végétal au niveau de la production artisanale. Les matériaux à base de plantes produisent moins d'effluents dangereux que les matériaux de tannage au chrome à base de produits chimiques, ce qui favorise la durabilité et la responsabilité environnementale. Ces efforts de renforcement des capacités permettent de relever le défi d'une production limitée de cuir fini au niveau artisanal, tout en créant des emplois dans la région COMESA et en favorisant la croissance des produits artisanaux en cuir, qui présentent un intérêt pour l'industrie du tourisme. Ce projet en cours a bénéficié à plusieurs pays du COMESA au fil des ans. Au cours de la période considérée, l'ALLPI a mis en œuvre les activités suivantes:

- A formé 45 artisans tanneurs aux techniques de tannage végétal, dont 20 (18 hommes et 2 femmes) au Kenya et 25 (22 hommes et 3 femmes) au Burundi.

LE CONSEIL DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES DU COMESA - LA VOIX DU SECTEUR PRIVÉ

Le Conseil des opérateurs économiques du COMESA –COC-- est une organisation d'entreprises qui rassemble un groupe diversifié d'entreprises et d'associations de la région. Reconnu comme l'organe régional suprême du secteur privé et des milieux d'affaires dans la région COMESA, le COC opère avec sa vision « Fondement régional, Visée mondiale » et la mission d'« Être la principale organisation du secteur privé en Afrique, qui promeut des industries compétitives et interconnectées pour participer activement aux marchés régionaux et mondiaux à travers le plaidoyer, la facilitation des affaires et le développement de l'entreprise ».

En 2023, le COC s'est concentré sur l'amélioration de la mobilisation des ressources en élargissant sa base de membres et en renforçant sa viabilité financière. Il a également élaboré un programme régional de plaidoyer en faveur des intérêts des entreprises.

Ce rapport décrit les activités entreprises par le COC entre janvier et décembre 2023, sur la base de ses quatre piliers de service: politique commerciale et plaidoyer, développement des entreprises, accroissement des membres, développement institutionnel, ainsi que divers projets --le projet d'inclusion financière numérique et le projet de la Fédération des industries allemandes. Concrètement, en 2023, le COC a mené les activités suivantes:

1. Politique et plaidoyer en faveur des intérêts des entreprises

1.1 *Groupes de travail du COC: Plateforme de plaidoyer*

En 2023, le COC a organisé plusieurs réunions de groupes de travail sectoriels, notamment pour le groupe de travail sur les services pharmaceutiques et de santé, le groupe de travail sur la fabrication et le groupe de travail sur le tabac. Les groupes de travail sectoriels ont formulé des recommandations qui alimenteront le programme de plaidoyer en faveur des intérêts des entreprises de la région pour 2024. Les principales recommandations sont les suivantes:

- Mise en place de l'Agence des médicaments du COMESA;
- Réalisation d'une étude pour évaluer l'industrie pharmaceutique dans la région COMESA;
- Développement d'une stratégie régionale pour l'industrie pharmaceutique dans l'espace COMESA;
- Promouvoir la fabrication sous contrat de produits pharmaceutiques dans les États membres;
- Élaborer des propositions visant à améliorer le régime des normes au sein du COMESA;
- Suivre en permanence les initiatives commerciales de la ZLECAf, y compris la promotion des chaînes de valeur régionales;
- Consultation avec les parties prenantes sur la conception d'une étude pour informer un système régional de suivi et de traçabilité dans la région COMESA; et
- Mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur le cadre de lutte contre le commerce illicite dans l'espace COMESA.

1.2 *Agenda 2023 du COC pour le plaidoyer en faveur des intérêts des entreprises régionales*

Au cours de l'année considérée, le COC a publié son programme régional de plaidoyer en faveur des intérêts des entreprises pour 2023, lequel sert de cadre principal pour guider ses efforts de plaidoyer. L'agenda s'articule autour de quatre piliers: le renforcement de la compétitivité du secteur privé, l'amélioration de l'accès au marché, l'amélioration de la gestion des frontières et de la facilitation du commerce ainsi que le renforcement de la participation du secteur

privé à l'intégration régionale et aux accords commerciaux continentaux et internationaux. Les préparatifs du prochain programme régional de plaidoyer en faveur des intérêts des entreprises du COC pour 2024 sont déjà en cours.

2. Études sur le cadre de lutte contre le commerce illicite dans la région COMESA et les visas d'affaires

- **Étude sur les propositions politiques pour l'établissement d'un cadre de lutte contre le commerce illicite dans la région COMESA :**

Avec le soutien technique du programme Africa RISE de l'UE, le COC a publié un rapport contenant des propositions politiques visant à informer le développement d'un cadre de lutte contre le commerce illicite pour la région COMESA. La prochaine étape consistera à lancer le rapport et à le diffuser auprès des Organes directeurs du COMESA pour examen.

- **Étude sur l'élaboration d'un système de visas d'affaires pour les États membres du COMESA**

Le COC est en train de collaborer avec le Secrétariat du COMESA pour mener une étude sur le développement d'un système efficace et fonctionnel de visas d'affaires pour les États membres du COMESA. Un tel instrument faciliterait la circulation des opérateurs économiques dans la région COMESA, tout en tenant compte du fait que deux protocoles sont déjà en vigueur pour traiter de la circulation des personnes dans la région.

La COC espère que les résultats de cette étude permettront de trouver une solution susceptible de faciliter considérablement la circulation des opérateurs économiques dans la région COMESA.

3. Atelier de sensibilisation de l'Organisation mondiale des douanes –OMD–sur les règles d'origine de la ZLECAf

Le 19 juillet 2023, le COC, avec le soutien de l'UE-OMD Règles d'origine Afrique, a organisé un atelier de sensibilisation régional virtuel d'une journée sur les règles d'origine de la ZLECAf. L'atelier visait à améliorer la compréhension et l'application de ces règles par les parties prenantes dans la région COMESA. Lors de l'atelier, les participants ont convenu d'organiser une session de formation de suivi pour la formation des formateurs.

4. 16^e Forum d'affaires du COMESA

Le 7 juin 2023, la COC, en collaboration avec le Secrétariat du COMESA et le gouvernement de la République de Zambie, a organisé avec succès le 16^e Forum d'affaires du COMESA à Lusaka, en Zambie. Le forum, qui avait pour thème « Intégration économique pour un COMESA prospère, ancré sur l'investissement vert, la valeur ajoutée et le tourisme », a fourni une plateforme de dialogue entre les secteurs public et privé pour discuter des défis et des opportunités dans la région COMESA et des mesures à prendre en vue d'y faire face. Les résultats du forum ont été présentés sous la forme de la Déclaration des milieux d'affaires du COMESA 2023 lors du 22^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du COMESA, le 8 juin 2023. L'un des principaux points d'action du sommet a été l'élaboration d'une stratégie régionale de développement du secteur privé pour la région COMESA.

Le COC remercie vivement le Secrétariat du COMESA pour le soutien financier apporté dans le cadre de son programme RECAMP au titre du 11^e FED.

5. Développement des entreprises

5.1 Portail de l'observatoire du commerce africain

Le COC, en collaboration avec le Centre du commerce international –CCI–, le Secrétariat du COMESA et les chambres de commerce des États membres, a organisé des ateliers sur l'information commerciale dans le cadre du portail de l'Observatoire du commerce africain –ATO–. Ces activités ont été soutenues par le programme RECAMP dans le cadre du 11^e FED.

L'objectif premier de ces ateliers était de fournir des informations sur le marché aux milieux d'affaires dans certains États membres du COMESA. Avec le début des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf, la demande

d'informations précises sur le marché a augmenté. Le portail de l'ATO offre des données actualisées et fiables pour éclairer les décisions commerciales et politiques et suivre la mise en œuvre et l'impact des accords.

Des ateliers de formation à l'ATO ont été organisés dans huit États membres du COMESA : Zambie, Malawi, Éthiopie, Égypte, Eswatini, Zimbabwe, Kenya et Rwanda. Au total, 500 entrepreneurs de ces pays ont reçu une formation sur l'intelligence économique.

5.2 Activités de promotion commerciale - foires commerciales

Le COC, en collaboration avec le Secrétariat du COMESA, a participé à quatre foires commerciales internationales organisées en Zambie, au Rwanda, au Kenya et en Ouganda. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de sensibilisation du COC visant à atteindre et à interagir avec un large éventail de parties prenantes clés, notamment les opérateurs économiques, les décideurs politiques, les établissements d'enseignement, les chercheurs, les étudiants et le grand public.

Lors de ces foires commerciales, le COC a offert diverses plateformes pour la mise en réseau interentreprises, la création de marques et la visibilité par le biais d'expositions. Le forum des entreprises a également permis aux entreprises de nouer des contacts et de forger de nouvelles relations. Ces événements ont permis au COC de sensibiliser les milieux d'affaires et les parties prenantes à son mandat et d'identifier des membres potentiels.

6. Adhésion et communication

6.1 Communication

Au cours de la période considérée, le COC a facilité une communication efficace et la fourniture de services liés aux entreprises grâce à des contacts suivis avec ses membres et des milieux d'affaires au sens large dans la région COMESA.

6.2 Développement de l'adhésion de membres

Le COC a mené une campagne d'adhésion au Rwanda, qui a permis d'identifier deux membres potentiels et de recruter quatre nouveaux membres.

Afin de tenir les milieux d'affaires informés, le COC continuera à diffuser des informations commerciales et liées aux affaires par courrier électronique et sur ses plateformes de médias sociaux. L'identification, la fidélisation et le recrutement de nouveaux membres du COC, tant en général que pour les groupes de travail, restent une priorité essentielle.

6.3 Visibilité accrue

Le COC continue d'accroître la présence de sa marque et sa visibilité auprès des États membres et des milieux d'affaires de manière innovante, par exemple par le biais de plateformes. En 2023, il a renforcé la visibilité de ses projets auprès des bénéficiaires et des parties prenantes grâce à une large publicité sur les canaux de médias sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram) et à des courriels contenant des informations susceptibles d'intéresser le monde des affaires. Plus de 20 contenus liés à des événements, des formations et des réunions ont été partagés avec les milieux d'affaires dans le but de stimuler la visibilité.

7. Développement institutionnel

7.1 Recrutement de nouveaux cadres

En 2023, le COC a recruté plusieurs membres du personnel. Dans le cadre du projet d'inclusion financière numérique, l'institution dispose d'un responsable des affaires de régulation et d'un chargé des acquisitions. Il a également recruté trois stagiaires dans le cadre du programme de stages.

7.2 Renforcement des capacités du personnel

La Fondation Bill et Melinda Gates, en collaboration avec le Digital Frontiers Institute, a accordé des bourses au personnel du COC afin qu'il puisse suivre divers cours de courte durée sur la finance numérique et les secteurs connexes. Cette formation est toujours en cours, bien que la plupart des membres du personnel du COC aient suivi certains cours et reçu leurs certificats.

La Fédération des industries allemandes –BDI- a également soutenu le développement du personnel du COC en l'aidant à suivre des cours de courte durée dans divers domaines. Deux membres du personnel se sont inscrits à des cours de français, tandis que d'autres doivent encore s'inscrire à d'autres cours.

7.3 Plan stratégique 2024-2026

Le COC est en train de mettre la dernière main à un plan stratégique triennal pour 2024-2026, s'appuyant sur le précédent plan stratégique quinquennal pour 2018-2022. Cette transition entre les plans coïncide avec l'unification en cours du marché africain. Les enseignements tirés du plan stratégique 2018-2022 ont été intégrés dans le plan stratégique 2024-2026.

Le Plan stratégique 2024-2026 vise à renforcer l'engagement et l'approche du COC pour répondre aux problèmes des membres, notamment le recrutement et la fidélisation des membres, l'amélioration de la prestation des services, l'élargissement de la base des membres et la communication. Le plan se concentre également sur la restructuration des plates-formes des membres, telles que les groupes de travail, et comprend l'élaboration d'un plan de durabilité. Il est conçu pour aider le COC à renforcer sa base de membres, à améliorer sa réactivité aux besoins des membres et à renforcer sa capacité institutionnelle.

7.4 Performance financière

La base de revenus du COC se compose principalement des cotisations des membres principaux et des membres corporatifs, ainsi que des frais de parrainage et d'administration des projets. En 2023, le taux d'adhésion des membres principaux a légèrement augmenté, passant de 33% en 2022 à 37% en 2023.

En revanche, les contributions des membres corporatifs ont légèrement diminué par rapport à l'objectif, passant de 79% en 2022 à 73% en 2023. Le total des recettes provenant des membres principaux, des membres corporatifs et du parrainage a augmenté, passant de 68% en 2022 à 74% en 2023, fortement stimulé par le paiement intégral du parrainage pour le Forum d'affaires qui s'est tenu en juin 2023.

8. Programme d'inclusion financière numérique

Preuve de concept pour la plateforme de paiements de détail numériques instantanés inclusifs du COMESA

Le 5^e Dialogue public-privé des IFD du COMESA s'est tenu le 25 juillet 2023 à Lilongwe, Malawi, pour discuter du rapport sur le plan opérationnel. Il s'agit d'un document essentiel pour faire avancer la mise en œuvre du système de paiement de détail du COMESA dans la région. Le rapport décrit la stratégie, le cadre opérationnel, les exigences et les dispositions de gouvernance, en alignant la gestion du système sur les objectifs régionaux. Ce dialogue a débouché sur la création de trois groupes de travail spécialisés composés de divers experts: juridique et réglementaire, commercial, et technique et normatif.

La plateforme numérique de paiements de détail numériques instantanés inclusifs du COMESA est maintenant dans une phase cruciale de développement, avec des préparations en cours pour des tests complets par le biais d'une démonstration de faisabilité personnalisée pour le corridor commercial Malawi-Zambie. La preuve de concept sert à évaluer la faisabilité de la solution proposée avant son déploiement à grande échelle. Des progrès significatifs ont été réalisés, notamment l'engagement d'un entrepreneur et le lancement du déploiement de la plateforme Preuve de concept, qui devrait être achevé d'ici la fin du mois de novembre 2023.

LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE DU COMESA

La Commission de la concurrence du COMESA –CCC-(la Commission) a la mission, en vertu du Règlement sur la concurrence du COMESA («le Règlement»), de promouvoir et encourager la concurrence au sein du Marché commun. La Commission s'acquitte de son mandat en prévenant et en luttant contre les pratiques commerciales restrictives, déloyales, trompeuses et frauduleuses qui entravent le fonctionnement efficace des marchés. Elle travaille et coopère régulièrement avec les États membres à travers des programmes de sensibilisation et de plaidoyer. En fin de compte, cet engagement en faveur de la promotion et du maintien de la concurrence est crucial pour faire avancer le programme d'intégration régionale.

Les activités de la Commission pour l'année 2023 ont été mises en œuvre à la suite du programme de travail annuel 2023 élaboré conformément au plan stratégique 2021-2025 de la Commission. Le résumé suivant présente les progrès réalisés dans l'exécution de ces activités:

1. Objectif stratégique: Détermination des comportements préjudiciables à la concurrence sur le marché

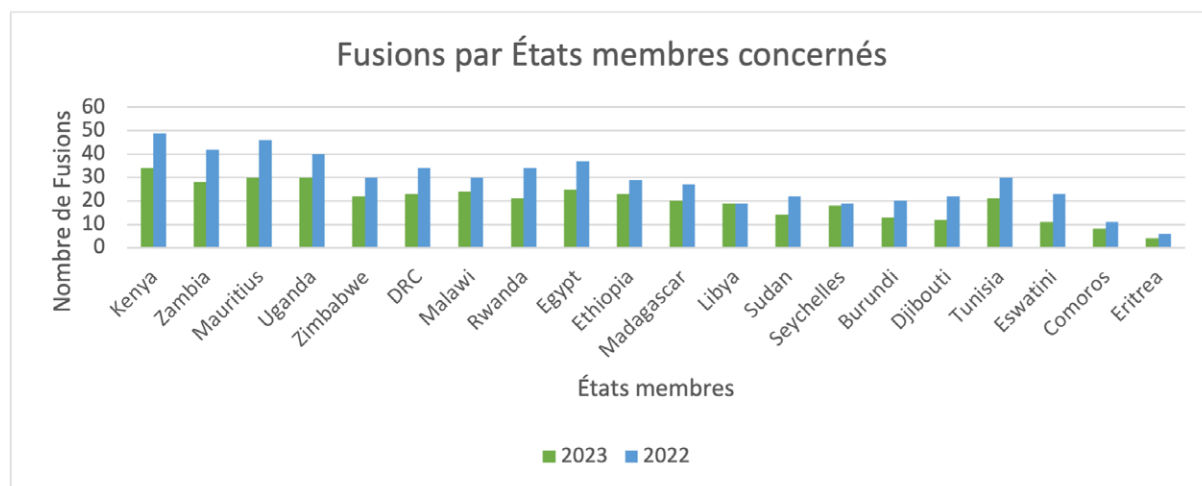
Les visées de la Commission dans le cadre de cet objectif sont l'évaluation efficace et opportune des fusions et des pratiques commerciales restrictives afin de prévenir les pratiques qui nuisent à la concurrence dans la région. La Commission cherche à renforcer la protection des consommateurs et à renforcer la surveillance du marché afin de détecter les violations des droits de la concurrence et des consommateurs.

2. Évaluation efficace et opportune des affaires de concurrence

Fusions et acquisitions

En 2023, la Commission a reçu 39 demandes de fusion et en a examiné et approuvé 31 dans le délai légal de 120 jours prévu par le Règlement. Une transaction a été rejetée. Comme le montre le graphique 29, les fusions évaluées et approuvées par la Commission ont touché tous les États membres dans différents secteurs économiques.

Figure 29 : Nombre de fusions par États membres concernés, 2022 et 2023



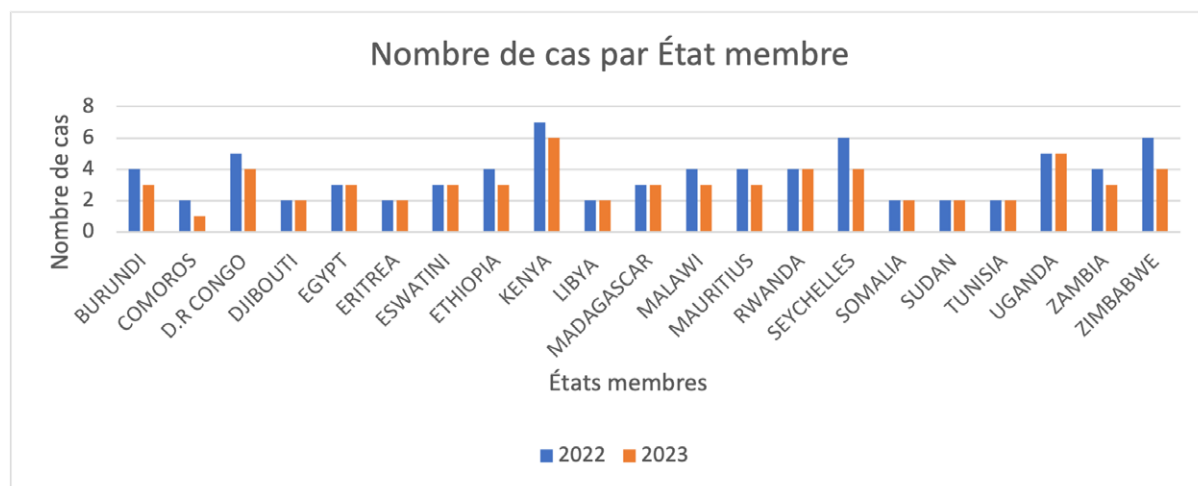
Les cinq États membres les plus concernés en 2023 sont le Kenya, Maurice, la Zambie, l'Ouganda et l'Égypte. L'Union des Comores et l'Érythrée ont été les moins concernées.

Comme faits saillants majeurs relatifs aux fusions en 2023, la Commission a enregistré sa deuxième approbation avec une mesure corrective de cession et sa première interdiction. La fusion approuvée sous réserve de cession impliquait Heineken International B.V (Heineken), Namibia Breweries Limited (NBL) et Distell Group Holdings (Distel), tandis que la fusion interdite concernait Akzo Nobel N.V (AkzoNobel) en tant que société acquéreuse et Kansai Plascon East Africa Proprietary Limited (KPEA) et Kansai Plascon African Limited (KPAL) en tant que sociétés acquises. Les parties à la fusion n'ont pas proposé de recours effectif en vue de répondre aux préoccupations identifiées par la Commission.

3. Pratiques commerciales restrictives

En 2023, la Commission a poursuivi ses enquêtes sur les affaires relevant de l'article 22 reportées de 2022, en faisant des investigations sur sept affaires et en concluant là-dessus. Elle a reçu deux plaintes au titre de l'article 21 et une demande d'autorisation dans le secteur de l'aviation au titre de l'article 20. Le graphique 30 illustre les tendances des enquêtes sur les cas de pratiques commerciales restrictives menées par la Commission en 2023.

Graphique 30 : Nombre de cas de pratiques commerciales restrictives par État membre



Le graphique 30 montre que les cas de pratiques commerciales les plus restrictives traités par la Commission se sont produits au Kenya, suivi par l'Ouganda. Les Seychelles, le Rwanda, la RDC et le Zimbabwe ont également été touchés par un nombre relativement élevé de cas, tandis que l'Union des Comores a été la moins touchée.

Comme fait marquant, la Commission a conclu puis mis fin à une violation de l'article 16 du Règlement par la CAF et l'entreprise beIN. Elle a relevé les préoccupations suivantes :

- L'absence d'un processus d'appel d'offres ouvert pour l'attribution des droits de diffusion de la télévision payante aux compétitions de la CAF a entraîné la prévention, la restriction ou la distorsion de la concurrence dans le Marché commun ;
- Étant donné que les compétitions de la CAF avaient lieu chaque année ou deux fois par an, la longue durée des accords exclusifs beIN était disproportionnée et augmentait la probabilité d'un verrouillage du marché ;
- La portée des droits médiatiques au titre des accords beIN, associée à l'absence de processus d'appel d'offres ouvert et à la durée des accords, était excessive et aurait donc probablement entraîné une prévention et une distorsion significatives de la concurrence sur les marchés concernés.

La Commission a infligé à la CAF et à beIN une amende de 300 000 USD chacune pour violation de l'article 16, paragraphe 1, du Règlement. Les parties ont pris un certain nombre d'engagements pour répondre aux préoccupations de la Commission, notamment mettre fin à tous les droits médiatiques accordés à beIN en vertu des accords et concernant ses opérations dans le Marché commun le 31 décembre 2024. En outre, la CAF attribuera tous les futurs droits médiatiques exclusifs pour les compétitions de la CAF se déroulant dans le Marché commun sur la base d'un processus d'appel d'offres ouvert, transparent et non discriminatoire, suivant des critères objectifs.

Coopération bilatérale avec les États membres

Dans le cadre de ses fonctions, la Commission coopère avec les autorités nationales de la concurrence —ANC—des États membres dans le domaine de l'application des lois en matière de concurrence et de protection des consommateurs, principalement en concluant des mémorandums d'accord —Médacs—avec les ANC des États membres. Ces Médacs se concentrent entre autres sur l'échange d'informations, les programmes conjoints de sensibilisation et de plaidoyer

et, plus important encore, la coopération en matière d'application des lois.

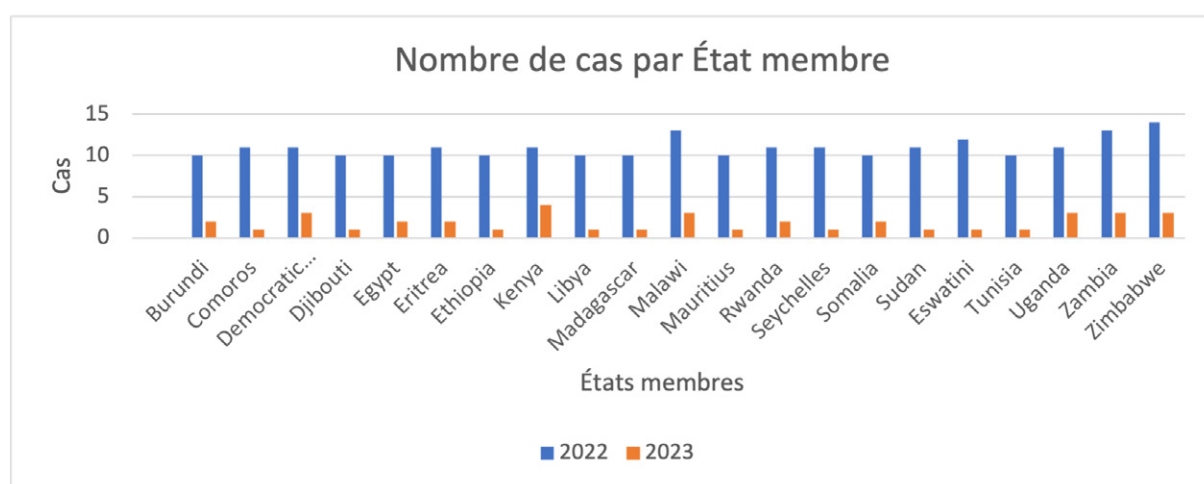
Au 31 décembre 2023, la Commission avait conclu des Médacs avec 16 États membres. À la suite de la signature des Médacs, la Commission élabore des cadres de mise en œuvre afin d'en faciliter l'application fluide. Les principales étapes de 2023 incluent la signature de Médacs avec le Conseil libyen de la concurrence et de l'antitrust, la Commission de protection des consommateurs du Zimbabwe, la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) et la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ONU-CESAO).

4. Renforcer la protection des consommateurs dans le Marché commun

Enquête sur les plaintes des consommateurs

En 2023, la Commission a enquêté sur huit cas de consommateurs, contre 20 en 2022. Ces huit cas concernaient différents secteurs économiques, notamment l'industrie manufacturière, les produits pharmaceutiques, les transports et les TIC.

Figure 31: Nombre de cas de consommateurs par État membre



Le graphique 31 montre qu'en 2023, quatre cas de consommateurs concernaient le Kenya, suivis respectivement de trois en RDC, au Malawi, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe. Il s'agit d'un changement par rapport à 2022, où la majorité des cas se sont produits au Zimbabwe, au Malawi et en Zambie.

Comme fait saillant, la Commission a réglé deux cas impliquant Ethiopian Airlines. Dans le premier cas, des passagers soudanais ont été indemnisés pour des bagages enregistrés endommagés ou perdus et dans le second cas, la compagnie aérienne a pris des mesures pour indemniser les passagers en classe affaires qui se sont vu refuser l'accès au salon d'affaires de l'aéroport Kamuzu à Lilongwe, Malawi. Après avoir pris attache avec la compagnie aérienne, la Commission s'est déclarée satisfaite des mesures prises et a classé les dossiers. Afin de protéger les consommateurs contre les produits dangereux, la Commission a également lancé des alertes aux consommateurs concernant le produit *Ndola Hydrated Lime* et le sirop contre la toux *Naturcold*.

5. Renforcer la recherche

En 2023, la Commission a mené des études sur les marchés agricoles et a participé à l'étude de l'ACF sur les fusions et les seuils de position dominante de la ZLECAf.

Observatoire des marchés :

En 2023, la Commission s'est associée au Centre pour la concurrence, la réglementation et le développement économique (CCRED) de l'Université de Johannesburg pour entreprendre la phase II de l'observatoire du marché, une étude axée sur les marchés des engrais et des huiles végétales. Les résultats soulignent que les pays africains restent des importateurs nets de produits alimentaires tout en ayant un potentiel de production agricole nettement plus élevé.

La nourriture dans les villes africaines est chère, avec des prix en moyenne 30% plus élevés que dans d'autres régions en développement du monde. Les chocs mondiaux ont contribué à la hausse des prix des denrées alimentaires, notamment sur les marchés des engrais et des huiles végétales. Les résultats de l'étude montrent également que les obstacles non tarifaires et les politiques gouvernementales faussent les marchés et font monter les prix des denrées alimentaires dans la région de l'Afrique orientale et australe –AOA–, une situation qui est encore exacerbée par les effets du changement climatique.

Quelques acteurs dominent les marchés des engrais et des huiles végétales et bénéficient d'énormes marges bénéficiaires aux dépens des agriculteurs, qui gagnent peu pour leurs produits en raison du manque d'installations de stockage, bien qu'ils soient essentiels à l'amélioration des systèmes alimentaires. Les prix élevés des intrants, en particulier pour les engrais, compromettent les programmes de subventions étatiques. En conséquence, les pauvres sont les plus touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires. En vue de relever ces défis, l'étude recommande une plus grande collaboration sur les marchés agricoles entre la concurrence régionale, nationale et internationale, un plaidoyer pour favoriser le changement de politique, une surveillance continue du marché et des prix, des examens des fusions en utilisant une approche de chaîne de valeur et des examens post-fusions.

6. Objectif stratégique : Renforcer l'application de la loi

Améliorer le cadre juridique et promouvoir le respect des textes.

En 2023, la Commission a révisé ses règles financières, ses règles d'acquisition de biens et de services et ses règles relatives aux procédures de nomination au conseil d'administration, qui ont été approuvées par la 44^e réunion du Conseil des ministres du COMESA en novembre 2023.

Renforcer la capacité de faire appliquer le Règle de la concurrence du COMESA dans les agences nationales de la concurrence et de protection des consommateurs

En 2023, la Commission a fourni une assistance technique et un renforcement des capacités aux États membres afin de soutenir leurs autorités nationales de la concurrence. L'assistance s'est concentrée sur l'élaboration d'instruments appropriés pour le fonctionnement efficace des autorités nationales de la concurrence et la mise en œuvre de la législation nationale en matière de concurrence. À cet égard, la Commission a apporté l'assistance au Burundi, à Djibouti, à l'Éthiopie, à Madagascar, au Malawi, à Maurice, à l'Ouganda, au Rwanda et à la Zambie.

7. Objectif stratégique : Plaidoyer et collaboration stratégique

Améliorer la visibilité de la commission

La Commission a mené des activités de plaidoyer et de sensibilisation sous forme de coopération internationale, de sensibilisation et de réseautage. En vue d'atteindre cet objectif, il a été mené en 2023 les activités suivantes :

- Conférence de presse annuelle du COMESA ;
- Commémorations des Journées mondiales de la concurrence et des droits des consommateurs avec les États membres ;
- Présence et participation à des salons commerciaux en Égypte et au Zimbabwe ;
- Atelier des journalistes du secteur économique ;
- Commémoration du 10^e anniversaire de la Commission ;
- Formation des avocats sur les notifications de fusions dans le cadre des réglementations du COMESA ;
- Facilitation et organisation des réunions du Comité de protection des consommateurs du COMESA ;
- Financement, assistance et participation au Congrès mondial de Consumers International

(l'Internationale des Consommateurs) qui a eu lieu en Afrique pour la première fois ;

- Engagement dans la responsabilité sociale d'entreprise à travers la plantation d'arbres et des dons aux victimes du cyclone tropical Freddy par la Commission et son personnel.

8. Collaboration stratégique

En 2023, la Commission a participé aux événements stratégiques suivants:

- Dialogue des Directeurs généraux des Autorités de la concurrence en Afrique, février 2023;
- Semaine Afrique-UE, février 2023 ;
- 11^e Conférence africaine sur la loi de la concurrence Bowmans, 23-24 février 2023;
- Réunion de printemps de l'ABA Antitrust, mars 2023;
- Conférence du Barreau de Zambie (LAZ), avril 2024;
- Réseau international de contrôle et de protection des consommateurs (ICPEN), mai 2023 ;
- Réunion pour discuter du Dialogue africain sur la protection des consommateurs, juin 2023;
- 4^e Forum arabe de la concurrence, mai 2023 ;
- Forum économique eurasiatique, juillet 2023 ;
- Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts de la CNUCED, juillet 2023;
- Réunion des autorités régionales de la concurrence, juillet 2023;
- Webinaire de l'Autorité de la concurrence de la CARICOM sur la protection des consommateurs, juin 2023;
- Bureau régional pour l'Afrique australe de l'Union africaine (AU-SARO), septembre 2023;
- 17^e Conférence annuelle sur le droit, l'économie et la politique de la concurrence organisée par la Commission de la concurrence d'Afrique du sud, septembre 2023;
- Conférence générale annuelle du Réseau international de la concurrence, octobre 2023;
- Réunion de la Communauté de développement de l'Afrique australe --SADC-- sur la protection des consommateurs;
- Conférence annuelle du Forum africain de la concurrence, octobre 2023;
- Participation à la 3^e Foire commerciale intra-africaine --FCIA, novembre 2023;
- Réunion conjointe du Secrétariat, des Institutions du COMESA et de la Commission de la concurrence du COMESA, juin 2023 ;
- Conférence des chefs d'État et de gouvernement du COMESA et Forum d'affaires du COMESA, juin 2023;
- 5^e dialogue public-privé sur l'inclusion financière numérique du COMESA, juillet 2023;
- Retraite des hauts responsables du COMESA, avril 2023;
- 27^e réunion du Comité juridique du COMESA et 44^e réunion du Comité intergouvernemental, novembre 2023.



LA COUR DE JUSTICE DU COMESA

La Cour de justice du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Cour de justice du COMESA, « la Cour » --CJC) a été créée en 1994 en vertu de l'article 7 du Traité du COMESA en tant qu'un des organes de l'Organisation. Sa fonction principale est de faire respecter l'état de droit par l'interprétation et l'application du Traité du COMESA.

La Cour de justice est composée de 2 chambres, à savoir la Chambre d'appel constituée de 5 juges et la Chambre de première instance constituée de 7 juges. Ses activités quotidiennes sont coordonnées par un greffe dirigé par un Greffier. La Cour siège sur une base ad hoc, et conformément à l'article 4(1) du Règlement intérieur (2016), elle peut tenir ses audiences dans n'importe quel État membre.

En 2023, la Cour a examiné et conclu quatre affaires. Elle a continué à renforcer les capacités des juges et des membres du personnel en facilitant leur présence et leur participation à des formations, des ateliers et des conférences, et elle a organisé un séminaire public.

L'année 2023 a marqué la troisième année du Plan stratégique à moyen terme --PSMT-- 2021-2025 de la Cour. En 2023, plusieurs activités ont été entreprises en vue d'atteindre les objectifs décrits dans le PSMT, tels que résumés ci-dessous, avec les défis de mise en œuvre identifiés.

Administration de la justice

L'administration de la justice reste la fonction essentielle de la Cour. Ainsi, en 2023, elle a entendu et finalisé les affaires suivantes:

- Requête n° 1 de 2022 découlant de l'appel n° 2 de 2022 en cause Agiliss Ltd c. la République de Maurice et 3 autres;
- Appel n° 2 de 2022 découlant du renvoi n° 1 de 2019 en cause Agiliss Ltd c. la République de Maurice et 4 autres;

- Requête en arbitrage n° 1 de 2023.

Renforcement institutionnel

En 2023, la Cour a réalisé des progrès remarquables en matière de renforcement institutionnel en finalisant le recrutement d'un Auditeur interne. La 44^e réunion du Conseil des ministres du COMESA a également adopté des conditions d'emploi révisées pour les juges ainsi que la structure actualisée des ressources humaines et de la Cour. La nouvelle structure organisationnelle permettra à la Cour d'atteindre ses objectifs dans le cadre des stratégies actuelles et futures. Auparavant, la réalisation des objectifs stratégiques de la Cour avait été entravée par l'insuffisance du personnel.

La Cour est en train de pourvoir deux postes critiques: le Responsable des Ressources humaines et Administration, et le Responsable des Services généraux et Acquisitions. Les autres postes de la nouvelle structure seront pourvus progressivement en fonction des allocations budgétaires.

En 2023, la Cour a continué à renforcer les capacités des juges et du personnel afin de promouvoir les meilleures pratiques judiciaires et améliorer la prestation de services. Elle a de même participé à plusieurs conférences et ateliers, y compris:

- La conférence annuelle de Tralac;
- La conférence à l'occasion du 10^e anniversaire de la CCC;
- La conférence annuelle de l'Union panafricaine des avocats;
- La 7^e conférence internationale d'arbitrage CI Arb Kenya;
- La conférence internationale sur l'arbitrage en Afrique de l'Est;
- La conférence annuelle de l'Association africaine d'arbitrage;
- La 28^e conférence annuelle de l'East Africa Law Society;
- Séminaire pour les tribunaux régionaux africains à la Cour de justice de l'Union européenne.

En 2022, la Cour a adopté un nouveau système de gestion des performances SMART afin de mieux jouer son rôle d'organisme axé sur les services. En 2023, une analyse des besoins en formation comprenant des tests psychométriques a été réalisée et le personnel a reçu une formation sur le nouveau système. La Cour a préparé des contrats de performance pour 2023 et procédé à des évaluations semestrielles et annuelles des performances.

Dans le cadre des efforts visant à renforcer le niveau de reddition des comptes et la transparence en matière d'acquisition de biens et de services, la direction de la Cour a reçu une formation sur le Règlement relatif à l'acquisition de biens et de services de la CJC 2022 et sur le Manuel de procédures de l'acquisition de biens et de services. En 2023, la Cour a également achevé la révision du Statut et règlement du personnel de la CJC ainsi que du projet de Règlement du personnel de la Direction exécutive. Les deux ont été soumis au Sous-comité de rédaction juridique en 2024.

Fonctionnement de la Cour

En 2023, le fonctionnement de la Cour a continué d'être affecté par la situation de son siège à Khartoum, au Soudan. La demande de la Cour visant à déplacer temporairement le greffe de Khartoum à Lusaka, en Zambie, a été acceptée lors de la 26^e réunion du Comité des ministres de la Justice. En 2024, le greffe a été transféré avec succès à Lusaka. Cette décision a apporté un grand soulagement, en particulier pour le personnel qui travaillait dans des conditions extrêmement difficiles depuis 2019.

Visibilité de la Cour

La Cour a renforcé sa visibilité en participant à la 28^e conférence annuelle de l'East African Law Society qui s'est tenue à Bujumbura, Burundi, en novembre 2023. Cet événement a permis à la Cour de bénéficier d'une large visibilité auprès des praticiens du droit de la région de l'Afrique de l'Est et au-delà. La Cour a également étendu sa présence sur les réseaux sociaux en publiant activement des mises à jour sur ses activités sur X (anciennement Twitter), Facebook, YouTube, LinkedIn et son site Internet officiel.

Technologies de l'information et de la communication

La Cour a continué à exploiter la technologie en vue d'accroître l'efficacité de son fonctionnement et améliorer l'accès à la justice. Diverses initiatives ont été prises, notamment:

- Utilisation continue du Système de gestion des preuves numériques de la Cour du COMESA (CCDMES);
- Migration du Sun System et de son site Internet du serveur physique vers un serveur virtuel cloud;
- Abonnement à Westlaw, un portail électronique de ressources juridiques, et adhésion au portail de ressources MyLoft via le Secrétariat du COMESA;
- Adoption de l'utilisation de QR Codes pour ses publications et cartes de visite afin de réduire le gaspillage de papier.

Défis rencontrés

En raison des difficultés rencontrées au siège de la Cour à Khartoum, certaines activités n'ont pas pu être exécutées en 2023. Pour des raisons similaires, la Cour n'est pas en mesure de vérifier l'état de ses actifs au Siège. La question de l'insuffisance du personnel sera résolue une fois que le budget aura été alloué pour le recrutement de tous les fonctionnaires prévus dans la structure organisationnelle approuvée. Les retards ou le non-paiement des contributions budgétaires par certains États membres ont continué de bloquer le bon fonctionnement de la Cour.



FÉDÉRATION DES FEMMES ENTREPRENEURS DU COMESA

La Fédération des femmes entrepreneurs du COMESA --COMFWB-- est une institution de l'Organisation qui promeut les interventions des femmes entrepreneurs dans la région COMESA.

La COMFWB met en œuvre son plan stratégique à moyen terme, couvrant la période 2021-2025. L'objectif de ce plan stratégique est de fournir des orientations à la direction afin de l'aider à concentrer ses efforts sur les priorités des branches nationales et à s'assurer qu'elles sont alignées sur les priorités du COMESA.

Les objectifs stratégiques de la COMFWB comprennent: le renforcement de sa capacité institutionnelle; le renforcement de sa capacité de mobilisation des ressources; le renforcement des programmes de développement pour les femmes entrepreneurs; et l'amélioration du plaidoyer, de l'image publique et de l'image de marque de la COMFWB.

Au cours de la période considérée, l'institution a accompli les tâches suivantes dans le cadre du plan de travail approuvé pour 2023:

1. Première intervention du PS: Conditions et capacités nécessaires pour des opérations efficaces

1.1 Réunions du conseil d'administration

La COMFWB a convoqué deux réunions du conseil d'administration au cours de la période considérée. Ces réunions ont eu lieu le 31 janvier 2023 et le 26 avril 2023. Le conseil d'administration a examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la décision de l'assemblée générale annuelle de 2022, les conclusions de l'audit et la mise en œuvre du plan de travail et du budget 2023.

1.2 Assemblée générale annuelle

La COMFWB a tenu son Assemblée générale (AG) les 27 et 28 avril 2023 à Lusaka, Zambie. Des délégués de 19 États

membres du COMESA y ont participé. L'AG a fourni des orientations politiques pour la mise en œuvre du programme de la COMFWB et a pris des résolutions sur la gestion de l'Institution.

L'Assemblée générale a convenu de la nécessité de revoir et de renforcer certains articles des instruments juridiques tels que la Charte et le Règlement du personnel de la COMFWB.

En outre, une Assemblée générale extraordinaire virtuelle s'est tenue le 18 août 2023, qui a approuvé que la COMFWB devrait, avec effet immédiat, pourvoir le poste vacant de Directeur général.

1.3 Réunions mensuelles de la COMFWB

La COMFWB a organisé des séances d'information mensuelles par visioconférence auxquelles ont participé des représentants de ses branches. Les séances d'information ont porté sur la mise en œuvre de projets de préparation à l'exportation et de partenariats avec « Renew Capital », une entreprise canadienne qui met en œuvre un programme visant à renforcer la participation des PME dans la Zone de libre-échange continentale africaine --ZLECAf--.

1.4 Renforcement des capacités des branches nationales de la COMFWB

Soutien de bureau

La COMFWB a apporté son soutien à la branche du Malawi en lui fournissant des ordinateurs portables et du mobilier. De plus, les branches de Madagascar, du Burundi et de Zambie de la COMFWB ont reçu du matériel de bureau (ordinateurs portables).

En 2023, le gouvernement de Madagascar s'est engagé à fournir des bureaux à la branche nationale de la COMFWB. Par la suite, le gouvernement a demandé les spécifications des bureaux que la COMFWB a depuis soumises.

Développement du site Internet et publications

Le contenu des informations sur le site Internet a été mis à jour. La COMFWB a également publié le Magazine RECAMP et son magazine trimestriel et continue à produire du contenu pour la *Dépêche e-COMESA*.

Renforcement des systèmes financiers

- La COMFWB a installé l'application comptable *Sun System* et est en train de le rendre opérationnel. Les membres du personnel ont été formés à son utilisation; et
- Le Secrétariat a entrepris l'audit interne du projet RECAMP et du secrétariat de la COMFWB ainsi que l'audit externe de la COMFWB et du projet BIAWE.

2. Deuxième intervention du PS: Mobilisation des ressources

Mobilisation des ressources et engagement des partenaires de développement

- Des notes conceptuelles sont en cours d'élaboration sur l'autonomisation des femmes par le biais de pépinières d'entreprises ou d'accélérateurs de croissance et l'élargissement du partenariat avec le PAM pour les femmes dans la production et le commerce d'une agriculture intelligente face au climat;
- La COMFWB a demandé à l'AGRA d'apporter sa contribution pour mettre en œuvre un programme d'initiative commerciale agricole axé sur la création d'emplois pour les femmes et les jeunes dans l'agriculture;
- La COMFWB a également contacté « Triple Jump », une société néerlandaise qui soutient les pépinières d'entreprises. Les discussions sont toujours en cours; et
- Des discussions sont de même en cours avec « Cowater International » pour soutenir une intervention

sur la ZLECAf en Zambie, au Mozambique et en RDC.

3. Troisième intervention du PS: Renforcement des femmes entrepreneurs de la COMFWB

3.1 Programmes de développement de la COMFWB

Promotion des projets manioc

La COMFWB a soutenu le projet manioc en Zambie en achetant des équipements de stockage d'eau et en construisant un mur d'enceinte pour renforcer la sécurité de l'usine.

Elle a en outre apporté son soutien en achetant un équipement de valorisation du projet manioc pour la branche du Rwanda et a formé le personnel du projet sur la production de produits à base de manioc de grande valeur.

En outre, la COMFWB a acheté un séchoir à légumes pour la branche des Seychelles afin d'améliorer la production de légumes.

3.2 Programmes d'initiative en faveur de pépinières d'entreprises

BIAWE AUDA-NEPAD - Fonds espagnol

Kenya

AUDA-NEPAD et le Fonds espagnol ont débloqué 70 000 € pour l'achat d'équipements de production de serviettes hygiéniques pour le projet pilote au Kenya. Le Secrétariat du COMESA, en collaboration avec la COMFWB et KIRDI, a entrepris le processus d'acquisition de l'équipement, des matières premières, de la trousse de contrôle de qualité et des accessoires, y compris l'installation et la mise en service.

Le contrat a été attribué à AGNOS Technology Consulting, une société basée au Rwanda. La société de conseil a dispensé une formation à KIRDI et l'équipement a été expédié au Kenya. Le gouvernement kenyan a accordé une exonération des droits de douane sur la machine. En outre, la banque TDB a engagé des discussions avec la branche kenyane de la COMFWB et mis en œuvre le Système de garantie de crédit pour les entreprises dans les pépinières.

Eswatini

La COMFWB a tenu une réunion consultative avec la SEDCO et la TDB sur la mise en œuvre du Système de garantie de crédit. L'abattoir est désormais opérationnel et la pépinière fournit désormais des poulets prêts à cuire aux points de vente de la chaîne de supermarchés « Pick and Pay » qui soutient le programme en Eswatini.

Burundi

La COMFWB et la TDB ont engagé des discussions avec WISE et la branche burundaise de la COMFWB sur la mise en œuvre du Système de garantie de crédit. Une réunion consultative a eu lieu au Burundi entre la COMFWB, les membres de la structure des pépinières d'entreprises, l'AFAB et WISE pour aborder les défis liés à la mise en œuvre du projet.

Lancement de la phase 2 de BIAWE AUDA-NEPAD - Fonds espagnol

La COMFWB a lancé la phase 2 des pépinières d'entreprises pour les femmes entrepreneurs africaines (BIAWE 2) le 17 juillet 2023 au siège de KIRDI à Nairobi, Kenya. Cela fait suite à la mise en œuvre réussie de la phase 1 de BIAWE dans le but de relever certains des défis auxquels sont confrontées les femmes dans les petites et moyennes entreprises.

L'événement a été honoré par la présence du Directeur général du Ministère de l'Industrie, M. Juma Mukwana. Il a souligné que les 40 entreprises féminines qui ont bénéficié du projet BIAWE continueraient de prospérer et deviendraient des entreprises durables et de grande taille et contribueront à leur tour à la création d'emplois et aux programmes de développement locaux, régionaux et mondiaux tels que le Programme de transformation économique ascendante (BETA), la Vision 2030 du Kenya, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de développement durables des Nations unies.

La Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Mpundu Kapwepwe, a également participé à l'événement. Elle a évoqué les défis auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs, notamment le manque de compétences en matière de planification d'entreprise, de marketing et de gestion, ainsi que l'accès limité au développement des entreprises et aux services financiers en raison de préjugés culturels. Elle a souligné la nécessité de combler ces lacunes et de créer un environnement propice à l'épanouissement des femmes entrepreneurs.

La Directrice générale de l'AUDA-NEPAD, Mme Nardos Bekele Thomas, a exprimé son engagement à autonomiser les femmes entrepreneurs et a reconnu que le développement durable ne peut être atteint qu'avec la pleine participation et l'inclusion des femmes.

Le projet BIAWE 2 s'appuie sur le succès de son prédécesseur, BIAWE 1, et vise à autonomiser les femmes entrepreneurs en Afrique en leur fournissant le soutien et les ressources nécessaires aux pépinières d'entreprises.

Projet d'agriculture intelligente face au climat pour Eswatini

La COMFWB, le Centre pour l'Inclusion financière --CFI-- et le Programme alimentaire mondial --PAM-- ont conclu un partenariat tripartite.

Le programme vise à créer des systèmes de culture de légumineuses et de légumes plus productifs, résilients, rentables et durables qui permettent de surmonter l'insécurité alimentaire et d'inverser le déclin de la fertilité des sols, en particulier dans le contexte des risques et des changements climatiques. Le programme aide les agriculteurs à accroître leur production et à résister aux risques de variabilité climatique et de sécheresse. Le programme tripartite envisageait d'atteindre 300 petits exploitants agricoles dans les trois régions au cours de la période de mise en œuvre.

Au cours de la période considérée, le programme a réussi à atteindre un total de 339 agriculteurs. Le projet les a formés sur la gestion et le développement d'entreprise ainsi que l'agriculture intelligente face au climat. En outre, les parcelles de démonstration ont joué un rôle essentiel dans la diffusion de l'information et ont incité les agriculteurs à observer, expérimenter et adapter des idées, des pratiques, des variétés de semences améliorées et des technologies nouvelles et innovantes qui peuvent améliorer leur production, la qualité des produits ainsi que la durabilité de l'agriculture au sein des groupes d'agriculteurs.

Projets de pépinières d'entreprises durables

Pépinière d'entreprises textiles

La COMFWB a continué à soutenir « Kasolanthu Creatives » au Malawi, dans le but de renforcer les compétences et les capacités commerciales des femmes, des jeunes et, de manière inclusive, des hommes dans le secteur de la création. La Fédération a soutenu l'achat d'équipements textiles, le développement du site Internet pour promouvoir leurs produits ainsi que l'achat d'ordinateurs portables. Le projet bénéficie actuellement à plus de 500 femmes et jeunes par le biais de pépinière d'entreprises textiles.

La COMFWB a suivi les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette pépinière d'entreprises.

Chaîne de valeur des graines oléagineuses

La COMFWB a aidé « Home Industries », basée à Karonga au Malawi, à acquérir des machines pour la fabrication d'huile de cuisson de tournesol. Le projet a touché plus de 2 800 producteurs. La Fédération a acheté des machines d'extraction mécanique de l'huile, des machines de filtrage d'huile ainsi qu'une machine d'embouteillage, et elle a dispensé une formation à l'entrepreneuriat, en partenariat avec la GIZ.

La COMFWB a accordé un prêt à Home Industries pour soutenir ses opérations, et elle a entrepris le suivi de cette institution.



Collaboration avec l'OMPI sur les droits de propriété intellectuelle

La COMFWB s'est associée à l'initiative Femmes africaines dans la transformation (AWIP), à l'Union africaine et à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle –OMPI-- pour organiser une formation du 15 au 17 mai 2023 à Kigali.

L'objectif principal de la session était de sensibiliser les femmes entrepreneurs africaines dans le domaine de l'agriculture à la propriété intellectuelle et de doter les participantes de connaissances, d'outils et de ressources sur mesure en matière de propriété intellectuelle dont elles ont besoin pour que leur entreprise prospère. Les participantes ont bénéficié d'une plateforme pour réseauter avec d'autres femmes entrepreneurs dans l'agro-industrie, pour discuter et partager leurs expériences sur les meilleures pratiques et les défis communs, afin d'interagir avec des experts en propriété intellectuelle et ainsi apprendre d'eux et exprimer leurs besoins en matière de propriété intellectuelle

Facilitation du commerce

4^e Foire commerciale et conférence d'affaires régionale annuelle de la COMFWB

La 4^e Foire commerciale et conférence d'affaires régionale annuelle de la COMFWB s'est tenue au Caire, Égypte, du 8 au 10 octobre 2023. L'événement a soutenu la promotion des entreprises appartenant à des femmes dans l'économie circulaire et verte dans le cadre de la ZLECAf.

Des représentants de 10 États membres du COMESA ont assisté à cet événement. Les participants à la réunion ont convenu de l'importance de plaider en faveur de la promotion de politiques inclusives et sensibles au genre pour aider les femmes et les jeunes entrepreneurs à accélérer le développement du commerce en Afrique.

Mme Kanayo Awani, Vice-présidente exécutive de la banque de commerce intra-africaine Afreximbank, s'est exprimée lors de la conférence d'affaires, soulignant le fait que l'autonomisation économique et la promotion de l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes, ainsi que le soutien aux MPME, sont des éléments essentiels du Programme de développement 2063 et des ODD.

«L'égalité des genres n'est pas seulement une question de droits humains; c'est aussi une question d'économie

intelligente. L'économie féminine est le plus grand marché émergent du monde, avec un potentiel d'augmentation du PIB mondial de 12 billions USD d'ici 2025. Les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre africaine, et lorsqu'elles sont autonomisées sur le plan économique, c'est tout le continent qui en bénéficie. »

S'exprimant également lors de la 4^e session de la Fédération des femmes entrepreneurs du COMESA, la Conseillère régionale principale pour la Division de l'intégration régionale et du commerce de la Commission économique pour l'Afrique --CEA--, Brendah Phiri-Mundia, a déclaré que les femmes et les jeunes avaient révolutionné l'entrepreneuriat en Afrique et qu'ils sont mieux placés pour stimuler le commerce grâce à la ZLECAF.

La mise en œuvre intégrale de la ZLECAF augmentera la valeur du commerce intra-africain à 195 milliards USD d'ici 2045, contre 113 milliards USD enregistrés en 2020, année de référence.

La participation des femmes a eu une incidence indéniable sur le paysage entrepreneurial. Des recherches indiquent que l'Afrique à elle seule compte plus d'entrepreneurs que les autres régions, tant pour les femmes que pour les hommes. L'Afrique subsaharienne a le taux le plus élevé de femmes entrepreneurs au monde, avec environ 26% des femmes adultes impliquées dans l'activité entrepreneuriale.

Reconnaissant le potentiel des femmes et des jeunes dans le développement des entreprises, la COMFWB s'est associée à la CEA et à Afrexim Bank pour organiser l'événement.

Exposition à la Foire commerciale intra-africaine --FCIA--

En tant qu'acteur majeur et dynamique dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, la COMFWB a profité de cet important événement international pour marquer sa présence dans la région en facilitant la participation de 13 délégués à la FCIA qui vient de s'achever. La participation de la COMFWB a été rendue possible grâce au soutien du Secrétariat du COMESA à travers son Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés --RECAMP-- financé par l'UE et le programme MIERA II soutenu par la GIZ.

Les délégués soutenus par la COMFWB étaient prêts à exporter et ont participé à des formations sur l'accès au marché et la préparation à l'exportation en vue de renforcer leur capacité à forger des liens interentreprises. L'FCIA leur a donné l'occasion d'exposer leurs produits et de bénéficier de réunions vendeurs-acheteurs, de participer à des événements organisés par différents partenaires tels que la GIZ et la CEA.

La Directrice générale par intérim de la COMFWB a participé en tant que panéliste à un événement organisé par la CEA et la SARO-UA, sur l'exploitation des technologies numériques pour améliorer l'accès au marché des entreprises d'exportation détenues par des femmes dans la chaîne de valeur horticole. Un événement était axé sur les interrogations concernant les principaux obstacles à l'accès au marché auxquels sont confrontées les entreprises d'exportation détenues par des femmes dans la chaîne de valeur horticole.

Pour les femmes, le secteur horticole offre des conditions d'entrée moins exigeantes en termes d'opportunités de marché, tant au niveau régional qu'international. Cependant, l'industrie doit faire face à plusieurs défis pour accéder aux marchés, tant en termes de conditions sanitaires et phytosanitaires d'importation réglementées par les pays importateurs que de respect des normes du marché.

Partenariat avec la branche tunisienne à la MedAfrica Agro Expo

La COMFWB s'est associée à la branche nationale tunisienne dans l'organisation du premier salon de l'Agrobusiness MedAfrica 2023. Ce salon a constitué une plateforme physique entre les opérateurs économiques du secteur agroalimentaire et les tunisiens pour le développement d'un partenariat gagnant-gagnant en vue de renforcer l'autosuffisance alimentaire.

La COMFWB a appuyé la participation de certaines femmes entrepreneurs au salon MedAfrica 2023. Les entreprises tunisiennes locales du secteur agroalimentaire ont exposé leurs produits et services.

Mise en œuvre du programme RECAMP

Facilitation des services consultatifs techniques

Dans le cadre du programme RECAMP, la COMFWB a élaboré des documents de formation sur la promotion de la

marque, l'étiquetage et l'emballage des produits, la gestion des exportations, la logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le commerce électronique dans les PME, l'éducation financière et l'accès au crédit.

La COMFWB a formé 140 femmes entrepreneurs au Burundi, en Érythrée, au Rwanda, aux Seychelles, en Ouganda, en Tunisie et en Zambie sur l'internationalisation de leurs entreprises dans les chaînes de valeur de l'horticulture, de l'agro-industrie et du cuir et des produits en cuir. Cette formation de haut niveau de 5 jours s'est concentrée sur la préparation au commerce et a couvert les sujets suivants:

- Commercialisation de biens et de services;
- Promotion de la marque, étiquetage et emballage;
- Gestion des exportations;
- Logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement; et
- Commerce électronique.

Quatrième intervention du PS: Plaidoyer, sensibilisation du public et image de marque

Plaidoyer: attirer les investisseurs pour appuyer les MPME dirigées par des femmes et des jeunes

La COMFWB a participé à la Journée internationale de la femme qui s'est tenue au Malawi. Elle également participé et exposé aux événements suivants:

- Le Forum des chefs d'État et des opérateurs économiques du COMESA qui s'est tenu à Lusaka. Le Secrétariat de la COMFWB et certains entrepreneurs de la branche de Lusaka de la COMFWB ont exposé lors de cet événement;
- Le salon commercial SAFE de l'océan Indien s'est tenu à Madagascar. Le Secrétariat de la COMFWB et certains entrepreneurs de la branche de l'Union des Comores, de Maurice et des Seychelles de la COMFWB ont exposé lors de cet événement;
- La COMFWB a participé à la Journée de l'UA organisée par le Bureau régional de l'Union africaine pour l'Afrique australe. Le Secrétariat de la COMFWB et les membres de la branche nationale de la COMFWB au Malawi ont exposé lors de cet événement; et
- La COMFWB a participé au 10e anniversaire de la CCC. Cet événement a permis au Secrétariat de la COMFWB et aux membres de la branche du Malawi de prendre part à une exposition.

ALLIANCE POUR LE COMMERCE DES PRODUITS DE BASE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

Contexte

La création de l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe --ACTESA-- a été une réponse à la Déclaration de Maputo de 2003 de l'Union africaine --UA-- qui a demandé des investissements publics et privés coordonnés et complets dans le secteur agricole, communément appelé Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine --PDDAA. Celui-ci est une initiative panafricaine de l'UA visant à augmenter le soutien au secteur agricole national à 10% du budget national total. Cette initiative visait à assurer la mise en œuvre pratique du PDDAA et à contribuer à la réalisation de l'Objectif 1 des Objectifs du Millénaire pour le développement --OMD-- de l'époque, qui vise à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2030. Les produits de base de l'ACTESA comprennent les céréales et les légumineuses, les graines oléagineuses, les cultures horticoles, les racines et tubercules, les cultures arboricoles, les produits forestiers, l'élevage et les intrants agricoles. L'ACTESA apporte une réponse aux défis agricoles de la région, notamment les contraintes liées à l'accès au marché, la faible productivité ainsi que les contraintes technologiques et politiques. Son rôle dans cette stratégie décennale est d'éliminer ces diverses contraintes.

Les défis de la production et du commerce des aliments de base dans les 21 États membres du COMESA comprennent:

- la faible productivité agricole, avec des marchés non coordonnés et faibles;
- l'environnement politique faible;
- la faiblesse des organisations faïtières agricoles et accès limité aux technologies et installations de manutention post- récolte;
- le manque de symétrie/ d'équivalence des informations à travers les chaînes de valeur associé à des exigences de qualité/harmonisation incohérentes;
- des interdictions d'importation/exportation imposées par l'État et des coûts de transport prohibitifs.

L'ACTESA a joué un rôle clé au cours de la dernière année dans le développement régional des intrants agricoles mené par le secteur privé dans les domaines des semences, de l'horticulture, des bio-protecteurs et des engrais, en appliquant une approche de marché en pôles régionaux dans la mise en œuvre de programmes d'aliments de base, l'exécution du PDDAA de l'Union africaine --UA-- dans les domaines prioritaires de l'accès au marché, de l'alimentation et de la sécurité nutritionnelle.

- L'ACTESA continuera de travailler avec d'autres partenaires de développement pour rendre le commerce des denrées de base opérationnel dans la région COMESA dans ces deux piliers du Plan stratégique régional de l'ACTESA 2021-2031:
 - Accroître la productivité agricole des cultures de base dans la région COMESA grâce à des politiques harmonisées en matière de semences, d'engrais, de biotechnologie, de biopesticides, etc. ;
 - Soutenir l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés nationaux, régionaux et internationaux par le développement de l'équilibre alimentaire au niveau régional, l'harmonisation du système de récépissés d'entrepôt --SRE-- , les normes relatives aux engrais, les bioprotecteurs, les qualités et normes des aliments de base, les bourses de produits agricoles. ;
- Par le biais de ses programmes sur les aliments de base, l'ACTESA continuera en 2024 à chercher à atteindre une croissance de 5 à 10% par an du commerce agricole interrégional d'ici 2031 grâce à des efforts concertés ciblant la productivité agricole et l'accès au marché des principales denrées de base de la région, à savoir le maïs, le haricot, le soja, le blé, les bananes, le manioc, le riz, l'élevage, la pêche, les produits laitiers et horticoles;
- L'augmentation de la productivité serait stimulée par la mise en œuvre de programmes antérieurs et nouveaux qui aideront la région à doubler l'utilisation des engrais et des semences améliorées tout en augmentant la superficie sous irrigation goutte à goutte à petite échelle des niveaux actuels de 5 à 9% à

plus de 30% d'ici 2031.

Situation actuelle des programmes ACTESA

Mobilisation d'un financement de 5,6 millions USD pour l'accélérateur horticole COMESA-EAC

Un accord de 5 millions de USD a été conclu le 20 juillet 2023 avec la Fondation Bill et Melinda Gates --BMGF-- pour la mise en œuvre de l'Accélérateur horticole COMESA-EAC (CEHA). Un financement complémentaire de 500 000 GBP du CEHA est en cours d'obtention auprès du *Foreign Commonwealth Development Office* --FCDO-- pour la période 1er décembre 2023 au 30 juin 2025, c'est-à-dire qu'il a été mobilisé pour le CEHA un financement total de 5,6 millions USD. La vision du CEHA est que d'ici 2031, les chaînes de valeur horticoles intelligentes face au climat deviendront un moteur important de croissance des revenus, de création d'emplois inclusifs et d'amélioration de la nutrition dans toute l'Afrique orientale et australe. Le CEHA facilitera la modernisation des chaînes de valeur horticoles régionales à travers l'Afrique de l'Est, en tirant parti de l'avantage comparatif, de l'infrastructure et de la technologie de chaque pays en:

- Coordonnant les investissements principalement menés par le secteur privé dans les pôles de production et de transformation à l'appui des stratégies horticoles de l'EAC, du COMESA et de chaque pays;
- Facilitant les améliorations des politiques et des normes afin de stimuler le commerce et l'accès au marché pour les multiples chaînes de valeur régionales des fruits et légumes dans toute la région;
- Facilitant l'accès des transformateurs, des agriculteurs et des autres entreprises agroalimentaires à la fois aux fonds de roulement et au financement des investissements, ainsi qu'à l'assistance technique, tout au long de la chaîne de valeur, afin d'accélérer la croissance.

Le secrétariat de l'ACTESA espère que la transformation de l'industrie horticole de notre région, qui représente actuellement 4 milliards de USD, sera triplée au cours des 10 prochaines années grâce aux interventions du mécanisme CEHA.

Développement du programme d'alimentation de base de l'ACTESA

- a) Concernant l'augmentation de la productivité agricole dans la région COMESA, l'ACTESA a élaboré le Programme régional du COMESA sur les engrais (ENGR-COM)- en étroite collaboration avec le Partenariat africain pour les engrais et l'agro-industrie (AFAP) et le Programme d'harmonisation des bioprotecteurs du COMESA --BIOPROCOM-- en étroite collaboration avec l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) pour un éventuel financement par les Partenaires de développement de l'Alliance ACTESA en 2024. Concernant l'avancement du Plan de mise en œuvre de la politique du COMESA relative à la biotechnologie et la biosécurité --BIOCOM--en étroite collaboration avec le Service international pour l'acquisition d'applications agro-biotechnologiques (Centre Afrique) / USDA sur les activités initiales convenues du BIOCOM, à savoir:
 - Appui à la création du Groupe d'experts du COMESA ; élaboration des procédures opérationnelles normalisées pour le Mécanisme régional d'évaluation des risques en matière de biosécurité;
 - Création d'une base de données pour les évaluateurs des risques et du sous-comité d'évaluation des risques liés aux OGM (GRASCOM);
 - Création d'une base de données sur les nouvelles innovations en matière de sélection, telles que les applications d'édition du génome, servant de ressource de référence et de référentiel pour les décideurs politiques et les principales parties prenantes ;
 - Mémorandum d'accord signé le 22 mars 2024 avec l'International Service for Acquisition of Agri-Biotech Applications Afri-Center (ISAAA-AFRI-Centre) pour les activités initiales du BIOCOM.
- b) Dans le cadre du Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés --RECAMP-- appuyé par l'UE portant sur les activités du Plan d'harmonisation des semences du COMESA --SEMCOM--, un Système d'information sur les semences du COMESA --SISCOM--a été élaboré en vue de la collecte et de l'analyse de données en 2024. En outre, le SEMCOM a été élaboré pour 12 cultures de base

du COMESA, à savoir la pomme de terre, le riz, le haricot commun, le millet perlé, le sorgho, l'arachide, le soja, le blé, le tournesol, le coton et le manioc, à l'intention des entreprises semencières et des autorités nationales des semences du COMESA. Le SEMCOM, soutenu par le programme RECAMP de l'UE (408 046 USD) et la Fondation africaine pour les technologies agricoles --AATF-- (203 965 USD), vise à accroître le commerce régional de semences des 350 000 tonnes actuelles à 1,2 million de tonnes d'ici 2031.

LA CHAMBRE DE COMPENSATION DU COMESA

L'objectif de la Chambre de compensation du COMESA est de faciliter le règlement des paiements relatifs au commerce et aux services entre les États membres. Elle a introduit le Système régional de paiement et de règlement --SRPR--, lequel permet aux États membres de transférer des fonds plus facilement au sein du COMESA. Ce système, qui repose sur des normes ouvertes, est également accessible aux États non-membres. Il est géré par la Chambre de compensation du COMESA, dont le siège se trouve à Harare, Zimbabwe.

Le SRPR est un système multilatéral de compensation qui prévoit le règlement en fin de journée dans une seule devise (dollar états-unien ou euro), permettant le règlement dans un environnement multidevises (dollar états-unien, euro ou toute autre devise spécifiée). Son objectif principal est de stimuler la croissance économique par l'accroissement du commerce intrarégional en permettant aux importateurs et aux exportateurs de payer et de recevoir des paiements pour des biens et services par le biais d'une plateforme efficace et rentable. Les banques locales accèdent au système de paiement par l'intermédiaire de leurs banques centrales respectives, toute banque participante étant ainsi en mesure d'effectuer des paiements au profit d'autres banques participantes et d'en recevoir d'elles. Les liens établis par l'intermédiaire des banques centrales permettent d'éviter les chaînes de paiement complexes qui peuvent parfois se constituer dans le cadre d'accords avec des banques correspondantes. Ce système fonctionne par l'entremise des banques centrales des États membres.

Progrès de la mise en œuvre

a) Neuf banques centrales des pays ci-après sont en direct sur le SRPR:

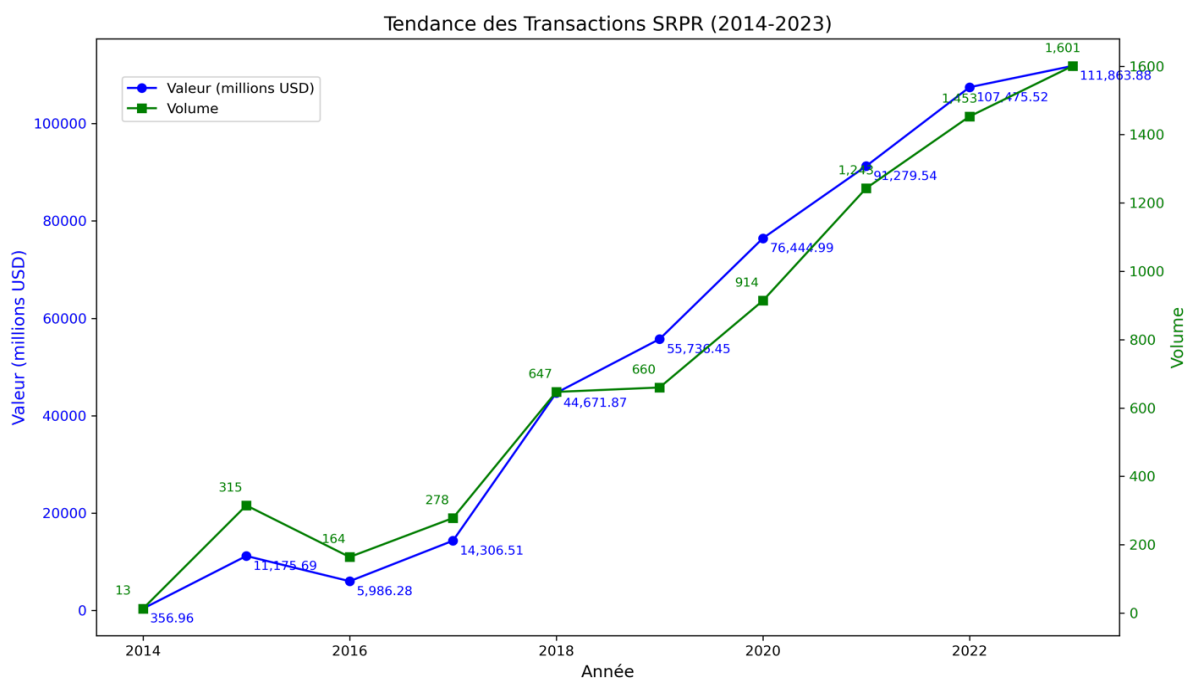
Tableau 20: Évolution des opérations de compensation au sein du COMESA en 2023

Banque centrale	Statut
Égypte	Envoi/réception
Eswatini	Réception
Kenya	Envoi/réception
Malawi	Réception
Maurice	Envoi/réception
Ouganda	Envoi/réception
RDC	Réception
Rwanda	Réception
Zambie	Réception

Les banques centrales du Burundi, de Djibouti, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de la Libye, de Madagascar, du Soudan, des Seychelles, de la Tunisie, de l'Union des Comores et du Zimbabwe n'ont pas encore souscrit au SRPR.

b) La croissance en valeur et en nombre de transactions traitées a été progressive.

Graphique 32: Tendence des transactions SRPR



- À ce jour, la valeur la plus basse d'une transaction est de 23 USD, et la transaction la plus élevée est de 4 999 900 USD.
- Les paiements portent sur i) des services, tels que les conseils, les frais de scolarité, l'entretien et le transport; et ii) des biens tels que le charbon, le carburant et le blé.

La quasi-totalité des transactions effectuées jusqu'à présent sur le SRPR n'ont pas fait l'objet d'une lettre de crédit. Sur la base d'un montant estimé à 110 millions USD transférés l'année dernière et d'un coût moyen de 5% de la valeur de ces transactions qui auraient été effectuées par lettres de crédit, les importateurs ont déjà économisé un montant estimé à plus de 5,5 millions USD en effectuant leurs paiements par le biais du SRPR.

Initiatives

Au cours de la période considérée, le Chambre de compensation du COMESA a poursuivi les initiatives suivantes:

- Coopération avec la Banque de commerce et de développement --TDB pour une facilité de financement du commerce pour les commerçants dont les transactions sont réglées par le biais du SRPR. Le Comité des gouverneurs des banques centrales du COMESA, lors de sa 26e réunion tenue au Caire, Égypte le 24 novembre 2022, a approuvé la Facilité de financement du commerce de la TDB qui sera mise à la disposition des banques commerciales locales des États membres participant au SRPR, par le biais de leurs banques centrales respectives. Cette facilité sera étendue aux banques centrales participant au SRPR sur la base de la manifestation d'intérêt par ces banques centrales et à la suite de discussions bilatérales entre les banques centrales concernées, la TDB et la Chambre de compensation du COMESA. Une mission conjointe (Chambre de compensation et TDB) s'est rendue au Burundi et, à l'issue des discussions, il a été recommandé de revoir les dispositions proposées;
- Participation au projet d'inclusion financière numérique du Conseil des opérateurs économiques du COMESA --COC--, notamment en ce qui concerne la mise en place d'une plateforme régionale de paiements numériques de détail;
- Participation active à l'initiative de l'Union africaine sur la plateforme des systèmes de paiement numérique et au système panafricain de paiement et de règlement d'Afreximbank (PAPPS) dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale --ZLECAf--;

- Participation au programme de l'Association des banques centrales africaines --ABCA-- sur les infrastructures et les initiatives régionales actuelles en matière de systèmes de paiement sur le continent; et
- La Chambre de compensation continue à jouer un rôle important dans la promotion du commerce intra-COMESA par le biais du SRPR, en soutien à l'objectif global du COMESA de réaliser l'intégration régionale.

BANQUE DE COMMERCE ET DE DÉVELOPPEMENT

La Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe --TDB, un groupe multilatéral clé de financement du développement, a poursuivi ses solides performances en 2023 dans un contexte de défis mondiaux et régionaux complexes. Créée en vertu du Traité de la ZEP, la TDB a étendu ses opérations par le biais de diverses filiales et unités commerciales stratégiques, notamment *TDB Asset Management*, le *Trade and Development Fund* -- TDF (Fonds pour le commerce et le développement) et plusieurs fonds spécialisés.

Malgré les tensions géopolitiques et les difficultés macroéconomiques telles que l'inflation et les taux d'intérêt élevés, le total des actifs du Groupe TDB a dépassé les 10 milliards USD, les capitaux propres ont augmenté de 13% pour atteindre 2,2 milliards USD et les bénéfices annuels nets ont augmenté de 11% pour se hisser à 230 millions USD. Le portefeuille de prêts bruts de la TDB a augmenté de 10% pour atteindre 7,1 milliards USD, tandis que les prêts non productifs sont restés à un niveau faible (3,59%), affichant ainsi une solide performance et des notations de crédit élevées de la part des agences GCR, Moody's et Fitch.

Tout au long de l'exercice 2023, la TDB a continué d'attirer de nouveaux capitaux, de maintenir l'engagement des actionnaires et de se développer dans la finance verte et durable en augmentant les investissements de classe B et les nouveaux investissements de classe C verte+. Le total des capitaux et des réserves des actionnaires a atteint 2,21 milliards USD à la fin de l'année, soit une augmentation annuelle de 13%.

La TDB met fortement l'accent sur la durabilité, guidée par un cadre environnemental, social et de gouvernance --ESG- - exhaustif et des résultats de développement spécifiques alignés sur les ODD et les programmes de développement africains. Elle soutient des secteurs essentiels dans les États membres grâce à ses diverses solutions de financement, notamment le financement du commerce pour atténuer les perturbations des chaînes d'approvisionnement et le financement de projets à long terme dans les domaines des énergies renouvelables, des infrastructures et de l'industrie manufacturière. Ces derniers ont connu une croissance de 8% en 2023.

Les filiales de la TDB, comme TDB Asset Management, et les fonds, tels que ESATAL et la *TDB Captive Insurance Company*, ont contribué à renforcer l'impact du groupe. Ces entités ont contribué à la croissance et à l'efficacité dans la promotion du commerce, l'assurance des risques et le soutien aux PME et aux projets verts.

En 2023, malgré des coûts d'emprunt plus élevés, la TDB a levé plus de 2,3 milliards USD par le biais de divers canaux de financement. L'excellence et l'engagement de la banque en faveur du développement durable lui ont valu de nombreuses récompenses prestigieuses, reconnaissant ses solutions innovantes de financement du commerce et son leadership en matière de financement de projets durables en Afrique.



Annexe

ÉTATS FINANCIERS du SECRÉTARIAT DU COMESA

États financiers vérifiés
pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

COMESA - Secrétariat

Rapport du Secrétaire général

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Introduction

- 1 J'ai le plaisir de soumettre le présent rapport au Conseil des ministres pour l'exercice 2023, ainsi que les états financiers vérifiés du Secrétariat du COMESA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette soumission est conforme à l'article 169(4) du Traité du COMESA.
- 2 Ces états financiers intègrent les ressources fournies par les États membres et d'autres revenus générés par le Secrétariat du COMESA.
- 3 Le rapport de la Commission des vérificateurs externes du COMESA --COVEC-- et son opinion sur les états financiers sont présentés conformément aux dispositions de la Charte de la COVEC. Ladite COVEC est nommée par le Conseil des ministres conformément aux dispositions de sa Charte.

Contexte stratégique

- 4 Les états financiers donnent un aperçu des fonds obtenus des États membres et d'autres sources du Secrétariat pour l'exercice financier 2023. Cela comprend des informations sur la situation financière du Secrétariat, la façon dont le budget a été mis en œuvre, ainsi que les engagements financiers et les obligations qu'a contractées le Secrétariat. Le travail du COMESA est guidé par des plans qui ont trois (3) horizons temporels: la vision à long terme exprimée dans le Traité fondateur du COMESA; un horizon à moyen terme --généralement cinq (5) ans-- exprimé dans le Plan stratégique à moyen terme --PSMT--; ainsi qu'un cycle de planification annuel. Les plans stratégiques à moyen terme fournissent un cadre pour l'élaboration de programmes de travail et de budgets annuels détaillés. Ils constituent également la base de plans pluriannuels approfondis pour des secteurs spécifiques. Le PSMT est aligné sur les objectifs continentaux et mondiaux tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Agenda 2030 des Nations unies sur les Objectifs de développement durable --ODD--.
- 5 L'exercice 2023 a été la troisième année de mise en œuvre du PSMT 2021-2025 du COMESA. Le PSMT a fourni au COMESA une feuille de route pour la poursuite et la réalisation des objectifs d'intégration économique de la région à moyen terme. L'objectif général de la Stratégie est aligné sur les objectifs à long terme du COMESA, lesquels sont inscrits dans le Traité de l'Organisation. Ainsi, le but de la stratégie est de contribuer à la création d'une communauté économique régionale pleinement intégrée et compétitive au niveau international. Le PSMT repose sur les piliers stratégiques suivants:
 - Intégration du marché;
 - Intégration physique/connectivité;
 - Intégration productive;
 - Le genre et l'intégration sociale; et
 - Un Secrétariat efficace.

Supervision des opérations du Secrétariat du COMESA

- 6 Tel que le prévoit le Traité de l'Organisation, le COMESA compte huit organes dotés de pouvoirs décisionnels:
 - i) La Conférence des chefs d'État et de gouvernement est le principal Organe directeur du Marché commun;
 - ii) Le Conseil des ministres: le deuxième Organe directeur du COMESA, chargé d'assurer le bon fonctionnement du Marché commun conformément aux dispositions du Traité du COMESA;
 - iii) Le Comité intergouvernemental;

- iv) La Cour de justice du COMESA: l'organe judiciaire de l'Organisation par excellence;
 - v) Le Comité des gouverneurs des banques centrales, habilité par le Traité à surveiller et à assurer le bon fonctionnement du système régional de coopération monétaire et financière;
 - vi) Les Comités techniques;
 - vii) Le Secrétariat;
 - viii) Les Comités consultatifs qui font des recommandations au Conseil des ministres lequel, à son tour, fait des recommandations à la Conférence.
- 7** Composé de ministres issus des ministères de Coordination de tous les États membres, le Conseil a pour mandat de fournir des orientations politiques sur les questions d'intégration régionale et, à cet égard, il a constamment pris des décisions qui ont contribué à fournir une certitude politique tant aux États membres qu'au Secrétariat.
- 8** Conformément aux principes de bonne gouvernance institutionnelle, le Conseil des ministres supervise les opérations du Secrétariat du COMESA en donnant des directives audit Secrétariat, notamment:
- i) Approbation du budget annuel et des états financiers annuels du Secrétariat du COMESA;
 - ii) Promulgation et amendement du Statut et règlement du personnel et du Règlement financier du Secrétariat du COMESA; examen des rapports techniques sur la mise en œuvre des politiques et des règlements par le Secrétariat du COMESA; et
 - iii) Nomination des auditeurs externes et réception de leurs rapports.
- 9** Entre les réunions du Conseil des ministres, le Bureau du Conseil s'occupe des questions urgentes en matière de ressources financières et humaines ainsi que d'autres questions émergentes, dans le cadre du Traité et conformément aux décisions, politiques et règlements spécifiques du Conseil. Le Bureau du Conseil, composé du président, du vice-président et du rapporteur, supervise le fonctionnement du Secrétariat entre les sessions du Conseil des ministres. Pour l'exercice 2023, constituaient le Bureau les États membres suivants:
- Président-----Zambie;
 Vice-président----- Burundi; et
 Rapporteur-----Égypte.
- 10** Le Comité des affaires administratives et budgétaires et son sous-comité, ainsi que le Comité intergouvernemental, effectuent des tâches techniques et prodiguent les conseils pertinents au Conseil des ministres.

Aperçu de la performance pour l'exercice 2023

11 Opérations

- 12** Ce rapport présente les programmes mis en œuvre et les activités entreprises par le COMESA en 2023, en mettant en évidence les principales réalisations et les défis rencontrés. Nonobstant les défis rencontrés au cours de la période considérée à l'échelle mondiale et régionale, qui comprennent entre autres la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, les pressions sur les taux de change et l'augmentation des prix du pétrole et des denrées alimentaires, guidé par le Plan stratégique à moyen terme 2021-2025 --PSMT-- avec ses États membres et ses partenaires de développement. Au cours de la période considérée, le COMESA a fait des progrès notables dans les piliers clés de l'intégration des marchés, de l'intégration physique/connectivité, de l'intégration productive et de l'intégration sociale et du genre, qui sont essentiels à l'agenda de l'intégration et à la contribution à la réalisation de progrès économiques et sociaux durables dans les États membres.

13 Intégration du marché

Commerce intra-COMESA

Le commerce mondial du COMESA a augmenté à la fois pour les exportations et les importations avec un pourcentage d'augmentation similaire d'environ 14,7% de 2021 à 2022, ce qui indique une reprise notable de l'activité commerciale au cours de cette période. L'augmentation en pourcentage du volume total des échanges en 2022 pour les pays du COMESA et l'Afrique était d'environ 17,45%. L'augmentation significative du volume total des échanges en 2022 met en évidence le potentiel d'une intégration et d'une collaboration économiques plus poussées dans la région et sur le continent.

Le volume des exportations intra-COMESA a connu une augmentation notable, passant de 13 milliards USD en 2021 à 14,1 milliards USD en 2022, soutenu par des mesures de facilitation du commerce et la mise en œuvre d'accords commerciaux régionaux. Parallèlement, les importations intra-COMESA ont de même augmenté en pourcentage en 2022, pour atteindre environ 27,16%. Cette tendance dénote une croissance considérable de l'activité commerciale entre les États membres du COMESA au cours de cette période.

Le commerce intra-COMESA a connu une augmentation significative en 2022, marquée par des hausses notables des valeurs d'exportation et d'importation par rapport à 2021. L'Égypte est devenue le premier exportateur au sein du COMESA, la valeur de ses échanges passant de 2,83 milliards USD en 2021 à 3,40 milliards USD en 2022, et sa part de 22,2% à 24,1%. La Zambie et le Kenya ont également démontré leur importance croissante en tant qu'exportateurs, la valeur des exportations de la Zambie passant de 1,57 milliards USD à 2,18 milliards USD, et celle du Kenya de 2,08 milliards USD à 2,12 milliards USD. Du côté des importations, la Libye a ouvert la voie, la valeur de ses importations passant de 1,67 milliards USD à 2,16 milliards USD, reflétant sa demande de biens et de services en provenance d'autres pays du COMESA, probablement sous l'effet de la reconstruction post-conflit et des efforts de développement économique. La tendance générale à la hausse de la valeur et de la part des échanges souligne l'élan positif du commerce intra-COMESA, propulsé par les mesures de facilitation du commerce et les initiatives d'intégration régionale. Cela met en évidence l'interconnexion et la coopération économique croissantes entre les États membres du COMESA, jetant les bases d'une croissance et d'une prospérité soutenues dans la région.

14 Intégration physique/connectivité

Le Secrétariat a participé activement à la mise en œuvre du programme financé par l'Union européenne --UE--, l'Amélioration de la gouvernance et de l'environnement favorable dans le secteur des TIC (EGEE-TIC) au sein de la région Afrique orientale, Afrique australe et océan Indien (AO-AA-OI). Ce programme, doté d'un budget de 8 millions d'euros, vise à renforcer la gouvernance et à créer un environnement favorable dans le secteur des TIC. En se concentrant sur l'examen efficace et le développement de cadres politiques et réglementaires régionaux de manière harmonisée, le programme cherche à encourager la concurrence, à améliorer l'accès à des services TIC rentables et sécurisés et, en fin de compte, à stimuler le développement socio-économique. Dans le cadre de cette initiative, des étapes importantes ont été franchies, notamment l'achèvement de la cartographie des parties prenantes et des enquêtes de base, des études sur le commerce électronique et l'analyse technique des opérations des associations régionales de TIC, ainsi que des évaluations sur l'itinérance et les interconnexions, et l'infrastructure de fibre optique. En outre, un soutien a été apporté à des visites d'échange entre pairs, à l'élaboration de cadres politiques et réglementaires et à l'assistance technique aux associations régionales de TIC.

Des progrès ont également été réalisés dans le cadre d'initiatives en cours, telles que l'élaboration de politiques et de réglementations visant à renforcer la participation du secteur privé au développement de l'infrastructure des TIC, des études sur l'autorisation, l'accès universel et la gestion des déchets électroniques, ainsi que des efforts visant à promouvoir le commerce électronique, la protection des données et l'infrastructure à clés publiques --ICP--. L'impact de ces efforts se concrétisera lorsque les cadres élaborés seront adoptés et mis en œuvre au niveau des États membres, ouvrant ainsi la voie à un écosystème numérique plus robuste et plus inclusif qui stimule l'innovation, favorise la croissance économique et améliore le bien-être général de la région.

Bien que des progrès aient été réalisés, des problèmes persistent, notamment la faiblesse des investissements dans le secteur de l'énergie et l'accès limité à l'électricité. Les efforts visant à promouvoir la participation du secteur privé grâce à l'élaboration de lignes directrices pour les PPP et à une assistance technique permanente en matière de politique énergétique et de cadres réglementaires se poursuivent. Cependant, avec le soutien continu de la Direction exécutive, la disponibilité des fonds et la collaboration entre les Unités et les Divisions, le COMESA est prêt à réaliser des progrès significatifs dans l'infrastructure et l'accès à l'énergie, contribuant en fin de compte au développement socio-économique régional.

Le COMESA a donné la priorité aux projets de développement d'infrastructures visant à améliorer la connectivité physique dans la région, y compris les réseaux routiers et ferroviaires. Dans le cadre du Programme tripartite de facilitation du transport de transit --PTF2T-- financé par l'UE, des progrès décisifs ont été accomplis dans l'élaboration de l'Accord multilatéral sur le transport routier transfrontière --AMTRT-- et de la stratégie de Gestion de la charge des véhicules --GCV--. En outre, cinq lois types ont été formulées, contribuant à la normalisation et à l'harmonisation de la gestion du transport routier dans la région tripartite (COMESA, EAC et SADC). Le pilotage réussi du Système de surveillance des déplacements sur les corridors --SSDC-- a permis d'atténuer les restrictions de circulation imposées par la pandémie de Covid-19. Ces initiatives, approuvées par le Conseil tripartite, ont commencé à être intégrées par certains États membres dans leur législation nationale.

15 Pilier de l'intégration productive

Agriculture

Dans le cadre des programmes agricoles, le COMESA a réalisé des avancées significatives dans la promotion du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la résilience dans les États membres. Les principales réalisations comprennent l'élaboration et la diffusion de lignes directrices régionales pour les Systèmes de récépissés d'entrepôt --SRE-- et les Réserves stratégiques de céréales alimentaires, visant à lutter contre les pertes après récolte, à renforcer les liens avec le marché et à améliorer la sécurité alimentaire. En outre, la collaboration avec diverses entités a soutenu la mise en œuvre du PDDAA de Malabo et le développement de plateformes numériques telles que le Bilan alimentaire régional --BAR--, fournissant des données précieuses pour des décisions politiques et commerciales éclairées.

Élevage, pêche & économie bleue

Dans le cadre du programme Élevage, pêche et économie bleue, le Secrétariat du COMESA a obtenu des résultats significatifs en matière de renforcement de la compétitivité régionale, d'accès aux marchés et de développement durable dans les secteurs de l'élevage et de la pêche. Grâce à des initiatives de collaboration telles que le Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés --RECAMP-- soutenu par l'Union européenne, et le projet « Élevage II-Afrique » (*Livestock II-Africa*), diverses activités ont été entreprises en vue de soutenir les chaînes de valeur de l'élevage, développer le commerce régional et renforcer les cadres réglementaires.

Dans le secteur de l'élevage, les efforts se sont concentrés sur le développement des capacités, les liens interentreprises et l'élaboration de manuels de classement et de classification harmonisés, contribuant ainsi à l'augmentation de la production et du commerce des produits de l'élevage et de la volaille dans la région. En outre, des initiatives de contrôle et d'éradication des maladies animales transfrontières --MAT-- ont été entreprises en partenariat avec des organisations régionales et mondiales, ce qui a permis d'améliorer la santé animale et l'accès aux marchés d'exportation.

De même, dans le secteur de la pêche, des projets de collaboration tels que le programme *Fish-GOV II* avec le BIRA-UA et le programme ECOFISH ont donné des résultats tangibles. Les programmes de formation, les visites de partage d'expériences et l'élaboration de stratégies de l'économie bleue ont contribué au développement durable de la pêche et de l'aquaculture. La création de sections régionales de femmes et le soutien aux installations de traitement et de commercialisation du poisson ont également permis d'autonomiser les femmes et de faciliter le commerce des produits de la pêche.

16 Industrie et Développement du secteur privé

Les programmes de l'Industrie et Développement du secteur privé ont permis de réaliser des progrès considérables dans la création d'un environnement propice à la croissance industrielle, au renforcement de la compétitivité et à la facilitation de l'accès au marché pour les États membres. Grâce à diverses initiatives, collaborations et efforts de renforcement des capacités, le programme a démontré son engagement à favoriser le développement économique et l'intégration régionale.

Parmi les principales réalisations figurent l'adoption de cadres pour la création et la gestion de zones économiques spéciales et de parcs industriels, ainsi que la stratégie de mise en œuvre du Cadre relatif au contenu local. Ces cadres visent à créer des environnements propices au secteur industriel, les États membres étant soutenus dans l'adaptation de ces cadres à leurs priorités nationales.

En outre, le projet de Développement du secteur pharmaceutique régional du COMESA --DSPRC-- témoigne de l'accent mis par le programme sur les secteurs prioritaires définis dans la Politique et stratégie d'industrialisation du COMESA.

Par ailleurs, des initiatives telles que le Programme conjoint d'industrialisation entre la Zambie et le Zimbabwe et la facilitation des partenariats d'approvisionnement local soulignent l'engagement du programme à renforcer la coopération industrielle et le développement de la chaîne de valeur régionale.

En termes d'accès au marché et de compétitivité, les réalisations notables comprennent la mise en œuvre de projets dans le cadre de la Facilité d'assistance technique du programme RECAMP --TAF-- dans neuf États membres, des initiatives de renforcement des capacités pour les PME en matière d'analyse et d'accès au marché, et la facilitation de dialogues régionaux pour relever les défis de l'accès au marché et du développement de la chaîne de valeur. En outre, le développement de systèmes de traçabilité pour les peaux et les cuirs et le soutien aux PME afin qu'elles participent à des foires commerciales et à des forums d'affaires contribuent à promouvoir l'engagement commercial et l'expansion des marchés.

Promotion des investissements

Les initiatives en matière d'investissement et d'investissement direct étranger --IDE-- au sein du COMESA ont permis de réaliser des progrès significatifs dans la promotion d'un environnement propice à l'investissement, le renforcement de la sensibilisation et l'amélioration du climat des affaires dans les États membres. Grâce à des activités ciblées et à des collaborations avec diverses entités, le programme a démontré son engagement à promouvoir les opportunités d'investissement et à rationaliser les cadres réglementaires.

Des efforts de sensibilisation à l'Accord sur la Zone d'investissement commune du COMESA ont été entrepris dans sept États membres, ce qui a facilité l'alignement sur les politiques d'investissement régionales. La mise en œuvre d'un Système de suivi des investisseurs --SSI-- et le profilage de plus de 350 opportunités d'investissement dans 17 États membres ont amélioré la transparence et l'accessibilité pour les investisseurs potentiels.

Les initiatives de renforcement des capacités, y compris les sessions de formation pour les Agences de promotion des investissements --API-- et les webinaires régionaux sur les programmes proactifs de suivi, ont permis aux fonctionnaires d'acquérir les compétences nécessaires pour promouvoir et faciliter les projets d'investissement de manière efficace. En outre, le développement et l'opérationnalisation de la Carte des investissements fournissent des ressources précieuses aux États membres et aux PME à la recherche d'opportunités d'investissement.

Parallèlement, les efforts visant à améliorer l'environnement des entreprises ont inclus des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'intégration de la Zone d'investissement commune du COMESA et l'adoption de lignes directrices régionales pour l'amélioration de l'environnement des entreprises et des investissements. En outre, la révision du modèle de Convention préventive de la double imposition --CPDI-- du COMESA et l'élaboration de lignes directrices spécialement conçues pour les PME contribuent à créer un

environnement propice à l'investissement et à l'esprit d'entreprise.

La collaboration avec des entités externes telles que l'Institut international du développement durable --IIDD-, l'Union européenne --UE--, la CNUCED et le Groupe de la Banque mondiale, ainsi que la coopération avec les agences nationales de promotion des investissements, ont joué un rôle déterminant dans la fourniture d'un soutien technique et d'une assistance financière à la mise en œuvre du programme.

Des éléments facilitateurs tels que la coopération avec les ministères de Coordination des États membres et les API, ainsi que le soutien de diverses divisions au sein du Secrétariat du COMESA, ont contribué au succès de la mise en œuvre des initiatives en matière d'investissement et d'IDE.

17 Genre et intégration sociale

Le COMESA a entrepris un large éventail d'initiatives visant à promouvoir l'égalité des genres, l'autonomisation des jeunes et le développement social dans la région. Grâce à des études de recherche, le COMESA a approfondi des domaines critiques tels que les statistiques sur le genre, l'abus d'alcool et de drogues, les besoins pharmaceutiques et l'impact de la Covid-19 sur le genre, fournissant ainsi des informations précieuses pour l'élaboration des politiques appropriées.

La mise en œuvre des initiatives du COMESA sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, y compris des programmes tels que 50MFAP, IPCTF, PFCGL, RECAMP et le Projet d'engagement des jeunes --PEJ--, a été activement soutenue et encouragée. Les États membres ont été invités à rendre compte des progrès accomplis en matière d'égalité des genres et d'autonomisation, avec des rapports constants de la part de quatorze pays, ce qui témoigne d'un engagement en faveur de la responsabilité et de la transparence.

L'opérationnalisation de la Cellule Santé au Secrétariat du COMESA et la promotion de l'engagement des jeunes et des programmes d'autonomisation ont été des priorités essentielles. Les dialogues intergénérationnels, l'engagement politique, la formation à l'entrepreneuriat et les efforts de formalisation des entreprises menés par les jeunes ont été déterminants pour favoriser la participation des jeunes et le développement du leadership.

Les efforts visant à soutenir les femmes entrepreneurs par le biais de plateformes numériques et de foires commerciales, ainsi que l'élaboration de politiques visant à lutter contre la violence basée sur le genre et la violence à l'égard des femmes sur le lieu de travail, soulignent l'engagement à créer un environnement favorable à l'égalité des genres et à l'inclusion sociale.

La collaboration externe avec des partenaires tels que l'Agence suisse de développement, le FED, la BAD, ONU Femmes et FEMNET, ainsi que des entités régionales telles que la CEDEAO, l'EAC et l'Union africaine, a apporté un soutien technique et financier crucial, amplifiant l'impact des initiatives du COMESA en matière d'égalité des genres et d'affaires sociales.

Des avancées significatives ont été réalisées dans le renforcement des capacités statistiques et des partenariats stratégiques au sein du COMESA, couvrant des domaines clés tels que le commerce, la migration, l'agriculture, le genre et l'infrastructure. Malgré des défis tels que les retards dans la transmission des données et les problèmes d'acquisitions, des efforts concertés en vue d'obtenir des statistiques fiables et adaptées aux politiques, en conformité avec le Plan stratégique à moyen terme 2021-2025 du COMESA, ont été rapportés en 2023.

Résultats financiers

18 Le Secrétariat a enregistré un excédent de fonctionnement de **3 182 341 \$Com** en 2023 (2022: **4 352 894 \$Com**).

19 En 2023, le Secrétariat a enregistré un revenu total de **17 994 708 \$Com**, ce qui représente une augmentation

de **10,12%** par rapport au revenu de **16 340 876 \$Com** en 2022.

20 L'analyse des recettes comptabilisées au cours de l'exercice est présentée dans le tableau 1 ci-dessous:

Tableau 1: Fonds disponibles pour le Secrétariat en vue de la mise en œuvre des programmes du COMESA au cours de la période 1er janvier au 31 décembre 2023 (en \$Com)

	2023	2022	% de variation
Contributions des États membres	15 488 560	14 852 893	4,28%
Autres revenus	2 506 148	1 487 983	68,43%
Revenu total	17 994 708	16 340 876	10,12%

21 Une dépense totale de **12 687 562 \$Com** est rapportée en 2023 contre un montant de **12 358 377 \$Com** en 2022, ce qui représente une augmentation de **2,66%**. Par rapport au budget de l'année, le Secrétariat a atteint un taux d'utilisation de 98,80% (Budget: 15 527 051 \$Com; Réel: 15 340 717 \$Com excluant une dépréciation de 796 448 \$Com sur les fonds fournis par les États membres).

22 Les actifs sous le contrôle du Secrétariat sont passés de **80 686 203 \$Com** en 2022 à **81 558 731 \$Com** en 2023, ce qui représente une augmentation de **1,08%**. Ces fonds comprennent les montants impayés dus au titre de la quote-part annuelle, soit **19 393 716 \$Com** en 2023 (2022: **21 772 890 \$Com**).

23 Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement ou circonstance affectant matériellement l'interprétation de ces états financiers n'est survenu entre la fin de l'exercice et la date du présent rapport.

Chileshe Mpundu Kapwepwe

Secrétaire générale

Lusaka, Zambia

COMESA – Secrétariat

Déclaration de responsabilité eu égard à la préparation des états financiers

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Conformément au Règlement financier du COMESA, la Secrétaire générale est responsable de la préparation des états financiers du Secrétariat du COMESA qui donnent une image fidèle, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, les états des recettes et des dépenses et des autres éléments du résultat global, les variations des fonds accumulés et le tableau des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers dont un résumé des principales méthodes comptables et autres notes explicatives, conformément aux Normes internationales d'information financière et aux exigences du Traité et du Règlement financier du COMESA.

La Secrétaire générale est également responsable du contrôle interne qu'elle juge nécessaire afin de permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que ce soit pour des raisons de fraude ou d'erreur, et pour maintenir des documents comptables adéquats et un système efficace de gestion des risques.

La Secrétaire générale a évalué la capacité du Secrétariat du COMESA à poursuivre ses activités et n'a aucune raison de croire que l'organisation ne sera pas en activité dans l'année suivante.

Le commissaire aux comptes a la responsabilité de déclarer si les états financiers donnent une image fidèle conformément au référentiel d'information financière applicable décrit ci-dessus.

Approbaton des états financiers

Les états financiers du Secrétariat du COMESA, tels qu'identifiés au premier paragraphe, ont été approuvés par la Secrétaire générale le 9 août 2024 et sont signés par:

Chileshe Mpundu Kapwepwe

Secrétaire générale

RAPPORT DE LA COVEC SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DU SECRÉTARIAT DU COMESA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Opinion

Nous avons audité les états financiers du Secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe --COMESA-- figurant aux pages 9 à 60 [original anglais], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, les états des recettes et des dépenses et des autres éléments du résultat global, les variations des fonds accumulés et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes relatives aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Secrétariat du COMESA au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos, conformément aux normes internationales d'information financière, aux exigences du Règlement financier et des Règles de gestion financière du COMESA et du Manuel financier du COMESA édition 2014.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques --ISSAI-- et aux Normes internationales d'audit --ISA--, tel que l'exige la Charte de la Commission des vérificateurs externes du COMESA --COVEC--. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités des commissaires aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants du Secrétariat du COMESA conformément au Code de déontologie des Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques promulgué par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques --INTOSAI-- et au Code international de déontologie des comptables --y compris les normes internationales d'indépendance-- du Conseil international des normes d'éthique comptable --code IESBA--, ainsi qu'aux règles de déontologie applicables à l'audit des états financiers énoncées dans la Charte de la COVEC. Nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Edward Akol
Président en exercice de la COVEC
Auditor General (Ouganda)

Date: _____

Rakotondramihamina Jean de Dieu
Membre de la COVEC
Président de la Cour des comptes de Madagascar

Date: _____

Hatem Sellini
Membre de la COVEC
Vice-président de la Cour des comptes de la
République tunisienne

Date: _____

Thomas K.B. Makiwa
Membre de la COVEC
Auditor General (Malawi)

Date: _____

COMESA - Secrétariat

État de la situation financière

au 31 décembre 2023

En Dollars COMESA

	2023	2022
Actifs		
Actifs non-courants		
Immobilisations corporelles	27 318 521	27 355 904
Placements	3 061 309	2 917 958
Contributions des États membres à recevoir -Échéanciers de paiement	9 601 821	8 916 999
Total: Actifs non-courants	39 981 651	39 190 861
Actifs courants		
Contributions des États membres à recevoir	9 791 895	12 855 891
Montants dus par d'autres entités du COMESA	514 326	361 266
Subventions à recevoir	1 537 930	671 964
Créances sur d'autres communautés économiques régionales	197 759	310 364
Autres créances	996 547	946 733
Disponibilités et comptes assimilés	28 538 623	26 349 124
Total: Actifs courants	41 577 080	41 495 343
Montant total des actifs	81 558 731	80 686 203
Fonds et dettes accumulés		
Fonds accumulés et réserves		
Fonds de réserve	21 175 531	19 122 238
Fonds renouvelable pour les prêts au personnel	136 997	131 609
Fonds accumulés	35 375 824	37 480 356
Réserve de réévaluation	16 557 649	17 093 199
Total: Fonds accumulés et réserves	73 246 002	73 827 403
Passif non-courant		
Subventions en capital	606 306	459 395
Fonds provenant de subventions clôturées	317 461	-
Recettes différées	2 128 818	-

	2023	2022
Total: Passif non-courant	3 052 585	459 395
Passif courant		
Dettes commerciales	683 552	708 371
Contributions payables par les États membres	-	521 690
Montants dus à des entités du COMESA	134 712	580 921
Créanciers fiduciaires	2 945 793	2 910 610
Avantages après cessation de service	20 474	3 203
Charges à payer et provisions	1 475 613	1 674 609
Total: Passif courant	5 260 144	6 399 405
Total: passifs	8 312 728	6 858 801
Total: fonds accumulé et passif	81 558 731	80 686 203

Ces états financiers exercice 2023 du Secrétariat du COMESA ont été approuvés par la Secrétaire générale le 2024 et signés par:

Chileshe Mpundu Kapwepwe
Secrétaire générale

Dev Haman
Secrétaire général adjoint
(Administration & Finances)

Auleria Olunga
Directrice du Budget & Finances

État des recettes et des dépenses et autres éléments du résultat global

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

En Dollars COMESA

	Note	2023	2022
Recettes			
Contributions des États membres	8(b)	12 511 626	12 502 893
Autres contributions des États membres	8(c)	2 976 933	2 350 000
Contributions aux frais généraux des subventions	18(a)	1 494 853	707 032
Autres revenus	18(b)	1 011 295	780 951
Revenu total		17 994 708	16 340 876
Dépenses par fonction			
Direction exécutive		(1 536 705)	(1 296 245)
Ressources humaines et Administration		(2 769 225)	(2 678 037)
Budget et Finances		(927 167)	(926 017)
Commerce et Douanes		(738 189)	(682 417)
Infrastructure et Logistique		(504 272)	(547 349)
Agriculture, Environnement et Ressources naturelles		(489 099)	(619 327)
Affaires juridiques et institutionnelles		(363 834)	(349 726)
Genre et Affaires sociales		(364 208)	(544 309)
Technologies de l'information		(1 218 755)	(1 017 006)
Audit interne		(390 635)	(360 586)
Mobilisation des ressources et Coopération internationale		(229 863)	(222 009)
Planification stratégique		(199 975)	(196 013)
Relations publiques		(340 923)	(376 795)
Centre des ressources d'information		(155 576)	(163 109)
Gestion immobilière		(367 408)	(373 143)
Bureau de liaison de Bruxelles		(337 965)	(320 102)
Unité Statistique		(50 691)	(8 244)
Gouvernance, paix et sécurité		(736 625)	(653 194)

	Note	2023	2022
COMAide		-	(76 220)
Cadre d'audit externe		(170 000)	(195 000)
Dépréciation des immobilisations corporelles	5	(796 448)	(753 529)
Total dépenses: Financées par les États membres	19(a)	(12 687 562)	(12 358 377)
Revenu financier	20	503 617	315 990
Coûts financiers	21	(3 349 603)	(481 620)
		(2 945 986)	(165 631)
Excédent de fonctionnement		2 361 159	3 816 868
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le compte de résultat		-	-
		2 361 159	3 816 868
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Amortissement des actifs réévalués	18(c)	645 660	536 026
Remboursement des frais de contentieux	18(c)	175 522	-
Résultat global de l'exercice		3 182 341	4 352 894

COMESA – Secrétariat

État des variations des fonds accumulés
pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

En Dollars COMESA	Fonds de réserve	Fonds renouvelable pour prêts au personnel	Fonds accumulés	Réserve de réévaluation	Total
Au 1er janvier 2022	15 606 018	168 392	39 727 635	16 424 697	71 926 741
Excédent de l'exercice	-	-	4 352 894	-	4 352 894
Excédent de réévaluation	-	-	-	1 192 205	1 192 205
Versement au fonds de réserve	8 856 397	-	(8 856 397)	-	-
Transfert du fonds de réserve	(5 340 177)	-	5 340 177	-	-
Transfert du fonds renouvelable	-	(125 313)	125 313	-	-
Encaissement/transfert au fonds renouvelable	-	88 530	(88 530)	-	-
Décomptabilisation d'actifs	-	-	(232 104)	-	(232 104)
Retraits	-	-	(2 888 631)	-	(2 888 631)
Amortissement de la réserve de réévaluation	-	-	-	(523 702)	(523 702)
Au 31 décembre 2022	19 122 237	131 609	37 480 357	17 093 199	73 827 403
Au 1er janvier 2023	19 122 237	131 609	37 480 357	17 093 199	73 827 403
Excédent de l'exercice	-	-	3 182 341	-	3 182 341
Transfert du fonds de réserve	(1 127 271)	-	1 127 271	-	-
Versement au fonds de réserve	6 410 745	-	(6 410 745)	-	-
Retraits pour le budget ordinaire	(2 976 933)	-	-	-	(2 976 933)
Retraits pour les Institutions du COMESA	(253 248)	-	-	-	(253 248)

En Dollars COMESA	Fonds de réserve	Fonds renouvelable pour prêts au personnel	Fonds accumulés	Réserve de réévaluation	Total
Transfert du fonds renouvelable	-	(120 732)	120 732	-	-
Versement au fonds renouvelable	-	122 447	(122 447)	-	-
Intérêts reçus	-	3 673	-	=	3 673
Amortissement des subventions en capital	-	=	19 141	=	19 141
Amortissement de la réserve de réévaluation	=	=	-	(535 550)	(535 550)
Ajustement de l'exercice précédent	=	=	(20 825)	-	(20 825)
Au 31 décembre 2023	21 175 531	136 977	35 375 824	16 557 649	73 246 002

COMESA - Secrétariat

Tableau des flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

En Dollars COMESA

	2023	2022
Excédent de l'exercice	3 182 341	4 352 894
<i>Ajustements pour:</i>		
- Amortissements	796 448	753 529
- Mouvements non monétaires de l'actif immobilisé	(534 534)	(1 031 211)
- Revenu de dividendes	(35 162)	(35 135)
- Revenus d'intérêts	(503 617)	(315 990)
- Mouvements non monétaires des fonds de réserve	(3 763 743)	(2 452 233)
	(858 267)	1 271 855
<i>Variations en:</i>		
- Contributions des États membres à recevoir	2 379 175	3 369 545
- Investissements en fonds propres	(143 351)	(34 954)
- Montants dus par d'autres entités du COMESA	(153 059)	54 088
- Dettes commerciales	(24 819)	395 821
- Contributions payables par les États membres	(521 690)	521 690
- Montants dus à d'autres entités du COMESA	(446 209)	232 266
- Créanciers fiduciaires	35 183	14 296
- Fonds provenant de projets clôturés	317 461	-
- Avantages après cessation de service	17 271	2 441
- Recettes différées	2 128 818	-
- Charges à payer et provisions	(198 996)	(215 538)
	1 875 250	5 114 160
- Intérêts reçus	503 617	315 990
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles	2 378 867	5 430 150
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Dividendes reçus	35 162	35 135
Produits de la vente d'équipements	57 941	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(282 472)	(104 785)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(189 369)	(69 650)
	2 189 499	5 360 500
Disponibilités et comptes assimilés au début de l'exercice	26 349 124	20 988 625
Disponibilités et comptes assimilés à la fin de l'exercice	28 538 623	26 349 124

COMESA - Secrétariat

Notes aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 décembre 2023
Informations complémentaires à l'état des résultats financiers

En Dollars COMESA

Dépenses par centre de coût - Exercice 2023

Dépenses	Budget 2023	Réaffectation du budget approuvé 2023	Budget révisé 2023	Budget réel 2023	Utilisation du budget 2023	Budget réel 2022
Direction exécutive	2 011 683	(11 343)	2 000 340	(1 536 705)	77%	(1 296 245)
Ressources humaines et Administration	3 664 813	(67 975)	3 596 838	(2 769 225)	77%	(2 678 037)
Budget et Finances	1 161 000	34 650	1 195 550	(927 167)	78%	(926 017)
Commerce et Douanes	994 442	11 134	1 005 576	(738 189)	73%	(682 417)
Infrastructure et Logistique	678 362	(11 000)	667 362	(504 272)	76%	(547 349)
Agriculture, Environnement et Ressources naturelles	798 196	(20 430)	777 766	(489 099)	63%	(619 327)
Affaires juridiques et institutionnelles	531 361	(14 620)	516 741	(363 834)	70%	(349 726)
Genre et Affaires sociales	490 499	5 000	495 499	(364 208)	74%	(544 309)
Technologies de l'information	1 688 278	(42 134)	1 646 144	(1 218 755)	74%	(1 017 006)
Audit interne	494 498	600	495 098	(390 635)	79%	(360 586)
Mobilisation des ressources et Coopération internationale	280 172	5 154	285 326	(229 863)	81%	(222 009)
Planification stratégique	234 369	(1 945)	232 424	(199 975)	86%	(196 013)
Communication institutionnelle	399 887	2 829	402 716	(340 923)	85%	(376 795)
Centre des ressources d'information	195 331	325	195 656	(155 576)	80%	(163 109)

Dépenses	Budget 2023	Réaffectation du budget approuvé 2023	Budget révisé 2023	Budget réel 2023	Utilisation du budget 2023	Budget réel 2022
Gestion immobilière	515 024	(530)	514 494	(367 408)	71%	(373 143)
Bureau de liaison de Bruxelles	416 556	(2 165)	414 391	(337 965)	82%	(320 102)
Unité Statistique	60 000	-	60 000	(50 691)	84%	(8 244)
Gouvernance, paix et sécurité	692 580	62 450	755 030	(736 625)	98%	(653 194)
Unité COMAide	-	-	-	-	-	(76 220)
Cadre d'audit externe	170 000	-	170 000	(170 000)	100%	(195 000)
Ajouter: Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	(796 448)		(753 529)
Total dépenses	15 477 051	(50 000)	15 427 051	(12 687 562)	82%	12 358 377:
Ajouter: Coûts financiers	100 000	-	100 000	(3 449 603)	-	(481 620)
Budget d'investissement	15 577 051	(50 000)	15 527 051	(16 137 175)	104%	(12 839 998)
Budget total	301 000	50 000	351 000			
	15 878 051	-	15 878 051			



Secrétariat du COMESA
COMESA Centre
Ben Bella Road
P.O. Box 30051 Lusaka
Zambie



+260 211 229 725



www.comesa.int



info@comesa.int



facebook.com/ComesaSecretariat/



[@comesa_HQ](https://twitter.com/comesa_HQ)



[Comesasecretariat](https://www.linkedin.com/company/comesasecretariat/)